



DRJSCS

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



→ Rapport de recherche :
«Lien social et précarité»

Novembre 2016



Recherche réalisée par le Pôle Recherche de l'Institut Régional du Travail Social Nord - Pas-de-Calais

Pascaline DELHAYE, responsable du pôle Recherche, docteur en psychologie, coordinatrice de l'étude - Anne Sophie FUGALDI, cadre pédagogique en sciences de l'éducation - Valérie JANSON, cadre pédagogique, docteure en sociologie - Sandrine MELAN, cadre pédagogique en sociologie - Pascale PETILLEON, cadre pédagogique en psychologie sociale et sciences de l'éducation - Yann WHITEAD, cadre pédagogique en sciences de l'éducation et santé publique - Mohamed LOUALICHE, documentaliste.

REMERCIEMENTS

La recherche est une aventure. Produire des connaissances nouvelles, découvrir ce que l'on ne sait pas déjà, est un pari sur l'avenir. La démarche de recherche suppose une prise de risque et requiert un engagement à plus d'un titre, de la part des chercheurs formant équipe mais aussi de tout un environnement. Les conditions dans lesquelles a été réalisée cette recherche nous ont permis de travailler avec neutralité, distanciation, indépendance et impartialité, permettant la production d'une démarche scientifique.

L'équipe de recherche tient à remercier toutes les personnes ayant participé à cette recherche.

Nous remercions tout particulièrement les personnes accompagnées qui ont accepté de nous accorder du temps et de partager avec nous leurs points de vue.

Merci aux professionnels, ceux dont les propos ont été recueillis lors de la phase exploratoire et ceux qui, dans la phase d'enquête, ont porté notre démarche vers les personnes accompagnées.

Un grand merci à la DRJSCS Nord Pas de Calais pour l'occasion qu'elle nous a donnée de réaliser cette recherche. Sans les moyens accordés, cette recherche n'aurait tout simplement pas pu être réalisée. Mais au-delà de la subvention, merci pour la confiance dont la DRJSCS a témoigné à l'équipe du Pôle Recherche de l'IRTS Nord Pas de Calais.

Un grand merci aux membres du Comité scientifique dédié à cette recherche, pour la bienveillance certes, mais aussi l'exigence dont chacun a témoigné à l'égard de notre travail. Merci et pardon pour le nombre d'heures de réunion et de lecture de rapport de recherche !

Enfin, merci à la direction générale de l'IRTS et à la direction des études pour le soutien accordé à l'équipe du Pôle Recherche.

Introduction	6
1. Cadre général de la recherche	10
1.1. Contexte de la recherche	10
1.1.1. La subvention DRJSCS	10
1.1.2. L'Institut Régional Du Travail Social Nord Pas de Calais	10
1.1.3. Le Pôle recherche de l'IRTS Nord Pas de Calais	13
1.2. Constitution de l'équipe de recherche et du comité scientifique	14
1.2.1. L'équipe de recherche	14
1.2.2. Le comité scientifique	15
1.3. Thématique retenue	15
2. Méthodologie de la recherche	19
2.1. La démarche de recherche	19
2.2. La phase exploratoire : redéfinition de l'objet de recherche et des modalités du travail en équipe de recherche pluridisciplinaire	22
2.2.1. L'enquête de terrain : une recherche basée sur une perspective compréhensive	23
2.2.2. Les sujets et lieux de l'enquête	23
2.2.3. La construction d'un guide d'entretien	24
2.2.4. Déroulement de l'enquête de terrain	24
2.2.5. Analyse des entretiens et rédaction du rapport.....	26
3. De l'exploration à la problématique	28
3.1. Carte conceptuelle : repérage des concepts et mise en lien	28
3.2. Contextualisation pluridisciplinaire	30
3.2.1. La question des liens sociaux dans le travail social.....	30
3.2.2. Le lien social.....	31
3.2.3. La précarité sociale.....	35
3.2.4. Le lien dans la précarité	37
3.3. Enquête exploratoire : aller à la rencontre des professionnels.....	40
3.3.1. Méthodologie et professionnels rencontrés	40
3.3.2. Analyse des discours des professionnels.....	41

4. Les personnes rencontrées	46
4.1. Au centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale	46
4.1.1. Virginie	46
4.1.2. Fatoumata	47
4.1.3. Olivier	49
4.2. A l’accueil de jour	51
4.2.1. Sylvain	51
4.2.2. Yacine	52
4.2.3. Thierry	54
4.2.4. Paul	56
4.2.5. Sliman	56
4.3. Au sein d’un collectif de sans-abri	57
4.3.1. Pierre	58
4.3.2. Jean-Philippe	60
4.3.3. Ali	62
4.3.4. Sébastien	63
5. Analyse thématique : les focales	67
5.1. Une approche dynamique des trajectoires spatiales et temporelles de la précarité et du lien social	67
5.1.1. Une approche dynamique : trajectoires spatiales et temporelles de la précarité et du lien social – Sandrine Melan	67
5.1.2. Une multiplicité de ruptures - Anne-Sophie Fugaldi	76
5.1.3. La vie psychique : « Si je ne parle pas avec des gens je vais devenir fou » - Pascaline Delhayé	85
5.2. Ce qui fait lien social : approche pluridisciplinaire	94
5.2.1. Le rapport au lien social pour les personnes en situation de précarité – Valérie Janson	94
5.2.2. Les fonctions des liens sociaux- Valérie Janson	103
5.2.3. La reconnaissance sociale – Pascale Petilléon	108
5.2.4. Le sujet de parole inscrit dans les discours –Pascaline Delhayé	113
5.3. L’accompagnement social dans la précarité – Yann Whitead	117
5.3.1. Le rapport aux institutions et aux Travailleurs Sociaux	117
5.3.2. Présentation du tableau de synthèse des analyses sur le rapport aux institutions et les Travailleurs Sociaux des usagers des trois sites enquêtés	125

5.3.3. Prendre en compte la dimension bio-psycho-sociale dans l'accompagnement de personnes en grande précarité	129
Conclusions et perspectives	164
Bibliographie	167
Annexes	173
7.1 Acronymes	173
7.2. Curriculum Vitae Equipe de recherche	174
7.2. Curriculum Vitae Comité scientifique	190

INTRODUCTION

Les mutations sociétales, au cours de ces dernières décennies, se sont caractérisées essentiellement par l'incertitude. L'avenir, en devenant incertain, s'est ouvert par la même occasion : si plus rien n'est prévisible, tout cependant devient possible. Ce faisant, l'individu est dès lors sommé de se projeter, de devenir autonome et responsable. Le monde est de plus en plus complexe et de moins en moins lisible, favorisant ainsi l'accroissement des fragilités individuelles, elles-mêmes tributaires des réalités économiques, sociales, éducatives, etc. Dans ce contexte, que vivent les personnes précarisées et paupérisées ? Sur quelles ressources s'appuient-elles ?

Le 21 janvier 2013, le Gouvernement a adopté le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Ce plan propose soixante et une mesures, articulées autour de trois axes de réformes : réduire les inégalités et prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner vers l'insertion, coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs. Le Premier Ministre a ainsi fixé cinq grands principes pour mettre en œuvre ce plan interministériel et guider l'action des acteurs :

- **Un principe d'objectivité** afin de ne plus considérer que la pauvreté ne touche qu'une partie marginale de la population
- **Un principe de non-stigmatisation** des personnes en situation de précarité ou de pauvreté.
- **Un principe de participation** des personnes touchées à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.
- **Un principe de « juste droit »** afin de s'assurer que l'ensemble des citoyens bénéficient de ce à quoi ils ont droit, et d'en finir avec le non-recours aux droits sociaux.
- **Un principe de décloisonnement des politiques sociales** afin que la solidarité soit placée au cœur de chaque pan de l'action publique.

C'est dans le cadre de ce plan et des principes préconisés que s'inscrit, entre autres, cette recherche avec, pour angle, la question du lien social et de la précarité à un niveau territorial.

Étymologiquement, le mot précaire vient du latin *precarius* qui signifie « obtenir par la prière ». « *Si je prie, j'obtiendrai...* » est une notion impliquant la confiance inconditionnelle et la certitude de recevoir. Par ailleurs, selon le dictionnaire historique de la langue française (Rey, Tomi, Hordé, Tanet, 2010), le mot précaire renvoie à ce qui est instable, incertain voire fragile. Dans les années quatre-vingt, apparaît une nouvelle signification, les mots « précaire » et « précarité » vont être rapprochés de l'idée de pauvreté.

En 1987, le rapport Wresinski définit « *la précarité comme l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leur responsabilité alimentaire et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps, et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et d'assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible* » (Wresinski, 1987).

La précarité n'est plus considérée comme un phénomène marginal. Elle est d'une ampleur telle qu'elle inclut aujourd'hui d'autres groupes sociaux (comme les travailleurs dits pauvres et les étudiants en grande précarité) et implique des phénomènes tels que la précarité de l'emploi, du revenu, du logement, de l'accès aux soins, de l'accès aux services publics (Rapport du Conseil d'analyse économique sur les inégalités, 2001). Finalement ce terme nous concerne tous, potentiellement. La frontière entre la réalité du travailleur social et celle de l'utilisateur peut parfois être ténue. C'est dans ce contexte que changent les figures de la pauvreté et qu'apparaît un sentiment d'insécurité.

Paugam (2005) distingue trois formes contemporaines de pauvreté en Europe : la pauvreté dite « intégrée » qui ne distingue pas les pauvres des autres couches de la population, la pauvreté marginale où les pauvres sont peu nombreux et victimes des accidents de la vie, et enfin la pauvreté disqualifiante où les pauvres sont de plus en plus nombreux et exclus du monde du travail.

Selon Simmel, « le fait que quelqu'un soit pauvre ne veut pas dire qu'il appartienne à la catégorie des pauvres. Il peut être un commerçant, un artiste, ou un employé pauvre, mais il demeure dans la catégorie définie par une activité ou une position spécifique » (Simmel, 1907). C'est parce qu'ils sont assistés « qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté » (Ibidem). Pour lui, cette catégorie sociale se distingue par le fait qu'ils reçoivent assistance, et non parce qu'ils souffrent de manques et de privations. Reconnus, pris en charge et dépendants de la collectivité, ils ne sont pas en dehors mais dans la société intimement liés aux buts de celle-ci.

Maryse Bresson (2007) apporte une vision différente de la précarité qui serait définie, non pas comme un manque, mais comme un phénomène d'incertitude généralisée qui affecte les liens sociaux et contribue à produire des individus en souffrance.

Nous nous sommes intéressés, en tant que chercheurs, aux corrélations qu'il pouvait y avoir entre la précarité et le lien social. Tout d'abord, dans une phase exploratoire auprès des travailleurs sociaux puis dans un deuxième temps, il nous a semblé nécessaire de recueillir la parole de ces personnes dites précaires.

En effet, qu'est ce qui fait lien, pour les personnes en situation de précarité ? Sur qui comptent-ils ? Pour qui comptent-ils ? Hébergés en CHRS, fréquentant un accueil de jour, arrivés sur le territoire depuis peu, investis pour certains dans un collectif, qui sont-ils ? Que souhaitent-ils ? Que veulent-ils ? Que disent-ils ? Se projettent-ils ? Partant d'une démarche inductive où tout est à découvrir, se laisser surprendre a été notre postulat de départ.

Cette recherche nous permettra de découvrir que la précarité n'est pas synonyme de défaillance ou de manque de compétences. La précarité cible des situations où le pouvoir d'agir est empêché de s'exercer.

La présente recherche s'inscrit dans l'activité du Pôle Recherche de l'IRTS Nord Pas de Calais et a été réalisée par une équipe de cadres pédagogiques formés à la recherche.

La recherche est inscrite dans les missions des IRTS depuis leur création (articles 1 et 6 de l'arrêté du 22 août 1986). La conférence de Consensus (avis du jury du 22 juin 2013), le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion (21 janvier 2013), puis le Plan d'action en faveur du travail social et du développement social (Conseil des ministres du 21 octobre 2015) permettent de dresser un cadre de réflexion pour la recherche en travail social.

La présente recherche s'est accordée à défendre trois points majeurs dans l'évolution de la recherche en travail social.

Le premier est sans aucun doute d'accrocher la recherche aux préoccupations du terrain. Le cadre de la subvention accordée par la DRJSCS Nord Pas de Calais a permis à l'équipe de recherche de proposer une thématique que les membres de cette équipe avaient repérée comme étant un potentiel objet de recherche, et ce autant dans l'accompagnement des personnes accompagnées qu'auprès des travailleurs sociaux en formation, ou encore dans un temps d'exercice professionnel.

Le deuxième point défendu, et qui s'allie naturellement au premier, est de tendre notre écoute vers les professionnels du travail social bien entendu, mais aussi et surtout vers les personnes concernées elles-mêmes. Recueillir leur point de vue sur la question et ainsi les considérer comme étant porteurs d'un savoir irremplaçable, voilà la posture que le chercheur en travail social n'est, selon nous, pas en droit de négliger, sur les plans épistémologique et éthique. Dans cette implication-distanciation se joue la tension qui préfigure la particularité de la scientificité en sciences humaines et sociales, et en travail social.

Enfin, le troisième est celui qui garantit que, de ce mouvement d'implication-distanciation, naîtra une réflexion qui permet de refléter au plus près la complexité de l'objet de recherche et de tenter une conceptualisation sans quoi la recherche ne saurait monter en généralité. Il s'agit ici de ce qui traverse le document qui suit, à savoir la mise en dialogue de différentes disciplines scientifiques, depuis la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité. Cette particularité sera mise au travail au sein de l'équipe de recherche mais également au sein du comité scientifique qui a accompagné cette recherche, en tentant toujours de ne pas céder à la facilité postmoderne telle que nous le rappelle Lyotard :

« On peut donc en tirer la prévision que tout ce qui dans le savoir constitué n'est pas traduisible en sera délaissé, et que l'orientation des recherches nouvelles se subordonnera à la condition de traduisibilité des résultats éventuels en langage de machine » (Lyotard, 1979, p 12-13)

La présentation de cette recherche et sa déclinaison autour du lien social et de la précarité, a été structurée en cinq grandes parties. Une première partie expose le cadre général de la recherche, incluant le contexte, l'équipe pluridisciplinaire à l'œuvre, le comité scientifique et la thématique retenue. Une seconde partie s'intéresse à la méthodologie employée, comprenant la démarche de recherche et la phase exploratoire. Une troisième partie pose le cadre conceptuel, la contextualisation pluridisciplinaire et les résultats de l'enquête exploratoire. Une quatrième partie s'attache à une présentation des structures et des personnes interviewées sous forme de vignettes cliniques. Enfin, une cinquième et dernière partie comprend l'analyse des entretiens et les focales qui en ressortent. La conclusion propose une analyse globale et des perspectives.

1. CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE

1.1. Contexte de la recherche

1.1.1. LA SUBVENTION DRJSCS

En date du 10. 12. 2014, une convention attributive de subvention a été signée par les représentants de l'ARTS Nord Pas de Calais et la DRJSCS Nord Pas de Calais. Cette convention a pour objet, « en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, de définir les conditions de soutien de l'Etat à l'action suivante (...) : étude dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté afin d'améliorer le pilotage du dispositif d'hébergement d'urgence » (page 2 de la convention).

1.1.2. L'INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL NORD PAS DE CALAIS

A sa création en 1980, l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Nord Pas de Calais, issu de la fusion de deux écoles de formation au travail social, a développé très rapidement une expérience dans la formation des Aides Médico Psychologiques intervenant à l'époque essentiellement dans le champ de la dépendance et du vieillissement. Nous avons acquis les connaissances, les méthodes pédagogiques, et avons initié chaque (futur) professionnel à la réflexivité pour l'amener à développer des compétences liées au maintien de l'autonomie, à la prise en compte du degré de dépendance, et à l'accompagnement du vieillissement pour les personnes le nécessitant.

Missions et projet pédagogique

L'IRTS Nord Pas de Calais est un Institut supérieur professionnel implanté sur l'ensemble du territoire régional. Les orientations du projet pédagogique de l'IRTS Nord Pas de Calais s'inscrivent et découlent de la mission de service public de formation, telle que définie par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 Août 2004.

L'article L 451-1 précise notamment que « les formations sociales contribuent à la qualification et à la promotion des professionnels et des personnels salariés et non-salariés engagés dans la lutte contre les exclusions et contre la maltraitance, dans la prévention et la compensation de la perte d'autonomie, des handicaps ou des inadaptations et dans la promotion de la cohésion sociale et du développement social. »

Il répond à une mission de service public qu'il met en œuvre, conformément à l'arrêté du 22 août 1986, dans les axes suivants :

- La formation aux métiers du travail social et médico-social
- L'assistance technique aux acteurs
- La recherche et l'innovation
- L'animation régionale

Depuis 2005, l'IRTS Nord Pas de Calais est sous l'autorité du Conseil Régional et sous contrôle pédagogique de la DRJSCS.

Il adhère au réseau UNAFORIS.

L'IRTS Nord Pas de Calais propose aux professionnels et futurs professionnels du secteur social et médico-social :

- Des formations professionnelles supérieures du niveau V au niveau I, préparant à des titres professionnels, certificats d'aptitude ou diplôme reconnu par l'Etat
- Des stages de formation continue pour les professionnels
- Des missions d'assistance technique aux établissements publics et associatifs
- Des dispositifs relatifs aux groupes de parole et d'analyse de pratique des professionnels
- De l'accompagnement personnalisé à la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- De l'accompagnement des parcours professionnels personnalisés dans une logique de formation tout au long de la vie
- Des préparations aux épreuves d'admission aux formations diplômantes
- Des actions de recherche menées dans une dynamique partenariale
- Une ouverture à l'international dans l'esprit des accords de Bologne
- Des journées d'études, colloques et cycles de conférences
- L'application de ces projets est facilitée par l'existence des cinq sites de l'IRTS Nord Pas de Calais :
- Le Site Métropole Lilloise à Loos
- Le Site d'Artois à Arras
- Le Site Grand Littoral à Grande Synthe
- Le Site Hainaut Cambrésis à Valenciennes
- Le Site Côte d'Opale à Etaples

Ces délocalisations nous permettent de travailler et de créer de nouveaux réseaux et de découvrir de nouveaux partenaires. Cependant, même si nous sommes attentifs à ne pas perdre la richesse et la spécificité de chaque site, nous garantissons par la présence locale d'un responsable, l'application du projet pédagogique de l'IRTS Nord Pas de Calais.

Les valeurs de l'IRTS Nord Pas de Calais

L'IRTS Nord Pas de Calais s'attache à traduire dans les faits les trois valeurs démocratiques du travail social portées par le projet associatif de l'ARTS (Association Régionale du Travail Social – Association gestionnaire de l'IRTS Nord Pas de Calais), que sont l'Humanisme, la Laïcité et l'Altérité.

La démarche pédagogique

Plusieurs principes structurent l'approche pédagogique de toute formation développée à l'IRTS Nord Pas de Calais :

L'alternance constitue la spécificité fondatrice de notre pédagogie. Les enjeux de l'alternance sont majeurs : il s'agit à la fois de prendre en compte le projet personnel et professionnel de la personne en formation, de susciter son questionnement dans l'action, et de susciter une pensée réflexive lui permettant de repérer le sens de ce qu'il apprend et de ce qui le transforme.

La modularisation de nos formations procède de notre volonté d'entrer dans une logique de formation tout au long de la vie et de permettre la capitalisation individuelle d'acquis. Elle est également un point d'appui fort à la transversalité et un facteur de transparence des apports pédagogiques.

La personnalisation est un principe aujourd'hui effectif dans notre Institut. Des outils ont été mis en place pour permettre de quitter une pédagogie verticale standardisée, au profit d'une approche individualisée passant par la contractualisation du parcours. La promotion sociale des personnes en formation est facilitée, à ce niveau, par la prise en compte, préalable à toute formation, des compétences et ressources déjà détenues par le candidat à une formation.

L'appui sur le groupe et le collectif : Les équipes pédagogiques de l'IRTS Nord Pas de Calais développent la dimension collective de la professionnalité à partir de supports diversifiés et complémentaires.

L'ouverture au territoire constitue à la fois un support et une finalité. Plutôt que de centrer les apprentissages sur une pédagogie « en chambre », il nous semble pertinent de saisir l'inscription en territoire comme une opportunité de développer à la fois la citoyenneté des personnes en formation et l'utilité sociale de l'Institut, au travers de ses apprenants.

Au fil des années, nous avons progressivement développé nos outils et méthodes pédagogiques pour répondre de façon adaptée aux réalités des différents établissements et services.

Chaque équipe est aujourd'hui forte de l'expérience pédagogique acquise depuis de longues années dans l'accès à la qualification et à la professionnalisation des personnes en formation mais aussi de toute la démarche de restructuration pédagogique que les récentes réformes en travail social ont impulsé.

Chacun de ces sites développe, sur son territoire depuis de nombreuses années, ses compétences à la formation en travail social et en particulier aux formations :

- de niveau 5 (Assistant Familial, Aide Médico Psychologique et Auxiliaire de Vie Sociale)
- de niveau 4 et 3 (Technicien en Intervention Sociale et Familiale, Moniteur Educateur, Conseiller en Economie Sociale Familiale, Educateur Spécialisé, Assistant de Service Social).
- de niveau 2 (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) C.A.F.E.R.U.I.S
- de niveau 1 (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale) D.E.I.S et Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Etablissement ou de service d'intervention Sociale) C.A.F.D.E.S

1.1.3. LE POLE RECHERCHE DE L'IRTS NORD PAS DE CALAIS

La recherche dans les statuts et l'histoire de l'IRTS Nord Pas de Calais

Au-delà des missions définies qui lui reconnaissent une légitimité à contribuer à la recherche (articles 1 et 6 de l'Arrêté du 22 août 1986 portant création des I.R.T.S.), l'IRTS Nord Pas de Calais a toujours manifesté son ambition à participer au développement des connaissances et à leur transmission, à s'engager dans des actions de recherche et à participer à la communauté scientifique.

Une ambition actualisée

Actuellement, la recherche en travail social constitue une préoccupation actualisée par les différentes évolutions du secteur. En témoignent les perspectives de création des HEPASS, la création du doctorat option travail social, les orientations du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, les États Généraux du travail social en 2014. Par ailleurs, la conférence de consensus a contribué à réintroduire le débat sur les fondements épistémologiques de la recherche en travail social.

Présentation du Pôle Recherche

Créé en février 2013, le Pôle Recherche a pour finalité de mettre en synergie la formation, l'intervention professionnelle et la recherche, permettant ainsi de participer aux enjeux actuels de la recherche en travail social : améliorer la qualité des formations, faire évoluer les pratiques, éclairer les politiques publiques.

Espace structuré et contenant favorisant la réflexion et la production de connaissances, le Pôle Recherche est une structure transversale aux cinq sites, rattachée à la Direction des Études et en lien avec le Centre de Ressources.

Le Pôle Recherche s'oriente vers des recherches interdisciplinaires et intégrées, dont les connaissances produites et les méthodes utilisées sont au plus près des préoccupations des intervenants du travail social, des personnes accompagnées et des responsables et dirigeants.

Il a pour objectifs de :

- Favoriser une dynamique parmi les professionnels de la formation, les professionnels de l'intervention sociale et les étudiants
- Organiser et mener des actions de recherche : séminaires de recherche, réponse à appels d'offre, participation aux actions de recherche
- Valoriser, communiquer, participer à la communauté scientifique et professionnelle : publications, journées d'études, colloques, conférences

Il collabore et participe à la commission recherche de l'UNAFORIS, à l'Association Internationale pour la Formation et la Recherche en Intervention Sociale (AIFRIS) et il pilote le Pôle Régional Ressources Recherche pour les Formations et l'Action Sociale (PRÉFAS) Nord Pas de Calais.

Le Pôle Recherche s'inscrit dans le projet de partenariat national de collaboration intégrée nommé Médiane sociale, réunissant six centres de formation en travail social (IRTS Nord Pas de Calais, Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale Rhône Alpes, BUC Ressources, IRTS Champagne-Ardenne, IRTS Basse-Normandie et IRTS Bretagne).

Il entretient des rapports de réseau et/ou de partenariat, pour des recherches, ou participation à des comités scientifiques ou de pilotage ou groupes de travail, séminaires, publications, avec, entre autres, Sciences Po Lille, les Universités de Lille, l'Établissement Supérieur du Professorat et de l'Éducation (ESPE), La Haute École de Louvain la Neuve, le Collège Coopératif de Rhône-Alpes, la revue Le Sociographe, mais aussi le Conseil Général du Nord, le Home des Flandres, l'ALEFPA, La Sauvegarde.

1.2. Constitution de l'équipe de recherche et du comité scientifique

Pour réaliser cette recherche, le choix s'est arrêté sur la constitution d'une équipe de cadres pédagogiques de l'IRTS Nord Pas de Calais, particulièrement formés à la démarche de recherche et détenteurs d'une expérience reconnue légitime en la matière sur le plan scientifique. Ce sont ces cadres eux-mêmes qui se sont déterminés volontaires pour participer à cette recherche ; le budget attribué par la DRJSCS a permis de dégager le temps nécessaire à la réalisation de cette recherche.

1.2.1. L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe est volontairement pluridisciplinaire afin de cerner au plus près la complexité de la thématique retenue pour cette recherche. Cette composition a permis que se confrontent et se mettent en dialogue les apports disciplinaires de la psychologie, de la psychologie sociale, de la sociologie, des sciences de l'éducation.

L'équipe de recherche se constitue des personnes suivantes, dont la présentation sous la forme curriculum vitae se trouve en annexe. L'ensemble de l'équipe est animé et coordonné par Pascaline Delhaye.

- Pascaline Delhaye, responsable du Pôle Recherche de l'IRTS Nord Pas de Calais, docteure en psychologie, discipline de rattachement: psychologie
- Anne-Sophie Fugaldi, cadre pédagogique IRTS Nord Pas de Calais, discipline de rattachement: sciences de l'éducation
- Valérie Janson, cadre pédagogique IRTS Nord Pas de Calais, docteure en sociologie, discipline de rattachement: sociologie
- Sandrine Melan, cadre pédagogique IRTS Nord Pas de Calais, discipline de rattachement: sociologie
- Pascale Petilleon, cadre pédagogique IRTS Nord Pas de Calais, discipline de rattachement: psychologie sociale et sciences de l'éducation
- Yann Whitead, cadre pédagogique IRTS Nord Pas de Calais, discipline de rattachement: Sciences de l'Éducation / Santé Publique

Cette équipe s'est enrichie de la participation d'un documentaliste du Centre de Ressources de l'IRTS Nord Pas de Calais en la personne de :

- Mohamed Loualiche, documentaliste IRTS Nord Pas de Calais.

1.2.2. LE COMITE SCIENTIFIQUE

Toute recherche scientifique se doit de se donner des garanties de scientificité qui passent par différents facteurs. Parmi ceux-ci, on retiendra, notamment, un étayage sur un corpus théorique, ici pluridisciplinaire, et une réflexion méthodologique qui permet de saisir le cheminement de la démarche. Un point de vue extérieur est tout autant fondamental, venant créer un espace où s'expriment l'avancée des travaux et la manière dont ils sont abordés.

Toute recherche scientifique requiert donc la création d'un comité scientifique qui tient ce rôle d'extériorité et de garant scientifique de la recherche. Le comité scientifique est une instance, consultative et non décisionnelle, qui permet de traiter des enjeux de scientificité, et notamment ceux en lien avec l'épistémologie.

Le Pôle Recherche n'a pas de comité scientifique dédié à toutes ses recherches. L'option qui a été retenue est de constituer un comité scientifique ad hoc, à chaque recherche. Ici, trois personnalités de la communauté scientifique ont été sollicitées.

Les trois personnalités composant ce comité scientifique (voir les CV en annexes) représentent des disciplines scientifiques différentes qui viennent enrichir et complexifier la réflexion sur l'objet de recherche.

- Pierre Delor : docteur en droit public, Directeur honoraire d'établissement médico-social, Président du comité scientifique d'éthique des pratiques professionnelles et de l'évaluation du Groupement national des établissements publics sociaux et médicosociaux
- Dominique Reniers : professeur de psychologie – Responsable de Département de psychologie, Faculté Libre de Sciences Humaines, Institut Catholique de Lille
- Julien Talpin : docteur en science politique, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre d'Etudes et Recherches Administratives Politiques et Sociales (Ceraps/UMR 8027 – Université Lille 2).

Des rencontres avec ce comité scientifique ont ponctué le déroulé de la recherche, réunissant au départ une équipe restreinte de la recherche, puis finalement l'ensemble de l'équipe de recherche.

1.3. Thématique retenue

Toute recherche a une histoire. Voici comment s'est affinée la thématique de la présente recherche.

Le projet de recherche (nommé au début du projet a-graphe) est issu d'une expérience issue de la pratique professionnelle dans le champ du travail social et d'une expérience pédagogique dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux. Face à une situation complexe où apparaît, pour le professionnel, la question des liens sociaux préservés autour de la personne accompagnée, nous avons construit empiriquement une représentation graphique pour illustrer les liens sociaux autour d'une personne accompagnée, que nous appelions un « sociographe » :

- Une expérience clinique en Maison d'Enfants à Caractère Social

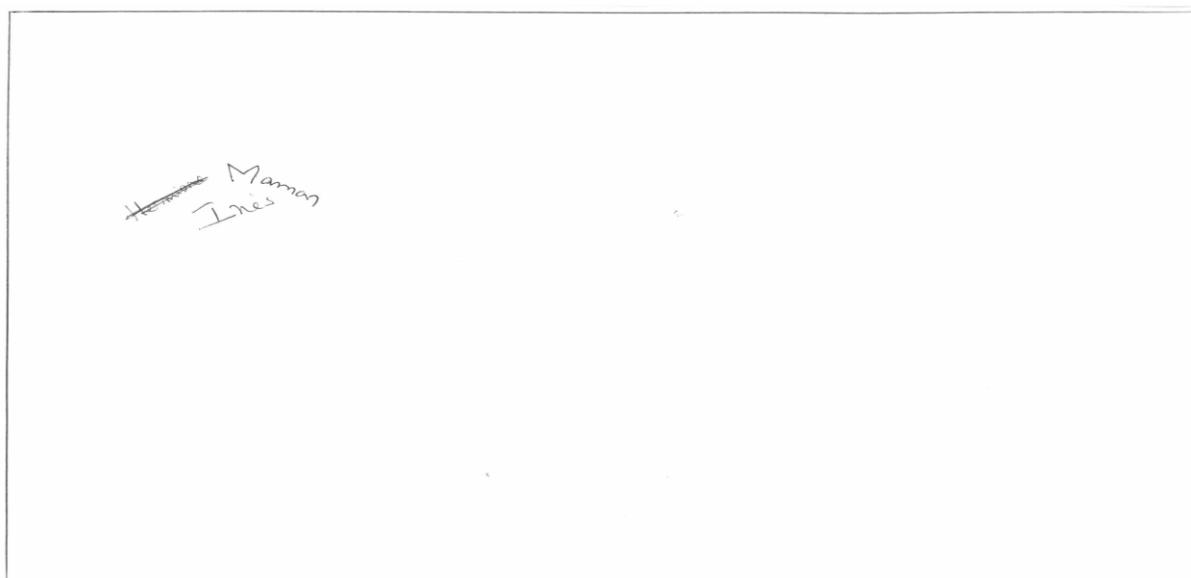
Cette expérimentation prend pour cadre une MECS, au cours d'entretiens cliniques individuels.

Dylan :



Dans le premier schéma, Dylan s'inscrit dans un réseau de liens avec exclusivement, des enfants qu'ils rencontrent à l'école mais surtout dans son lieu d'accueil (la MECS nommée BP). A la question, « il n'y a que des enfants sur ton dessin. Il n'y a pas d'adulte autour de toi ? », l'enfant répond par la négative.

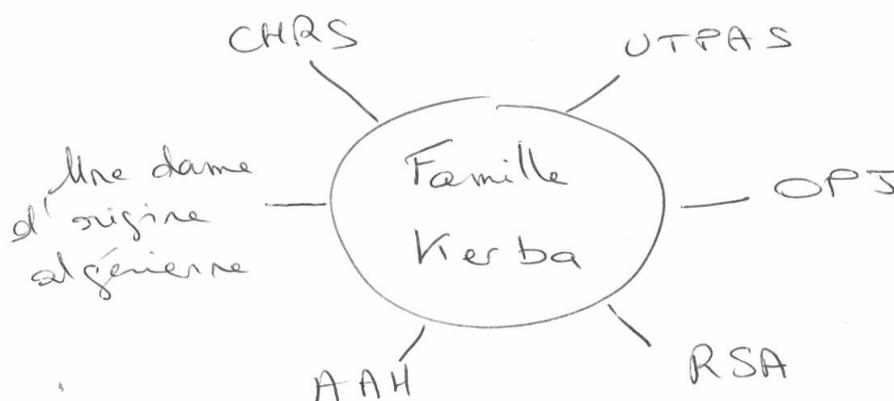
Inès :



Dans le second schéma, Inès n'inscrit que le mot « Maman », placé au-dessus du sien comme une moitié de toit. A la réflexion : « il n'y a que ta mère autour de toi ? », elle répond « non, j'ai une copine à l'école, Hermione ». A la reformulation : « donc autour de toi, il y a maman et Hermione, elle répond « non, il n'y a que maman » et elle rature le prénom de son amie.

- Une expérience dans la formation des travailleurs sociaux

Etude de situation « La famille Kerba » (Epreuve DEES 2012, DC2)



En amphithéâtre, une équipe de cadres pédagogiques anime une séquence d'analyse de situation face à une promotion de quatre-vingt étudiants en formation d'éducateur spécialisé. Le sociographe permet de visualiser qu'autour de cette famille ne sont repérés quasiment que des représentants de l'action sociale, ce que nous nommons réseau secondaire.

Contrairement au génogramme, le sociographe n'est formalisé dans sa représentation, et les pratiques ne semblent pas partagées. Ce qui nous amène à nous poser les questions suivantes : cette pratique existe-t-elle chez d'autres travailleurs sociaux ? En existe-t-il d'autres ?

Nous proposons alors un projet de recherche visant à vérifier sur le plan conceptuel et transdisciplinaire la pertinence de **l'hypothèse selon laquelle la précarisation croissante amène à observer chez les publics les plus fragiles une rupture progressive et difficilement surmontable des liens sociaux de base.**

Une approche plus fine de ces mécanismes de perte de liens sociaux est nécessaire pour permettre au travailleur social de s'inscrire dans une démarche qui ne soit pas supplétive des liens naturels (liens du réseau primaire de la personne) et pour éviter d'enraciner durablement une forme de dépendance de la personne aux acteurs du réseau secondaire (les professionnels de l'intervention sociale).

Une telle dynamique a déjà été expérimentée dans le champ des réseaux sociaux par Mme Lia Sanicola (1994, 1997). Les résultats encouragent à poursuivre une recherche sur cette question

fondamentale de la réappropriation par la personne elle-même des liens sociaux et familiaux qui l'étaient.

Il apparaissait alors pertinent de tenter d'aboutir à la construction d'un modèle technique de mise en visibilité de l'évolution de ces liens. Le bénéficiaire d'une telle étude pouvant être à la fois, la personne concernée, le(s) professionnel(s) de l'intervention sociale dans des champs et des domaines de prise en compte diversifiés, et le centre de formation au travail social, par transmission de cet outil auprès des futurs professionnels et/ou dans le cadre de la formation permanente.

Des premières rencontres avec une équipe de chercheurs associés au Pôle Recherche de l'IRTS nous amènent à repenser la finalité d'une telle mise en œuvre graphique des liens sociaux. Les échanges autour du sociographe, qui était alors réfléchi en termes de modèle technique de mise en visibilité de l'évolution de ces liens, nous invitent à repenser différemment cette technique et à percevoir des fonctions allant au-delà d'une représentation objective des liens sociaux. En effet, trois fonctions sont identifiées :

- Une fonction de support à l'entretien en face à face
- Une fonction de recueil d'éléments de discours sur ce qui constitue le lien social de la personne accompagnée
- Une fonction d'analyse, à distance, par le professionnel (réunion d'équipe, étude de situation) de la situation.

Faut-il donc créer un tel instrument ? Quels seraient les bénéfices et les limites ? Que viserait-il finalement ? Pour servir qui : l'utilisateur, le professionnel ?

Au vu de ces questionnements, qui peuvent être considérés comme relevant d'un registre éthique, l'équipe de recherche se servira du cadre de recherche proposé afin de cerner en amont les questions fondamentales : qu'est ce qui fait lien social dans la précarité, selon les professionnels, et les personnes accompagnées ?

Partant d'une expérience ancrée à la fois dans la clinique et dans la formation professionnelle, la thématique retenue a évolué dès les premières phases de mise en œuvre de la présente recherche amenant l'équipe de recherche à formuler la question suivante :

Qu'est ce qui fait lien social dans la précarité, selon les professionnels, et les personnes accompagnées ?

2. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

2.1. La démarche de recherche

La recherche se définit dans un mouvement de déconstruction-reconstruction permanente, nous permettant de changer le regard sur ce qui nous entoure, de rompre avec le sens commun. La recherche se différencie de l'expertise (dont la finalité est l'aide à la décision), et de l'étude (qui, elle, a pour finalité l'élaboration de préconisations suite à la formulation d'une commande). La recherche, quant à elle, vise la production de connaissances nouvelles, passant par un effort de conceptualisation.

La recherche, et la posture qu'elle requiert, engage un changement dans les représentations, une torsion qui permet de voir les choses différemment. Le chercheur, en tant que sujet, est forcément engagé et impliqué dans ces mouvements de déconstruction – reconstruction.

Ici c'est toute une équipe de chercheurs, qui plus est, pluridisciplinaire, qui s'est confrontée à cet exercice à la fois passionnant et redoutable. Car la posture de chercheur se construit pour chacun en fonction de sa formation, de sa discipline de rattachement, mais aussi de son expérience professionnelle, sur le terrain du travail social et/ou de la formation professionnelle en travail social.

Dans le débat actuel autour des enjeux épistémologiques de la recherche en travail social (le travail social est-il une science, une discipline, ou un objet ?), l'une des questions qui doit se poser quand on souhaite travailler autour de plusieurs disciplines est de savoir quel rapport elles vont établir entre elles. Cette question, qui peut paraître abstraite en dehors de la communauté scientifique, est pourtant d'importance si l'on veut savoir de quelle place on parle (Delhaye & Mélan, 2014). Jean Foucart (2008, 2012) nous aide à y voir plus clair quand il établit une définition différenciée de la pluridisciplinarité, interdisciplinarité ou transdisciplinarité.

Pour synthétiser :

- La pluridisciplinarité est l'addition des regards disciplinaires différents sur le même objet, en une juxtaposition de points de vue spécialisés qui respecte la particularité de chacun (méthodologie, langage, etc.).
- L'interdisciplinarité vise une articulation des savoirs, et chaque discipline occupe successivement la position du questionneur et du répondant, dans une visée critique constructive qui permet d'atteindre une position méta. Dans cette complémentarité, les savoirs issus de disciplines différentes font l'objet d'une exploration de leurs points d'articulation afin de concourir à un objectif commun.
- La transdisciplinarité vise ce qui traverse et dépasse cette ouverture des disciplines, « permettant l'émergence de l'unité dans la diversité et la diversité dans l'unité (...), l'élaboration d'un nouveau langage, d'une nouvelle logique, de nouveaux concepts pour permettre l'émergence d'un véritable dialogue entre les spécialistes des différentes branches de la connaissance » (Foucart, 2012, p 36). La transdisciplinarité demanderait une réflexion épistémologique qui serait elle-même objet d'une recherche en soi ; ce n'est pas l'objet de cette recherche, malgré l'intérêt porté par cette question.

Le plus souvent, notre équipe de recherche s'est située dans la pluridisciplinarité, soit une juxtaposition des disciplines (le point de vue sociologique, le point de vue psychologique, etc.). L'effort s'est tendu vers l'interdisciplinarité, soit vers la complémentarité et l'articulation des savoirs, afin de mieux saisir la complexité de notre objet.

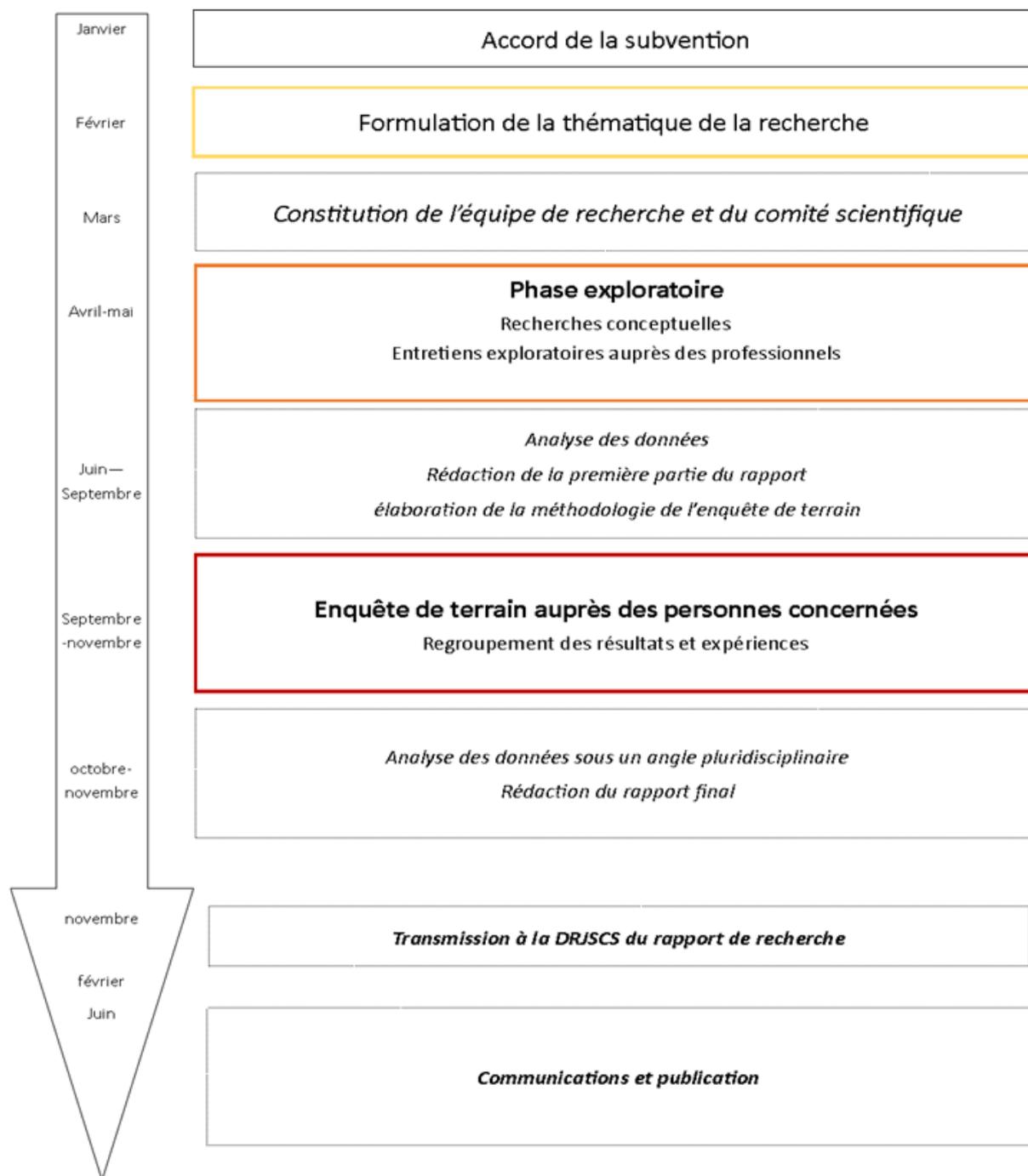
La déconstruction de la question de départ permet de façon générale de s'ouvrir à un questionnement, et dans cette étape de la présente recherche, le champ s'est montré beaucoup trop étendu pour satisfaire la somme des différentes approches.

Dans la pluridisciplinarité déployée dans notre équipe de recherche, il a fallu faire face à la frustration de ne pouvoir englober la réalité infinie au profit d'une réalité circonscrite. Ainsi, là où nous aurions rêvé de produire de la transdisciplinarité, avons-nous du opter pour une approche pluridisciplinaire, au sens où les disciplines se côtoient et s'additionnent, sans parvenir à créer un nouvel objet transversal .

Dans le domaine de la recherche, la réflexion méthodologique, qui détermine le choix de la méthode retenue, se définit en fonction de l'état du savoir, de l'objet traité, mais également des chercheurs engagés. Comme l'écrivent Bourdieu et Wacquant (1992), il est intéressant de présenter la « cuisine » de la recherche, dans ses errances. Le questionnement a été confronté au terrain lors de l'exploration et les rencontres avec des professionnels. Pour cela, nous avons décidé, avec le comité scientifique, d'inclure la perspective des acteurs, de « voir avec leurs yeux », de s'approcher du point de vue du terrain (Rose, 2001).

La finalité de notre recherche n'est donc pas de vérifier une hypothèse. Selon la démarche retenue ici, on construit au fur et à mesure des hypothèses qui seront autant de résultats provisoires. Le sujet de cette recherche prête donc davantage à une démarche de type inductive, permettant de faire émerger les points aveugles qui entourent la question du lien social et de la précarité. La phase d'enquête s'est donc orientée vers des entretiens compréhensifs auprès de personnes en grande précarité.

Nous proposons dans ce chapitre de revenir sur ce « bricolage » de la recherche, bricolage au sens noble du terme que lui confère Jean Foucart (2013) afin de présenter au lecteur le cheminement qui a été celui de l'équipe de recherche, pensant la précaution nécessaire de faire de « l'explicitation des conditions singulières de l'enquête une exigence systématique. » (Beaud & Weber, 2010, p. 9).



Voici maintenant le plan qui sera suivi dans cet exposé de notre méthodologie. Dans une première partie, nous présenterons le cheminement de l'équipe de recherche vers la construction de l'objet déterminant l'enquête de terrain. Ensuite, nous expliquerons la méthodologie retenue pour le recueil des données et les conditions de la réalisation de l'enquête. Enfin, nous exposerons la façon dont les chercheurs ont procédé à l'analyse de contenu des matériaux récoltés lors de l'enquête.

2.2. La phase exploratoire : redéfinition de l'objet de recherche et des modalités du travail en équipe de recherche pluridisciplinaire

La première phase de l'enquête a consisté dans le passage d'un projet de recherche élaboré par deux cadres pédagogiques (celles qui avaient en amont travaillé sur le projet de recherche portant sur la technique dite du sociographe), à sa redéfinition et son investissement par l'ensemble de l'équipe de recherche, et sa validation par le comité scientifique. C'est ce premier travail qui a permis d'observer la richesse mais aussi la difficulté d'un travail en équipe, qui plus est pluridisciplinaire. En effet, les méthodologies, mais aussi les terminologies pouvaient amener de nombreux débats : recherche hypothético-déductive, recherche inductive, recherche ethnographique, recherche compréhensive ou recherche clinique, hypothèses ou objectifs, objet de la recherche, problématique... Les premiers temps du travail en équipe ont permis de travailler sur un langage commun, mais aussi de confronter la façon de penser l'objet de recherche en fonction des disciplines. Si ces échanges nous ont parfois donné le sentiment de ne pas avancer, c'est toutefois ce temps de confrontation et de partage qui a permis de donner davantage de profondeur à la recherche.

Comme nous l'évoquions dans une première partie, ces temps d'échanges ont permis de remettre en question la volonté de travailler sur une recherche-action autour de la représentation des liens sociaux. En effet, il était alors difficile pour l'équipe de recherche de pouvoir définir ce qui faisait lien social, et de percevoir la façon dont cette question faisait sens pour les professionnels et les personnes accompagnées.

Il nous est alors paru rapidement nécessaire de travailler autour de nos disciplines respectives sur des lectures autour de ces concepts. Grâce à l'aide du documentaliste du centre de Ressources de l'IRTS permettant de recenser l'ensemble des ouvrages autour du lien social et de la précarité, nous avons pu non seulement partager nos connaissances préexistantes, mais aussi nous enrichir de la lecture de nouveaux auteurs. La méthodologie consistait alors à nous répartir les lectures et partager ensuite les fiches de lectures ainsi constituées. Nous déconstruisions donc dans ce premier temps nos représentations de la précarité mais aussi du lien social.

De la même façon, il nous a semblé important, afin de cibler davantage l'objet de la recherche, d'aller au contact des professionnels. En effet, nous nous demandions alors dans quelle mesure il était pertinent de proposer une recherche autour d'un nouvel outil, sans avoir exploré en amont les pratiques déjà existantes des travailleurs sociaux autour de la question des liens sociaux. Une première phase exploratoire visait alors à recueillir les paroles des professionnels de la précarité.

Les entretiens exploratoires ont un double objectif : d'une part «s'informer le mieux possible sur la question étudiée», d'autre part «de prendre conscience d'aspects du problème qui n'avaient pas été envisagés» (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p59). Il a donc été décidé que chaque chercheur aille à la rencontre d'un professionnel œuvrant dans une structure pouvant accompagner des personnes en situation de précarité. Voici les structures sollicitées pour cette phase exploratoire :

- deux CHRS dont un en logements diffus
- un accueil de jour
- un SIAO
- un CHRS

- une communauté caritative
- un service social départemental

Les entretiens étant menés par des chercheurs différents, il a été nécessaire de penser ensemble la construction d'un guide d'entretien, afin de donner aux entretiens une direction commune, permettant ensuite d'avancer dans la recherche. Les contacts avec les professionnels ont été pris grâce aux contacts réguliers avec les sites qualifiants par les professionnels de l'IRTS, et envisagés comme une première approche pouvant permettre la poursuite de l'enquête au sein des structures.

Cette phase exploratoire a rempli son rôle de « découverte » et a permis de reformuler l'objet de recherche en direction des usagers, mais également de compléter les champs théoriques à mobiliser. Nous reviendrons en détail sur les résultats de cette pré-enquête ultérieurement. Elle nous a également permis de nous familiariser avec des outils permettant d'accompagner l'analyse de donnée, maîtrisés par certains chercheurs constituant l'équipe, notamment le logiciel Dragon, permettant la retranscription des entretiens à l'aide de la reconnaissance vocale. Enfin, elle a permis de croiser les pratiques des chercheurs tant dans la conduite d'entretiens que dans la logique de l'analyse de contenu.

2.2.1. L'ENQUETE DE TERRAIN : UNE RECHERCHE BASEE SUR UNE PERSPECTIVE COMPREHENSIVE

L'enquête exploratoire a révélé à l'équipe de chercheurs la nécessité d'adopter une posture de « non-sachant » dans la conduite des entretiens, mais aussi de la recherche. Des échanges, lectures, et entretiens avec les professionnels, il nous semblait alors impossible de déterminer ce qui faisait le lien social pour les personnes en situation de précarité. Il était alors nécessaire de recentrer la démarche sur les acteurs concernés et non plus sur les modalités d'accompagnement : « La démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus » (Kaufman, 2010, p26).

C'est pourquoi le choix de l'enquête de terrain n'a pas consisté à valider une hypothèse, mais à construire une recherche autour d'une démarche inductive, utilisant la technique de l'entretien compréhensif : « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique pré établie mais le point de départ de cette problématisation (...). En inversant le mode de construction de l'objet, en commençant par le terrain et en ne construisant qu'ensuite le modèle théorique, l'entretien compréhensif change radicalement la définition de la plupart des techniques d'enquêtes utilisées dans l'entretien de type impersonnel.» (Kaufman, 2010, p23). La théorie, frottée au concret, n'émerge que lentement des données. Le modèle de la recherche est alors issu de la Grounded Theory, la théorie venant d'en bas, fondée sur les faits pour découvrir les premières hypothèses (Strauss & Corbin, 2003).

2.2.2. LES SUJETS ET LIEUX DE L'ENQUETE

La démarche étant inductive, le choix de l'équipe de recherche a été de recentrer le terrain de l'enquête afin de pouvoir donner sens aux données recueillies. Ainsi, il a été choisi d'effectuer

l'enquête au sein de la métropole Lilloise, afin d'éviter le biais des différences territoriales en termes d'accompagnement des personnes en situation de précarité, que nous n'aurions pu analyser au vu d'un échantillon trop mince. De même, au regard du projet de recherche déposé auprès de la DRJSCS, il a été décidé de cibler un public en grande précarité, autour de la problématique de la vie dans la rue. Il nous a semblé toutefois important de pouvoir diversifier les modes d'accompagnements des personnes rencontrées : au regard des entretiens exploratoires, il semblait en effet que la variable du type de structure pourrait conditionner le regard sur les liens sociaux. Ce constat nous amenait donc à déterminer trois lieux de recherche :

- une institution d'accueil de type hébergement, occasionnant un projet d'accompagnement, circonscrit dans une durée et des objectifs (CHRS)
- une institution proposant un accueil de jour avec « libre venue »
- une association réunissant un collectif de sans-abri

L'équipe de recherche s'est répartie dans ces différents lieux par binôme afin de susciter une plus grande fluidité dans les échanges, permettre à la fois un repérage par les professionnels, mais aussi une plus grande disponibilité pour les entretiens. En effet, au sein des institutions, des temps de présences sur place sous la forme de permanence de demi-journées, par les chercheurs, ont été convenus, permettant d'accueillir en entretien les personnes accueillies présentes, souhaitant participer à la recherche. Les entretiens au sein du collectif ont pour leur part, en raison de l'absence de lieu de présence, été convenus par l'intermédiaire de rendez-vous, ou au domicile des personnes ou dans le local du Collectif.

2.2.3. LA CONSTRUCTION D'UN GUIDE D'ENTRETIEN

La démarche de l'entretien compréhensif nécessite la construction d'un guide d'entretien. C'est ensuite dans la conduite de cet entretien que la technique du chercheur peut se détacher d'un entretien dit semi-directif : « le but de l'entretien compréhensif est de briser cette hiérarchie, le ton à trouver est beaucoup plus proche de celui de la conversation entre deux individus égaux que du questionnement administré de haut. Parfois, ce style conversationnel prend réellement corps, le cadre de l'entretien est comme oublié : on bavarde autour du sujet. De tels moments indiquent que l'on a réussi à provoquer l'engagement (...) Pour atteindre les informations essentielles, l'enquêteur doit en effet s'approcher du style de la conversation sans se laisser aller à une vraie conversation : l'entretien est un travail, réclamant un effort de tous les instants. » (Kaufmann, 2010, p48).

Il s'agit donc de rédiger un guide souple, permettant de ne pas avoir à poser les questions les unes après les autres, et nécessitant pour cela d'avoir totalement assimilé l'ensemble de celles-ci. La construction collective du guide, et sa validation par le comité scientifique, ont permis d'élaborer un outil permettant de mener ces entretiens de façon compréhensive et de libérer la parole.

2.2.4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE DE TERRAIN

L'accueil fait par les terrains a nécessité de rassurer les professionnels sur les visées de l'enquête. En effet, dans un climat économiquement difficile pour les organisations, la crainte a été énoncée de participer à une enquête dont les résultats pourraient mettre à mal les modalités d'exercice de

l'accompagnement des personnes en situation de précarité. L'explication du cadre de l'enquête a permis de rassurer les professionnels, la thématique les intéressant fortement, et de s'assurer de leur concours à la réussite de la démarche de mise en lien avec les personnes en situation de précarité. Dans chaque structure, le projet a été présenté par le chef de service et discuté en équipe.

Au sein du centre d'hébergement, deux après-midi ont été réservées à la présence des chercheurs. L'accueil par l'équipe a été cordial, et les personnes en situation de précarité attendaient la venue des enquêteurs. Une salle d'entretien, isolée des bâtiments où étaient présents les hébergés, permettaient la confidentialité des entretiens.

Trois personnes, aux profils et parcours très différents, se sont présentées, volontairement et ont été rencontrées lors de ce premier temps. La seconde demi-journée a donné toutefois une autre tonalité au travail de recherche. Personne ne s'est présenté pour participer à l'enquête : aucun enquêté n'était positionné pour les entretiens. C'est peut-être la présence de plusieurs professionnels, effectuant des accompagnements extérieurs, ou mettant en place une activité qui, a rendu plus difficile l'accès aux personnes accompagnées. Un travail de sensibilisation, effectué par les chercheurs et les professionnels, s'est montré sans succès. Des temps d'immersion des chercheurs dans des ateliers, ou dans les espaces communs (salle télé, informatique, cour), permettant la prise de contact, n'ont pas davantage décidé les résidents à accéder au bureau afin d'échanger. Certains ont simplement évoqué le fait qu'ils n'en avaient pas envie, d'autres ont expliqué qu'ils avaient des préoccupations ou engagements autres lors de cette après-midi.

L'insuccès des chercheurs lors de cette deuxième demi-journée montre le fait que participer à la recherche implique l'envie et la capacité de rentrer en lien avec autrui, de prendre le risque de se raconter. Les trois premiers interviewés ont d'ailleurs évoqué en fin d'entretien l'étonnement d'en avoir dit autant sur eux.

Au sein de l'accueil de jour, deux matinées ont été réservées à l'accueil des chercheuses afin qu'elles puissent mener leurs entretiens. La première fois, le chef de service était présent pour les accueillir. Il a pris un temps pour réaliser une visite de l'établissement et présenter les professionnels et les bénévoles rencontrés en précisant la raison de leur présence. Une salle d'entretien, utilisée en temps normal par les professionnels, a été réservée afin que les chercheurs puissent mener à bien les interviews et garantir la confidentialité des propos. Par ailleurs, pour faciliter le contact avec les usagers, un stagiaire en formation d'éducateur spécialisé a servi de liant. Il s'est rendu directement auprès des personnes présentes dans la salle commune afin de leur proposer d'être interviewé. Cela a permis ainsi une mise en confiance du public et a facilité largement la réalisation des interviews.

Cinq personnes, des hommes aux profils et parcours différents, ont répondu favorablement à la demande. Trois entretiens ont ainsi été réalisés lors de la première matinée ; deux à la seconde.

Durant cette deuxième matinée, les entretiens ont duré plus longtemps, les personnes échangeant sur leur parcours de manière conviviale et sereine. De même, lors de cette seconde matinée, les chercheuses ont croisé dans la salle commune certaines personnes interviewées à la première matinée. Celles-ci sont venues leur dire bonjour et ont échangé quelques mots (le lien était créé). A la fin de chaque entretien, les personnes ont remercié les chercheuses d'avoir pris un temps avec elles.

Les personnes rencontrées faisant partie du collectif de sans-abri

Contact a été pris téléphoniquement avec le Président de ce Collectif, lequel nous a proposé de nous rencontrer sur le lieu du Collectif afin de nous expliquer le fonctionnement du Collectif mais aussi la philosophie du projet et son histoire. Cette proposition venant rencontrer la curiosité des chercheurs, une première rencontre avec des membres de l'équipe a donc eu lieu, en amont des entretiens. Puis deux demi-journées ont été organisées afin de permettre aux chercheurs de rencontrer des personnes accompagnées par le Collectif : l'équipe avait alors sensibilisées ces personnes à notre démarche et organisé avec les personnes volontaires des rendez-vous pour les entretiens : deux au domicile même des personnes et deux autres sur le lieu du Collectif.

En ce qui concerne les deux personnes qui nous ont reçu au sein de leur domicile récemment obtenu, les chercheurs ont été accueillis de façon très cordiale, les personnes présentant semble-t-il une forme de fierté à recevoir, chez eux, les enquêteurs pour ce moment consacré à ce qu'eux-mêmes voulaient retranscrire de leur vécu. Dans le local du Collectif, les enquêteurs ont interviewés le président du Collectif, (au titre de son expérience passée dans la précarité et de son expérience actuelle au sein du Collectif), et aussi un homme qui s'est présenté aux enquêteurs comme venant rendre un service au Collectif en répondant à notre demande, en contrepartie des services que le Collectif lui avait rendus, nous expliquera-t-il.

Au-delà du récit de leur expérience de précarité et des liens sociaux qui s'y jouent, les enquêtés issus de ce terrain tenaient également dans leur propos à transmettre des messages que nous, en tant que chercheurs ancrés dans un centre de formation en travail social, pourrions, ou devrions, intégrer dans nos programmes. Cette posture, de sachant, est certainement à mettre avec les principes fondateurs de cette structure, basée sur l'entraide, la réciprocité, la pairaidance.

2.2.5. ANALYSE DES ENTRETIENS ET REDACTION DU RAPPORT

Alors que la constitution d'un binôme avait été pensée pour répondre au besoin éventuel de mener des entretiens de façon simultanée, ceux-ci se sont toujours réalisés à trois (c'est-à-dire les deux chercheurs et l'interviewé). Ils ont permis d'accentuer la dynamique conversationnelle, tout en permettant de ne pas oublier certaines dimensions du guide d'entretien. Nous avons pu constater au sein de certains entretiens que les enquêtés "choisissaient" leur interlocuteur de préférence, s'adressant prioritairement à lui, le second enquêté ayant davantage un rôle de relance, plus distancié. Ces modalités, installées dans l'informel par l'enquêté et peut-être aussi par le chercheur, nous ont renseigné sur la façon dont la relation s'établissait, davantage dans un mode de proximité et de confiance, ou de distanciation, etc.

L'ensemble des enquêtés, après affirmation de la préservation de l'anonymat, a accepté que les entretiens soient enregistrés. Cela nous a permis de rester fidèles aux paroles, mots, et rythmes des entretiens, et de donner grâce à un dictaphone toute sa place à la parole des premiers concernés.

Chaque binôme a retranscrit de façon intégrale les entretiens (grâce au logiciel Dragon), afin de conserver les paroles des enquêtés, mais aussi la façon dont les chercheurs avaient conduit les entretiens. Tous ces entretiens ont ensuite été mis en commun. Un premier travail d'analyse globale a été effectué par l'équipe.

Après lecture de l'ensemble des entretiens, chaque chercheur a mentionné les thématiques qui lui semblaient émerger. Le travail en pluridisciplinarité montrait alors toute sa richesse, dans les perceptions plurielles des discours. Les différentes sous-thématiques ont ensuite été regroupées dans des thématiques plus larges, que nous appellerons ensuite « focales ». Chaque chercheur, au regard de sa discipline et de son intérêt, s'est ensuite attaché à travailler autour d'une focale. Il s'agissait alors pour chaque chercheur de traiter l'ensemble des matériaux, sous un angle particulier, c'est-à-dire sa focale. Si cette méthodologie comprenait le risque de ne pas se situer dans l'interdisciplinarité, elle permettait toutefois de rester fidèle aux discours, paradoxes et contradictions présentes tant au sein d'un entretien que dans la confrontation de différents vécus.

Dans cette phase de l'analyse de contenu, nous constatons, comme l'ont fait d'autres équipes avant nous, « l'absence de "culture commune", la peur devant le "détour sémantique", les habitudes d'illustration ou de simple restitution, les divergences sur l'importance et le statut de la subjectivité » (Demazières & Dubar, 1997, p6). Nous décidions alors de prendre appui sur deux auteurs reconnus - Laurence Bardin (2014), Beaud & Weber (2010) - permettant de conjuguer une analyse séquentielle de chaque entretien et une analyse thématique croisant les entretiens. L'analyse par chaque chercheur lui permettait ensuite d'organiser le travail de façon personnalisée, tout en garantissant une rigueur scientifique à la recherche menée.

Chaque focale a alors fait l'objet d'une rédaction par un chercheur spécifique. Les techniques de rédactions rendent alors compte des disciplines de rattachement du chercheurs. Un travail d'harmonisation a ensuite permis de donner sens et de reconstituer le fil directeur de la recherche, sans perdre l'objectif énoncé, qui reste bien de saisir ce qui fait lien social pour la personne en situation de précarité.

3. DE L'EXPLORATION A LA PROBLEMATIQUE

Afin de traiter la question de ce qui fait lien social dans la précarité pour les professionnels et les personnes accompagnées, l'équipe de recherche s'accordera un temps consacré à l'exploration, « celle de la découverte, des idées qui jaillissent » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p 59).

Une première partie présentera l'exploration théorique organisée autour des deux concepts principaux de la recherche : le lien social, la précarité. Une seconde partie présentera la recherche exploratoire menée auprès des professionnels de l'action sociale. Cette démarche permettra de problématiser la question des liens sociaux pour les personnes en situation de précarité et de définir la méthodologie retenue pour l'enquête de terrain.

3.1. Carte conceptuelle : repérage des concepts et mise en lien

Un concept est une représentation générale et abstraite de la réalité d'un objet, d'une situation ou d'un phénomène (par exemple, le concept de liberté, de solidarité) ; il n'est pas synonyme de notion car plus abstrait. Concept vient du participe passé latin conceptus du verbe concipere, qui signifie « contenir entièrement », « former en soi ».

Un concept est un ensemble d'éléments qui possèdent les mêmes attributs, par un processus d'abstraction de la réalité. C'est un « élément du vocabulaire exprimant une idée générale et abstraite permettant de rassembler une diversité d'objet » (Akoun & Ansard, 1999).

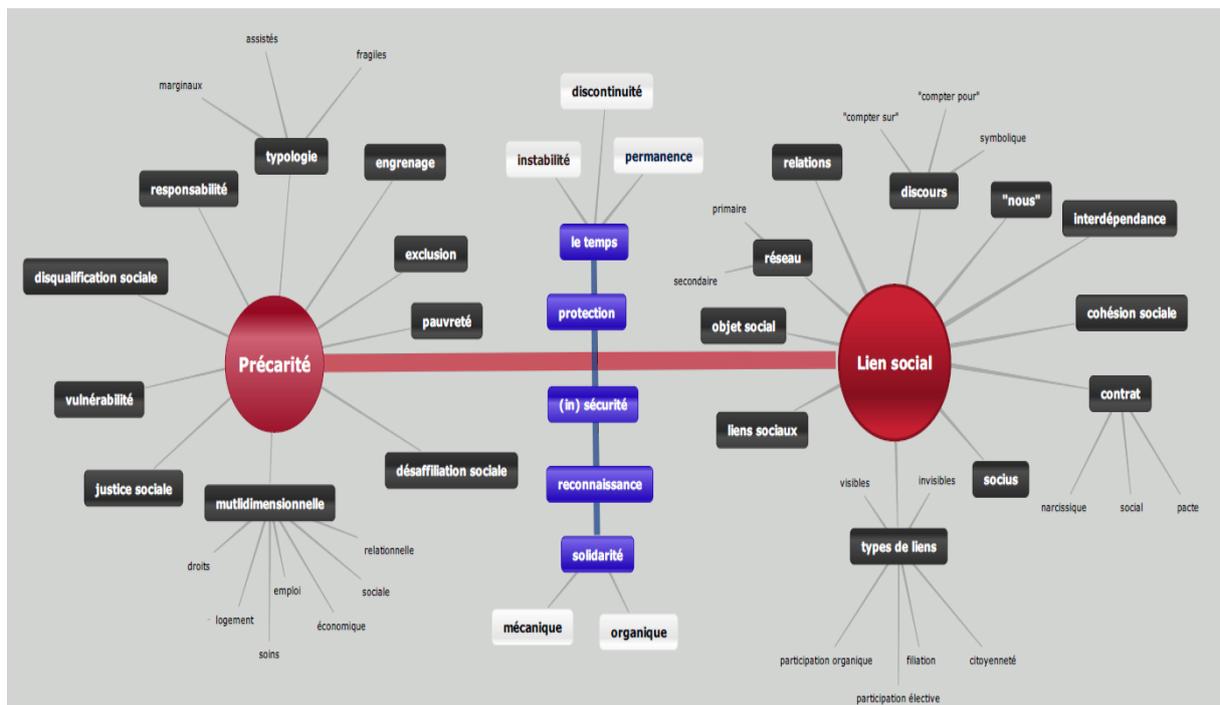
Un concept doit être assez général pour pouvoir contenir des éléments particuliers. Ensuite, s'il doit être assez général, il doit nécessairement faire abstraction de certaines particularités des objets réels auxquels il s'applique. S'il est le résultat d'une abstraction, il est donc nécessairement abstrait.

La carte conceptuelle, quant à elle, est une expression concrète, voire graphique de la conceptualisation, prise dans le sens de l'organisation des concepts entre eux afin de produire une pensée nouvelle. Cette pensée nouvelle, dans sa construction, c'est la problématisation. La problématisation est donc un discours supportant la conceptualisation.

« Former des concepts, c'est une manière de vivre et non de tuer la vie ; c'est une façon de vivre dans une relative mobilité et non pas une tentative pour immobiliser la vie ; c'est manifester, parmi ces milliards de vivants qui informent leur milieu et s'informent à partir de lui, une innovation qu'on jugera comme on voudra, infime ou considérable : un type bien particulier d'information. [...] au niveau le plus fondamental de la vie, les jeux du code et du décodage laissent place à un aléa qui, avant d'être maladie, déficit ou monstruosité, est quelque chose comme une perturbation dans le système informatif, quelque chose comme une « méprise ». À la limite, la vie – de là son caractère radical – c'est ce qui est capable d'erreur. [...] Et si on admet que le concept, c'est la réponse que la vie elle-même a donné à cet aléa, il faut convenir que l'erreur est la racine de ce qui fait la pensée humaine et son histoire. » (Foucault, 1994, p. 774-775).

Les deux concepts retenus pour cette présente recherche étant la précarité et le lien social, nous proposons une représentation graphique de la carte conceptuelle (Figure 1). En rouge apparaissent les deux concepts centraux, auxquels s'accrochent d'autres concepts et notions constituant des références théoriques élaborées selon différentes disciplines. Au centre du graphique, sur un axe vertical, se trouvent les notions communes aux concepts de précarité et de lien social, à savoir : le temps, la protection, la sécurité, la reconnaissance, la solidarité.

Figure 1 : carte conceptuelle de la recherche – lien social et précarité



Les concepts et notions issus de cette première exploration nous permettront d'approfondir les champs théoriques plus particulièrement concernés par la thématique de la recherche et d'y ajouter de ce fait d'autres notions ou concepts qui s'avèreront riches en piste de compréhension. Pour exemple, les lectures autour du lien social feront apparaître la notion de réciprocité (notion sur laquelle nous reviendrons par la suite).

Les différentes lectures retenues nous ont permis de problématiser la question du lien social dans la précarité et d'envisager une contextualisation pluridisciplinaire nous permettant de saisir l'état du savoir sur lequel s'appuiera notre recherche.

3.2. Contextualisation pluridisciplinaire

Nous proposons dans un premier temps de présenter la façon dont la question du lien social est abordée dans le travail social. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur la façon dont cette notion de lien social est traitée sur un plan théorique. Dans un troisième temps, c'est la notion de précarité sociale qui sera étudiée. Enfin, ces apports nous permettront de construire une problématisation de ce que peut être le lien social dans la précarité.

3.2.1. LA QUESTION DES LIENS SOCIAUX DANS LE TRAVAIL SOCIAL

La question des liens sociaux est au cœur du travail social. C'est ce que donne à voir la définition du travail social par le Conseil économique et social (2002), repris par le Conseil supérieur du travail social : « *le travail social a pour vocation première d'aider à ce qu'une personne, une famille ou un groupe de personnes ait accès aux droits que la société lui confère, et créer ou recrée des liens sociaux. C'est à partir des attentes du bénéficiaire, de ses problèmes, de la perception qu'il a de son propre devenir, de ses potentialités visibles ou à faire émerger que doit se développer le travail social* » (2002).

En 2009, le Conseil Supérieur du Travail Social, sous mandat de la secrétaire d'Etat au Ministère du Travail, des relations sociales et de la solidarité, rend son rapport « Le travail social aujourd'hui et demain » à l'Assemblée générale. Il définit comme suit le travail social : « *L'homme est un être social, pris dans des relations d'interdépendance, ce qui fonde le social qui permet à chacun de trouver sa place, dans le respect et la cohésion. Le fondement de la cohésion sociale est le lien social, qui naît du sentiment de ne pas être exclu, ce qui s'expérimente par les liens symboliques et de solidarité. La société permet de faire coïncider le vivre ensemble et la liberté individuelle, ce à quoi se consacre le travail social avec l'ensemble des institutions* » (2009).

« *Le travail social intervient pour accompagner les personnes au sein de la société et les soutenir lorsqu'ils n'arrivent pas à vivre de façon autonome dans leurs droits. Il les aide ou les protège lorsque des difficultés ou des dangers les en empêchent. Il convient donc d'examiner les situations et les raisons pour lesquels il est utile, voire nécessaire, de faire appel au travail social qui est un des modes de réponses à la question sociale évoquée à travers quatre éléments déterminants actuellement :*

- *La pauvreté et l'exclusion*
- *Le logement*
- *La famille, l'école et l'affaiblissement des moyens d'intégration sociale*
- *La fragilité sociale* »

« *Le travail social est un ensemble d'activités sociales conduites par des professionnels qualifiés, dans le cadre d'une mission autorisée et/ou légale au sein de structures publiques ou privées, en direction de personnes ou de groupes en difficulté, afin de contribuer à la résolution de leurs problèmes. Son action se situe à l'articulation de nombreux champs - social, économique, politique, thérapeutique,*

juridique, etc.- et constitue une fonction particulière dans notre société, fonction d'aide, de soutien, de réparation, de développement, exercée de manière individuelle ou collective ».

« Dans l'accompagnement des personnes, le travail social ne vise pas seulement l'amélioration des situations, il s'implique pleinement dans l'amélioration du lien social, fondement de la cohésion sociale et agit sur les mécanismes qui le génèrent » (2002).

3.2.2. LE LIEN SOCIAL

Avant de poursuivre notre réflexion, arrêtons-nous un instant sur la notion de lien social, afin d'en saisir le sens au-delà du sens commun. Un lien, c'est ce qui unit, attache, relie. Le lien social définit ce qu'il en est de la cohésion, de l'unité d'une société, au travers de ces liens d'interdépendance. Dans notre époque qui prône tant l'autonomie, peut-être est-il souhaitable de préciser ici qu'autonomie n'équivaut pas à indépendance.

Dépendance, indépendance ou interdépendance ?

En effet, comme le disait le sociologue Georg Simmel au début du siècle passé, l'indépendance, c'est la liberté en termes de dépendance, spécialement dans la capacité de choisir de qui et de quoi on veut dépendre. L'être humain ne peut être totalement indépendant des autres ; la société a pour rôle de garantir à l'être humain la possibilité de choisir par lui-même de qui dépendre et par là, la place qu'il veut occuper dans la société (Simmel, 1908).

Plus récemment, Edgar Morin philosophe contemporain nous rappelle que la dépendance est un processus relationnel, baigné par la culture donc. *« Ainsi, plus un système vivant est autonome, plus il est dépendant à l'égard de l'écosystème (...). Ainsi la société humaine qui est ce qu'il y a de plus émancipé par rapport à la nature nourrit son autonomie de multi-dépendances (...). L'individualité humaine, fleur intime de cette complexité est elle-même ce qu'il y a de plus émancipé et de plus dépendant par rapport à la société. Le développement et le maintien de son autonomie sont liés à un très grand nombre de dépendances éducatives, culturelles et techniques » (Morin, 1973, p 31-32).*

Pour sa part, du lien social, Norbert Elias (1991) nous donne l'image d'un filet, ou d'une toile tissée, venant contenir le social.

Lien social et cohésion sociale

La notion de lien social désigne « l'existence réelle, supposée ou possible d'une cohésion minimale et d'un ordonnancement cohérent selon lesquels de multiples individus différents coexistent, agencent leurs rapports sociaux » (Chantreau, 2006, p 340). Dans l'idéal, on vise une unité collective, avec appartenance, attachement, adhésion. Sans lien social, fût-il ténu et fragile, pas de société durable et vivable. Dépassant donc les liens familiaux ou amicaux, le lien social désigne une trame complexe conduisant les hommes et les femmes à s'associer et s'agrégier.

Néanmoins, on ne cesse de le voir aujourd'hui, lien social et cohésion sociale ne sont pas des notions synonymes. Et il peut y avoir lien social sans cohésion sociale. Le terme de cohésion sociale vient cibler le niveau d'intégration supérieure dans la société, alors que la notion de lien social est plutôt mobilisée dans l'analyse des situations individuelles sous la question : comment l'individu est-il relié à autrui et à la société globale ?

Les travaux en France sur cette thématique portent surtout sur la crise de la socialisation (Dubar, 1996) ou la crise du lien social (Paugam, 1991 ; Cusset & de Singly, 2007). Ils sont le résultat d'un héritage de la conception durkheimienne du lien social. L'accent est alors porté sur la dimension relationnelle et la rupture des liens sociaux entre individus et société.

Le lien social : protection et reconnaissance

Dans ces enjeux sociaux croisant autonomie et dépendance, Serge Paugam pointe la question de la solidarité qui, selon lui, vient déterminer les liens sociaux. Prenons un temps plus soutenu pour comprendre sa conception du lien social.

Pour comprendre ce qu'est le lien social, il faut pouvoir saisir la conscience que les sociétés ont d'elles-mêmes et l'interrogation sur ce qui peut faire société face à la montée actuelle de l'individualisme. Ainsi, pour Paugam, l'expression « lien social » désigne aujourd'hui le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble. « Le lien social, quelles que soient les époques, a pour fonction d'unir les individus et les groupes sociaux et de leur garantir, par des règles communément partagées, une coexistence pacifique » (Paugam, 2008, p 6).

Bien plus, « perdre sa place dans un système d'interdépendances avancées constitue pour l'individu une épreuve particulièrement douloureuse. Elle signifie pour lui la perte de son utilité sociale » (Paugam, 2008, p 20). Durkheim constitue un auteur de référence sur la question du lien social, qu'il associe à la question de la solidarité. Il distingue selon l'évolution sociétale deux types de solidarité : la solidarité mécanique et la solidarité organique.

Tableau 1 : la conception durkheimienne de la solidarité mécanique et de la solidarité organique (Paugam, 2008)

	<i>Fonction</i>	<i>Fondements</i>	<i>Liens entre les individus</i>	<i>Conscience collective</i>	<i>Système juridique</i>
<i>Solidarité mécanique</i> (caractéristique des sociétés traditionnelles)	Intégration sociale*	Homogénéité Valeurs et croyances partagées Nombreux rituels	Similitudes des individus et de leurs fonctions	Forte Existence commandée par des impératifs et des interdits sociaux	Droit répressif Sanction des fautes et des crimes
<i>Solidarité organique</i> (caractéristique des sociétés modernes)	Intégration sociale*	Diversité Valeurs et croyances distinctes Interdépendance comme effet de la division du travail	Différenciation des individus et complémentarité des fonctions Pluralité des liens sociaux et variation de leur intensité selon les individus	Faible et en déclin Marge d'interprétation plus étendue des impératifs sociaux	Droit restitutif ou coopératif Le but est de réparer les fautes et de favoriser la coopération des individus

* au double sens d'intégration des individus à la société et d'intégration de la société

Faisant suite à la perspective durkheimienne selon laquelle solidarité mécanique et solidarité organique se complètent, Paugam pointe que, dans les sociétés à solidarité organique, les enjeux de reconnaissance sont objets de lutte et de conquête, là où les sociétés à solidarité mécaniques offrent protection et reconnaissance immédiate.

C'est ainsi que Paugam propose de définir chaque type de lien social à partir de ces deux dimensions, nécessaires à l'existence sociale : la protection et la reconnaissance.

La protection concerne l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, etc.). Elle correspond à un « compter sur ».

La reconnaissance naît de l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. C'est le « compter pour ».

Paugam détermine quatre grands types de liens sociaux selon cet auteur :

- Le lien de filiation : biologique ou adoptive, au fondement de l'appartenance familiale et sociale
- Le lien de participation élective : socialisation extrafamiliale, réseau social, groupe d'appartenance
- Le lien de participation organique : apprentissage et exercice d'une fonction

- Le lien de citoyenneté : principe d'appartenance à une nation ; droits et devoirs

Chaque type de lien social détermine ses enjeux en termes de protection et de reconnaissance, comme nous l'indique le tableau suivant (Paugam, 2008, p 64).

Tableau 2 : définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance

Type de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle. Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre soi collectif	Compter pour l'entre soi électif. Reconnaissance affective ou par similitude
Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Protection rapprochée Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

Dans le tableau suivant, l'auteur nous donne à voir la façon dont se décline la rupture des liens sociaux et leur impact sur les enjeux de reconnaissance et de protection selon les quatre liens décrits (Paugam, 2008, p 89).

Tableau 3 : la rupture des liens sociaux

	Déficit de protection	Déni de reconnaissance
Lien de filiation	Impossibilité de compter sur ses parents ou ses enfants en cas de difficulté	Abandon, mauvais traitements, mésentente durable, rejet Sentiment de ne pas compter pour ses parents ou pour ses enfants
Lien de participation élective	Isolement relationnel	Rejet du groupe des pairs Trahison, abandon
Lien de participation organique	Lien occasionnel avec le marché de l'emploi Chômage de longue durée, entrée dans une carrière d'assisté	Humiliation sociale Identité négative Sentiment d'être inutile
Lien de citoyenneté	Eloignement des circuits administratifs Incertitude juridique Vulnérabilité à l'égard des institutions Absence de papiers et d'identité Exil forcé	Discrimination juridique Non-reconnaissance des droits civils, politiques et sociaux Apathie politique

Au vu de ces éléments, deux questions se posent. La première concerne l'éthique du lien social, au sens des principes généraux de justice sociale et de l'application concrète de ces derniers dans les modes de l'intervention sociale. La deuxième traite de la recherche de solutions visant à articuler protection et reconnaissance.

Le réseau social

On associe souvent actuellement au terme de lien social celui de perte ou de crise. Mais justement, le champ de la sociologie des réseaux se donne pour ambition d'analyser les relations entre, d'une part, les réseaux pour mettre en évidence les stratégies de pouvoir et d'influence, et d'autre part, la sociabilité (Cusset, 2011).

L'un des ouvrages qui permet de saisir comment et pourquoi s'intéresser aux réseaux autour des familles en précarité est celui de Born et Lioni (1998). Cette recherche s'intéresse à la prévention du risque de transmission transgénérationnelle dans les milieux familiaux en précarité et pris sous mesure de protection de l'enfance. La recherche croise les notions de pauvreté et de réseau social. S'opère alors un déplacement épistémologique : à partir des conceptions d'Habermas, le contrôle sur la sphère intime est considéré comme un danger potentiel pouvant entraîner la perte de la solidarité sociale. Les auteurs appuient leur réflexion sur le modèle d'analyse de Sluzki, sorte de carte géographique du réseau social à un moment donné. D'après le modèle de Sluzki (Born et Lioni, 1998, p 34), le réseau social comporte cinq fonctions :

- la compagnie sociale,
- le soutien émotionnel,
- le guide cognitif et les conseils,
- la régulation sociale,
- l'aide matérielle et les services

Chaque lien social peut être analysé selon ses fonctions principales, sa multidimensionnalité, sa réciprocité, son intensité, sa fréquence et l'histoire de la relation.

En utilisant ce modèle au sein de leur recherche-action prenant pour cadre une consultation pour nourrisson auprès de familles défavorisées, les auteurs montrent l'effet protecteur du réseau social (Born et Lioni, 1998, p 43) ainsi que les jeux du réseau primaire et du réseau secondaire (Born et Lioni, 1998, p 54). Dans ce modèle, l'intervenant social n'a pas une place neutre.

3.2.3. LA PRECARITE SOCIALE

Peut-être est-il utile, dans un premier temps, de rappeler que le mot précarité tire son origine du latin *precarius*, c'est-à-dire ce que l'on obtient par la prière (Cingonali, 2005). Dans le domaine juridique, on retrouvait son emploi pour désigner ce qui est octroyé, soit selon une durée non assurée. De nos jours, le terme précaire « renvoie principalement à l'avenir, à la durée, à la solidité non assurés, à ce qui est instable et incertain, voire fragile » (Bouquet, 2006, p 444).

Au terme précaire, on attache le plus souvent les domaines de l'emploi, ou du logement. Plus abstrait est de penser la précarité au sein des liens sociaux, familiaux et relationnels

C'est Josef Wresinski (1987), prêtre fondateur de l'association ATD Quart Monde, qui permettra, grâce à son action sur le terrain, de nous aider à comprendre que la précarité signe avant tout l'absence de sécurité. La précarité est à mettre en lien avec le relâchement des solidarités. Dans son rapport de 1987, intitulé « Grande pauvreté et précarité économique et Sociale » (Conseil économique et social), il définit la précarité comme suit « *absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte (...) conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines d'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et d'assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible* » (Wresinski, 1987, p 25). Le précaire d'aujourd'hui suppose plus la chute dans la pauvreté d'individus qui ont perdu leurs filets de sécurité.

Selon lui, les nouvelles conditions de la pauvreté en lien avec « *le relâchement du tissu des solidarités* » et « *l'effet d'une déstabilisation induite par l'accélération des mutations de toute nature qui, pour les plus vulnérables, se transforme en marginalisation définitive* » (Wresinski, 1987, p 25).

Des travaux de sociologues rattachent à la précarité les termes de désaffiliation, notamment ceux de Castel quand il écrit : « *La question sociale se pose explicitement sur les marges de la vie sociale mais elle remet en question l'ensemble de la société... La condition faite à ceux qui sont « out » dépend toujours de ceux qui sont « in »... Intégrés, vulnérables et désaffiliés appartiennent à un même ensemble mais dont l'unité est problématique* » (Castel, 1995).

Pour Cingolani, c'est la discontinuité qui entraîne un type spécifique de sujétion : « *(...) les discontinuités ne sont pas seulement des conséquences de la flexibilité et de l'instabilisation de l'emploi, mais proprement un fait social de notre temps : une caractéristique de la socialisation* » (Cingolani, 2005, p 109). Mode de socialisation de notre temps, la précarité n'est autre que la discontinuité assujettie à la seule logique managériale, rendue outil d'assujettissement. La précarité apparaît alors comme pratique unilatérale de la discontinuité que les entreprises et la société ne veulent pas assumer. L'auteur parle de l'« *expérience de la discontinuité (...), de type spécifique de la sujétion* » (ibid., p 111). Il s'agit alors de « *prendre en compte non seulement la dimension objective du social, mais aussi les subjectivités* » (ibid., p 115).

En réponse se créent des échanges horizontaux propices à la réflexion en commun et à la décision démocratique pour mettre l'accent sur les formes de garantie de la discontinuité, comme moyen de se réapproprier la mobilité au lieu de la subir, vers une réforme qui pérennise les pratiques intermittentes. La réponse n'est plus seulement dans un filet de sécurité, fût-il vraiment résistant. Elle est dans la résorption effective des inégalités qui handicapent les parcours. Les politiques publiques cherchent à pallier ce phénomène (Cingolani, 2005).

Maryse Bresson (2011), quant à elle, dans le débat animé dans le cadre de la sociologie de la précarité pose la question : les incertitudes et l'instabilité sont-elles des traits constitutifs des sociétés individualistes d'aujourd'hui, ou ne sont-elles que la traduction d'une crise générale du travail, de la famille et des institutions ?

Précarité et souffrance psychique

L'impact psychique de la précarité n'est plus à démontrer (Lazarus, 1997). La précarité rebondit sur l'angoisse collective issue de la menace de perte et d'insécurité, à l'égard de différents objets sociaux, tels que l'emploi, le logement et autres qui procurent la reconnaissance sociale. Furtos (1999) définit d'ailleurs une société précaire « par la pensée omniprésente de la perte possible ou avérée d'objets sociaux, ce qui entraîne potentiellement une perte de confiance en l'avenir et dans la société » (Furtos, 1999, p 7). La précarité agit donc sur un plan objectif mais aussi subjectif, pouvant jouer sur la santé mentale.

Le psychanalyste René Kaës (1993) a montré la fonction psychique des objets sociaux en tant que médiateur entre le sujet et ce qu'il nomme le *socius*, producteur de lien social. Il insiste sur la nécessité de l'assujettissement au groupe, en tant qu'étaillage pour la construction de la réalité psychique. Piera Aulagnier (1975), quant à elle, évoque le contrat narcissique qui assigne à chaque sujet une place qui lui est offerte par le groupe et qui lui est signifiée dans un discours conforme au mythe fondateur du groupe. L'inscription dans la groupalité assure la transmission du symbolique et des codes relatifs au vivre ensemble. Ces éléments agissent sur un plan inconscient et sont soumis au refoulement, voire au déni. C'est une alliance inconsciente qui s'opère pour que le lien perdure.

Ainsi, la précarité va agir sur les liens intrapsychiques (du sujet avec lui-même), intersubjectifs (du sujet vers le groupe médiatisé par l'objet social) et transsubjectifs (les alliances et contrats définis plus haut). L'installation du précaire dans la précarité (donc au-delà de la précarité existentielle, comme condition de l'être humain, si l'on suit Malraux à ce sujet) correspond à un désétaillage du sujet à son environnement, réactualisant les états de détresse précoce du nourrisson, et pouvant réveiller des éléments potentiellement traumatiques chez le sujet. C'est la sécurité fondamentale du sujet qui est en jeu.

« *La clinique de la précarité en témoigne par les difficultés à être en lien, par le primat de la relation abandonnique et les failles dans la constitution d'une altérité interne subjectivée* » (Vandecasteele & Lefebvre, 2006, p 157). Sur le plan symptomatique, on trouvera les états d'anxiété, le sentiment d'insécurité et d'inutilité sociale, la dégradation de l'image de soi, la perte des repères, un état carenciel à plusieurs niveaux (affectif, intellectuel, culturel), les addictions, les sentiments de honte et de culpabilité, la passivité anxiogène, la perte d'espoir et de projection dans l'avenir. Declerck (2004) détermine ici l'existence d'un syndrome qu'il nomme syndrome de désocialisation.

Cette souffrance s'exprime le plus souvent sur les lieux de l'intervention sociale, dessinant le champ de la clinique psycho-sociale définie par Furtos (2015) qui détermine ici les travailleurs sociaux comme des objets sociaux substitutifs.

3.2.4. LE LIEN DANS LA PRECARITE

On pense souvent que la précarité génère l'isolement. Reprenons ce titre de la revue *Savoir pour comprendre et agir* de 2008 (de l'Union Régionale Nord Pas de Calais des Centres d'Etudes et d'Action Sociale, n°599, octobre 2008) : « *Isolement et précarité : pauvreté de ceux qui sont déconnectés de tous les 'réseaux'* », dans lequel un article a pour titre : « *la perte du lien social et familial s'accompagne souvent d'une chute dans la pauvreté et l'exclusion* ».

Pour étudier de plus près cette question du lien social dans la précarité, reportons-nous au travail mené par Lia Sanicola, Professeur en Travail Social à l'Université de Parme. L'auteur part du constat que, dans nos sociétés occidentales, les rapports sociaux sont essentiellement des rapports négociés par des institutions ou organisations et que l'identité est définie par les rôles assignés par rapport à ces institutions. Par ailleurs, les sociétés locales tendant à disparaître, il y aurait ainsi rupture du dialogue entre la population et les institutions qui la représentent. « Les institutions tendent à combler ce vide social à l'aide d'une multitude de supports, tissant des liens institutionnels là où le lien social a tendance à s'effiloche. Dans le même temps, les institutions sont comme impuissantes puisque leur capacité à atteindre les populations est limitée et fragmentée » (Sanicola, 1997, p 54). On voit ici apparaître le rôle du réseau secondaire et toute la problématique de ce qui est visible et de ce qui ne l'est pas aux yeux des intervenants sociaux.

Ce processus de substitution conduirait les institutions et organisations à se considérer comme titulaires et garantes de la vie sociale. Ainsi, dans l'exclusion, le lien social naturel s'affaiblit, l'individu perd son appartenance communautaire, sans acquérir une appartenance sociale due aux processus institutionnels (Sanicola, 1997).

Ce que l'on oublie souvent (quoique le terme d'interdépendance, évoqué plus haut, nous le laissait à penser), c'est que, dans le réseau primaire, se développe ce que Sanicola nomme « *la sphère de la réciprocité* » (Ibid., p 54). Les réseaux sociaux primaires font partie des unités relationnelles qui réunissent des liens de parenté, de voisinage, d'amitié et de travail en une unité collective, sous forme d'agrégations naturelles et informelles condensées dans le temps et l'espace. Ces réseaux ont pour médiateur, non pas l'argent comme dans les réseaux de marché, ni le cadre juridique comme au sein des services publics, mais des échanges basés sur le principe de la réciprocité et ayant pour médiateur le don. Cette idée se rapproche, selon nous, à la logique du don – contre-don développée par Marcel Mauss (1950) par ailleurs. On retrouve la stratégie du « compter sur » nommée par Paugam.

Dans un fonctionnement et un milieu convenable, « la majeure partie d'entre nous affronte ses propres difficultés, se tournant vers les réseaux primaires et accédant de façon ciblée et sélective aux réseaux secondaires donc aux organisations de services selon les nécessités urgentes. Mais est-ce encore le cas dans les situations de précarité et a fortiori d'exclusion ?

Dans certaines situations, en effet, les liens se sont affaiblis et les moyens pour entrer dans la réciprocité est faible. Dans d'autres, les réseaux sont restreints. D'autres encore sont envahis par les conflits, contradictions, instabilité.

On s'avance ici vers l'idée que tous les facteurs sont en place pour constituer une dépendance conduisant l'utilisateur à accepter le service proposé : « *de cette façon, l'utilisateur perd sa capacité d'initiative face au défi du besoin jusqu'à devenir un usager désigné* » (Sanicola, 1997, p 64). Isolement et dépendance sont les conséquences de ce double mouvement issu des réseaux primaire et secondaire.

Pour en sortir, l'intervention, dite de réseau, ne peut que viser à réduire la dépendance en faveur de l'interdépendance, premier pas vers l'autonomie. L'intervenant, quant à elle, se place au centre du réseau primaire où il tend à être accueilli et reconnu comme agent de solidarité. « Le travail de l'intervenant favorise l'autonomie des réseaux » (Ibid., p 65), en respectant différentes étapes qui

consistent d'abord à explorer ce réseau, le mobiliser, puis favoriser la prise de conscience d'appartenance à ce réseau.

On vient de le voir, la précarité n'est pas synonyme de pauvreté et ne se réduit en aucun cas à la sphère économique.

Alors, si la précarité implique la difficulté à se projeter, mais aussi l'incertitude, la discontinuité, l'absence de sécurité, du lendemain, imprévisibilité, on en arriverait à l'idée selon laquelle la précarité va de pair avec la fragilisation des liens sociaux. Mais est-ce si simple ? Qu'en perçoivent les travailleurs sociaux ? Quelles sont leurs représentations sur cette question ? Comment, dans la pratique, saisissent-ils ce qu'il en est de cette question des liens sociaux dans la précarité ? Leur intervention, créant un réseau secondaire, ne génère-t-elle pas un filtre, un masque à l'égard de ce que l'on nomme le réseau primaire qui ne serait ainsi ni perçu, ni pris en compte, ni activé par le travailleur social ?

C'est à partir de ces questions que s'inaugurera la phase exploratoire de cette recherche.

3.3. Enquête exploratoire : aller à la rencontre des professionnels

A l'origine de la recherche, notre représentation consiste à penser que les professionnels ne cernent pas ce qui fait lien social pour les personnes en situation de précarité. Par son intervention qui crée un réseau secondaire autour de la personne accompagnée, le travailleur social n'est pas forcément en capacité de saisir ce qui constitue le réseau primaire de cette personne. Des pratiques de professionnels de terrain (éducatif, clinicien) et de pédagogue en centre de formation au travail social nous amenaient à envisager la mise en œuvre d'une représentation graphique des liens sociaux des personnes accompagnées, tant dans la conduite d'entretien que comme outil professionnel de recueil de donnée. Cet outil nous semblait pouvoir permettre de révéler au professionnel ce qui faisait lien pour la personne et nous écrivions alors : « le stylo tendu du professionnel vers la personne, fait le lien avec les développements, théoriques, pratiques et éthiques, selon lesquels le savoir est du côté du sujet, dans un mouvement soutenant le pouvoir d'agir de la personne. ».

3.3.1. METHODOLOGIE ET PROFESSIONNELS RENCONTRES

Les questionnements au sein de l'équipe de recherche nous ont conduit à mener une première phase d'enquête exploratoire auprès de ces professionnels, travailleurs sociaux, étant amenés à accompagner des personnes en situation de précarité, afin de comprendre comment les travailleurs sociaux cernent ce qui fait lien social pour les personnes accompagnées. Ce questionnement nous amenait à envisager l'échange avec le travailleur social dans un premier temps autour de sa pratique, puis d'amener la réflexion autour des conceptions du lien social, de la précarité. Un guide d'entretien semi-directif est élaboré afin de permettre une trame commune entre les chercheurs :

- Dans le cadre de votre pratique d'accompagnement en tant que travailleur social, pouvez-vous me parler de votre pratique face à la précarité ?
- Pensez-vous qu'il soit important pour le travailleur social d'identifier les liens sociaux autour des personnes ?
- Comment les identifiez-vous ? Avez-vous un support, individuel ou institutionnel, pour cela ?
- De façon plus générale, que pouvez-vous me dire à propos de la précarité ?
- Que pouvez-vous me dire à propos du lien social ?

Cinq professionnels, œuvrant dans des institutions différentes, dans diverses villes de la Région Nord Pas de Calais, ont été rencontrés dans le cadre de cette démarche :

Tableau 4 : professionnels rencontrés dans le cadre de l'enquête exploratoire

Structures	Professionnel rencontré
CHRS – logements diffus	Chef de service
CHRS	Educateur spécialisé
Accueil de jour	Educateur spécialisé
SIAO	Educateur spécialisé
Mouvement de lutte contre la pauvreté	Assistant de service social
Service social départemental	Assistant de service social

Quatre thématiques ont été utilisées afin d'analyser les entretiens : la définition par les professionnels de la précarité, leur définition du lien social, les outils qu'ils utilisent pour repérer les liens sociaux, et les accompagnements envers les "précaires" pour le lien social.

3.3.2. ANALYSE DES DISCOURS DES PROFESSIONNELS

3.3.2.1. La vision de la précarité, dépendante du lieu d'exercice professionnel.

Les professionnels ont bien souvent défini la précarité au regard des publics qu'ils accompagnent, en montrant une évolution de celui-ci. Il est à noter que la plupart des professionnels rencontrés ont une longue expérience dans le social. Ils évoquent un élargissement des populations touchées, voire de nouvelles populations touchées par la précarité : la précarité touche des personnes de plus en plus jeunes, avec des parcours bien souvent reliés à la protection de l'enfance, mais elle touche également depuis quelques temps les personnes âgées, dont la problématique de la mobilité est particulièrement prégnante. Enfin, les personnes d'origine étrangère sont également énoncées comme particulièrement sujettes à la précarité. Ces constats sont en lien avec les données traduites dans les rapports de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les hommes semblent être une population plus visible pour les travailleurs sociaux. A ce titre, il est à noter que, si les professionnels ont une représentation de la précarité qui semble corrélée à leur pratique, ils ne sont pas pour autant « dupes » sur l'écart existant entre la précarité visible pour eux, et celle qui leur est invisible. Ils évoquent à ce titre des formes de précarité qui échappent au droit commun ou à leur mission, ou des formes d'interventions qui amèneront les personnes en situation de précarité à ne plus solliciter d'aide des professionnels.

Plusieurs indicateurs sont énoncés pour faire le lien avec la précarité : le logement, l'emploi, les finances, la citoyenneté, la santé. Les personnes en situation de précarité sont loin de l'insertion professionnelle, dépendent des fluctuations marché du travail, sont allocataires de minimas sociaux, etc. Pour autant, la précarité n'est pas définie dans sa seule perspective économique, financière ou

matérielle. La différence est alors effectuée entre pauvreté et précarité. Leur témoignage s'éloigne de la vision du précaire comme clochard. Les professionnels insistent sur la question du processus et des ruptures ou échecs multiples : de formation, d'insertion professionnelle, familiaux... La précarité est devenue multiforme, et s'est élargie à l'ensemble des « profils socio-économiques » :

*«La précarité c'est au-delà de la pauvreté, c'est-à-dire qu'il y a autre chose, c'est-à-dire c'est toutes les conséquences de cette pauvreté, de ce que deviennent les gens quoi (...)
On se limite plus j'ai envie de dire à de la précarité financière pour moi y'a de la précarité à tous les niveaux : le financier, le logement, le lien social, le lien familial, l'isolement, euh» (éducateur spécialisé, accueil de jour)*

La conception de la précarité se situe alors davantage pour les travailleurs sociaux dans le vécu que dans des indicateurs et critères particuliers. Ils évoquent à ce titre la fatigue, la souffrance, l'insécurité, l'impossibilité de faire des projets, la peur du lendemain, le vécu de l'effondrement, l'absence de soutien familial ou du voisinage... La précarité est donc reliée au réseau personnel des usagers, et, de façon plus large, à la définition du lien social.

2.3.2.2. Le lien social, et ses particularités pour les personnes accompagnées

Le lien social est défini de façon très différente par les professionnels rencontrés. Certains n'évoquent quasiment que la famille (constitution familiale, conjoint, enfant, maman, frère, grand-mère...), d'autres quasi uniquement le travailleur social (le professionnel, le poste AILE, "mon éduc" ou les associations d'aides...). Peu mentionnent les liens amicaux.

La définition de ce qui fait lien social semble corollaire aux spécificités des publics accompagnés, mais peut être aussi à la vision du travailleur social et à ses valeurs. Concernant la famille, elle est souvent citée pour ses manques ou les difficultés : pas de soutien, pas de lien, des situations conflictuelles, les nouvelles formes de famille ; ou pour des situations conflictuelles. L'image de la famille est également utilisée pour évoquer les liens communautaires : « la vie en communauté permet de nombreux contacts, tout se sait dans cette grande famille » (Assistant de service social, Mouvement de lutte contre la pauvreté). L'ancrage dans le territoire, dans le quartier (la rue) ou le voisinage, semble important. Il permet un soutien, une forme de solidarité. L'évocation de ce type de lien est souvent reliée à la vie rurale. On constate également dans les discours des professionnels une mise en concurrence des différentes formes de liens :

«sur V. y'a pas besoin que t'aïlles rechercher le réseau familial, y'a tellement de trucs à portée de main, tout est là ! Y'a un assistanat municipal intense», (assistant de service social, SSD)

«Etre compagnon de C. [mouvement de lutte contre la pauvreté] est une étiquette qui rassure les partenaires mais peut être aussi un stigmat pour nouer des liens personnels» (assistant de service social, Mouvement de lutte contre la pauvreté)

Enfin, il est à noter que le lien social est fréquemment défini par l'inscription dans la société, à travers l'accès au droit : la carte d'identité, la CMU (couverture maladie universelle), « faire partie de

la vie citoyenne, être reconnu comme citoyen, avoir une place dans la société », (Assistant de service social, SSD)

A nouveau, au-delà des formes de lien et des acteurs de ces liens sociaux, les professionnels de terrain évoquent surtout la fonction des liens, l'intérêt pour les personnes accompagnés : il s'agit de solidarité, de ne pas être isolé, d'être connu et reconnu, d'avoir des relais, des personnes sur qui s'appuyer.

Nous avons pu constater que les liens familiaux étaient considérés par les professionnels comme étant peu présents ou étayant pour les personnes en situation de précarité. Pour les autres formes de lien, des difficultés sont aussi évoquées : des nationalités ou langages différents (au sens propre comme au sens figuré), les différences d'âges, l'auto-exclusion, etc.

2. 3. 2. 3. Repérer les liens sociaux, une pratique peu utilisée

« Ah c'est vrai qu'il faudrait presque le dessiner ! » (chef de service, CHRS – logements diffus)

Lorsque l'on questionne les professionnels sur les outils leur permettant de repérer les liens sociaux, ils évoquent en premier lieu l'inexistence de ces outils : « On n'a pas vraiment d'outils, Pas d'outils spécifiques pour travailler et identifier » (chef de service, CHRS – logements diffus). Ils formalisent alors le repérage des liens autour de l'entretien, mais uniquement selon les objectifs de celui-ci : « Repérer les ressources et les difficultés : avec qui ils sont en lien, sur qui ils peuvent compter (...) Dans l'IP : aller voir si on ne peut pas être aidé par l'un et par l'autre et quelles sont les ressources... (...) seulement si la demande l'induit » (Assistant de service social, SSD), ou à la demande de l'utilisateur. L'outil de l'observation est également mentionné, non pas en termes d'identification des liens, mais de repérage des présences ou absences dans les lieux d'hébergement, que les professionnels relient à la présence d'un réseau extérieur.

Dans cette question du repérage des liens sociaux, nous constatons un paradoxe dans le discours des professionnels. En effet, au fil des questions posées par les chercheurs, ou des documents remis, nous constatons que des outils institutionnels existants évoquent le repérage de liens sociaux. Il n'existe alors pas d'outil permettant d'effectuer celui-ci, mais il est toutefois pensé dans le recueil de données concernant l'utilisateur. Ainsi, la charte des droits et liberté est remise au chercheur dans l'un des établissements, et mentionne bien dans son article 6 le droit au respect des liens familiaux ; au sein des documents concernant le projet individualisé nous lisons un item « *entourage familial* », mais aussi la question « *peut-elle compter sur des personnes ressources amis / familles ?* » (éducateur spécialisé, CHRS), ou les « *besoins et attentes exprimés par l'entourage et la famille* ». Une grille d'évaluation de l'accompagnement indique en sous-domaine « *vie relationnelle et familiale* » ; une trame de questionnaire mentionne « *réseau relationnel : personne isolée / personne ayant des liens amicaux / personne ayant des liens familiaux à cocher. Personne à prévenir en cas d'accident* », le plan des notes d'informations préoccupantes requièrent d'indiquer la composition familiale, etc.

Nous observons que la question des liens est évoquée de diverses manières : soit pour simplement repérer les liens, soit pour demander l'avis de l'entourage sur le projet de l'utilisateur, soit pour cerner avec lui les personnes sur lesquelles il peut compter. Nous constatons que ces supports sont peu

investis par les professionnels et ne constituent pas selon eux un outil permettant l'échange autour de ce qui fait lien social pour les personnes en situation de précarité. Cette pratique est davantage reliée à une dimension personnelle, professionnelle, spécifique : « ça dépend des professionnels », c'est « chacun selon ses valeurs » (éducateur spécialisé, CHRS). Dans certains services, cette activité est considérée comme relevant de la pratique d'un professionnel particulier : le psychologue. C'est en analysant la façon dont les professionnels perçoivent l'accompagnement des personnes en situation de précarité autour de la question du lien social que des éléments explicatifs de ce paradoxe apparaissent.

2. 3. 2. 4. Accompagner les personnes en situation de précarité dans le lien social : pratiques, discours et sens des actions

« on est pour le lien » (éducateur spécialisé, CHRS)

Au-delà du repérage des liens sociaux, les professionnels évoquent peu le travail effectué spécifiquement dans cette direction, sauf en termes d'accès aux droits communs (carte d'identité, soins, allocations, demande de logement...) ou d'apprentissage de la vie en collectivité (respect du cadre, comment gérer un appartement dans un immeuble collectif), qui doit amener l'utilisateur à être un citoyen autonome (apprendre à se débrouiller sur le territoire, apprendre à faire seul). Pourtant, lorsque l'on invite les professionnels à évoquer leurs pratiques d'accompagnement, nous pouvons observer des actions réalisées permettant d'inscrire la personne accompagnée dans des formes de lien social "secondaire". Le professionnel peut agir afin de lever les freins dans l'accès aux liens sociaux pour l'utilisateur : apprentissage du français, travail avec les écoles... Il tente de s'appuyer sur le réseau existant : un petit copain, un ami...

« on voit avec le père ou les voisins, (Il faudrait) repérer tout ce qu'il y a autour des gens et du coup amener chacun individuellement à s'intéresser à l'autre et du coup de faire de l'autocréation de DSL plutôt que de prendre du temps ici autour d'une action : Est-ce qu'on peut pas être nous aussi conducteur de lien ? » (assistant de service social, SSD)

Le professionnel met en place des actions permettant aux usagers de se rencontrer : « moments conviviaux ou ils invitent des personnes », « diffusion d'un match de foot », « actions de solidarité » (éducateur spécialisé, accueil de jour). Enfin, le professionnel est lui-même créateur de lien social, dans la relation qu'il noue avec l'utilisateur : « créer du lien avec le jeune » (éducateur spécialisé, CHRS).

Le travail autour du lien social semble encore une fois fortement lié à la structure et aux valeurs du professionnel. Certains utilisent alors des expressions fortes et non nuancées « on croit au lien social », « c'est toujours positif » (éducateur spécialisé, accueil de jour)...Le lien social est ce qui fait sens pour ces travailleurs sociaux, qui déplorent l'absence de moyens, les choix organisationnels, empêchant de réellement accompagner l'utilisateur dans ce rétablissement d'un filet de sécurité personnel : « A l'heure actuelle, j'ai AUCUN accompagnement. Qu'on appelle accompagnement social au sens strict du terme » (assistant de service social, SSD). Le manque de temps dans l'accompagnement, la logique de dispositifs amenant une pluralité d'intervenants autour de l'utilisateur, mais aussi l'évolution individualiste générale sont évoqués comme des freins dans ces pratiques. Pour d'autres professionnels, travaillant principalement avec des jeunes en internat, ce lien social est impensé : la présence en centre

d'hébergement implique de fait l'absence de relations primaires étayantes : celles-ci ne sont pas questionnées. Dans d'autres établissements, cette question est réservée à un professionnel spécifique, qui permet de préserver une forme de confidentialité : le psychologue. Ce dernier élément nous permet de cerner un autre aspect du travail social et de son rôle dans les liens sociaux de proximité. Parfois, il semble que l'investigation du lien social, ou l'accompagnement dans cet axe, ne soit pas judicieux pour l'accompagnement social au sens large. La pratique du professionnel vise alors à préserver l'intimité des usagers : « se raconter sans arrêt : quelle intrusion dans la vie des gens. C'est du viol d'intimité parfois ! » (assistant de service social, SSD), « Ça peut raviver des douleurs » (assistant de service social, mouvement de lutte contre la pauvreté). Une seconde dimension viserait à rendre ce travail contre-productif pour l'utilisateur, ou pour la relation établie. En effet, si la personne en situation de précarité fait appel à un service d'urgence, il semble peu opportun de lui demander d'identifier les personnes ressources qui l'entourent : « Ce serait trop dangereux d'identifier un réseau car il y aurait un risque de perte de droits : ce sont des stratégies de survie » (éducateur spécialisé, accueil de jour).

Enfin, les travailleurs sociaux pensent de façon différente la relation entre lien social et précarité. Certains estiment que c'est en sortant de la précarité que les personnes pourront reconstruire un réseau social, d'autres que c'est par le lien créé sur le réseau secondaire que les personnes pourront sortir de la précarité.

L'analyse des entretiens avec les professionnels nous permet de bien penser la question du lien social et de la précarité comme étant contextuelle. Il n'est pas possible d'éditer un outil visant à repérer, échanger, activer les liens sociaux de façon uniforme, tant cette question est fonction des stratégies des personnes en situation de précarité, de leur vécu, de la relation à l'institution et au travailleur social, des objectifs de l'accompagnement, mais aussi de la pratique du travailleur social lui-même. Ces échanges ont également permis de cerner le fait que les différentes formes de travail autour du lien social étaient mises en acte dans l'accompagnement : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique, le lien de citoyenneté.

Le travail exploratoire nous amène donc à repenser l'objet de la recherche et la méthodologie pressentie. Il apparaît que le support de l'outil graphique ne permettrait pas de cerner l'ensemble des liens, et de distinguer les fonctions de celui-ci. Par ailleurs, nous ne pourrions échapper, en tant que chercheur, à la stratégie de dissimulation des liens, d'autant plus en passant par une formalisation graphique de ceux-ci. Les éléments recueillis nous amènent alors à repenser le mouvement du chercheur vers la rencontre de la personne concernée, elle-même, et de son discours sur le lien social.

4. LES PERSONNES RENCONTREES

Pour réaliser les entretiens, l'équipe de recherche s'est déterminée en trois binômes. Chacun de ces binômes s'est rendu sur un lieu différent de l'action sociale auprès des personnes en situation de précarité et d'exclusion de la métropole lilloise, à savoir un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, un accueil de jour et un collectif de Sans Abris. Au total, douze rencontres se sont déroulées.

Les entretiens ont été enregistrés par dictaphone avec accord des personnes interviewées, puis retranscrits par le biais du logiciel Dragon. Seront ici présentées des synthèses de ces entretiens. Les prénoms utilisés sont factices, tout en respectant l'origine culturelle des personnes, et ce afin de préserver leur anonymat.

Pour le CHRS et l'Accueil de jour, les entretiens se sont déroulés sur le lieu de la structure, un bureau ayant été mis à disposition par l'équipe pour préserver leur intimité. Pour le Collectif, les entretiens ont eu lieu dans les locaux du collectif, ou au domicile des personnes relouées.

Tableau 5 : personnes « en situation de précarité » rencontrées durant l'enquête de terrain

CHRS	Accueil de Jour	Collectif de sans-abri
Virginie	Sylvain	Pierre
Fatoumata	Yacine	Jean-Philippe
Olivier	Thierry	Ali
	Paul	Sébastien
	Sliman	

4.1. Au centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

C'est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de l'agglomération lilloise qui a été retenu par l'équipe de chercheurs. Après prise de contact avec les cadres, leur accord et celle de l'équipe éducative, il a été convenu que deux chercheuses y proposeraient deux demi-journées de permanence sur site. Cette modalité de prise de contact avec les hébergés a été pensée pour faciliter l'approche avec les personnes auprès de qui l'équipe éducative avait préalablement passé l'information sur la finalité de ces permanences.

4.1.1. VIRGINIE

Virginie, 44 ans. De nationalité française. Mère de 3 enfants (père biologique est décédé). Les trois enfants sont placés. Vit en union libre depuis 1 an. Sans emploi.

Virginie relate dès le premier contact avec les chercheuses un vécu traumatique émaillé d'abandon, de ruptures, de violences et ce dès le début de la vie du sujet.

Placée tôt en famille d'accueil, elle ne connaît pas le motif de son placement, ni même sa mère : «C'est une mère qui ne veut vraiment pas de moi». Elle a un petit frère avec qui elle n'a pas été placée, avec qui elle n'est pas restée en contact et qu'elle présente comme un meurtrier. De son père, elle ne dit qu'une chose : «c'était un pédophile».

Le milieu d'accueil n'est pas nommé dans sa capacité de protection et de restauration puisque Virginie déclare avoir été violée par «*le papa de ma famille d'accueil*». Dans sa vie d'adulte, elle dit avoir été victime à plusieurs reprises de viol. Elle relate également des accidents et autres mises en danger d'elle-même. La santé semble éprouvée, tant sur le plan somatique que psychique. Virginie consomme différents psychotropes et se dit également alcoolique, sans pour autant entamer un soin à ce niveau. Des troubles, qu'elle nomme «*anxio-dépressifs*» l'a conduisent à être suivie dans son quotidien par une auxiliaire de vie, mais aussi par des infirmiers. A minima, elle exprime un douloureux sentiment de solitude tout au long de sa vie. Virginie évoque également une récente tentative de suicide. En fin d'entretien, elle exprime sa grande souffrance psychique : «J'en ai marre de cette vie, j'en ai marre d'être violée, j'en ai marre, j'en ai marre de me battre. Je suis au bout du rouleau. Je suis carrément au bout du rouleau, là».

Son vécu actuel porte la marque des ruptures et accidents de la vie. Virginie a trois enfants, tout trois placés en bas âge. Elle ne reste en relation qu'avec son fils par le biais de visite en UTPAS ; elle n'est plus en contact avec ses deux filles avec qui la relation semble d'ailleurs conflictuelle. Le père de ses enfants, avec qui elle a fait couple pendant seize ans, est mort d'un cancer généralisé et Virginie a assisté à son décès, ce qu'elle relate avec beaucoup d'images portant la marque traumatique. Sa mort réveille le sentiment d'abandon : «je lui en veux de m'avoir laissé tomber». Elle est actuellement en couple avec un conjoint qui lui permet d'accéder à une certaine sécurité mais dont les demandes d'affection l'étouffent, d'autant plus que les violences sexuelles qu'elle a vécues récemment l'amènent à mettre à distance ce nouveau conjoint.

Virginie a connu l'expérience de la rue seule et témoigne de sa vulnérabilité en tant que femme dans ce milieu. Le CHRS lui apporte de la sécurité. Elle y a développé des liens avec les travailleurs sociaux, mais préfère s'adresser principalement à son référent (tout comme d'ailleurs, durant l'entretien, elle s'adresse quasi exclusivement à la chercheuse qui lui est la plus proche dans la configuration spatiale). Néanmoins, le vécu de solitude persiste : «À chaque fois que je donne ma confiance, à chaque fois que j'essaie de faire confiance à quelqu'un, ça marche pas». Elle évoque par ailleurs des amis qui «lui tournent le dos».

De façon sarcastique, elle dit : «Je suis tellement bien que je suis en foyer alors. Ce n'est pas ça, je n'aurais pas voulu avoir une vie comme ça». Elle évoque la vie «normale» qu'elle aurait souhaité connaître : un appartement, son mari, ses enfants. Virginie a travaillé, mais ne peut plus actuellement du fait des conséquences des accidents qu'elle a récemment connus.

4.1.2. FATOUMATA

Fatoumata, 23 ans. De nationalité guinéenne. A vécu 16 ans en Angleterre. Est en France depuis 1 an. Célibataire. En recherche d'emploi.

Fatoumata est une guinéenne de vingt-trois ans mais a grandi en Angleterre ; elle y a travaillé pendant quatre ans en tant qu'auxiliaire de vie, puis a suivi une formation dans le tourisme à l'université. A Londres vivent encore sa sœur et sa tante, avec qui elle a peu de contact, même quand elle vivait à Londres où elle avait son propre appartement : « parce que en fait j'aime être indépendant et pas dépendre aux autres. J'aime voir pour moi et pas demander comme ça je cherche moi-même tu vois je suis habituée de ça ».

Fatoumata, elle, a voulu venir en France : « maintenant j'ai changé de place. De découvrir différentes choses tout ça là. C'est pour ça que je suis ici mais c'est bien. C'est bien de découvrir différents trucs que tu vois. Je veux dire que j'ai jamais souffert mais ici un tout petit peu parce que tu connais pas quelque part, tu viens d'arriver et c'est pas comme la tu étais tout ça à la tu vois c'est dur, mais j'ai dépassé le truc là tu vois ». Au cours de l'entretien, elle reviendra sur le fait de ce départ volontaire : « j'aime voyager, j'aime découvrir d'autres pays, j'aime savoir, j'ai jamais souffert mais, j'aime voir différents pays et puis découvrir beaucoup de choses. Je suis là, c'est comme curieuse, voir, voir, c'est ça ».

Elle est arrivée en France depuis un an, vivant d'abord chez une amie, puis est hébergée dans différents foyers, parfois insalubres. Elle y rencontrait des demandeurs d'asile : « sauf des amis de foyer hein, on parle comme ça, comme les amis de mon pays. On vient du même pays et puis on se rencontre là-bas, et puis on parle après du coup on se sépare comme ça, moi je suis ici seule y'a pas, y'a pas gu... parce que je suis guinéenne y'a pas guinéenne ici, c'est mélangé et tout et tout ».

Avec ses amies et sa famille, elle reste en contact via les réseaux sociaux. Son petit ami vit à Bruxelles; elle a choisi cette distance pour qu'elle puisse se concentrer sur elle et ses projets : « je n'aime pas prendre quelqu'un à côté parce que si à côté, moi je ne peux pas suivre deux 'thing' à la fois, je je me concentre ». Ainsi, le weekend elle quitte le CHRS pour aller à Bruxelles, ou à Dunkerque où elle a des « amis de foyer », comme elle dit, c'est-à-dire des demandeurs d'asile qu'elle a rencontrés dans d'autres foyers auparavant. Ces amis sont choisis : « tu vois moi j'aime pas de mensonge parce que j'ai eu problème avec quelqu'un. Moi si on me ment j'ai plus de confiance ».

Elle explique : « Oui c'est grâce au foyer oui parce que moi je connaissais personne. Grâce au foyer. À part de ma copine qui est à Toulouse, je connais personne. Je rencontre les gens au foyer et puis tout ça parce que moi, chaque fois moi j'appelle mes copines, on m'envoie de l'argent tu vois parce que j'avais pas ressources. Parce que moi si j'achète quelque chose pour moi j'achète pour eux aussi tu vois. Parce que moi j'aime partager. Oui c'est ça que je veux ».

Ces weekends ailleurs lui permet également d'éviter la cohabitation avec la femme avec qui elle partage sa chambre au CHRS. Dans ce CHRS, elle apprécie de ne pas subir les horaires des foyers d'urgence où elle a vécu précédemment, l'obligeant à être dans la rue de neuf à dix-huit heures, quelles que soient les intempéries, même si elle n'a rien à faire, et sans connaître son environnement: « pfff tu dors même pas bien, tu sors, et puis tu vas aller où ? t'as personne tu vas aller où ? ».

Elle est actuellement hébergée au CHRS et semble satisfaite de son accueil et de l'entente entre les personnes, même si la précarité de sa situation est présente dans son discours : « Je suis là pour six mois, je ne sais pas ce qu'il va se passer, si j'aurais du boulot, ou je trouve mon formation, après je sais pas je vais déménager je ne sais pas. Mais après six mois, c'est renouvelable ça tu vois ». L'accompagnement par les professionnels du CHRS est également apprécié, dans la proximité, le suivi, la disponibilité, la réactivité. Avec eux, elle fait les démarches nécessaires sur le plan administratif, CMU, mission locale et surtout papier d'identité. Pour l'instant, Fatoumata ne possède que son passeport : « à chaque fois je sors avec mon passeport si je le perds parce que chez nous on n'a pas de carte on ne marche pas, on marche rien, on marche comme ça, ici il faut avoir une carte pour marcher et si tu marches pas on va t'arrêter. Moi à chaque fois avec mon passeport j'ai peur de

le perdre et puis si je le perds ça va être chaud ». Avec son référent, elle formule une demande de carte d'union européenne.

Elle souhaite rester en France, continuer à apprendre le français, travailler en tant qu'agent d'escalier. Mais les démarches pour accéder à la formation sont longues et compliquées selon elle ; elle se fait aider par son référent du CHRS. Elle souhaite à terme obtenir un appartement : « parce que je dis qu'est ce qui va m'arriver aussi, après 6 mois qu'est ce qui va faire, pas renouveler encore pour rester ici ». Pour cela, elle s'est entourée des travailleurs sociaux : « Moi, avec eux, moi, je suis avec eux, c'est avec eux, parce que j'ai pas à part... avec eux, j'apprends tout et aussi avec la mission locale parce que j'ai un référent aussi ». De son référent de la mission locale, elle dit : « lui il est bien, il est là pour moi à chaque fois que je lui dis je peux vous voir, il me dit OK je lui explique et il me dit c'est bien, et puis il m'encourage il me dit il n faut pas rester, il faut taper à la porte, il faut aller parce que si on voit que tu es motivé et par rapport à ça ils vont aider mais si tu fais comme ça ils vont s'asseoir comment ça... il te conseille tout ça ».

Elle explique n'avoir eu à parler de son histoire passée qu'au début de son accueil et en est satisfaite : « Non, ça c'est quand tu vas au début, tu viens, tu leur expliques, pour moi au début ils m'ont demandé tout ça, pourquoi je suis là, pourquoi j'ai fui là-bas, pour venir ici qu'est ce que... ça c'était au début, après ça ne le regarde pas, parce que si tu es là, tu as ton projet de, tu vas arriver là-bas, il t'aide pour ça, parce que si je suis là-bas c'est pour mon projet...comme ça vous pouvez parler de ça, mais d'autres choses non. Parce que si je suis là-bas c'est pour mon projet ». La fonction de l'éducateur qui consisterait à renouer les liens autour de la personne, elle dit ne pas en avoir besoin : « oui ça c'est par rapport les gens qui ont des problèmes, comme moi personnellement je n'ai pas de problème, je vais toujours retourner là où je viens, j'ai pas de souci...».

Son projet : « voilà après six mois j'aurai mon appartement, c'est ça après...je travaille dans un aéroport et tout comme sa (rires). (Question : avec le petit costume d'Air France ?), (rires) oh oui ! Avec des talons et tout ça, des ongles longs comme ça (rires), c'est ça mon rêve, mon projet, c'est ce que je veux réaliser »

4.1.3. OLIVIER

Olivier, 42 ans. De nationalité française. En union libre depuis 18 ans. En recherche d'emploi.

Olivier est un homme d'une quarantaine d'années. « Alors moi je suis né à Lille en 73, je suis resté dans le nord jusqu'en 79 parce que ma mère à travailler aux impôts donc comme elle a été mutée dans le sud on a vécu quelques années dans le sud et je suis revenu en 93, suite aux problèmes que j'ai eu avec ma mère qui m'avait mis dehors, donc quand je suis revenu de l'armée je ne savais pas où aller c'est ma grand-mère qui m'a hébergé et donc du coup puis je suis resté et en général les gens reviennent à leurs racines et maintenant je ne pourrais pas partir ».

Il est actuellement en recherche d'emploi et a auparavant travaillé dans le domaine de la restauration et du nettoyage de locaux. Il aime différents sports et a parfois trouvé des boulots en rapport avec le sport notamment : « moi j'aime bien faire des choses différentes, parce qu'on voit des gens différents, parce que j'aime bien discuter voilà, j'aime bien faire des choses différentes, je fais du yoga, je fais pas mal de choses, je me dis tant que je ne travaille pas, j'aime bien faire des

choses, j'ai fait du bénévolat pour les personnes âgées ». Il a arrêté le bénévolat car il avait l'impression qu'on lui demandait trop sur sa vie privée.

Par le biais d'internet et de Facebook, il trouve différentes activités dans lesquelles il peut aider : « j'ai fait des conneries quand j'étais jeune, ma mère m'avait mis dehors et tout j'ai voulu quand je suis revenu dans le nord occupé, je me suis dit qu'est-ce que je peux faire pour aider les gens quoi, après est-ce que c'est un don naturel, je ne sais pas, je le fais ». Il se donne aussi des expériences comme la participation à la parade de Lille 3000 : « je le fais voilà parce que rester à la maison au bout d'un moment c'est pas toujours marrant, faire des activités je trouve que c'est c'est enrichissant parce qu'on rencontre des gens différents ».

Olivier est en couple depuis vingt ans : « bah oui j'avais toujours dit que le jour j'aurais une copine il faudrait que ce soit la bonne, le jour où elle meurt il n'y en aura pas d'autres, avec ses hauts et ses bas parce que c'est pas simple ». Le couple habite un appartement situé à l'extérieur du CHRS « qui fait toujours parti du foyer donc on est un peu plus son autonomie ». Aux personnes hébergées au CHRS, il propose de participer à beaucoup d'activités : « sortir un peu du contexte parce que rester trop au foyer c'est pas bon pour le moral c'est pas bon... ». De cette façon, il leur permet de sortir : « il faut les faire sortir un peu parce que je me suis rendu compte que quand on est trop les uns sur les autres c'est comme ça qu'il y a beaucoup de tensions, je donc quand on fait sortir les gens déjà on les voit différemment, on voit les éducateurs différemment donc c'est important ça, la culture c'est important, c'est important la culture ». « On crée des liens mais pas avec tout le monde parce qu'on ne peut pas... ».

Le couple intègre le CHRS suite à une expulsion pour loyers impayés. Depuis, Olivier apprend à gérer son budget. Olivier explique avoir très mal vécu l'expulsion : « on a eu une nuit d'hôtel après on a recherché des amis, en fait on n'a vraiment pas vécu dans la rue nous et après on est arrivé au foyer je me dis voilà quelque part on a eu une grande chance quoi... grande chance ». Il en a parlé depuis peu à sa mère : « il n'y a pas longtemps je lui ai avoué, il fallait que je lui dise, elle ne le savait pas, j'avais honte parce qu'on se dit, dire ça à sa mère, c'est honteux quoi, c'est très dur à vivre, c'est très dur à vivre je lui ai dit oui je suis en foyer,... ma mère en a pleuré... ma mère en a pleuré... ». De même pour sa sœur, la honte l'avait empêché de lui en parler. Des tensions entre son amie et sa sœur compliquent la relation. Après l'expulsion, le couple vit quelques jours à l'hôtel, puis est hébergé chez des connaissances pendant quatre mois, jusqu'à ce que la situation montre ses limites. C'est ainsi qu'il intègre le CHRS. Le thème d'aider sans être abusé revient souvent dans le discours d'Olivier.

Des événements ont marqué la vie de la famille : « c'est pour ça aussi que j'aime être avec les gens, quand ma mère m'a mis dehors ça m'a fait très mal, donc du coup c'est peut-être pour ça aussi que que j'aime bien les gens, on a une vie il faut en profiter, j'ai pas eu de euh j'ai que ma mère en fait, mon père battait ma mère, je peux pas vraiment dire que j'ai eu un père après le deuxième père, malheureusement pour lui il était bien mais il a eu un cancer et le troisième elle a dû faire le choix entre moi lui et elle a choisi lui après elle l'a regretté après elle me l'a dit je regrette, il la frappait et tout et tout, ma sœur elle s'est fait violer, ça je l'ai su par ma tante, ma mère ne l'a jamais avoué celle-là, ça aussi je l'ai gros sur la patate ». Il explique ainsi avoir développé l'envie d'aider l'autre et son sens de l'écoute. Olivier explique qu'il a été très stressé auparavant. Le yoga et les autres activités l'apaisent.

Dans la vie, il dit pouvoir compter sur son amie, et aussi sur sa mère même si le plus souvent il refuse de lui dire ses difficultés par fierté. Le couple a hébergé la mère de l'amie d'Olivier jusqu'à son décès. Maintenant relogé, le couple reçoit facilement : « moi je dis des amis c'est comme la famille, ça doit être là dans les bons moments comme dans les mauvais, c'est important d'être soutenu ». Sur la feuille, il place autour de lui les personnes qui comptent pour lui, sa petite amie, son ami, des membres de sa famille dont sa grand-mère décédée qui l'a recueilli à la fin de son service militaire.

« Je n'aime pas qu'on mette les gens dans des cases, la misère ça peut arriver à n'importe qui, à n'importe quand n'importe comment, personne n'est à l'abri personne n'est à l'abri, même les gens qui ont des sous, moi je dis personne n'est à l'abri... ». Olivier parle de l'actualité et notamment des conflits en Syrie ; son éducation l'amène à refuser l'intolérance culturelle et religieuse ainsi que le racisme. Il a peur d'une troisième guerre mondiale.

4.2. A l'accueil de jour

C'est un accueil de jour du centre de Lille qui a été choisi par l'équipe de chercheurs. Ouvert tous les jours de la semaine, les personnes peuvent venir se réchauffer, boire un café, et rencontrer des professionnels des champs du social et du sanitaire. Le binôme de chercheuses aura l'occasion de mener cinq entretiens.

4.2.1. SYLVAIN

Sylvain, 32 ans. De nationalité française. A vécu en famille d'accueil 13 ans. Père de 3 enfants. Vit en union libre avec la mère de son dernier enfant (âgé de 4 mois). CAP de peintre en bâtiment. En recherche d'emploi.

Sylvain a été placé de l'âge de cinq ans jusqu'à ses dix-huit ans en famille d'accueil du fait de perturbations familiales notamment en lien avec l'alcool. Durant son enfance, il gardera quelques contacts avec sa mère puis celle-ci ne viendra plus. Il indique ne pas avoir de contact avec ses frères et sœurs. «C'est un petit peu compliqué quand on n'a pas de père ni mère derrière ni de famille quoi».

«J'ai été placé à l'âge de cinq ans, et ma mère dans la famille d'accueil c'était une assistante maternelle en fait elle prenait les enfants abandonnés par leurs parents et elle les garde jusqu'à leur majorité en fait» ; la famille d'accueil est ainsi représentée comme un lieu de sécurité et de permanence face à une possible sensation d'abandon.

Quand, à l'âge de quinze ans, Sylvain doit affronter le décès du « père de la famille d'accueil », il indique que « ça m'a retourné un peu le cerveau ». Suite à ses comportements difficiles, l'assistance maternelle le place dans un foyer : « ça aussi ça prenait la tête parce que ma mère j'l'aimais bien, et puis j'ai pas accepté qu'elle me mette en foyer ». A ce qui est vécu comme une nouvelle rupture s'ensuivent la prise d'alcool et de drogue, une expérience de la rue où il commet des délits (des vols pour manger, indique-t-il) pour lesquels il sera plusieurs fois incarcéré. En prison, dit-il, «on réfléchit».

Sylvain retranscrit l'expérience de la rue comme d'un temps où on ne pense plus : « quand vous êtes à la rue, vous pensez plus. Quand vous vous réveillez sous une tente et puis que vous savez que vous êtes en galère, vous vous réveillez et vous vous dites : qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui ? Quoi vous pensez plus, à tout de suite essayer de faire un petit peu d'argent pour pouvoir vivre au moins la journée quoi. Et puis bah, c'est un vice et puis un cercle vicieux et puis si on n'en sort pas bah voilà quoi.... ». Pendant le temps de la rue, il fréquente l'accueil de jour pour rencontrer assistante sociale et médecin, se réchauffer.

Mais ce qu'il met en avant dans son discours, c'est une fierté personnelle : « j'ai toujours réussi à remonter la pente et puis c'est ça qui m'a fait ma fierté parce que je suis fier de voilà parce que j'ai quand même été incarcéré je suis tombé plus bas qu'à terre mais j'ai toujours réussi à relever la tête en fait » ; « la seule famille que j'ai quoi, c'est mes enfants » ; « avant de connaître mes enfants ce qui a fait que je m'en suis sorti c'est la volonté puis la niac que comme on dit... ».

Sylvain est séparé de la première compagne avec qui il a eu deux enfants et qu'il voit « à l'amiable » le weekend, une autre petite fille née prématurément née d'une nouvelle union avec celle « avec qui je suis avec qui m'a bien aidé aussi qui était là quand j'en avais besoin quoi... on dit les femmes les femmes des fois c'est bien d'avoir une femme (rire)... c'est vrai quoi mentalement puis des fois, ça aide. Heureusement qu'elle était là quand j'étais pas bien ». De sa petite amie, il dit : « elle était toujours là dans les moments de galère quand j'en avais besoin et c'est ça qui a fait que je m'en suis sorti en gros le plus... »

Il a gardé contact avec sa famille d'accueil de l'enfance : « j'ai toujours des contacts avec ma mère, ma famille d'accueil et puis je la vois souvent. Je vais même à Noël et tout ça », « j'ai toujours des contacts avec toute façon, c'est comme si c'était ma mère, c'est elle qui m'a élevé, et puis bah ma vraie mère jamais de contact alors ».

Ce jeune homme possède un C.A.P. et une expérience professionnelle dans les métiers du bâtiment et des espaces verts. Quand il sort de la galère, il trouve un logement et aussi un travail, interrompu des suites d'un problème de santé.

Il continue de fréquenter l'accueil de jour pour « voir des amis, pour boire un café parce que c'est sympathique, j'ai toujours été bien accueilli les éducateurs », dont des éducateurs qui l'ont suivi d'une structure à une autre durant son parcours. Ainsi, Yacine vient « donner des nouvelles », « juste pour dire bonjour », mais aussi parler : « je parle plus aux éducateurs qui sont ici, mais après il m'écoute mais je sais que ça ne sortira pas d'ici » ; « tous ils savent écouter. Ils sont sympas, alors du coup ça fait toujours plaisir de venir ».

En dehors de cet accueil de jour et de sa famille d'accueil, Yacine a peu d'amis, par choix : « trop d'amis, c'est pas bien. (...) des gens que voilà quoi vous pensez que ça peut être un ami et en vérité c'est pas un ami, qui est la juste.... ». « Le seul ami que j'ai eu c'est un copain qui lui aussi a eu des enfants que je vois de temps en temps mais j'ai pas de famille du tout ».

4.2.2. YACINE

Yacine, 51 ans. De nationalité Algérienne. Célibataire. A vécu 17 ans en Irlande. En France depuis 1 mois. En recherche d'emploi.

D'origine algérienne, Yacine a la nationalité française. Il a vécu dix-sept ans et demi en Irlande où il était intégré, y avait une petite amie, un travail, un logement. Quand survient une période de chômage qui l'amène à trop fréquenter les bars. « J'ai dit il faut que je change ». C'est alors qu'il décide de venir en France où il est arrivé il y a un mois.

Yacine se revendique ainsi de trois cultures : française, algérienne et irlandaise. En France, il connaît les procédures et démarches à accomplir et s'est déjà mis en lien avec la CMU et le Pôle emploi. Il souhaite s'intégrer en France, y trouver du travail, « quelque chose pour s'intégrer dans la société française et comme européen »,

Quand les chercheurs le rencontrent, il n'a pas de logement : « Je suis dans un squat ouais chez des amis. D'abord je les connais pas, je les connais juste ici et on a sympathisé »

Sa famille est en Algérie. Son père, qui habitait Oran, était francophone. Ses parents y sont décédés il y a une dizaine d'années. Ses frères et sœurs vivent en Algérie. Lui a choisi de partir : « moi j'ai fait comment on appelle ça l'Europe ». Il détermine la maîtrise de la langue comme vecteur d'insertion : « une langue que je maîtrise, que je me sens bien avec donc que je peux utiliser, c'est plus facile pour communiquer avec les gens et tout ».

Il connaît la culture française à laquelle il se sent lié, notamment par l'histoire qui attache l'Algérie et la France.

S'il fréquente l'accueil de jour, c'est « pour mon courrier ici le matin je prends mon petit-déjeuner breakfast mais c'est dommage qu'il y a pas des haricots (rire) et du bacon, l'Irish breakfast. Mais je viens, je sympathise un peu, je discute avec les gens-là ». Il y discute avec tout le monde : « je suis un humain du monde »

De son expérience de migration et de galère, Yacine dit « si vous voulez, j'ai pas de diplôme mais j'ai le diplôme à la rue. Voilà je suis diplômé de la rue. C'est pas théorique, c'est pratique. Voilà c'est ça le parcours que j'ai fait et c'est bien... je veux dire c'est bien même si j'ai galéré comme maintenant, je suis dans la galère ça j'apprends des tas de choses, connaître les gens c'est normal. Parce que des fois on travaille tout le temps mais on ne connaît pas les gens ». La galère, il la détermine quand il se sent obligé de quitter un endroit où il est installé, pour ne pas vivre la routine.

Dans son trajet au départ de l'Irlande, Yacine s'arrête à Lille parce qu'il y tombe en panne. Il dort quatre jours dehors, à proximité de la gare, puis fait des connaissances qui lui indiquent l'adresse de l'accueil de jour. Sans ressource, il ne souhaite pas demander le RSA. Il vise à trouver avant tout un travail : « C'est vrai le départ, c'est le travail sûr sans travail on n'a rien, le travail c'est plein de choses, avoir de l'argent, s'occuper, moi ça m'intéresse, je suis intéressé, je veux travailler », dit-il, CV en poche et rendez-vous prévu avec un conseiller professionnel.

Quand on lui demande sur qui il peut compter, il répond : « Compter sur qui ? Et bien, je compte sur moi-même, c'est de faire un effort comme on appelle ça. Ça dépend de moi, de ce que je veux, il faut que moi je cherche quelque chose. Bon, c'est vrai, c'est bien les gens, je trouve quelqu'un qui m'aide, ça c'est sûr, j'aime bien, j'aimerais bien, mais c'est à moi de bouger. Voilà c'est pour ça que je bouge. Je bouge ».

Yacine précise être « simple et facile à vivre je ne demande pas à toucher le ciel, c'est juste pour vivre, voilà ». Il ne se plaint de rien, apprécie les dons qu'il trouve en France et compte sur lui pour faire des efforts.

4.2.3. THIERRY

Thierry, 38 ans. De nationalité Française. Parents portugais. Célibataire. 1 enfant, placé en famille d'accueil. A fait 5 ans à la Légion étrangère. Sans emploi.

Thierry a trente-huit ans. Il vit depuis un an dans un logement. Il fréquente l'accueil de jour car c'est la première structure qu'il a connue en arrivant à Lille. Originaire de la région parisienne, il y a connu les mauvaises fréquentations : « j'ai mal tourné, j'ai pas suivi les cours, l'école ». Il commet des délits (vols, trafic de drogue, détention d'armes), consomme alcool et drogue. Thierry travaille quelques temps, puis quitte cet environnement et connaît ensuite ce qu'il nomme « le néant (...), la descente aux enfers. J'ai fait la prison, j'ai connu pendant six ans la rue ». Il vit ensuite quelques temps dans le Nord, puis à Marseille. Dans la suite de l'entretien, il indiquera s'être fait enrôlé dans la Légion étrangère pendant cinq ans.

Thierry a déjà travaillé, mais ne tient pas sur la durée : « après et ben c'est le problème, c'est que moi j'ai des fois des moments, j'ai des, comment on appelle ça, pendant quelque temps une année je vais aller bien ou après pendant une autre année mon cerveau il va aller mal, et à chaque fois que j'ai du boulot, j'arrive pas à le maintenir, et pourtant j'ai eu pas mal de CDI en fait mais j'ai laissé tomber ». Il dit être « tombé en dépression ». Il a actuellement arrêté le suivi entamé en centre médico-psychologique. Il a également été marié, pendant cinq ans, « même ça et bien même ça c'est parti en vrille ». Selon lui, « le problème c'est quand j'arrive pas à contrôler certaines situations alors ça fait que ça m'échappe ».

Thierry a une fille de douze ans actuellement placée en famille d'accueil ; il n'a appris cette paternité attestée que depuis l'année dernière, la mère et lui s'étant quittés quand la jeune femme était enceinte d'un mois, ne lui avait pas annoncé cette grossesse ; le couple s'était séparé quand il s'était rendu compte qu'elle le trompait. Sa fille a donc été reconnue par cet autre homme que la fillette n'a pas vu depuis neuf ans. Père et fille ne se sont jamais rencontrés. Thierry refuse de reprendre la vie commune avec la mère qui, en représailles, ne les met pas en lien. Thierry est actuellement accompagné pour retrouver des droits auprès de sa fille, mais la tonalité affective dans ses propos signe sa douleur morale due à cette situation : « Alors ça fait que moi je suis bloqué déjà sur cette histoire-là (...). C'est choquant. Quand, on se reçoit ça, comme ça d'un coup. Du coup, j'ai pas su comment trop, comme... ». Il est triste du fait que son propre père ne connaîtra pas sa petite fille, triste que ni la mère ni l'homme qui l'a déclaré ne s'occupe de la fillette.

Ses parents sont au Portugal dont ils sont originaires et où ils sont retournés après avoir travaillé en France. La distance semble lui peser. Les contacts ne se font que par téléphone, et pour préserver leur santé et se préserver lui-même, il ne leur dit pas qu'il est « dans la galère ». Il a quatre frères et une sœur qui vivent en région parisienne et avec qui il garde des liens par téléphone ou par les réseaux sociaux. Ces frères et sœurs connaissent sa situation, mais il préfère ne pas leur demander d'aide. Il se décrit comme sachant « se retourner. Mais là, cette situation là j'arrive pas, j'arrive pas à trouver de... ».

Depuis qu'il est à Lille, Thierry a connu l'hôtel social dont il s'est fait exclure pour avoir hébergé sa petite amie. Puis il a eu un logement, qu'il n'a pas gardé car insalubre ; il ne connaissait pas ses droits et n'a pas voulu demander de l'aide : « enfin quelque part, j'avais une certaine fierté pour ne pas demander de l'aide voilà. Mais à un moment donné, il faut se rendre à l'évidence, on a besoin et c'est là qu'après j'ai commencé à poser des questions et on m'a dit qu'il y avait des organismes mais c'était trop tard ». Il connaît alors les gros CHRS de la métropole lilloise et dont il décrit la violence dans les murs. « Moi je suis parti alors et j'ai préféré dormir dehors que de rester là-bas. Si c'est pour aller dans un foyer et se prendre la tête avec les gens, ce n'est pas la peine, justement le but c'est d'aller en foyer pour se reposer justement déjà d'une et après pour pouvoir commencer à faire des démarches pour pouvoir aboutir à un autre truc,... donc du coup je suis sorti de là-bas ». Thierry reste ensuite deux ans dans un autre foyer, avant de prendre un appartement avec une compagne, appartement qu'il perd lors de leur séparation, par méconnaissance de ses droits. Il se fait alors aider par le service social qui actionne le DALO et obtient l'appartement dans lequel il vit actuellement.

Thierry vit ainsi du RSA, de petits boulots, de l'aide alimentaire. Il continue de fréquenter l'accueil de jour : « Avant je venais souvent, tous les jours mais là de moins en moins. Je viens ici, c'est pour voir des gens que je connais. Je viens de temps en temps boire un café, ou après pour éviter de tourner en rond dans la baraque parce qu'il y a des moments quand il n'y a rien à faire il n'y a rien à faire, il pleut il n'y a rien à faire tu t'ennuies et après l'ennui, ça devient... ». Il décrit sa solitude, la possibilité de se reprendre mais « c'est dans la tête quand ça veut pas, ça veut pas ». Thierry a des connaissances mais peu d'amis, craint la trahison dans l'amitié. Il garde des liens avec son environnement social et familial de la région parisienne. Il fréquente peu son voisinage actuel, craignant de fréquenter le monde des addictions ; il sort peu, voulant éviter les bagarres. Il garde par contre des relations avec d'anciens légionnaires : « mais eux, c'est un peu plus intime quand même, on a vécu des choses assez... je ne veux pas trop parler mais... assez... ». A la Légion, il a vécu des événements dont le récit porte une marque traumatique : « Quand vous voyez des petits exploser... (...). Ça a été assez difficile... je suis suivi par un psychiatre par rapport à tout ça aussi. J'ai fait quand même des tentatives de suicide, deux, ça a été quand même... ».

Hormis les associations, Thierry ne dit pouvoir compter que sur lui-même. La question de la réciprocité (qui peut compter sur vous) donne une réponse plus évasive : « peut-être mes parents ». Pour lui, les liens qui comptent le plus sont les liens familiaux : « sinon j'aurais tout laissé », dit-il. Il relate l'inquiétude de sa famille quand il disparaît durant le temps de la Légion, leurs recherches, mais aussi leur fierté quand il revient avec le képi vert. Il est par contre déçu de ne pas rencontrer de reconnaissance sur le plan social. « Vous savez, j'étais tellement usé, tellement j'ai connu de cette vie-là comme ça que maintenant je ne me pose même plus la question de qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je veux pas. Je vis au jour le jour voilà, après heu... ». Ce n'est qu'en fin d'entretien que Thierry relatera son enfance marquée par un père qui apparaît alors alcoolique et violent envers sa femme et ses enfants : « c'est choquant quoi des fois on l'entendait pleurer. Arrêter tout quand on est petit, on est impuissant, on peut rien faire. J'avais peur de mon père moi à l'époque. Du coup, ça m'a choqué, ça a choqué aussi mes frères et sœurs mais eux ils ont réussi à surmonter et moi, j'ai pas réussi, je suis resté bloqué sur ça ».

4.2.4. PAUL

Paul, 50 ans. De nationalité française. Célibataire. Illettré. Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Paul vit à la rue depuis maintenant vingt ans. Dans la rue, il a son endroit à lui. Il a recueilli un chat abandonné : « ça fait 5 ans, je l'ai récupéré abandonné dans une vieille usine, y cherchait à manger, j'avais été chercher une boîte de pâté, y puis après j'me suis dit 'allez, j'vais l'prendre' ». Le soir, il prend son vélo, son chat sur l'épaule et va « se promener ».

Chaque année, il est hébergé chez une amie du mois d'octobre au mois de mai. En dehors de cette période, il préfère être dehors « parce que j'aime pas trop tellement les déranger donc, heu ». Fut une époque, « j'allais dormir dans des hôtels mais ça revient cher... ».

Paul perçoit une allocation par la MDPH suite à un accident de travail qui l'a privé de la possibilité de travail et qui l'a précipité dans la rue : « Ben 750 euros c'est bon pour vivre dans la rue, parce que si on prend un logement derrière y'a plus rien quoi ». Il n'a pas gardé contact avec ces anciens collègues de travail. De la rue, il décrit le « manque de confort », mais aussi les couvertures apportées par le 115 et la police : « y viennent voir si ça se passe bien, si y'a pas de problème »

Les liens avec sa famille sont tenus : tous les dimanches, sa mère le reçoit à manger avec ses frères et sœurs : « Ouais on mange en famille tous les dimanches c'est comme ça ». Il a également des amis qu'il connaît depuis l'enfance et à qui il rend service et réciproquement : « Ouais j'ai toujours gardé mes amis, ouais ouais, j'ai une bonne entente avec eux, y'a mes amis qui me rendent des services et j'leur rends des services quoi ». Contre des services, ces amis, dont certains sont fonctionnaires ou d'autres tiennent des commerces, lui donnent de quoi se nourrir et s'habiller.

Il fréquente l'accueil de jour tous les jours, du lundi au samedi, dès l'ouverture et jusqu'à la fermeture. Au moment de la fermeture du midi, Paul va manger en ville. Dans la rue comme à l'accueil de jour, il n'entretient pas de réseau relationnel : « y sont pas intéressant quoi ». A l'accueil de jour, il ne s'adresse qu'aux travailleurs sociaux. Il les connaît depuis longtemps. A l'accueil de jour, il vient pour « essayer de s'en sortir... et pis...pour passer le temps », pour discuter aussi, mais seulement avec les professionnels. Il y reçoit également son courrier et se fait aider pour les démarches administratives, ne sachant pas écrire.

De son expérience de rue, Paul dit : « Non, non c'est pas trop dur...ben ça va, l'chat y s'entend avec l'chien, alors ça va quoi ».

4.2.5. SLIMAN

Sliman, 29 ans. De nationalité soudanaise. Célibataire. Illettré. En France depuis 11 ans. Carte de réfugié non renouvelée depuis 9 mois. En recherche d'emploi.

Originaire du Soudan, du Darfour, Sliman est arrivé en France quand il avait dix-huit, en 2005 « j'ai parti avec beaucoup de difficultés jusqu'aujourd'hui j'ai beaucoup de difficultés, jamais je sortir des difficultés ». Il a été hébergé en foyer, a vécu de petits boulots en intérim sur Paris. Il a obtenu le statut de réfugié mais sa carte n'a pas été renouvelée depuis neuf mois. Il ne sait ni lire ni écrire et ne parle pas bien le français, ce qu'il décrit comme une grande difficulté. Des crédits ont été faits en son

nom ; il n'a pas payé certaines factures, et se retrouve apparemment dans de gros soucis financiers. Il insiste pour dire : « je suis courageux, j'ai cherché, maintenant c'est pas comme avant, y'a pas beaucoup de travail quoi (...). Ici, moi je paye des impôts, la taxe ... comme tout le monde ».

Il se plaint de sa situation : « Qu'est-ce que j'ai fait des guerres, je venir après ...toi t'es réfugié politique, t'as pas droit de rentrer chez vous, maintenant t'as pas de travail pour les autorités, un contrat j'ai demandé français... comme français comme tout le monde quoi...après de ce coups-là, je sais pas comment faire pour m'en sortir, je pas dormir parce que j'ai pas de boulot, toujours penser comment faire pour payer le loyer, toujours penser comment faire pour payer tout la dette avec 400 euros tu arrives pas t'en sortir jamais d'en sortir avec 400 € ... ». Ces 400 euros, c'est ce qui lui reste quand il a payé son loyer et sa dette à la CAF suite à un trop-perçu de 3000 euros. Il montre les papiers aux chercheuses pour expliquer sa situation. Il explique à la fois se sentir reconnaissant auprès de la France qui l'accueille mais ne pas se sentir aidé, hormis une assistante sociale de l'accueil de jour.

Sliman n'a pas vu sa famille depuis treize ans, ce qu'il qualifie de terrible, ne sachant même pas si elle est encore en vie ou pas, du fait de la guerre dans cette partie du monde : « même pas le droit de les voir, c'est ça les choses du mal ». Depuis qu'il est en France, il a travaillé mais n'a pas bénéficié de formation ; il n'a pas pu apprendre la langue ; il n'a pas pu envoyer d'argent dans son pays. Il a perdu quinze kilos depuis son arrivée en France.

De contacts en France, il en a avec des personnes comme lui originaires du Soudan et réfugiées. Les contacts sociaux sont décrits comme vitaux pour sa survie psychique : « c'est obligé, si je parle pas avec des gens, je vais devenir fou ! Comment je vais faire moi, je regardais la télé, moi je sortis de la guerre, je regarde la télé tous les jours, c'est la guerre, réfugiés, réfugiés, tués, tués, guerre, guerre. J'ai pas besoin de regarder la télé. J'ai besoin de rencontrer des gens ».

L'accueil de jour remplit ici sa fonction de lui permettre de sortir de chez lui et de rencontrer des gens à qui il donne des conseils ou qu'il dépanne en les laissant dormir chez lui. Il y voit également un médecin et l'assistante sociale. Il a également été bénévole pendant plusieurs mois au Secours Populaire.

Agé de vingt-neuf ans, Sliman voudrait aujourd'hui travailler, se marier, avoir des enfants. « Moi quand même je dis merci, il faut parler, il faut pas rester seul. Ici tu restes seul, tu devenu fou ».

4.3. Au sein d'un collectif de sans-abri

Le Collectif de sans-abri est une structure atypique dans le champ de l'action sociale. Monté par des personnes qui ont été Sans Domicile Fixe, il est essentiellement constitué par ces personnes qui sont devenues des bénévoles auprès du public marginalisé et en voie d'exclusion. On y trouve également des travailleurs sociaux dont beaucoup sont encore en formation et y effectuent un stage ; il n'y a qu'un seul éducateur en poste. D'autres y effectuent leur service civique. Le président de cette association gère cette équipe ; il a lui aussi connu un temps la rue. Le binôme de chercheurs rencontre dans un premier temps l'éducateur qui leur explique le projet de l'association, ses missions et valeurs. Puis est convenu que ce binôme interviewera le président pour recueillir son expérience

passée et actuelle et qu'ensuite les entretiens seront proposés par l'équipe de terrain à plusieurs personnes dans le local du Collectif, ou à domicile.

4.3.1. PIERRE

De nationalité Française. Célibataire.

Pierre est le président du Collectif. L'entretien se situe à deux niveaux. Tantôt, Pierre prend la parole en son titre de président du collectif, tantôt en tant qu'ancien de la rue. Mais finalement, c'est une unique personne qui parle, les deux facettes venant le constituer aujourd'hui.

Depuis son expérience de président du Collectif, il relate les cas de jeunes qui arrivent à Lille suite à des ruptures familiales. Avant de devenir le Collectif, le regroupement avait investi le domaine de la médiation familiale : « je rencontrais le jeune, je lui disais 'dis-moi ce qui se passe, on va essayer d'arranger les bidons' ». Contact était pris avec la famille, et parfois retour au domicile après explication. Le président restait alors en lien avec la famille.

La rupture avec le milieu familial semble au premier plan de la problématique de la rue : « Mais nous, toutes les personnes, enfin depuis le temps que je fais ça, les problèmes familiaux c'est quand même énorme. Moi quand je me suis retrouvé à la rue, plus personne ne m'a parlé, tout ça parce que j'étais devenu SDF. Après pour recréer le lien avec la famille, déjà il faut que la personne elle veuille, parce que c'est quand même sentie toute seule pendant une période et donc elle s'est dit dans la famille : 'elle m'a pas aidé, maintenant je m'en fous, je vais faire sans eux' ».

Pierre évoque ensuite les histoires de couple dans lesquelles il est encore plus difficile d'intervenir et de garder une bonne distance, difficile à acquiescer selon lui chez les travailleurs sociaux. Il s'agit alors pour l'intervenant de respecter certaines limites : « 'non ça je le ferai pas, je le fais pas tu es capable de le faire' et sans que ça paraisse méchant et l'autre il va comprendre », et ce, face à la tendance de la personne accompagnée à solliciter l'intervenant pour agir à sa place.

Pour lui, cette tendance s'explique : « Parce que quand on est à la rue, on a plus envie de rien et on est tellement déçu par les services que, quand on tombe sur un bon, on se dit : 'celui-là il va tout me faire, je vais être tranquille, je vais pas me prendre la tête, ça va bien se passer' ». Dans la rue, toute démarche aux administrations confronte le SDF au rejet, au refoulement, aux attentes vaines, au fait de ne pas être entendu, considéré. Le collectif mise sur un accompagnement dans la reconquête des droits : « Il faut leur donner leur responsabilité, les remettre dans le parcours, leur expliquer que maintenant, bah voilà t'as des droits, ça y est, t'es chez toi. A toi de te bouger un peu, on va t'accompagner mais c'est toi qui fais les démarches. S ça va pas, tu peux nous appeler ».

Le travailleur social a alors la mission de connaître les droits et l'accès à ceux-ci, et d'en informer la personne qu'il relogue. Celui qui est exclu « compte beaucoup sur l'éducateur pour que pour que l'éducateur soit un peu un tampon entre la famille et les administrations », restaure le lien avec l'un et avec l'autre. Cette fonction de l'éducateur ne peut être assumée que grâce au « côté humain ».

Voici comment Pierre décrit la rue : « mais la rue c'est une jungle ! La journée c'est pas dangereux mais la nuit, c'est super dangereux. Que vous ayez des potes ou pas de pote, s'il a envie de vous prendre votre place et de dormir au chaud, il va pas se gêner. S'il a envie de vous piquer, ben voilà. Il

se gênera pas non plus. Moi je sais que quand j'étais dans le métro à Paris, c'était une guerre tous les soirs alors que la journée on allait peut-être, rigoler ensemble, on avait peut-être bu un coup ensemble, c'est la jungle, c'est une jungle. (...) Oui on a des potes, mais c'est une survie. La rue on n'est pas là pour se faire des potes ».

Pierre président évoque ensuite la vulnérabilité des femmes dans la rue, notamment sur le plan sexuel : « c'est l'horreur » mais également la prostitution masculine des jeunes autour de la gare de Lille : « les petits jeunes qui sont à la rue qui font une passe pour un sandwich ça c'est dur. Parce qu'ils n'ont pas le RSA, ils n'ont pas de ressources et voilà ».

Une fois logé, garder les liens qu'on a créé dans la rue n'aide pas forcément, voire même peut créer des ennuis. Il faut plutôt se concentrer sur soi, sa santé, sa famille : « et c'est par eux-mêmes en plus ! On leur dit pas, ils se sont calmés, ils ont pris du temps, ils ont pu se reposer. Parce que la rue, c'est fatiguant. Marcher toute la journée, traîner toute la journée. Et on pense pas, on pense pas à se soigner, on pense à la famille, on pense plus à rien. Juste là où on va dormir le soir et ce qu'on va manger. Voilà ».

Les démarches de soin restent néanmoins compliquées et coûteuses. Il arrive que ce soit le propriétaire de l'appartement est relogé qui apporte une aide financière pour ces soins ou pour trouver du travail. Le collectif où il travaille en réseau avec des bailleurs qui apparaissent conciliants et tolérants. Quand la personne dégrade le logement, l'éducateur dit : « ben, t'as détruit, t'étais en folie et ben maintenant on va réparer », ce qui permet de garder de bonnes relations avec le bailleur.

Le collectif fonctionne avec ce qui est nommé « les experts du vécu » que les personnes dans la rue rencontrent de façon régulière bien repérée dans un parc : « on est en extérieur, on est hors les murs, on est tous ensemble. Il y a même un moment où, j'ai déjà vu, dans les discussions, tous ensemble, il n'y a plus d'études, qu'il n'y a plus de SDF, il n'y a plus de collectif. On est une bande entre nous, on a tous des problématiques et on s'explique et je trouve ça génial ». C'est à partir de là que s'organisent des fêtes, ou des sorties et des activités, ou même un match de foot, sous l'impulsion des personnes à la rue, étayées dans les démarches par le collectif. Ces temps permettent de reprendre confiance : « quand on est tous là, ils entendent et ils se disent 'tiens, ben celui-là la même problématique que moi', et il se sent plus tout seul dans sa problématique, parce qu'il entend que les autres ont à peu près les mêmes problèmes ou la même difficulté. Et oui je pense que ça les aide énormément à pouvoir se parler entre eux ».

Pierre constate une entraide entre les personnes relogées, en dehors également du collectif. Tirée de sa propre expérience, il raconte : « Non moi je sais que, quand j'ai eu mon premier logement après la rue, j'ai dormi quinze jours par terre, j'avais pas de meubles, j'ai galéré pour chercher des colis alimentaires parce qu'il y avait personne. Cà, non, chez nous, c'est hors de question que ça se passe. Au moins un lit, de quoi se faire à manger et c'est là que l'entraide elle est venue. Tu prêtes une plaque électrique, l'autre ils te prêtent des verres, des assiettes. Cà s'enchaîne. Un mec qui est relogé par nous fait partie de l'association ». La plupart reprend une vie sociale normale. Pour d'autres qui ont connu longtemps la rue, « ça prend du temps pour ne plus être agressif, redevenir poli ». Il faut du temps.

C'est dans ce moment que, au cours d'un entretien, Pierre évoque des personnes qui auraient pu l'aider quand elle était dans la rue, et qu'elle n'a pas sollicité : « Parce que je vous dis que, quand on

est à la rue, on a qu'une seule chose en tête, c'est manger et savoir où dormir. Moi, après j'ai appelé des amis et ils m'ont dit 't'es fou, tu n'avais qu'à m'appeler'. Et je n'aurais jamais cru que ces gens-là. Dans ces moments-là, on n'y pense pas. On se sent un peu seul, on est perdu ». Ce pourrait être le rôle des éducateurs que de rechercher ces ressources, mais Pierre revient alors sur le fait que tous les travailleurs sociaux n'exercent pas leur métier avec l'humanité et la compréhension nécessaires. « Educ c'est pas juste un métier ».

4.3.2. JEAN-PHILIPPE

Jean-Philippe, quinquagénaire. De nationalité Française. Célibataire. Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Jean-Philippe est un homme d'une cinquantaine d'années. Il nous reçoit chez lui, dans un appartement où il vient d'être relogé par le biais du Collectif, il y a quelques semaines. Il y vit avec son chat et l'entretien démarre autour de ce petit compagnon qui, pour Jean-Philippe, représente « tout », dont il prend soin plus que de lui-même et qui lui évite la solitude. Selon Jean-Philippe, le chat sent aussi quand Jean-Philippe ne va pas bien. Jean-Philippe en a pleuré quand il a perdu son précédent logement et qu'il a dû trouver une solution pour son chat. Pas question d'emmener son chat dans sa « galère », alors Jean-Philippe a dû trouver des personnes de confiance pour le garder, dont des bénévoles du collectif.

Les conditions de vie de Jean-Philippe ne lui ont pas toujours permises d'avoir un animal avec lui. Auparavant, Jean-Philippe a connu les programmes de relogement et avant encore les CHRS : « j'en avais marre du foyer, c'était, je voulais pas du foyer. Je suis arrivé à un âge où je veux mon chez moi, c'est chez moi ». Au foyer, il perd une partie de sa liberté, son indépendance, et aussi la crainte d'être exclu en cas d'absence et l'impossibilité de recevoir des connaissances. Mais dans un logement à soi, les choses ne sont pas simples non plus. Lors d'une précédente expérience en appartement, Jean-Philippe perçoit un rappel et se trouve face à beaucoup d'argent. Tout passe dans l'achat de coke, ce qui attire autour de lui des relations de ce type, qui finissent par dévaliser son appartement : « Alors j'ai pétié les plombs. Je suis revenu, il avait ramené du monde, ils m'ont séquestré pendant deux jours, j'ai réussi à me barrer ».

Ainsi, Jean-Philippe fait la différence entre ce genre de connaissance et ses vrais amis, sur qui il peut compter : « c'est pour ça qu'on fait la différence entre connaissances, amis, voilà quoi. Beaucoup de connaissances, de potes de galère, j'en ai connu, mais bon on les garde jamais longtemps les potes de galère. Il y en a même qui sont décédés ».

Jean-Philippe évoque son parcours : « moi ça a commencé tôt mon merdier. J'avais 18, 19 ans ». Jean-Philippe est issu d'un milieu familial ; jeune, il est sportif. Puis, il consomme (cannabis, héroïne, LSD), commet des délits ; quand sa petite amie lui fait remarquer qu'il a beaucoup maigri, il décide de se sevrer, « à la dure », la consommation de whisky venant remplacer « un addictif par un autre addictif ». Il connaîtra des rechutes : « j'étais reparti dans les drogues à fond, j'étais sale, une loque, dans les squats et tout. Aucune ambition, aucun projet, rien. Si, me rabatte la gueule, le whisky toujours ». Il part alors à Marseille : « à Marseille, je l'avais choisie ma vie de galériens. Moi je ne voulais pas habiter dans une maison. Moi j'étais avec des légionnaires, j'ai vécu avec eux, les képis plats, dans les duvets, on se démerdait bien. C'était clair, ça me convenait bien, j'avais une belle vie

». Il y apprécie une certaine forme de solidarité qu'il n'a pas connu à Lille : « là-bas les gars sont plus solidaires. Il y a un souci, un machin, ça va être un pour tous, tous pour un. Ici à Lille, vous avez un problème, on est pas en groupe, on se fait démonter la gueule. À moins vraiment d'avoir un bon bon pote, comme là j'ai maintenant. Sinon tu peux crever la gueule ouverte ici ». Quand il était à Marseille, « c'était à l'époque où quatre murs ça m'allait pas, il me fallait la libertad ».

Il reviendra finalement sur Lille, déféré suite à une affaire d'agression sexuelle pour laquelle il ne sera pas incarcéré ; il est suivi par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et par un Centre Médico-Psychologique. Ce dernier suivi ne semble pas prendre sens, notamment du fait des incessants déménagements qui l'amènent à changer de CMP et donc de thérapeute.

Son état de santé s'est dégradé. Aujourd'hui, il souffre d'une artérite sévère évolutive : « j'ai plus d'artères ici (montre son aine), je suis allé à l'hôpital, je suis branché sur la grosse aorte, donc ça craint quoi ». Il a d'ailleurs été opéré à nouveau récemment et apprécie maintenant d'être dans un appartement : « ouais, là ça va, maintenant j'en ai besoin, on va dire, par rapport à avant, j'en avais pas besoin, j'avais pas été opéré, la santé ça allait et puis j'avais pas le même âge. Que maintenant, c'est le contraire, je veux qu'on me laisse tranquille, avoir mon petit chez moi ».

Pour lui, dans la galère, on ne peut compter « que sur soi ». « Dans la rue c'est la jungle, quoi ! Il faut faire attention, il faut savoir se battre dehors, sinon vous faites avoir par tout le monde. Là vous dormez il faut faire gaffe on ne sait jamais, au cas où il y aurait un maboule passerait par là. Vous êtes en train de dormir, et il va mettre le feu à votre duvet, on n'en sait rien ». Il met à part le temps passé avec les légionnaires : « eux c'est pas pareil, c'est comme une famille ». Jean-Philippe aurait d'ailleurs voulu s'engager dans l'Armée mais n'a pas pu le faire : « c'était l'époque où je pétais encore des câbles et je faisais des crises d'épilepsie et je faisais aussi d'autres crises où mes yeux, je n'avais plus de blanc, c'est tout rouge, et là je pète tout, mon père, mon parrain, n'importe qui. Boum boum boum, rien à foutre, j'ai une force qui est décuplée quand je suis en crise ». L'Armée n'a pas voulu de lui, « dans la légion c'est trop tard aussi, on a plus besoin des fous de guerre en première ligne, on n'en veut plus ».

Il dit avoir choisi sa vie de « bohémien », faite d'errance et de squat, et dont un ami l'a extrait : « bof, il l'a fait, je l'ai suivi. Sinon moi j'étais dans mon délire ». Il n'a jamais compté sur sa famille : « depuis que ma mère m'a mis dehors à l'âge de 18 ans, plus aucun contact. C'est comme le film ' Seul au monde ' ». Son père a tenté une fois de venir le chercher dans un foyer. Mais quand il est expulsé du foyer, c'est à l'hôpital qu'il trouve refuge, pour quelques jours, sous la bienveillance des infirmières. « Elles m'ont dit 'venez mais ne dites rien'. Donc tous les quinze jours quand ils me viraient, j'allais à l'hôpital. Je dormais sur un brancard aux urgences, le matin j'avais mon café, et la journée je faisais ma life ».

Dans la rue, il faut savoir se débrouiller : « à l'époque, j'avais la clé des postes, celle qui ouvre tout, celle des facteurs, je dormais dans des portes, des laveries, partout, Lille je connais par cœur, tous les endroits où on peut dormir, les tapis, les entrées, putain. Avoir froid, faim, la galère. Ouais ».

Des travailleurs sociaux, Jean-Philippe pense que certains sont « des antisociaux, ils vous tirent dans les pattes, et vous le savez ». Au collectif, Jean-Philippe a retrouvé le président qu'il connaissait déjà. Comme lui, il voudrait aider les autres, mais ne s'en sent pas forcément en avoir les moyens sans se mettre lui-même en difficulté. Jean-Philippe n'a aujourd'hui plus envie de faire la manche : « j'ai

envie de plus avoir étiquette de galériens, de SDF. Montrer que je suis quelqu'un comme tout le monde ». Il tente de prendre soin de lui et d'inverser la tendance : « ça me fait un plaisir phénoménal, c'est un délire, c'est quand un galérien, comme moi avant, me demande 'une petite pièce, s'il vous plaît'. Là je me dis 'ah putain, c'est à moi qu'il demande'. Pas parce qu'il me connaît. Il me connaît pas, il ne connaît pas ma situation, je suis entre les deux, je suis galérien, je ne suis plus galérien ».

4.3.3. ALI

Ali, 34 ans. De nationalité Française. Célibataire. A vécu en foyers Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à ses 18 ans. Sans emploi.

Ali, jeune homme d'une trentaine d'années, nous reçoit dans un studio où il est logé depuis deux semaines, via le Collectif. Durant l'entretien, il arbore un sourire, s'assoit ou s'allonge sur son lit et nous parle.

Il y a quelques années, Ali se sépare de son amie avec qui il faisait couple depuis douze ans : « je l'ai quitté, pour faire un voyage... on va dire, spirituel, mais c'est pas... c'est un grand mot spirituel : une recherche, en moi, pour voir comment... comment m'accepter mieux... le monde qui m'entoure... tout ça, pis euh... ce que j'ai fait sur Grenoble, dans l'Isère... j'ai vécu en mode SDF, voulu, je l'ai voulu ». Il ne boit pas d'alcool, ne se drogue pas, ne mendie pas, vit de son RSA. Il lui faudra deux ans pour s'habituer à cette vie : « deux ans pour accepter un lâcher prise énorme sur le matériel... Sur une maison, sur un travail, sur un appart... et vivre une sorte de vacuité en vivant à la rue... donc en pensant 'aucune responsabilité' ». Il part sur Grenoble pour vivre cette expérience, quittant Lille là où il a « ses fantômes (...), ses démons », et ce pour apprendre à s'aimer avec son passé.

Avant la précarité de la rue, il a vécu ce qu'il nomme « la précarité dans la petite enfance », les deux étant attachés selon lui. Né d'une mère prostituée et d'un père proxénète, il dit être né « sous héro », ce qui aurait créé un dérèglement neurologique ; il dit présenter depuis son plus jeune âge des « troubles de l'émotion, troubles du comportement, troubles de l'identité » ; il ne dort actuellement que deux heures par nuit.

Ali a « toujours vécu en foyer » : « l'Etat il m'a pris et il m'a enlevé de mes liens parentaux. C'est l'État qui m'a géré jusqu'à mes 18 ans ». Il garde un bon souvenir des foyers qu'il a connus quand il était enfant. Le foyer pour lui représente : « la sécurité. J'étais entouré... j'étais en sécurité, rien ne pouvait m'arriver : on ne pourra pas me retrouver dans une poubelle, ça c'est sûr. Parce que ça avait déjà été fait » (sa mère l'aurait abandonné dans une poubelle, nous dit-il). D'ailleurs, il dit qu'il préférerait être hébergé en foyer plutôt qu'en studio, pour être sans responsabilité et totalement pris en charge : « c'est toutes ces petites choses qu'ils nous enlèvent qui font qu'on fait partie de la société : on ne s'occupe pas de l'administration, de faire à bouffer... comme un gamin ».

De l'avenir, il doute : « moi, personnellement, je ne sais pas si je pourrais aller plus loin que ça, je ne sais pas si je pourrais travailler un jour, je ne sais même pas si je veux garder cet appart. Je n'en sais rien. Je sais que, pour l'instant, j'apprécie de prendre cher : j'ai tout quitté pour venir là » ; « des expériences que je fais qui soient assez douloureuses pour que je les comprends ».

Il dit aussi : « après, on veut me faire dire, à moi, 'ben, Ali, réussis ta vie'. Putain, fais chier... je suis incapable de finir un projet que je commence » ; « c'est malheureux pour vous mais, je vais dire un gros mot comme ça mais, vous n'avez plus qu'à nous supporter. Et à nous accompagner ». « Quand on leur dit 'insère toi dans la société', il faut automatiquement traitement de substitution », c'est-à-dire « qu'on ne me prenne pas la tête, qu'on ne force pas la donne... ».

Parfois, il voudrait retrouver la zone, retrouver l'expérience qu'il s'est donné à vivre. Des deux ans vécus à la rue à Grenoble, il garde le souvenir d'avoir été entouré : « j'ai besoin d'entourage, de gens à qui parler régulièrement... chose que je n'ai pas encore ici mais, ça va venir tout seul. C'est vrai que, sur la zone de Grenoble, on est 800... il y avait pas mal de monde avec qui je parlais ». Il dit aussi : « Alors... mon expérience, il fallait que je la fasse avec des gens autour de moi automatiquement. Parce que en fait, pour savoir qui j'étais au plus profond de ma tête – avec mon passé et tout ça – ... c'est l'effet miroir, c'est à travers les gens, en parlant avec les gens... ils discutent de leurs problèmes, et moi je discute des miens, c'est en discutant avec les gens qu'on se répare tout seul : c'est l'effet miroir, c'est comme ça. Et ça je le savais très bien, il fallait surtout pas que je sois en ermite. Si j'avais été en ermite pendant trois ans, j'aurais été débile, c'est sûr et certain, il faut jamais faire ça. L'homme il est sociable, il est né comme ça... ». « C'est vraiment une belle solidarité que j'ai vécue ».

Il quitte Grenoble et ce qu'il y a connu : « tous les gens que j'ai connus là-bas, sans rien leur dire, au revoir, au revoir » ; « j'ai été abandonné quand j'étais petit... c'est facile j'abandonne les gens hein ? ».

Des travailleurs sociaux, il souhaite obtenir de l'aide mais aussi « Ben, un gros miracle. Malheureusement, c'est pas possible. Que je change de personnalité, que je change de mentalité, que je change tout mon cerveau... ma façon de penser ». Il voudrait leur dire : « Attention, c'est vraiment une voie qui est super, mais faut vraiment prendre ça en compte, et que c'est un travail qui est malheureusement à plus de 100 % à donner ». Y a pas « je m'cache » ou quoi... c'est directement d'un humain à un humain, il n'y a pas de trucage, tu peux pas dire n'importe quoi... c'est chaud hein ? Moi je leur dirai ça et puis après je leur dirais d'écouter vraiment ceux qui ont possibilité de leur parler de leur passé parce que... c'est aussi bon... c'est que comme ça qu'on peut avancer. De tous les côtés on doit s'unir (...). Je leur dirai que c'est un très beau métier... c'est bien. C'est du médical pour moi ».

Construire un nouvel environnement relationnel n'est pas aisé, Ali craignant toujours l'abandon. « Non, j'ai très peu d'attachement pour les gens donc euh ». Le Collectif représente un tremplin.

« J'ai très très du mal à développer cette envie d'amitié. Dire j'aime bien telle ou telle personne parce que... j'ai plus connu l'amour inconditionnel que ça, l'amour sans condition... parce que j'avais pas possibilité de faire autre chose. Donc du coup, je suis arrivé à un point où j'aime autant les chats que les humains, les chiens, les montagnes, les arbres... tout ça vit et ce n'est qu'un assemblage divers. J'ai pas aimé l'être humain plus qu'autre chose. Ça je me l'interdis ça ».

4.3.4. SEBASTIEN

Sébastien, 32 ans. De nationalité Française. Célibataire. A connu le placement en Maison d'Enfants à Caractère Social. Sans emploi.

Sébastien est un homme de trente-deux ans. Il a été relogé par le Collectif de sans-abri il y a un peu plus d'un an.

Sébastien dit avoir eu une enfance heureuse, ce qui lui donne, selon lui, les moyens et l'envie d'obtenir ce dont il a envie.

Il insiste pour dire que son histoire est ponctuée de prises en charge dans les collectifs : « on dirait que je suis marié avec la communauté ». Enfant, il a vécu en internat, puis il a été une première fois incarcéré et a ensuite connu les foyers, avant d'être à nouveau incarcéré pour une période plus longue, et de connaître ensuite d'autres foyers. Au total, six ans d'internat, huit ans dans différents foyers, auxquelles s'ajoutent plus de cinq d'incarcération. Il a aussi connu la rue pendant plus d'un an, quand il était « en cavale ».

Le raisonnement qu'il avance est clair : « pour avoir ce qu'on veut, il faut avoir de l'argent, et pour avoir de l'argent, il faut faire des bêtises. Parce que malheureusement il n'y a plus de travail ». En sortant de sa première incarcération, Sébastien est hébergé dans un foyer qui l'amène à effectuer une formation dans la maçonnerie. Il obtient un CAP mais ne parviendra pas à trouver un travail sans être réduit à un emploi de manœuvre. Il expose un système où les bonnes places sont prises, où on ne lui donne pas la sienne. Il a effectué du travail au black, mais dit-il, les gens n'ont plus d'argent pour qu'il puisse continuer à en vivre. « Si c'est pour travailler et être volé, je préfère faire la manche et gagner 10 € ou 20 €. On dit toujours il vaut mieux avoir un tiens que deux tu l'auras ».

Aujourd'hui, il dit ne plus voler et vivre des différentes allocations et aides complétées par la manche. Sébastien expose tout au long de l'entretien comment il pratique la mendicité. « Parce que des mendiants, il y en a à tous les coins de rue, c'est à toi de faire ton terrain, à te faire respecter, chacun son tour, on partage. Le premier arrivé, le premier servi. Comme à la boucherie. Tu n'avais qu'à te lever à huit heures. Et être là avant. Et après une heure ou deux, il faut laisser la place, c'est normal. Certains ne le font pas, ils boivent et ils font des bagarres. Moi je connais des mecs qui font 50 € par jour. Moi ça m'est déjà arrivé de faire 40 € en six heures de temps. Vous croyez que les gens ont encore envie de travailler après ? Je me contredis un peu dans le sens où pas travailler, je suis courageux, ça donne envie de travailler. Si on me donnait une place, je foncerai direct. Mais le système fait que ça devient difficile ».

Il explique avoir été rejeté à dix-huit ans par sa famille, famille qui constitue pour lui le lien fondamental, celui dont on attend l'aide et le soutien. Sa deuxième incarcération, de quatre ans, dit l'avoir également perturbée : « Ça été une épreuve vraiment vraiment vraiment difficile. J'ai été aidé par ce que j'avais de la visite. La famille ne m'a pas laissé tomber. Ils m'ont dit que, quand je sortirai, je serai libre et je devrais me démerder. On ne pourra pas toujours être derrière toi. Des fois je vois des reportages, des gens à 40 ans, ils sont encore chez papa et maman, moi non c'est pas possible. Donc il a fallu que je me débrouille et voilà ». Pour lui, il est plus malheureux de ne pas pouvoir obtenir d'aide de sa famille que ceux dont la famille est morte. Il voit encore son père et se présente dans ce lien comme celui qui donne à son père : « oui, je lui donne l'occasion de me voir. À la base, moi je suis assez méchant et je ne voulais plus le voir. Après avec la raison et le temps et un peu l'expérience ou le recul de tout ça, comme je le disais, j'ai du cœur, on est obligé de dire oui ».

Pour Sébastien, le collectif de sans-abri, « c'est franchement les seules personnes qui m'ont aidé depuis mes 18 ans, pour un logement, pour quelque chose de concret ». Revient alors l'idée qu'il en

veut énormément à sa famille de ne pas l'avoir aidé : « C'est des gens que je connais pas qu'ils le font. Ça m'horripile, ça m'énerve. J'ai la rage. C'est du sang, c'est pas de l'eau, merde. On n'en devient vulgaire tellement c'est rageant ».

Sébastien a peu d'amis « parce qu'on se bouffe la gueule plutôt qu'autre chose », dit-il. Pour lui, les gens sont faux. Ayant été longtemps hébergé en foyer, il connaît les travailleurs sociaux et dit ne jamais avoir été aidé par eux : « les éducateurs viennent boivent leur café, ils font leur ronde dans les chambres et puis ils se barrent. C'est fou ». Pour lui, les professionnels « manquent de cœur » et ne travailleraient pas sans salaire. « Alors qu'un mec comme moi qui n'a rien, bien sûr tu vas venir, parce que rien qu'à aider ses semblables, c'est sa vie, c'est sa vie. Quelqu'un qui a demandé une pièce à quelqu'un dans sa vie, parce que son orgueil faut savoir le mettre dans sa poche de temps en temps. Pas tout le temps non plus. Mais quelquefois, il faut savoir le mettre dans sa poche. Voilà. Après, eux, ils n'ont pas eu des incidents de parcours, parce que à 16 heures ils vont prendre le goûter chez papa et maman et puis après ils vont voir leur copine, et voilà, ils ont leur vie, c'est pas des gens tout seuls qui n'ont personne ». De sa petite amie, il dit : « elle fait sa vie, je fais la mienne ».

Sébastien se satisfait pour l'instant du logement qu'il a aujourd'hui : « j'ai pas grand-chose, mais au moins, je n'ai pas été pleuré à la porte de ma famille, je ne me suis pas rabaissé, j'ai ma fierté. Je l'ai toujours gardé et je la garderai toujours ». Il décrit un environnement où ses voisins le jalourent d'avoir un logement plus grand que le leur. Ce logement étant dans une sorte d'ancien foyer, il aspire à mieux.

Sur la question des liens, il est clair : « si j'avais des liens, je ne serais pas ici, je suis dans un truc encore une fois social, le collectif des SDF. Je peux leur rendre service, que ce soit pour des interviews ou autre, parce qu'il le mérite ». Participer à l'entretien de recherche correspond donc pour lui à une aide qu'il apporte au collectif : « c'est normal, ils m'ont aidé, je les aide. C'est l'étoile du bon Dieu, je sais pas ». De lui, il dit qu'il aide les autres : « j'aurais bien voulu faire éducateurs sociaux, après... être payé sur le malheur des gens, j'ai un peu dur. Je préfère le faire bénévolement et rien demander ». Il donne l'aide que lui aurait aimé recevoir. Il est dans l'attente d'une formation de pairaidance, sans trop y croire. Il pense qu'il devra se rabattre sur une autre formation : « voilà je vais partir dans le rayonnement, une formation caca, pour dire de, qu'est-ce que vous voulez faire ».

A la question pointant ce qu'il souhaiterait transmettre aux éducateurs en formation s'il en avait l'occasion, il répond : « la haine. La haine. Là que j'ai à l'intérieur. Ça ils ne peuvent pas l'avoir (la voir?) la rage que j'ai, ils ne peuvent pas l'avoir (la voir ?). Ça j'aimerais bien leur enseigner ça ». Il décrit des bénévoles qui « méritent », tel que l'abbé Pierre, et des travailleurs sociaux qui ne méritent pas. Il s'insurge contre l'indifférence et contre ceux qui ont beaucoup d'argent et qui ne donnent rien aux autres. Il apprécie les personnes qui se soucient de lui et parvient, à travers la mendicité, à développer une sorte de lien : « quand je fais la manche, ça m'apporte beaucoup. Les gens à Lille sont très sociales, ils aiment bien les gens disent 'tiens tu es en difficulté tiens voilà deux euros, va manger'. Je suis assis avec quelques pièces devant moi, les gens sont pas cons. Les gens proposent quelque chose une mandarine, quelquefois ils me donnent 10 € ou des tickets restaurant. C'est bien. Il y a des mecs qui sont blindés et qui ne donnent rien. C'est fou ».

Les addictions le concernent : *« c'est quand on est psychologiquement bas, qu'on est le plus vulnérable, que ce soit pour la drogue ou l'alcool, que ce soit la cigarette ».*

«Moi tout ce que je veux, c'est discuter avec les gens, avoir social, et surtout aider, pour moi c'est important. Parce que si tout le monde réagissait comme ça, la France irait mieux». A la question concernant les droits, il répond que pour lui, les solutions se résument ainsi : «tu fais la manche, tu voles, tu fais le tapin ou tu vas en prison».

5. ANALYSE THEMATIQUE : LES FOCALES

La lecture des vignettes cliniques a donné lieu à des réunions de l'équipe de recherche, suivies de réunions avec le comité scientifique. L'analyse de ces vignettes a donc mis à l'épreuve notre pluri voire notre interdisciplinarité. En croisant les regards de chaque chercheur, des focales se sont dégagées.

Puis, il a été décidé que chaque focale serait élaborée par l'un des chercheurs, dont la discipline semblait l'attacher davantage. Il aurait été possible aussi de travailler chaque focale en équipe pluridisciplinaire, mais nous avons opté pour une rédaction par auteur de chacune des focales. Vous trouverez donc ci-après des parties rédigées chacune par un des chercheurs dont le nom est indiqué avec le titre choisi par celui-ci. Ce faisant, il y a ce que l'on nomme dans le champ psychanalytique « auteurité ».

Dans un deuxième temps, chaque focale a été partagée et commentée par l'ensemble de l'équipe de recherche puis avec le comité scientifique (ce qui nous permettra de rédiger ensemble la conclusion finale).

L'agencement de ces focales s'est décliné en trois parties :

- La première appréhende l'aspect dynamique spacio-temporel du phénomène de précarité en s'appuyant sur l'analyse du territoire spécifique qu'est la rue et des trajectoires spatiales ; puis des parcours de vie des personnes interrogées en mettant l'accent sur la nature des différentes ruptures pour appréhender leurs conséquences sur la vie psychique.
- Dans la seconde partie nous envisagerons la problématique du lien social à travers l'importance et la nature des liens sociaux ainsi que de la reconnaissance sociale.
- Enfin dans un troisième temps nous focaliserons notre analyse sur l'accompagnement social, au niveau des institutions et des professionnels du travail social.

5.1. Une approche dynamique des trajectoires spatiales et temporelles de la précarité et du lien social

5.1.1. UNE APPROCHE DYNAMIQUE : TRAJECTOIRES SPATIALES ET TEMPORELLES DE LA PRECARITE ET DU LIEN SOCIAL – SANDRINE MELAN

5. 1. 1. 1. Le territoire et l'espace social comme ancrages dans une dynamique de parcours précaire

A la lecture des différents entretiens, les notions de territoire, de déplacement, d'espace, apparaissent comme essentielles et structurent fortement les discours des individus. Cette inscription dans un territoire, un espace social donné participe à la construction d'une approche dynamique des parcours de vie, où pour les personnes en situation de précarité le contour, les frontières sont à définir en lien le plus souvent avec les ruptures, la mobilité géographique, le passage par la rue, les foyers, le mal logement, l'errance.

Pour autant, les personnes en situation de précarité, ne sont pas des individus isolés, ils sont inscrits dans un espace sociétal, dans des politiques publiques et sociales, qui font système et avec lesquels ils se construisent dans un entre-deux.

Pour Pierre Alphanféry (Alphanféry, 2004, p 5), « la notion de territoire désigne une forme particulière de découpage de l'espace plus ou moins institutionnalisée ». Le territoire renvoie, d'une part, aux cadres liés à l'action publique et à la représentation politique. Il signifie, d'autre part, les diverses formes de rapport à l'espace que les individus et les groupes sociaux produisent et aménagent dans le cadre de leurs relations sociales.

Par ailleurs, dans le lexique de sociologie, l'espace social est défini comme « un environnement dans lequel se déroulent les pratiques sociales » (Alpe, Beitone, Dollo, Lambert, Parayre, 2013, p 131). Il s'agit à la fois d'un espace concret et vécu mais également d'un espace symbolique. C'est au travers des représentations des acteurs qu'il est interprété et défini.

Sur les douze entretiens réalisés, et en ciblant la focale « territoire, déplacement, espace », trois axes peuvent être dégagés :

- Un premier axe autour de la rue, de la définition de ce qu'est la rue (par les personnes qui la vivent).
- Un deuxième axe autour de la mobilité des individus hors des frontières du pays d'origine, du pays de naissance.
- Un troisième axe autour du phénomène de l'errance

5. 1. 1. 2. La rue comme lieu de vie... la jungle

Le premier aspect développé par les personnes en situation précaire et qui s'ancre dans leur parcours de vie est leur définition de ce qu'est la rue quand ils ont à la vivre comme espace de vie, comment la rue est pour des personnes sans domicile fixe, leur lieu de vie et leur intérieur. Cela en opposition aux personnes pour qui la rue est extérieur (par rapport à leur habitation). Pour Nicolas Duvoux, « la notion de territoire renvoie à l'espace social construit dans et par les limites de l'espace physique » (Duvoux, 2010, p 116). Le découpage du territoire pour les personnes sans domicile fixe n'est alors plus en lien avec le chez soi habitation mais le chez soi rue. Avec comme corolaire le danger, la survie et la surexposition aux regards de l'autre.

Ainsi, Sébastien qui pour définir la rue parle de jungle et des règles implicites à l'œuvre dans l'appropriation de l'espace et du territoire. L'acte de mendier suppose l'appropriation d'un espace, qu'il s'agit de faire respecter et où les bagarres font office de loi.

« Parce que la rue elle est très vicieuse, et encore actuellement je l'ai dur. Après, c'est un choix de vie. (...) C'est la jungle, parce que son terrain il faut le respecter. Les gens croient on fait la manche comme ça. Mais quand on fait la manche comme ça, on se fait jaqueter en deux minutes. Si on ne respecte

pas le terrain, sa manche, il ne fera pas un euro. Parce que des mendiants, il y en a à tous les coins de rue, c'est à toi de faire ton terrain, à te faire respecter, chacun son tour, on partage. Le premier arrivé, le premier servi. Comme à la boucherie. Tu n'avais qu'à te lever à huit heures. Et être là avant. Et après une heure ou deux, il faut laisser la place, c'est normal. Certains ne le font pas, ils boivent et ils font des bagarres. Moi je connais des mecs qui font 50 € par jour. Moi ça m'est déjà arrivé de faire 40 € en six heures de temps. Vous croyez que les gens ont encore envie de travailler après ? Je me contredis un peu dans le sens où pas travailler, je suis courageux, ça donne envie de travailler. Si on me donnait une place, je foncerai direct. Mais le système fait que ça devient difficile » (Sébastien, collectif de SDF).

C'est également le cas pour Jean Philippe qui pointe le fait de devoir faire attention à tout, d'être en vigilance constante et que le lieu même du couchage n'est pas un lieu sécurisé. L'espace rue suppose de savoir se battre et de ne compter que sur soi :

« Sinon, dans la rue c'est la jungle, quoi ! Il faut faire attention, il faut savoir se battre dehors, sinon vous faites avoir par tout le monde. Là vous dormez il faut faire gaffe on ne sait jamais, au cas où il y aurait un maboule passerait par là. Vous êtes en train de dormir, et il va mettre le feu à votre duvet, on n'en sait rien. On ne peut compter que sur soi. À part quand j'étais avec des légionnaires, eux c'est pas pareil, c'est comme une famille et moi je traînais avec eux, on était une petite dizaine, c'était tous des anciens de la Yougo, tout ça. Moi ils m'avaient accepté, j'étais le civil. Ils m'ont dit que j'aurais pu être un légionnaire par rapport à tout ce que j'avais fait. J'ai bourlingué avec eux. J'ai fait de ces trucs avec eux, putain » (Jean-Philippe, collectif de SDF).

Idem pour Pierre qui affirme également que la rue est une jungle, et que cette jungle devient véritablement danger la nuit venue, car l'autre n'existe plus, seul importe la survie. Les pratiques sociales se modifient et les liens, les relations qui ont pu exister, se construire avec d'autres personnes SDF durant la journée, disparaissent.

« Mais la rue c'est une jungle ! La journée, c'est pas dangereux mais la nuit c'est super dangereux. Que vous ayez des potes ou pas de potes, s'il a envie de vous prendre votre place et de dormir au chaud, il va pas se gêner. S'il a envie de vous piquer, ben voilà. Il se gênera pas non plus. Moi je sais que quand j'étais dans le métro à Paris c'était une guerre tous les soirs alors que la journée on allait peut-être rigoler ensemble, on avait peut-être bu un coup ensemble c'est la jungle, c'est une jungle » (Pierre, collectif de SDF).

Cette notion de la rue comme lieu de danger est exacerbée quand on est une femme et apparaît chez Virginie comme quelque chose qui n'est pas « pratique » sous-entendu que lorsqu'on est une femme, c'est encore plus compliqué. Le danger est omniprésent. Pour s'en protéger, la dimension couple apparaît essentielle.

« Donc, le 6 janvier je me suis retrouvée dehors. Je suis partie quelques jours à Dunkerque. J'ai appris que mon copain il sortait de l'hôpital, alors je suis revenue. On a passé une nuit entière tous les deux

dehors. Le lendemain j'ai repassé une deuxième nuit toute seule dehors. C'est pas pratique. Surtout pour une femme » (Virginie, foyer d'hébergement)

Pierre, pour les femmes va jusqu'à parler d'exploitation, la logique de survie primant, la femme est d'autant plus exposée :

« Oui on a des potes mais c'est une survie la rue on n'est pas là pour se faire des potes ou... Même si, voilà la journée va discuter ensemble, mais les affinités bof là j'y crois pas trop (il rit). Après je suis peut-être le seul à penser ça. Mais c'est compliqué parce que vous avez toujours l'idée ouais il vient te voir il est peut-être sympa mais voilà peut-être qu'il va... voilà c'est toujours ce « peut-être qu'il va ». Oui voilà ! Après vous savez, la rue, les liens entre personnes féminines et les mecs, c'est un peu (il souffle), c'est un peu l'exploitation » (Pierre, collectif de SDF).

Le cas de Sylvain est emblématique de l'enfance placée avec une adolescence marquée par un décès qui semble avoir été destructeur chez lui. Sylvain a été placé dès son plus jeune âge (cinq ans) en famille d'accueil. Ses frères et sœurs ont également été placés, sans que les liens de fratrie aient été maintenus. A quinze ans, le décès du père de sa famille d'accueil semble déclencheur dans un processus de galère qu'il situe entre dix-huit et vingt-cinq ans : alcoolisation, incarcération pour petits délits (vols dans les magasins). On retrouve ici un jeune adulte en perdition, en perte de repères. La rue devient son chez soi pendant deux ans, et pour lui, quand on est à la rue, on ne pense plus.

« Parce que j'étais à la rue pendant longtemps j'ai dormi plus de deux ans dehors sans rien je dormais dans les sous-sols 'EURALILLE et tout (...). Ben j'ai fait pas mal de, j'ai fait trois peines de prison et la plupart du temps c'est parce que je volais et j'allais vendre le matériel et j'allais acheter de la bouffe parce qu'en fait, je dormais dans une tente et je faisais la manche et quand je voyais que ça ne marchait pas, ben je volais ben puis j'allais vendre et j'achetais un truc à manger (...). Bah après quand vous êtes à la rue vous pensez plus, quand vous vous réveillez sous une tente et puis que vous savez que vous êtes en galère, vous vous réveillez et vous vous dites qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui, quoi vous pensez plus » (Sylvain, Accueil de jour).

Par ailleurs, en se référant aux travaux de Paul Jargowsky, sociologue américain, Nicolas Duvoux pointe le fait « qu'en France, les territoires les plus disqualifiés sont hétérogènes d'un point de vue social et racial et, en ce sens, ils produisent d'abord des mécanismes de mise à distance sociale ». (Duvoux, 2010, p 117)

Ainsi, Pierre « Moi quand je me suis retrouvé à la rue, plus personne ne m'a parlé, tout ça parce que j'étais devenu SDF. » (Pierre, collectif de SDF)

Ou bien, Ali, originaire de Lille qui décide de faire un voyage spirituel, pour se connaître et part à Grenoble. Il vit comme SDF, en touchant le RSA et exprime bien le fait qu'il lui a été difficile de vivre dans la rue comme un clochard. Il lui a fallu deux ans pour lâcher prise avec sa vie passée et accepter la vie dans la rue, sans maison, sans travail et en se détachant des préjugés, de la honte.

« (...) j'ai vécu en mode SDF, voulu, je l'ai voulu. J'ai été voir les zonards, ils m'ont... j'étais avec eux... moi je buvais pas d'alcool, je me droguais pas tout ça, donc du coup, ça les dérangeait pas. je faisais pas la manche, donc ça les dérangeait pas non plus que je sois là. J'avais mon RSA, pour manger et après, à Grenoble, il y a des fontaines d'eau partout... donc pour boire, il n'y a pas de problème. Ça a été très dur pour moi, de vivre dans la rue "comme des clochards" comme on dit... c'est vachement difficile. Il m'a fallu deux ans pour le faire, et je l'ai fait alors en. Donc trois ans en tout (...). Il m'a fallu deux ans pour y accéder, donc deux ans pour accepter un lâcher prise énorme sur le matériel... Sur une maison, sur un travail, sur un appart'... et vivre une sorte de vacuité en vivant à la rue... donc en pensant « aucune responsabilité » (Ali, collectif de SDF).

En se référant aux travaux de Paugam et au concept de disqualification sociale les personnes à la rue sont en rupture et disqualifiées socialement. Pour Paugam, le concept de disqualification sociale « renvoie au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale ». L'auteur développe l'idée que « l'homme socialement disqualifié est à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui ». (Paugam, 1991, p 17).

Pour Ali, « il m'a fallu deux ans pour y arriver... enlever tous les tabous, tous les préjugés des gens, toute la honte... et puis j'ai fait un gros travail sur moi-même sur une grosse année, et ça m'a appris à s'aimer, soi-même ». (Ali, collectif de SDF).

Dans la dynamique du parcours qui est la leur, le passage par la rue entraîne un marquage, un stigmate avec lequel les personnes doivent vivre.

Au-delà de la question de la rue comme inscription spatiale, territoriale de la personne en situation précaire, un autre aspect émerge des entretiens, celui des personnes qui ont quitté ou fuient leur pays d'origine et du comment ils se réapproprient le territoire, l'espace dans le pays d'accueil.

5. 1. 1. 3. La mobilité hors des frontières du pays d'origine

Un second axe qui ressort des entretiens dans le cadre d'une dynamique de trajectoire et d'inscription territorial et spatial est celui autour de la mobilité des individus hors des frontières du pays d'origine, du pays de naissance. Est soulevée ici la question migratoire et ses effets sur l'individu en lien avec les politiques françaises en matière d'immigration et d'accès aux droits. La question des papiers à fournir aux différents organismes, différentes administrations pour l'obtention de droits ou le recours à des services est omniprésente.

Ainsi, Sliman, réfugié politique, a fui un pays en guerre (Soudan, région du Darfour). Il est arrivé en France à l'âge de dix-neuf ans et y vit depuis presque onze ans avec une attente de régularisation de papiers (carte de séjour à renouveler après dix ans) mais il est sans travail aujourd'hui. Sliman ne sait ni lire, ni écrire.

« J'ai venu du Soudan, du Darfour. (..). Après ça fait 11 ans que j'ai pas voir ma famille parce que je suis réfugié. J'ai une carte de réfugié, et j'ai beaucoup de difficultés parce que jamais je travaille de Lille, toujours je travaille de Paris avec interim mais jamais je travaille de Lille. Après jamais, j'ai fait l'argent coté, maintenant même pas la carte. Elle est finie, ça fait 9 mois, m'ont pas renouvelé... (...) je ne veux pas changer de ville (Lille) parce que comme je suis intégré si je veux rester là. (...) Quand même c'est bizarre tu es resté à la France pendant plus de 10 ans et tous les trois mois, je dois partir à la préfecture. Tous les trois mois la préfecture, un récépissé ces trois mois je ne sais pas pourquoi la carte de 10 ans est finie, il y a un renouvellement normalement mais c'est bizarre, ça fait neuf mois d'attente attend trois mois tu travailles si tu paies des impôts, après au final t'attends, tu ne sais pas ce que tu attends. (... Quand j'ai fait boulot j'ai fait courageux je travaille à Paris ». (Sliman, Accueil de jour).

La question qui se pose pour lui est celle de l'accès à un travail. Sliman n'hésite pas à faire des allers-retours à Paris pour travailler et montrer qu'il est un homme courageux.

La question des papiers administratifs à fournir apparait comme un réel frein à l'intégration et conditionne les déplacements et l'investissement sur le territoire.

De même, le discours de Yacine renvoie au parcours d'un immigré « économique » (dans le sens de personnes qui quittent leur pays d'origine pour des raisons économiques), en rupture avec le régime politique de son pays. Algérien né à Oran, ville cosmopolite, il a été baigné dans un univers multiculturel (apprentissage de différentes langues dans le milieu familial). Yacine a été scolarisé jusqu'au lycée puis est parti jeune chercher du travail en Europe. Il a vécu dix-sept ans en Irlande à l'époque du boom économique. Inséré socialement, il avait un travail, une petite amie, une maison, des loisirs... Victime de la récession économique, il décide de quitter l'Irlande pour rechercher du travail dans un autre pays européen. La France devient son port d'échouage du fait des liens historiques entre la France et l'Algérie et sa bonne connaissance de la langue.

Au moment de l'entretien, Yacine vit dans un squat à Lille depuis un mois. Il a tout quitté et rejoint la France dont il maîtrise la langue avec l'objectif d'y trouver un emploi et de s'y installer. Son objectif de trouver un emploi parait très compliqué, non seulement du fait du contexte économique, avec un taux de chômage élevé mais aussi de par la lourdeur administrative et des différents papiers à fournir pour être en règle et accéder à certains notamment en terme de santé.

« Oui ici. Pas en Algérie, pas en Irlande, ni rien. Et la, je suis dans un squat. Hier j'ai été au secours catholique, chez Coluche les restos du cœur. j'aime beaucoup Coluche surtout le Schmilblick bling-bling j'ai des souvenirs parce que je suis né dans les années 60 attention c'est-à-dire 60 générations 60 je me rappelle de Coluche comme la personne de Smaïn. Donc j'ai une culture je connais un petit

peu les Français, l'histoire française acteur et chanteur français voilà. Et voilà et pour le moment je suis dans un squat et la normalement j'ai préparé mes trucs pour aller à la CMU, pour la santé. Donc j'ai mon passeport, le docteur traitant, l'adresse de l'ABEJ, j'ai rendez-vous ouais ouais ouais (rire) c'est cela la France. Y' a plein de papiers c'est pas comme en Irlande rien qu'avec passeport, vous rentrez vous travaillez ». (Yacine, accueil de jour).

Même discours chez Fatoumata, d'origine guinéenne, qui est arrivée alors qu'elle était encore toute jeune en Angleterre et qui s'est installée en France depuis un an pour trouver un emploi, un logement. Là aussi, la question d'avoir des papiers en règle est indispensable mais se heurte à la lourdeur du système.

« Avant j'étais à Londres, oui. Avant j'étais à Londres, je suis anglaise. Avant j'étais à Londres, mais je suis venu m'installer. Avant je venais ici chaque vacances parce que j'avais une copine ici. Et puis elle maintenant elle n'est plus ici elle est à ...Toulouse (...). Maintenant, moi ça m'a plu et puis j'ai pensé de rester ici pour apprendre français, tout ça, tu vois pour m'installer, avoir du boulot, tout ça là tu vois, mais pfff (...) oui... j'attends... j'attends... j'espère cette fois-ci on envoie tout (pour le logement), ils vont accepter parce que c'est trop dur (rire), à parfois on m'envoie une lettre, c'est pas complété, c'est incomplet et tout ça, pffff... ça bloque tout ça bloque tout (...). C'est trop dur (tous les papiers à fournir)... dur (elle souffle) alors que nous, tu as ton nom dans le système tu n'as pas besoin d'avoir de carte vitale, on dit ton nom, on tape, tu dis ton adresse et ça sort directement, , mais ici (elle hausse la voix) : carte vitale, papiers, (elle rit), c'est trop ! Pou... mais ça va aller quand ça va finir quand ça va finir je me retrouve mon appartement propre après je dis OK c'est ça que je cherchais, je trouve, je suis allée jusqu'au bout maintenant je suis arrivée ». (Fatoumata, foyer).

Au-delà des dispositifs légaux, c'est aussi la question plus prosaïque du déplacement de ses individus dans le pays d'accueil, sur un territoire de rattachement qu'ils découvrent et s'approprient. Les pratiques sociales de ces individus qui migrent d'un pays à un autre sont marquées par le rattachement ou la connaissance rapide des structures sociales, des lieux d'hébergement dans le territoire où ils « échouent ».

Ainsi, Yacine fait un récit circonstancié de sa venue en France et raconte comment au fur et à mesure, il s'est approprié le territoire à travers une connaissance des rues de la ville de Lille.

« oui, oui (j'ai dormi) quatre jours à la gare. (...). Je ne savais même pas où se trouvait l'ABEJ (quand je suis arrivé à Lille). Je ne connaissais que la gare mais maintenant ça y est je connais le nom des rues : Victor Hugo, Wazemmes, Gambetta République, la rue de Béthune, je commence un peu, c'est comme Dublin c'est comme Dublin Dublin, Lille c'est petit ». (Yacine, accueil de jour).

Ou bien, dans le cas de Sliman qui vit en France depuis treize ans, l'accueil de jour est un lieu essentiel, structurant dans l'espace qui est le sien. Il lui permet de rencontrer du monde, lui évite de rester isolé, et de tourner en rond chez lui voire de s'alcooliser.

« Pourquoi je venir ici parce qu'ici je rencontrais des gens je sors le matin je fais la boîte d'intérim après je viens ici je parle des gens, je veux pas enfermer chez moi c'est mieux que je parle avec des gens plutôt que je reste tout seul je vais acheter des bières après je vais finir alcoolique. » (Sliman, Accueil de jour).

Le dernier axe qui peut être développé et qui marque la précarité des parcours est celui du phénomène de l'errance et de la mobilité dans l'espace, sans véritable but.

5. 1. 1. 4. Le phénomène de l'errance

Un troisième aspect qui ressort des entretiens et qui semble caractériser les parcours des personnes en situation de précarité concerne le phénomène de l'errance, du déplacement des individus en interne de leur territoire, ou du déplacement d'une ville vers une autre ville. A travers les discours marqués par la mobilité et les déplacements géographiques, ressort l'idée de l'effet fortement attractif de l'urbain et du déracinement qu'il génère.

Définir l'errance n'est pas chose facile même si certaines définitions font écho les unes aux autres. Dans « les diagnostics partagés sur l'errance des jeunes et la grande marginalité », la définition retenue par la Direction des Affaires Sociales est celle-ci : « (...) l'errance peut recouvrir deux acceptions selon qu'on la considère : dans un sens restrictif comme le passage par la rue et des formes de désinsertion grave ; dans un sens plus large comme décrivant les trajectoires complexes et chaotiques au sein desquelles les jeunes ne cessent de circuler » (D.A.S., 1999).

Ainsi, pour Jean-Philippe, toxicomane qui a vécu la rue, il y a l'idée de partir, d'aller dans le sud de la France mais sans vraiment savoir dans quelle ville exactement, Montpellier, et c'est finalement Marseille qui devient ville de rattachement. On quitte la région du Nord pour le sud.

« ouais ouais. Normalement on prenait le TGV pour aller à Montpellier, normalement, et au lieu de se retrouver à Montpellier, (on est à) Marseille Saint-Charles. Bon ben on est dans le sud. Marseille on verra bien. Et c'est là que j'ai connu Marseille pendant 10 ans. On est revenu le 1^{er} octobre 2010. Je suis revenu dans le nord. Et encore c'était à cause de la justice. Ils m'ont déféré de Marseille à ici en avion, grands bandit menotté au fond de l'avion. Ouais, putain. Sinon je serais encore là-bas. C'est pas du tout la même vie, rien à voir. » (Jean-Philippe, collectif de SDF)

Selon Louis Moreau de Bellaing et Jacques Guillou, « l'errance s'oppose à la sédentarité. Mais l'errance ne signifie pas toujours sans domicile fixe. Un individu, un groupe, peuvent être des errants, d'une errance plus ou moins continue, en gardant un domicile, c'est-à-dire, en termes administratifs, une résidence principale ou secondaire. L'errance peut se définir en général comme le déplacement indéfini ou provisoire, dans un temps plus ou moins continu, sur un ou plusieurs territoires » (Moreau de Bellaing, Guillou, 1995, p 12). Il y a errance lorsqu'il y a déplacement pour s'échapper sans but, sans objet.

Le terme « errance » désigne dans un sens large et plus vague « la trajectoire chaotique et complexe au sein de laquelle les exclus circuleraient sans objectifs précis, c'est l'action d'errer ça et là » (Le petit Larousse illustré, 2015). Au sens figuré, « l'errance serait l'expression d'un abandon de soi et d'une forme de fuite des problèmes ».

Ainsi Thierry, qui est né dans le département de Seine saint Denis (93) de parents portugais ayant fui la dictature (immigration forcée). A son arrivée en France, le père a eu des difficultés à s'adapter au changement, à trouver un emploi, avec des problèmes d'alcool et de violences conjugale et sur les enfants. Thierry a passé son enfance en région parisienne. Son entrée au collège et dans l'adolescence est marquée par l'entrée dans des comportements déviants (cannabis, alcool, vols de voiture...) avec une montée en puissance et la prison. Après cinq ans de légion, il va vivre chez ses parents retournés au Portugal pour y passer leur retraite. Puis, il vient vivre dans le nord, à Lille, par hasard et sans réelle intention au départ de s'y installer. Son discours pointe ses difficultés à se projeter et un parcours marqué par les déplacements géographiques.

« Je suis né à Paris, en région parisienne, je suis né dans le 93, mais après là-bas c'était la misère c'est pas question « quand je dis la misère entre guillemets, c'est pas question la rue ni rien ces questions, les fréquentations aussi et j'ai mal tourné, j'ai pas suivi les cours, l'école. (...) La descente aux enfers. J'ai fait la prison, j'ai connu pendant six ans la rue. Après j'en ai eu marre de là-bas, c'est pour ça que je suis venu dans le nord, bon, ben, euh... quelque part j'ai bien fait de venir ici, en fait c'était juste comme ça par rapport à un ami je devais venir juste pour quelques jours et je devais rentrer et finalement je suis resté là, donc ici. Après j'ai essayé de trouver du boulot, je n'y arrivais pas alors j'ai essayé de partir dans le sud, à Marseille j'ai trouvé un petit boulot tout ça aussi mais après et ben c'est le problème, c'est que moi j'ai des fois des moments, j'ai des, comment on appelle ça, pendant quelque temps une année je vais aller bien ou après pendant une autre année mon cerveau il va aller mal, et à chaque fois que j'ai du boulot, j'arrive pas à le maintenir, et pourtant j'ai eu pas mal de CDI en fait mais j'ai laissé tomber ». (Thierry, accueil de jour)

Paul, quant à lui est analphabète et touche une pension d'invalidité suite à un accident de travail. Il a fait le choix (subi) d'organiser sa vie lui-même, en dehors des carcans de la société et cela depuis vingt ans. Il se rapproche ainsi du marginal, défini en sociologie comme la situation d'un individu à l'écart des normes de la société. La société moderne qui définit pour tout individu un modèle de vie, dont la centralité est le travail (Castel, 1995).

Paul vit à la rue avec son chat de mi-mai à fin octobre (dans une cabane aménagée dans la périphérie de Lille). A l'approche de l'hiver, et quand les températures baissent, il dort chez une amie qui l'héberge (elle a une chambre aménagée pour lui). Ces journées se passent à l'accueil de jour où il ne parle à aucun usager. Les seules personnes à qui il s'adresse et qui font liens sont les travailleurs sociaux présents et le personnel médical. Paul passe ainsi la journée assis dans l'espace aménagé par la structure en attendant que le temps s'écoule. Son rythme est calé à celui des horaires de l'accueil de jour. Il arrive le matin à l'ouverture, puis mange dans le quartier le midi pendant le temps de

fermeture du midi et revient l'après-midi à l'ouverture jusqu'à la fermeture. Son espace se confond dans la journée à celui de l'accueil de jour et de son fonctionnement.

« Je viens ici à l'accueil de jour et) Je passe la journée. (...) Je viens à 8h (le matin). Bah y ferme à midi ici (je repars) et je reviens l'après-midi, Oui jusqu' à 7h. Et je viens tous les jours. (...). (Le dimanche), Non, c'est pas ouvert. (...). Le dimanche, je vais chez ma mère (...). Ben je peux pas prendre mon vélo avec parce que j'ai rien pour l'attacher alors..ca fait que je laisse la haut (Nord de Lille et je viens à pied à l'accueil de jour). (...). Non le midi, j'reste sur Lille. (..) J'vais dans les pizzerias ou au Flunch. (...) Ya une dame aussi a Marquette heu qu'elle me donne un coup de main aussi. Ben elle m'ramène des plats. (...) Et l'hiver, je vais chez une amie. (...) L'hiver, ça finit, Ben au mois de mai, une fois qui refait beau ben repart dehors. » (Paul, Accueil de jour).

Conclusion

En se centrant sur la dimension territoire et espace social, apparaît une singularité des parcours marquée par les ruptures, la rue, les déplacements géographiques et l'errance. Les structures d'accueil apparaissent comme des lieux ressources essentielles, tant dans l'aide pour l'accès aux droits que le maintien des liens.

Pour ceux qui ont connu la rue espace de vie, celle-ci y est décrite comme une jungle, lieu de danger notamment la nuit avec un risque d'exploitation accrue pour les femmes. Le rapport au temps est discontinu et l'ancrage sur le territoire marqué par des logiques de survie. Pour autant, dans ces parcours de précarité, les liens à la famille n'apparaissent pas absents et font encore sens.

5.1.2. UNE MULTIPLICITE DE RUPTURES - ANNE-SOPHIE FUGALDI

Les parcours relatés dans les entretiens sont marqués par de nombreuses ruptures, elles concernent la famille (parents, fratrie, enfants), la vie conjugale (séparations, divorces), la scolarité, le cadre de vie (déménagements, expulsions, changement de foyers ou CHRS), le travail (perte d'emploi, difficultés d'insertion, faible niveau scolaire)...Ces ruptures peuvent être violentes voire traumatiques et l'on observe une spirale aggravant la précarité et une corrélation entre les ruptures et la marginalisation ou l'exclusion.

5.1.2.1. Ruptures familiales et/ou carences affectives

« J'ai juste été cassé quand j'étais petit... » Ali

Virginie, Slimane, Paul, Thierry, Ali, Jean Philippe font part de leur vécu et relatent des situations abandonniques, des carences affectives, éducatives, des violences diverses (physiques, psychologiques, sexuelles).

Ali fait du lien entre précarité de la rue et la précarité de la petite enfance :

« Après, moi j'ai vécu la précarité de la rue, mais il y en a aussi une autre, et je crois qu'il y en a beaucoup qui sont dans mon cas, c'est la précarité dans la petite enfance. Y'en a ils ont déjà eu des précarités dans la petite enfance... ce qui fait qu'inconsciemment, il retrouve ça, quand ils sont grands. On ne peut pas dire qu'ils le supportent mieux... Parce qu'ils se détruisent aussi mais, euh, je pense que l'enfance qu'ils ont jouée beaucoup sur le mode de vie qu'ils choisissent. »

Nadia About (2004, p 123-129) associe la personne abandonnique à l'hypervigilance, à un sentiment d'impuissance face à son environnement : « l'élan vital est amoindri », « il vit dans un état chronique de peur », « il se trouve coincé dans le cercle vicieux sentiment d'impuissance-irresponsabilité. »

Ali fuit les responsabilités, il subit et se sent impuissant face à sa situation : « Pas de responsabilité. Pas de facture, rien. Pas de responsabilité. Enfin, moi je considère on ne m'a pas demandé pour venir au monde... on me l'aurait dit, t'imagines bien la réponse (sourire)... ». Il ajoute :

« ...il y en a ils sont à la rue parce que ils n'ont pas accepté leur enfance. Donc là, en soi, ça représente une précarité. En fait, je ne parlais pas pour moi... après, moi, j'ai été en précarité avant d'aller en foyer, quand ma mère elle m'a jeté dans une poubelle... bon ça c'était chaud, mais moi je m'en rappelle pas... ».

Pierre, sorti de la rue, rencontre de nombreux SDF, abonde dans le même sens, la rupture avec le milieu familial semble au premier plan de la problématique de la rue :

« Mais nous, toutes les personnes, enfin depuis le temps que je fais ça, les problèmes familiaux c'est quand même énorme. »

Virginie, Sylvain, Ali, Sébastien, Thierry sont des enfants de l'ASE. Ils ont été placés avant l'âge de six ans (deux mois pour Virginie, cinq ans pour Sylvain) et ont vécu soit en foyer de l'enfance, soit en famille d'accueil, parfois les deux, les ruptures s'enchaînant, et ce pendant plus de dix ans.

Preuve en est, Sylvain a trouvé en son assistante familiale un substitut maternel pendant 10 ans, au décès de son père (celui de sa famille d'accueil), il précise que « ça m'a retourné le cerveau ». Face aux comportements difficiles, l'assistante familiale ne souhaite plus le garder. C'est à ce moment-là qu'il se met à boire et à consommer de l'alcool, il se met également à voler :

« L'acte de voler qui se manifeste de manière récurrente chez l'abandonnique est sans doute une tentative de restaurer sur le mode narcissique le lien qu'il a perdu. Il signifie l'intolérable rupture, l'inacceptable séparation dont il porte les stigmates.... Voler c'est aussi risquer de se faire prendre, d'être montré du doigt, désigné coupable, être puni, banni. C'est le seul moyen que trouve l'enfant pour interpellé l'autre, montrer sa souffrance, être reconnu ».

Sylvain sera plusieurs fois incarcéré pour vols.

Virginie, quant à elle, n'évoque aucun tuteur de résilience¹, la première phrase de l'entretien fut : « Oh vous savez j'ai un parcours, difficile. Ma mère elle m'a abandonné j'avais 2 mois. J'ai appris que mon père c'était un pédophile. J'ai un frère c'est un meurtrier. J'ai été violée plusieurs fois. J'ai failli mourir il y a deux jours. À cinq minutes près, heureusement que mon copain était là, il m'a récupéré dans les rails du tramway... ». La souffrance de cette femme qui paraît beaucoup plus âgée qu'elle ne l'est, nous saute au visage. Elle dépose sa détresse psychique et physique d'entrée. Virginie a été placée très tôt, à l'âge de deux mois, elle ne connaît pas le motif de son placement, ni même sa mère : « je ne la connais pas du tout. Je ne sais pas à quoi elle ressemble. », « C'est une mère qui ne veut vraiment pas de moi ». Petit à petit, sa mère s'est retirée de sa vie, elle ne venait plus aux audiences. Elle évoque une solitude ancrée en elle : « non, non je ne suis pas toute seule, mais, pour moi oui je suis toute seule. Je me sens seule. Je suis anxio-dépressive.... Quand vous dites je me sens seule, vous vous êtes toujours sentie seule ? oui je me suis toujours sentie seule, depuis toute petite. »

« La solitude est l'une des racines de l'abandonnique...c'est sa certitude éprouvée, celle d'être éternellement à l'écart des autres. » (About, 2004, p 134)

Nadia About fait ressortir trois caractéristiques : la responsabilité, la solitude et la finitude.

En ce qui concerne la responsabilité, elle évoque la fatalité, le renoncement, le maléfice. Virginie est née sous la mauvaise étoile tout comme Ali :

« vous n'avez plus qu'à nous supporter (en parlant des travailleurs sociaux), à nous accompagner, parce qu'on ne fera rien de plus de nos vies ».

La finitude se retrouve également dans l'entretien :

« c'est lourd à supporter. C'est lourd à... il y a des moments j'ai envie de mourir. J'ai fait une tentative de suicide au mois de février. Le 15 février ».

Plusieurs tentatives de suicide jalonnent son parcours ainsi que des mises en danger.

« Longtemps, elle (la finitude) demeurera pour lui la réponse unique à sa détresse, son alliée, parfois dans un passage à l'acte, son épouse. »

Virginie a trois enfants, placés depuis leur jeune âge en familles d'accueil. La reproduction est visible. Elle ne parvient pas à surmonter son propre traumatisme.

L'abandon fait également partie de la vie d'Ali :

« dès que ma mère elle m'avait abandonné... Premier dérèglement : né sous héro. Deuxième dérèglement neurologique : ma mère elle m'a abandonné dans un café. Troisième dérèglement neurologique : quand ma mère elle m'a re-abandonné. Parce qu'elle a réussi à me reprendre et tout... elle n'avait pas le droit hein... ».

Les séparations répétées du jeune enfant avec sa mère sont un véritable danger et conduisent à une carence prolongée plus ou moins sévère.

¹ Tuteurs de résilience : Les « tuteurs de résilience » ou « tuteurs de développement » sont des personnes qui, placée sur le chemin de l'enfant, vont le guider et le soutenir.

Né d'une mère prostituée et d'un père proxénète, il dit présenter depuis le plus jeune âge des « troubles de l'émotion, troubles du comportement, troubles de l'identité. »

Ali évite à tout prix l'attachement pour ne pas risquer de le perdre, en n'aimant pas, il ne peut être abandonné :

« Justement, j'avais peur de d'avoir des amis sur du long terme... peur que ça clash... c'est un peu l'abandon, c'est la même chose. Donc importe les excuses na na na na... l'événement, c'est le même : t'es plus là, t'es plus là. Ça ne m'intéresse pas moi. Si je veux un pote, un ami ou une amie, c'est pas pour me dire « peut-être que dans un an il est plus là ». Parce que il va faire sa vie avec une meuf, parce qu'il va partir en voyage... déjà, j'ai supporté la vue de la mort. Parce que avant, c'était même ça... « Quoi ? Je vais être avec toi et un jour tu vas mourir ? C'est pas de ta faute, mais je m'en fous, tu vas m'abandonner ».

Il a quitté son amie pour l'épargner ne se sentant pas digne d'être aimé :

« Elle avait le droit de connaître un vrai amour... en espérant que...ça l'a fait quoi. Je me suis pas barré pour rien. ». Il conclut en disant en fin d'entretien : *« Dans la rue, je m'interdisais d'avoir de l'attachement pour les gens. »*

Il s'agit d'une « peur dès que se dessinent les contours d'un objet d'amour. Il semble qu'ils prennent peur, de manière très archaïque, comme si l'impuissance primitive face à la menace du monde extérieur les habitait à nouveau : sorte d'éprouvé de non être qui paralyse. Ils demandent de l'aide mais l'autre est toujours un ennemi, comme au temps des origines où tout ce qui est extérieur est mauvais». (Birraux, 1997, p 61)

Les ruptures conjugales sont assez fréquentes (Ali après 12 ans de vie commune, Thierry, Sylvain ...)

Thomas Birraux (1997) souligne qu'on peut parler d'errance « lorsque les amarres n'existent plus dans la définition identitaire ou géographique de la situation du jeune : fils ou fille d'untel demeurant à tel endroit. Définir l'errance n'est pas une mince affaire. L'errant se définit surtout par l'absence d'attache, l'évitement du lien et dans l'impossibilité où il nous met de le connaître.»

Ali a « toujours vécu en foyer » :

« L'Etat il m'a pris et il m'a enlevé de mes liens parentaux. C'est l'État qui m'a géré jusqu'à mes 18 ans ». Il garde un bon souvenir des foyers qu'il a connus quand il était enfant. Le foyer pour lui représente : *« la sécurité. J'étais entouré... j'étais en sécurité, rien ne pouvait m'arriver ».*

« La séparation et la carence maternelle sont moins redoutables lorsqu'elles ont lieu pendant les six premiers mois de vie que lorsqu'elles se produisent tard. Il situe la période critique entre six mois et six ans en prenant la thèse freudienne sur le traumatisme. » (Bowlby, 1954).

Dans la majorité des entretiens, les personnes n'ont plus ou très peu de contact avec leur famille, dû à l'éloignement géographique ou pas. Slimane n'a pas vu ses parents restés au Darfour depuis treize ans, il ne sait pas si ils sont encore en vie. Les parents de Thierry sont quant à eux au Portugal d'où ils sont originaires. Fatoumata a des contacts téléphoniques avec sa sœur restée à Londres. La famille de Yacine est en Algérie, ses parents sont décédés. Olivier ne voit sa mère que tous les deux ou trois

ans. Certains d'entre eux évoquent également la honte qu'ils ressentent et ne souhaitent pas faire part de leurs difficultés afin d'épargner leur famille :

« ... j'avais honte... je ne voulais pas... je ne voulais pas le dire... j'ai pas de... quand j'ai des problèmes j'aime pas les dire, ma mère, rien qu'au son de ma voix elle sait dire si si j'ai un souci ou quoi elle me connaît quoi voilà... elle sait au ton de ma voix si ça va ou si ça ne va pas... ».

Pour d'autres, la séparation d'avec la famille s'est faite à l'adolescence ou à dix-huit ans. Olivier a été mis dehors par sa mère, son concubin lui ayant demandé de choisir entre lui ou son fils. Il en est de même pour Jean-Philippe qui ne peut pas compter pour sa famille : « depuis que ma mère m'a mis dehors à l'âge de dix-huit ans, plus aucun contact. C'est comme le film : Seul au monde ». Sébastien est aussi rejeté par sa famille, il est très amer lors de l'entretien : « J'ai la rage, c'est pas de l'eau merde ! On n'en devient vulgaire tellement c'est rageant ».

« L'âge au moment de la séparation est un facteur important qui intervient dans la tolérance plus ou moins dommageable à la séparation, dans la mesure où il conditionne sa capacité à comprendre ce qui se passe autour de lui et ce qui lui arrive » (Soulé, Lauzanne, Leblanc, 1997, p 2529-2548).

Quand la personne parvient à mettre du sens sur son histoire et que le sentiment d'abandon n'est pas évoqué, la réinsertion est plus facilitée. Quand l'incompréhension teintée d'abandonnisme demeure, les blessures restent vives et « contaminent » les autres sphères.

De même Michel Lemay (1993) fait la différence entre l'abandon et le carencé (dit abandonnique) :

« Carence et abandon sont deux événements qu'il faut nettement distinguer. »

« L'abandon est une situation de perte définitive, dont la compensation dépend essentiellement des adultes substitutifs qui vont, ou non, prendre le relais dans l'éducation de l'enfant. »

« La carence est un processus morbide qui risque d'apparaître lorsqu'un enfant de moins de trois ans a subi la rupture de ses premiers investissements avec les personnes significatives de son entourage sans que cette rupture ait pu être réparée. Cette discontinuité entraîne non seulement la blessure narcissique, que l'on peut retrouver à toute période de l'enfance et qui se traduira par une dépression plus ou moins marquée, mais, du fait de la structuration incomplète du Moi, elle provoque de graves perturbations dans la construction de la personnalité. » (Lemay, 1993, p 15).

Ce n'est qu'en fin d'entretien que Thierry relatera son enfance marquée par un père qui apparaît alors alcoolique et violent envers sa femme et ses enfants : « c'est choquant quoi des fois on l'entendait pleurer. Arrêter tout quand on est petit, on est impuissant, on peut rien faire. J'avais peur de mon père moi à l'époque. Du coup, ça m'a choqué, ça a choqué aussi mes frères et sœurs mais eux ils ont réussi à surmonter et moi, j'ai pas réussi, je suis resté bloqué sur ça ». Abandonner la partie, abandonner l'autre, s'abandonner, ces ruptures sont aussi des brisures au sens de Lemay. Ruptures/brisures.

5. 1. 2. 2. Ruptures scolaires et dans l'insertion professionnelle

Les parcours de ces douze personnes sont parsemés de ruptures scolaires et par ricochet dans l'insertion professionnelle. Thierry dit : « j'ai mal tourné, j'ai pas suivi les cours, l'école... ».

Comme Olivier, il a déjà fait plusieurs petits boulots mais ne sait pas les garder dans la durée :

« après et ben c'est le problème, c'est que moi j'ai des fois des moments, j'ai des, comment on appelle ça, pendant quelque temps une année je vais aller bien ou après pendant une autre année mon cerveau il va aller mal, et à chaque fois que j'ai du boulot, j'arrive pas à le maintenir, et pourtant j'ai eu pas mal de CDI en fait mais j'ai laissé tomber ». Il dit être « tombé en dépression ».

Paul n'évoque pas son parcours mais ne sait pas lire, il a une allocation par la MDPH suite à un accident de travail qui l'a précipité dans la rue.

Le mal-être et/ou des soucis de santé les empêche de garder un travail.

Pour les personnes issues de l'immigration (Fatoumata, Sliman, Yacine), la langue, la culture, les tâches administratives, l'accès aux droits sont des obstacles à l'insertion sociale en général. Agé de vingt-neuf ans et en France depuis onze ans, Sliman ne sait ni lire, ni écrire et ne parle pas bien le français.

Yacine, d'origine algérienne, a la nationalité française il a vécu dix-sept ans en Irlande :

« si vous voulez, j'ai pas de diplôme mais j'ai le diplôme à la rue. Voilà je suis diplômé de la rue. C'est pas théorique, c'est pratique. Voilà c'est ça le parcours que j'ai fait et c'est bien... »

5. 1. 2. 3. Ruptures du cadre de vie

Elles sont très nombreuses entrecoupées de moments à la rue (de une nuit à vingt ans) pour plus de la moitié des entretiens. Cela peut aller jusqu'à une dizaine de lieux de vie et pour certains ces ruptures ont toujours fait partie de leur vie notamment pour les personnes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les exclusions des foyers sont courantes notamment par le non-respect du règlement intérieur (intrusion d'alcool et/ou stupéfiant, intrusion d'une petite amie...). Certains disent préférer retourner à la rue à cause d'une certaine violence présente dans certains foyers comme le souligne Thierry :

« En fait, il y a des cas. C'est mélangé. il mélange les gens alcooliques, ceux qui sont malades mentaux et les gens corrects et puis bon, bah c'est des salles communes et il y a la télé pour 150 personnes et puis tu as toujours quelqu'un qui vient bourrer le soir qui commence à foutre la merde et tout, ou des gens qui ont fumé qu'on ne contrôle pas qui se prennent pour je ne sais chez pas quoi des caïds, parce qu'ils ont fumé deux trois joints, ça y est ils se prennent pour des grands. C'est partie deux ou trois fois en bagarre. J'ai sorti une batte de base-ball pour te dire, alors du coup je suis parti de moi-même mais même là-bas le suivi là-bas ce n'était pas ce à quoi je m'attendais. »

L'insalubrité pousse également les personnes à quitter leur logement : « C'est moi qui suis parti parce que, en fait si vous préférez l'immeuble, il commençait à se dégrader et l'ancien propriétaire il ne voulait pas refaire les travaux donc du coup moi, je ne payais plus les loyers. »

Olivier, quant à lui, a vécu une expulsion suite à une situation de surendettement.

Des périodes d'incarcération ponctuent les parcours (Thierry, Sylvain...).

5. 1. 2. 4. Rêves et projections

Pas de possibilité de projection :

Ali doute de l'avenir :

« Moi, personnellement, je ne sais pas si je pourrais aller plus loin que ça, je ne sais pas si je pourrais travailler un jour, je ne sais même pas si je veux garder cet appart. Je n'en sais rien. Je sais que, pour l'instant, j'apprécie de prendre cher : j'ai tout quitté pour venir là... »

Il dit aussi :

« Après, on veut me faire dire, à moi, 'ben, Ali, réussis ta vie'. Putain, fais chier... je suis incapable de finir un projet que je commence » ; « c'est malheureux pour vous mais, je vais dire un gros mot comme ça mais, vous n'avez plus qu'à nous supporter. Et à nous accompagner ». « Quand on leur dit 'insère toi dans la société', il faut automatiquement traitement de substitution », c'est-à-dire « qu'on ne me prenne pas la tête, qu'on ne force pas la donne... ».

Virginie, « née sous une mauvaise étoile », ne se projette pas vraiment. Très proche du syndrome dépressif, l'impuissance apprise ou résignation acquise (traduction de l'anglais Learned Helplessness) fait référence à une situation où nous avons appris que nos efforts ne sont liés à aucun résultat. Elle présente un souhait malgré tout comme un inaccessible rêve :

« Et qu'est-ce que vous attendez en fait ? Moi, d'avoir une vie normale... d'avoir une vie normale... De vivre avec mes enfants, de me marier, d'être heureuse. Parce que je vais vous dire, en ce moment je ne suis pas très heureuse. Je ne suis pas si heureuse que j'en ai l'air. Même si je rigole, même si je souris, (sourire forcé)... »

La souffrance est telle qu'elle dit avoir envie de mourir. Les tentatives de suicide et mises en danger (plusieurs viols) se succèdent. Virginie semble subir sa vie et ne plus avoir de contrôle sur elle.

Projections positives :

Un rêve : trouver du travail

Fatoumata a choisi de venir en France :

« J'aime voyager, j'aime découvrir d'autres pays, j'aime savoir, j'ai jamais souffert mais, j'aime voir différents pays et puis découvrir beaucoup de choses. Je suis là, c'est comme curieuse, voir, voir, c'est ça ». Elle a des rêves en tête mais priorise sa vie professionnelle et arrive à se projeter : « voilà après 6 mois j'aurais mon appartement, c'est ça après...je travaille dans un aéroport et tout comme ça (rires). (Question : avec le petit costume d'Air France ?), (rires) oh oui ! Avec des talons et tout ça, des ongles longs comme ça (rires), c'est ça mon rêve, mon projet, c'est ce que je veux réaliser »

Elle souhaite rester en France, continuer à apprendre le français, et travailler en tant qu'agent d'escalier.

Sliman, réfugié politique, arrivé en 2005, voudrait aujourd'hui travailler, se marier et avoir des enfants.

Yacine, sans ressource, ne souhaite pas demander le RSA. Il vise à trouver avant tout un travail :

« C'est vrai le départ, c'est le travail sûr sans travail on n'a rien, le travail c'est plein de choses, avoir de l'argent, s'occuper, moi ça m'intéresse, je suis intéressé, je veux travailler », dit-il, CV en poche et rendez-vous prévu avec un conseiller professionnel.

Chez cet homme, on perçoit de grandes capacités d'adaptation et d'intégration, sur le plan professionnel, social et aussi personnel. Il a peu d'exigences envers les autres, accepte et se satisfait de l'aide apportée dont il est reconnaissant sans en être dépendant. C'est sur lui qu'il mise dans les efforts à produire pour s'adapter. La galère est vécue comme une période temporairement liée à un changement nécessaire et dont il déclenche la première étape. Il ne relate pas dans son histoire personnelle des ruptures dramatiques. Son multiculturalisme est présenté comme une identité qui lui permet une ouverture au monde et une facilité d'adaptation.

L'Europe et la France sont pour eux une sorte d'eldorado où les rêves sont possibles.

Jean-Philippe âgé d'une cinquantaine d'années, après avoir fait le choix de la rue et rencontrant de graves soucis de santé, est satisfait de sa nouvelle vie dans un appartement. Aujourd'hui, il souffre d'une artérite sévère évolutive : « j'ai plus d'artères ici (montre son aine), je suis allé à l'hôpital, je suis branché sur la grosse aorte, donc ça craint quoi ». Il a d'ailleurs été opéré à nouveau récemment et apprécie maintenant d'être dans un appartement : « ouais, là ça va, maintenant j'en ai besoin, on va dire, par rapport à avant, j'en avais pas besoin, j'avais pas été opéré, la santé ça allait et puis j'avais pas le même âge. Que maintenant, c'est le contraire, je veux qu'on me laisse tranquille, avoir mon petit chez moi ».

Sylvain, sorti de la galère, et ayant fondé une famille se projette à travers ses enfants :

A la question : Et pour vos enfants vous souhaitez quoi ? « Une vie de rêve, enfin pas une vie de rêve mais une vie normale quoi qu'elle travaille que par la suite elle ait ses enfants voilà quoi j'ai pas envie qu'elle soit malheureux je ne veux pas qu'ils vivent ce que j'ai vécu... même la drogue l'alcool je ne veux pas, de toute façon dès qu'il y a des émissions de télé qui parle d'alcool et tout j'enlève direct parce que je n'ai pas envie qu'il connaisse ça voilà. Quand on voit la génération qui arrive maintenant, ils ont à peine 15 ans sont déjà presque en train de vous agresser donc du coup non je veux que mes enfants restent droits qu'ils travaillent puis bah voilà quoi qu'ils ont une vie normale. Une vie normale... »

A la question : Qu'est-ce qui a fait pour vous que vous en êtes sortis ? « Grâce à mes enfants oui c'est ça mes enfants c'est mes enfants qui... après ce qui m'a fait réfléchir c'est la prison aussi c'est évidemment ça fait réfléchir quand on est enfermé on est tout seul et puis qu'il y a personne qui vient vous voir ben vous cogiter et puis bah voilà quoi... mais avant de connaître mes enfants ce qui a fait que je m'en suis sorti

c'est la volonté puis la niac que comme on dit... parce que j'étais à la rue pendant longtemps j'ai dormi plus de deux ans dehors sans rien je dormais dans les sous-sols et tout... et ce qui a fait je m'en suis sorti c'est la volonté et ma mère qui m'appelait de temps en temps et puis bah voilà quoi....Puis ma dernière copine avec qui je suis avec qui m'a bien aidé aussi qui était là quand j'en avais besoin quoi... on dit les femmes les femmes des fois c'est bien d'avoir une femme (rire)... c'est vrai quoi mentalement puis des fois ça aide heureusement qu'elle était là quand j'étais pas bien »

Lorsque dans le discours, des liens familiaux et sociaux, étayés par des agents substitutifs consistants et faisant preuve de permanence sont présents, les projections et rêves deviennent possibles et verbalisés. La réciprocité, la confiance et l'écoute sont mis en avant.

Certains d'entre eux, sortis de la rue, aident et accompagnent à leur tour, des personnes en grande précarité. La « pair aidance » a vu le jour suite à l'expulsion de trois SDF de CHRS de Lille.

En conclusion, les ruptures familiales dans la petite enfance engendrent bien souvent une multiplicité de ruptures par la suite. « D'une façon générale, un lien étroit est prouvé entre le caractère désorganisé des relations d'attachement et les pathologies sévères de la relation » (Fonagy, 2004, p 67). Ces personnes sont comme dans l'évitement du lien, peur de faire confiance et d'être abandonné, elles sont dans l'impossibilité psychique de s'attacher. Garder quelqu'un, Garder un travail, garder ses enfants, est un véritable défi que certains ne savent pas relever. L'importance et l'influence des relations primaires ont un impact énorme pour la construction des liens à venir (Bowlby et Winnicott).

Le cadre de vie est marqué lui aussi de ruptures :

L'exclusion est «la rupture du lien, lien économique, qui nous unit par le travail (...) mais également lien social qui fait le réseau diffus, relationnel (...). Quand tous ces liens sont rompus, il ne reste plus grand chose de la personnalité. C'est alors que les liens qui structurent l'individu lui-même sont attaqués, surtout si l'alcool y contribue (...). Cette rupture du lien se traduit par un rejet de l'institution vis à vis de l'exclu et de l'exclu vis à vis de l'institution». (Vexliard, 1998, p 7).

Ce syndrome d'auto-exclusion a été décrit par P. Declerck (2001) sous l'angle de la désocialisation comme « un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction-ou a minima- un apaisement dans un aménagement du pire. La désocialisation constitue, en ce sens, le versant psychopathologique de l'exclusion sociale» (Declerck, 2001, p 294). Il parle de la désocialisation comme le symptôme d'une pathologie du lien où les « passages à l'acte, ruptures brutales auto et hétéro agressives des liens, sont sensiblement les mêmes, qu'il s'agisse de liens thérapeutiques, familiaux, amoureux ou amicaux. La grande désocialisation est, avant tout, une pathologie du lien. Du lien à soi-même, comme du lien aux autres et au monde ». (Declerck, 2001, p 365).

Ils sont coupés de leur passé, incapables de projection : « dans les cas les plus graves, la désertification du sujet exilé au cœur de lui-même, coupé du sens de son passé, et sans avenir, s'accompagne souvent d'une chosification du corps» comme c'est le cas pour Virginie quand elle évoque les différents viols. (Declerck, 2001, p 366).

Pour ceux qui sont sortis de la galère ou qui sont en voie d'en sortir, ils ont soit eu un attachement sécurisant à un moment donné, une personne vers laquelle ils se sont tournés. Cette acceptation de l'autre leur permet de se projeter, d'avoir des rêves et d'en réaliser certains (fonder une famille, trouver un travail...).

La compréhension du passé aide la personne à être ancré dans le présent et de pouvoir envisager à minima l'avenir. L'importance des liens familiaux est mise en avant dans la majorité des entretiens. La notion de temporalité a été particulièrement importante lorsque la personne sait se situer (dans son identité, dans l'espace...), ils sont épargnés par la spirale de l'exclusion.

5.1.3. LA VIE PSYCHIQUE : « SI JE NE PARLE PAS AVEC DES GENS JE VAIS DEVENIR FOU » - PASCALINE DELHAYE

Face aux situations exposées, dont certaines ressortent de la précarité et d'autres franchement de l'exclusion sociale, on aurait certainement tort de hiérarchiser les besoins, en termes par exemple de fondamentaux, primaires et secondaires. On aurait alors face à soi un être réduit à un état de besoin, oubliant ce qui l'anime dans ses pensées, ses émotions. L'option prise ici est justement, dans l'analyse des discours des personnes, de redéployer la dimension du sujet. La focale Vie psychique s'intéresse donc à ce qui anime les sujets rencontrés, dans la souffrance témoignée, les manifestations symptomatiques mais aussi dans ce qui résiste et défend cette vie psychique mise à mal par ces conditions d'existence.

« *Nié comme semblable, l'exclu ne peut s'affirmer comme sujet* » (Maisondieu, 1998, p 337). Retrouvons-le dans ce qui a pu se dire du sujet au cours de ces rencontres. Il ne s'agira donc pas ici de tenter une nouvelle catégorie nosographique permettant d'identifier le trouble mental dont souffre la personne en précarité (cause ou effet ?). On se rapprochera certainement d'une ouverture sur la notion de santé mentale, telle que la définit Furtos : « la santé mentale, ou plutôt une santé mentale suffisamment bonne, peut être définie comme la capacité de vivre et de souffrir dans un environnement donné et transformable, sans destructivité, mais non sans révolte ; c'est-à-dire la capacité de vivre avec autrui et de rester en lien avec soi-même, mais aussi d'investir et de créer dans cet environnement, y compris des productions atypiques et non-normatives » (Furtos, 2005).

5. 1. 3. 1. La souffrance psychique

La souffrance psychique se décline différemment selon les situations ; étant le propre du sujet, elle n'est pas forcément liée à un moment donné de l'accompagnement ni à une structure d'accueil. Ainsi, on la retrouve dans des tableaux cliniques qui évoquent la dépression ou la clinique traumatique avec son cortège de répétitions traumatiques (Thierry, Sliman, Virginie). Elle est alors associée à un vécu douloureux lié à une perte de contacts d'avec les proches, la famille essentiellement.

Pour Thierry qui évoquera en fin d'entretien la violence et l'alcoolisation de son père, surmonter la trace de ses souvenirs est difficile (à la différence de ses frères et sœurs) ; l'éloignement d'avec ses

parents (retournés au Portugal) et d'avec sa fille (dont il a appris l'existence tardivement) sont autant d'éléments qui nourrissent tristesse et douleur morale. Cinq années à la Légion étrangère laissent des marques traumatiques pour lesquelles il est suivi sur un plan psychiatrique. Il dit être « tombé en dépression », avoir connu « la descente aux enfers » et réalisé deux tentatives de suicide. Il indique présenter « une certaine fierté pour ne pas demander de l'aide » ; il ne compte que sur lui-même mais redoute l'ennui et la solitude.

Sliman tient un discours où s'accumulent les difficultés : dette, absence de travail, éloignement de sa famille restée au Soudan et dont il est sans nouvelle. Il doute de pouvoir s'en sortir, perd espoir : « jamais je sortir des difficultés », et ne se sent pas aidé. Au sein de l'accueil de jour et dans ses activités de bénévolat, il trouve de quoi alimenter quelques relations sociales sans lesquelles il deviendrait fou selon lui : « si je ne parle pas avec des gens je vais devenir fou ».

Virginie présente un vécu douloureux persistant. De sa vie, elle dit :

« C'est lourd à supporter. C'est lourd à... Il y a des moments, j'ai envie de mourir. J'ai fait une tentative de suicide au mois de février (...). J'en ai marre de me battre. Je suis au bout du rouleau. Je suis carrément au bout du rouleau, là ».

Tout au long de cet entretien persiste l'idée de malchance, de « mauvaise étoile » ayant précipité une existence émaillée de ruptures, d'abandon et de menace de l'intégrité physique et psychique. L'idée de préjudice inconscient de P.L. Assoun (1998) est proche, l'idée d'être mal née, dans un contexte familial qui ne lui apporte aucun soutien mais la précipite dans l'enchaînement traumatique des brisures du lien social. Au total, le champ de l'action sanitaire et sociale semble étayer et soutenir ce parcours mais sans toutefois parvenir à enrayer ce qui semble être du registre de la répétition traumatique et sans parvenir à faire passerelle symbolique lui permettant de dépasser ce vécu de grande souffrance, physique, psychique et sociale.

Chez Virginie, la notion de « helplessness » permet de saisir ce qu'il en est, quand le sujet se trouve dans un état d'impuissance à faire face à sa situation et dans l'incapacité à être aidée. Ce sentiment d'impuissance s'accompagne d'un état de détresse qui n'est pas sans rappeler ce que Freud nommait l'Hilflosigkeit (Freud, 1920), quand on n'attend plus l'aide de personne comme l'explique Lacan : « l'Hilflosigkeit, la détresse, où l'homme dans ce rapport à lui-même qui est sa propre mort – mais au sens où je vous ai appris à le dédoubler cette année – n'a à attendre l'aide de personne » (Lacan, 1960, p351).

On retrouve en tout cas dans ces vignettes cliniques ce que Declerck (2001) nomme le syndrome de désocialisation, marqué par une passivité anxiogène, le sentiment d'indignité mais aussi celui de culpabilité, la perte de repères stables, le sentiment d'insécurité, la perte d'espoir et de projection dans l'avenir (qui peut être accompagnée de conduites d'échec), la dégradation de l'image de soi et les risques suicidaires.

5. 1. 3. 2. Conduites addictives

Dans ce tableau du syndrome de désocialisation, Declerck (2001) pointe, dans les expressions symptomatiques, ce qu'il nomme les pathologies de la dépendance, et qu'on nommerait davantage aujourd'hui de façon plus générale les conduites addictives. « Si

l'enfant s'endort en suçant son pouce, le clochard, lui, tente d'endormir sa conscience en buvant son vin (...), jusqu'à nier le fondement même de toute réalité possible (...), le clochard rêve d'un autre monde. Un monde de satisfaction immédiate, sans impossible, sans frustration, sans blessure, sans hiatus. Ce monde atemporel et sans contraintes, ce nirvana de la pulsion de mort et du possible infini, est celui du fantasme utérin » (Declerck, 2001). Cette citation nous amène dans un monde très régressif qui est une déclinaison de la conduite addictive. Voyons comment, à travers nos vignettes cliniques, se décline cette relation dite de dépendance aliénante, entre le sujet et l'objet d'addiction, alcool, drogues ou autres.

Plus de la moitié des personnes rencontrées ont parlé spontanément de leur consommation, actuelle ou passée, d'alcool ou de drogues.

Virginie dit d'elle : « je suis alcoolique. Je suis malade alcoolique. Je me soigne mais... », cette citation marquant bien ici ce qui se cristallise autour d'une identité dont il est bien difficile de se détacher.

Jean-Philippe associe sa consommation au début de ce qu'il nomme « son merdier », passant d'un produit à un autre : « j'ai toujours été d'un addictif à un autre addictif » ; il se sèvre des drogues dures par l'alcool, puis rechute : « j'étais reparti dans les drogues à fond, j'étais sale, une loque, dans les squats et tout. Aucune ambition, aucun projet, rien. Si, me rabatte la gueule, le whisky toujours ». Ces périodes d'intoxication correspondent à des périodes de galère. Il reconnaît avoir été alcoolique, ce qui n'est plus le cas maintenant qu'il est relogé, même s'il aime encore bien boire. Il est passé d'un produit d'addiction à un autre, déterminant ainsi un rapport à l'objet addictif dont il percevait les conséquences néfastes pour lui-même.

Sylvain, lui, établit un lien entre différentes ruptures dans sa vie et la rencontre avec différents produits. Pour Thierry, la consommation correspond à la période de l'adolescence, accompagnant divers délits (vols, trafic). Yacine a quitté l'Irlande pour quitter sa situation de chômage mais aussi son appétence pour l'alcool. Sébastien, qui essaye d'arrêter de boire, associe addiction et vulnérabilité ; il explique : « c'est quand on est psychologiquement bas qu'on est le plus vulnérable, que ce soit pour la drogue ou l'alcool, que ce soit la cigarette. Le mec qui a tout ce qu'il faut, qui est bien, tu m'étonnes, il ne va pas boire d'alcool. Il va boire du jus d'orange. Mais le mec qui est dans la merde, il va boire une chope, et après tu n'arrêtes plus. C'est une, c'est deux, c'est avec les copains et puis c'est tous les jours et puis c'est le matin et voilà ». On voit combien le recours à l'addiction se joue ici dans un contexte de fragilisation narcissique et sociale.

Quant à Ali, il présente sa relation avec les produits psychoactifs en termes d'expériences : « j'ai essayé la drogue pour faire comme tout le monde », et de constater que même de fortes doses ne l'atteignent pas, ne lui créent pas de manque. La consommation est du registre de

l'expérience, de la recherche de sensation forte, comme l'invitait à le penser Zuckerman dans les années soixante (Pedieli, Rouan, Bertagne, 1997).

La consommation en elle-même peut être partagée avec d'autres, amenant un reliquat de lien social; mais elle s'accompagne du cortège de l'addiction, au sens d'une dépendance aliénante, un briseur de souci (le *Sorgenbrescher* de Freud, 1929, p 60) et qui inscrit une spirale mortifère chez le sujet.

Ici donc, pas de modèle psychopathologique unique et transversale aux vignettes cliniques. La consommation peut être épisodique, liée à un moment de fragilisation du sujet; elle peut être inscrite dans une démarche qui permet de se relier à d'autres et de vivre une expérience sociale; elle peut aussi atteindre le sujet dans son identité voire dans son économie psychique (Mc Dougall, 2004).

5. 1. 3. 3. Soins et suivis psychologiques

Des soins sous la forme de suivis, par psychiatre, psychologue ou infirmier, sont évoqués par les personnes interviewées, en prenant toutefois différents sens. Pour Sliman, qui lutte contre le risque de « devenir fou », et pour Thierry qui a fait deux tentatives de suicide, ce sont les traces traumatiques des expériences de guerre pour l'un et de la Légion pour l'autre, qui ont motivées ces consultations. Virginie, qui nous parle de son envie de mourir et qui raconte sa tentative de suicide, explique être suivie par des infirmiers, sans beaucoup d'espoir : « ça ne change rien, je n'ai plus rien à dire ». Elle est également accompagnée dans son quotidien par ce qui apparaît comme des figures de soin. Quant à Ali, il évoque un centre de soin pour toxicomane où il rencontre des médecins à qui il donne à voir ses expériences et sa singularité. Enfin, Jean-Philippe est suivi sous contrainte, des suites d'une affaire d'agression sexuelle, suivi d'ailleurs difficile à maintenir du fait de son instabilité géographique et qu'il préférerait de toute façon esquiver.

Sans parler de soin à proprement parler, ce sont les travailleurs sociaux qui sont nommés dans leur capacité d'écoute et de soutien : Virginie, Sliman, Sylvain au travers de quelques personnes bien repérées (Virginie, Paul, Fatoumata, notamment) ou à travers une structure accueillante; on retrouve le champ décrit par Furtos au titre de la clinique psychosociale, cette souffrance psychique qui ne peut s'exposer que sur le territoire du travail social (Furtos, 2005). « Parler de « clinique psychosociale » indique la dimension du sujet et de sa souffrance psychique en lien avec une situation sociale particulière qui atteint l'individu dans toutes ses dimensions » (Furtos, 2005, p 100).

Pour d'autres, essentiellement ceux interviewés au sein du collectif, cette fonction ne peut être assurée par des professionnels qui sont décrits comme peu engagés dans l'action sociale et la relation humaine, elle est par contre effective dans ce que le collectif propose, soit au travers de ces membres fondateurs soit au travers de ce que l'on nomme aujourd'hui la « pair-aidance », néologisme rassemblant deux termes, celui de « pair », l'égal dans sa situation sociale, et « aidance » qui reflète bien le mouvement d'aider (la pair-aidance est un système d'entraide entre personnes ayant en commun une situation, à l'origine de la création de ce mouvement une maladie, physique ou mentale) ; la pair-aidance a tendance aujourd'hui à s'étendre à d'autres domaines et est ici repris dans sa philosophie par le Collectif de sans-abri.

5. 1. 3. 4. *Le sentiment de vulnérabilité lié à l'expérience de la rue*

L'absolue solitude

Ceux qui ont connu la rue et qui en ont parlé, notamment Sylvain, Thierry, Virginie, Jean-Philippe et Pierre, retranscrivent une expérience de survie, tant sur le plan physique que psychique. La rue est traduite comme un temps où « on ne pense plus » (Sylvain, Pierre), un « néant, une descente aux enfers » (Thierry) où le sujet est réduit à un état de besoin et au cours de laquelle il s'agit de pourvoir aux besoins primaires (manger, dormir, se protéger du froid). On y retrouve ce qu'Agamben (1997) décrit dans le concept de vie nue, une vie ravalée à la pure logique des besoins sans mise en institution du vivant dans des agencements collectifs. L'accent est mis sur la vulnérabilité face aux potentielles agressions. Dans ces situations extrêmes, la personne n'apparaît plus en capacité de penser; elle n'est pas en capacité de réfléchir aux personnes qui pourraient éventuellement lui venir en aide et faire ressource.

Plusieurs des personnes interviewées nous ont parlé de la rue comme d'une « jungle » (faut-il y voir la référence à la loi du plus fort ?) : « tu peux crever la gueule ouverte ici. A la gare, le gars face contre terre, allongé, tous les mecs passent à la gare, et le gars est toujours là. On appelle les pompiers. Le gars est mort depuis le matin. Et tout le monde passait à côté. Et personne ne disait 'on va regarder, on va appeler, c'est pas normal'. En plein milieu, tout le monde passait, le mec était mort » ; c'est ce que relate Jean-Philippe à propos de ce qu'il a connu. Il dit encore : « dans la rue c'est la jungle, quoi ! Il faut faire attention, il faut savoir se battre dehors, sinon vous vous faites avoir par tout le monde. Là vous dormez, il faut faire gaffe, on ne sait jamais, au cas où il y aurait un maboule qui passerait par là. Vous êtes en train de dormir, et il va mettre le feu à votre duvet, on n'en sait rien ». Et Pierre dit lui aussi : « la rue c'est une jungle ! (...) la nuit c'est super dangereux (...). C'était la guerre tous les soirs (...). Oui on a des potes, mais c'est une survie la rue, on n'est pas là pour se faire des potes ». Il explique alors qu'il faut se méfier de tous dans un monde où chacun cherche à survivre ; il s'insurge contre l'exploitation sexuelle dont peuvent être victimes les plus vulnérables, les femmes et les jeunes.

Dans ces extraits où se donne à voir l'extrême vulnérabilité de l'être humain, où la survie physique est en jeu face à d'autres qui apparaissent soit agressifs, soit indifférents, on retrouve ce que Maisondieu (1998) nomme une pathologie de la fraternité, la fraternité se définissant bien comme le lien existant entre les hommes considérés comme membres de la famille humaine. C'est ce qui lui permet de préciser que l'exclusion n'est pas le signe d'une maladie mais la conséquence d'une situation pathogène (2002). Par cet angle de compréhension, il serait alors impropre de nommer l'état psychique en termes de dépression, mais davantage en termes de désespérance (Maisondieu, 2002) : « désignés comme tels, les exclus d'aujourd'hui sont les porteurs douloureux d'un déni collectif et pathogène des liens de fraternité entre les membres d'une même société » (Maisondieu, 1998, p 338).

La rage

Sébastien, qui n'a pas été aidé par sa famille, dit : « vous allez me dire 'il y a des gens qui n'ont plus leurs parents parce qu'ils sont morts ou autre'. Mais c'est peut-être plus malheureux pour moi ». Ce manque d'aide et la confrontation à la vulnérabilité qui en a suivi l'amènent à développer un sentiment de rage et de haine. A la question du chercheur : « de votre expérience, qu'est-ce que

vous aimeriez leur (les éducateurs spécialisés en formation) transmettre pour qu'ils aident les personnes ? », Sébastien répond : « la haine. La haine. Là que j'ai à l'intérieur. Ça ils ne peuvent pas la voir (l'avoir ?) la rage que j'ai, ils ne peuvent pas la voir. Ça j'aimerais bien leur enseigner ça ». La suppléance par l'aide des bénévoles ou professionnels ne fait que rappeler que le lien familial fait défaut: « des gens qui ne connaissent pas, c'est pas la famille, encore une fois. C'est ça qui est rageant ».

Dans le discours de Pierre, cette même réalité apparaît, tout en étant plus édulcorée. Cependant il nous fait part de la colère due au rejet qui connaissent les personnes à la rue de la part des administrations : « on s'est fait trop refouler, on s'est fait trop rejeter », « avoir été rejeté bien des fois et d'avoir perdu un peu la confiance en soi ». « Les gens de la rue, quand une administration est en face de nous, une personne qui n'est pas un peu compréhensive et qui nous refoule, comme il dort à la rue et tout ça, et ben, il pète un câble. C'est des cris et moi je sais, mais c'est vrai que ça énerve ».

La honte

Cette expérience extrême où l'on ne pense plus est accompagnée par le sentiment de honte qui empêche la personne d'aller solliciter de l'aide, et ce d'autant plus quand cette aide est décrite comme ne pouvant venir, fondamentalement, que du milieu familial, là où se sont opérées au préalable des ruptures. C'est dans le moment de la rue que ces ruptures des liens familiaux apparaissent comme les plus cruelles dans le ressenti des personnes. A un point d'ailleurs que dans le parcours pour s'en sortir, des traces de cette honte viendront nourrir un sentiment de fierté poussant les individus à ne pas relater leur expérience de la rue ni à solliciter les proches. C'est le cas notamment pour Thierry ou pour Olivier : « j'avais honte de le dire à ma mère parce que... il n'y a pas longtemps je lui ai avoué, il fallait que je lui dise, elle ne le savait pas, j'avais honte parce qu'on se dit, dire ça à sa mère, c'est honteux quoi, c'est très dur à vivre, c'est très dur à vivre, je lui ai dit 'oui, je suis en foyer, ma mère en a pleuré... Ma mère en a pleuré ». On est dans la triade de l'exclusion décrite par Maisondieu : honte, désespérance, inhibition.

Une autre expérience du lien

Ali ne retranscrit pas l'expérience de la rue de cette façon, car cette expérience a été pour lui sa façon de se sentir entouré. Il n'a pas vécu la rue comme un moment de solitude. Il s'était donné cette expérience volontairement, à l'instar d'une démarche initiatique de laquelle l'autre n'était pas absent.

Il en va également ainsi pour Jean-Philippe pour qui l'expérience de la rue a été choisie et a trouvé place parmi des légionnaires, évoquant d'ailleurs la solidarité parmi eux. Mais hors de ce groupe, son expérience de la rue l'amène à la retraduire comme il a été nommé plus haut, un lieu où il faut se battre, une « jungle », un endroit où « on peut crever la gueule ouverte ».

On est proche ici de l'hypothèse selon laquelle l'expérience de la rue apporterait une confrontation à ce qui reste d'une enveloppe groupale, autre que celle instituée dans des liens sociaux formalisés. Trouver l'autre en se perdant soi-même, ou le retrouver ; se sentir finalement dans une solitude qui n'est pas synonyme d'isolement, être un parmi d'autres,

dans ce qui se manifeste d'une enveloppe, sociale mais certainement également psychique, enveloppe formant un contenant psychique à partir duquel le sujet peut se penser, une sorte d'appareil psychique groupal (Kaes, 1976) permettant une vie psychique.

Une école de la débrouille

Pour Thierry ou Yacine, la rue est à vivre comme une expérience où on peut y apprendre des choses (Yacine et son « *diplôme de la rue* ») ou même se sédentariser (Paul qui a son endroit dans la rue, depuis vingt ans, avec son chat). D'une certaine façon, Jean-Philippe, avec sa « clé des postes » notamment retraduit cette vision des choses : à force d'adaptation, la personne « apprend » à s'y débrouiller, à connaître les endroits où elle peut trouver des espaces de survie. Ne compter que sur soi apparaît parfois comme une véritable compétence.

Le sentiment de fierté est associé à une bascule des rôles, quand d'aidée la personne devient aidant. La réciprocité dans le lien social restaure alors le sujet dans sa capacité à ne pas être réduit à ce qu'il a vécu pendant un temps. Cette même fierté qui a empêché pendant un temps de demander de l'aide est retournée en une capacité à aider l'autre : « j'ai dit que j'ai envie de faire quelque chose de ma vie, j'ai envie d'aider les gens (...). Ça me fait du bien de faire du bien aux gens » (Olivier).

Résistance et résilience

La souffrance psychique n'apparaît pas systématiquement. Certaines personnes donnent à voir des marques de résistance psychique voire de résilience. Les deux notions ne sont pas synonymes. La résilience se définit comme une reprise du développement après avoir été exposé à un épisode douloureux voire traumatique ; la résistance est une notion utilisée notamment par Douville (2012, p 175) comme étant une lutte contre la négation de l'existant du sujet dans les situations d'exclusion.

Fatoumata veut paraître dans sa motivation à réaliser son projet, par elle-même et avec l'aide des travailleurs sociaux. Elle affirmera plusieurs fois ne jamais avoir souffert, « mais ici un tout petit peu parce que tu connais pas quelque part, tu viens d'arriver et c'est pas comme là tu étais tout ça, alors là tu vois c'est dur, mais j'ai dépassé le truc là tu vois », ce qui correspond certainement à une manifestation adaptée aux circonstances

Paul ne produit pas dans son discours de signe de souffrance psychique; installé dans son rythme où il alterne rue, amis et famille, il présente une situation où il a inventé ses repères.

Yacine semble avoir développé des capacités de résilience au travers de capacités d'adaptation et d'intégration sociale: « je compte sur moi-même ». Ayant peu d'exigence envers les autres et facile dans le contact, il accepte et se satisfait de l'aide apportée dont il est reconnaissant sans être dépendant. « Voilà c'est ça le parcours que j'ai et c'est bien... Je veux dire c'est bien même si j'ai galéré comme maintenant, je suis dans la galère, ça j'apprends des tas de choses ».

Olivier, qui semble avoir plaisir à se présenter dans ses compétences sociales. « Je suis fier de ce que j'ai fait, je me dis le jour où je vais mourir, j'ai fait tellement de choses c'est... c'est énorme quoi, c'est vrai ».

Sylvain, malgré un vécu émaillé de ruptures dans la sphère familiale, témoigne d'une reconstitution de liens familiaux et sociaux consistants. L'entretien permet de donner la parole à un homme fier de pouvoir se présenter aux chercheuses dans sa capacité à s'en être sorti. Il décrit l'enchaînement des ruptures dans la sphère familiale d'origine, suivi d'une autre rupture dans un milieu familial qui a fait et fait encore substitution à la famille d'origine. L'expérience de la rue a été vécue comme une expérience absolue du jour le jour. La prison puis l'occasion de former une famille permettent de s'en sortir, de reprendre un travail et de trouver un logement. On sent l'inscription, dans le discours, des liens familiaux et sociaux, étayés par des agents substitutifs consistants et faisant preuve de permanence. On reconnaît ici ce que Furtos décrit en termes d'objet social : « il faut définir « l'objet social ». C'est quelque chose de concret comme le travail, l'argent, le logement, la formation, les diplômes (...). Un objet social, c'est quelque chose d'idéalisé dans une société donnée, en rapport avec un système de valeurs, et qui fait lien : il donne un statut, une reconnaissance d'existence, il autorise des relations » (Furtos, 2005, p 105). Les liens sociaux, avec la famille d'accueil, les éducateurs et l'ami, sont colorés par la confiance, la qualité de l'écoute et aussi la réciprocité.

Pour tous néanmoins, maintenir des liens sociaux apparaît comme vital sur le plan psychique. C'est ce que viennent chercher les hommes interviewés qui fréquentent l'accueil de jour. « Rencontrer des gens » (Sliman), « discuter et passer du temps » (Paul), « parler » dans un endroit dit « sympathique » revient dans le discours des personnes qui ont participé aux entretiens.

La place du choix dans les discours

Remarquons enfin que, dans le discours, certains font part d'un vécu positif qui est le plus souvent lié à une galère que chacun de ceux-ci a choisi, pour différents arguments. Jean-Philippe choisit de rejoindre les légionnaires : « à Marseille, je l'avais choisi ma vie de galérien. Moi je ne pouvais pas habiter dans une maison. Moi j'étais avec des légionnaires, j'ai vécu avec eux, les képis plats, dans les duvets, on se démerdait bien. C'était clair, ça me convenait bien, j'avais une belle vie. (...) C'était à l'époque où quatre murs ça m'allait pas, il me fallait la liberté ».

C'est le cas également de Fatoumata qui a choisi de quitter l'Angleterre pour la France : « j'aime découvrir d'autres pays » ; elle réclame pouvoir se déterminer par elle-même : « en fait j'aime être indépendant et pas dépendre aux autres. J'aime voir pour moi et pas demander, comme ça je cherche pour moi-même, tu vois je suis habituée comme ça ».

Sa période à la rue, Ali l'a choisie, au titre d'une expérience quasi initiatique, et a dû produire des efforts pour s'y adapter. Lui qui se présente comme porteur de troubles de l'émotion, troubles du comportement, troubles de l'identité depuis l'âge de deux ans, et qui, enfant, a vécu dans les foyers où il dit s'être senti en sécurité, s'est donné cette expérience : « une recherche en moi, pour voir comment, comment m'accepter mieux », « accepter un lâcher prise énorme sur le matériel... sur une maison, sur un travail, sur un appart... et vivre une sorte de vacuité en vivant à la rue », « enlever tous les tabous, tous les préjugés des gens, toute la honte... et puis j'ai fait un gros travail sur moi-même sur une grosse année, et ça m'a appris à s'aimer, soi-même. C'est que comme ça que t'aimes ton passé, c'est tout ». Il faut dire qu'Ali a besoin de sensations fortes : « j'apprécie de prendre cher : j'ai tout quitté pour venir là », « Des expériences que je fais qui soient assez douloureuses pour que je les comprends ».

Conclusion

L'expérience de la rue éprouve la vie psychique, au point de réduire le sujet à un état où on ne pense plus, où l'on est réduit à la satisfaction des besoins, confrontant le sujet à un monde redoutable, une « jungle » où la violence et la méfiance règnent. C'est là où le lien fondamental s'avère être le lien familial, son manque étant d'autant plus cruel dans ces circonstances, suscitant tantôt une rage dirigée vers l'extérieur, tantôt une dépression mortifère. On comprend alors que le lien social participe de la santé mentale. Ne compter que sur soi apparaît dans le discours comme une véritable compétence qui repose sur la force psychique du sujet et qui peut transformer l'expérience d'avoir eu besoin d'aide en désir d'aider l'autre. La demande d'aide ne peut se formuler qu'une fois recouvrées confiance en soi et capacité de penser et de parler, ce qui implique un Autre social en face de soi.

Toutefois, les discours tenus par les uns et les autres sont suffisamment diversifiés pour qu'on appuie l'idée qu'il n'y a pas de modélisation de la vie psychique qui en ferait le reflet de ce que celui-ci vit sur le plan social. C'est ici que persiste encore le sujet et que la dimension clinique et l'approche qualitative restent une façon d'en entendre quelque chose.

5.2. Ce qui fait lien social : approche pluridisciplinaire

5.2.1. LE RAPPORT AU LIEN SOCIAL POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE – VALERIE JANSON

Les travaux de Paugman nous ont permis de distinguer quatre formes de liens : le lien de citoyenneté, de participation organique, de participation élective et de filiation. Nos entretiens exploratoires auprès de professionnels de l'action sociale nous amenaient à constater que leur action était centrée sur le lien de participation organique: il s'agissait notamment de permettre aux usagers de pouvoir accéder à leurs droits. Les liens de filiation ou de participation élective étaient considérés comme peu soutenant, voire comme étant empêchés par le réseau secondaire. La rencontre avec un professionnel accompagnant des personnes en situation de grande précarité nous amenait à penser que les discours des personnes accompagnées pouvaient consister à masquer ces liens primaires afin de pouvoir bénéficier des accompagnements du réseau secondaire. Ce sont ces différents éléments qui nous ont conduits à centrer notre travail sur la parole des personnes en situation de précarité, afin de cerner la place et le rapport qu'elles pouvaient décrire pour ce que nous appelons le « lien social ». Il ne s'agissait pas de décliner chaque catégorie énoncée par Paugam, mais de déceler dans les échanges autour des parcours de vie, de l'accompagnement, des projets et de l'entourage, la place que tenait chacun de ces types de liens. Le choix d'une analyse thématique fait certes perdre la singularité des propos et les éventuelles contradictions relevées dans les entretiens concernant le rapport à des types de liens sociaux, mais permet de rendre compte des unités et des disparités concernant le rapport à chaque type de lien, selon les personnes en situation de précarité : « la notion de lien social est plutôt mobilisée dans l'analyse de situations individuelles : comment l'individu est relié à autrui et à la société globale ? », (Caroline Guibet Lafaye). Nous faisons le choix dans cette rédaction de présenter de façon dominante les propos des enquêtés afin d'illustrer leur positionnement face aux types de lien.

5.2.1.1. *Le lien de citoyenneté – la base conditionnant toute insertion*

La question de la citoyenneté occupe, de façon attendue, une place plus grande pour les personnes n'ayant pas la nationalité française. L'absence de reconnaissance d'un long temps passé sur le territoire, d'une participation à l'activité économique, renvoie, comme énoncé par Paugam, un sentiment de discrimination

« Après moi je suis ...ça fait 13 ans ici, moi je paye des impôts, la taxe ... comme tout le monde (...) ça fait mal quand même, même pour quelqu'un qui est resté 5 ans ici et tout payé y'en a mare moi suis arrivé 19 ans ça fait politique politique quoi. Qu'est-ce que j'ai fait des guerres, je venir après ...toi t'es réfugié politique t'as pas droit de rentrer chez vous, maintenant t'as pas de travail pour les autorités un contrat j'ai demandé français... comme tout le monde quoi...après de ce coup-là je ne sais pas comment faire pour m'en sortir » (Sliman).

Ces propos viennent appuyer une des formes de l'exclusion, la plus forte, décrite par Lia Sanicola : « il existe un niveau pour lequel le lien social naturel s'affaiblit au point que chaque individu perd son appartenance communautaire sans acquérir l'appartenance sociale due aux processus institutionnels auxquels il n'arrive pas à accéder, comme par exemple le travail », p55

L'exclusion ou la difficulté à mettre en œuvre ce lien de citoyenneté peut également être analysé par la façon d'y recourir, nécessitant une maîtrise de l'écrit, une organisation administrative, etc. Nous notons ainsi, tant pour les personnes provenant d'autres pays que pour les Français, la lourdeur des démarches administratives concernant l'accès aux droits, aux soins, etc.

« Mais je dois faire une formation mais j'attends d'abord parce que la semaine passée, je suis allé voir mon référent parce que il y avait un truc qui vient de sortir garantie jeune ça vient de Londres, non ça vient de Lille c'est mon conseiller qui m'avait parlé de ça après je suis allé voir ma conseillère je lui ai dit et elle m'inscrit sur ça mais il manque des papiers.. de banque, un relevé de banque, euh un RIB, et puis une carte vitale c'est mieux, j'attends d'abord parce que c'est compliqué ici, il faut que je ramène 12 mois de relevés de Londres et tout de 2013 d'ici, c'est trop. Moi je ne peux pas trouver ça je ne l'ai même (...) j'attends... j'attends... j'espère cette fois-ci on envoie tout, ils vont accepter parce que c'est trop dur (rire), à chaque fois on m'envoie une lettre, ce n'est pas complété, c'est incomplet et tout ça, pffff... ça bloque tout ça bloque tout » (Fatoumata).

On note à cet égard une vulnérabilité quant au lien avec les institutions, qui est palliée par l'aide des travailleurs sociaux, qui s'avèrent jouer le rôle de traducteurs, interprètes non pas de la langue, mais d'un type de discours et de dispositifs opaques pour des personnes en situation de précarité; mais peuvent également être la seule solution pour ne pas être invisible aux yeux de ces organisations (Sanicola) : « Il compte beaucoup sur l'éducateur pour que pour que l'éducateur soit un peu un tampon entre la famille et les administration » (Pierre). Cet élément permet de comprendre la place qu'occupe cette démarche dans l'accompagnement, et pourquoi elle semble occulter celle de l'accompagnement vers d'autres types de liens sociaux. L'accès aux droits, la citoyenneté, serait alors la première marche, la base, de la pyramide de l'accompagnement vers le lien social, de type organique au sens de Durkheim, pour les personnes en situation de précarité. C'est en effet la mise en règle au niveau des documents administratifs qui conditionnera l'acceptation d'une demande de formation ou de logement, et conditionnera donc le « démarrage » d'une réinsertion pour les personnes en situation de précarité, qui peut prendre un temps certain¹⁵ :

« Vous faites tout un dossier, il y a les psychologues, ceci cela, vous remplissez plein de papier, des tas de papier à remplir c'est affolant, et après vous avez accès au logement. Normalement ils disent qu'il faut trois semaines. Moi il m'a fallu trois mois. » (Jean)

¹⁵ Lien sur le rapport au temps (Jacques Hassin)

5. 2. 1. 2. La participation organique – une exclusion du marché du travail, mais une place centrale et des formes de « travail réel »

La participation organique décrite par Paugam concerne davantage le rapport au travail. Nous pouvons relever à ce titre que les personnes en situation de précarité que nous avons rencontré sont soit dans un rapport occasionnel au marché du travail, soit semblent en être très éloignés, leur attention se concentrant sur une forme de survie.

Ex : Sliman, Olivier puis « J'en ai marre de cette vie, j'en ai marre d'être violée, j'en ai marre, j'en ai marre de me battre. Je suis au bout du rouleau. Je suis carrément au bout du rouleau-là. Il n'y a plus rien qui va. » (Virgnie).

Le travail est évoqué comme l'un des rouages de l'exclusion, et comme la première condition de la réinsertion. L'exclusion est ainsi pensée dans un cycle où les supports de l'insertion sont liés les uns aux autres: avoir un logement nécessite d'avoir des revenus pour le financer, avoir des revenus nécessite de trouver un travail...

« Mon projet n'est pas de rester ici, mais pour le moment, comme je n'ai pas de ressources, je ne suis pas d'ici, je n'ai pas de passeport d'ici, il il faut que je travaille pour avoir des ressources pour que j'aie mon propre appartement et tout ça » (Fatoumata).

Ces deux objets – travail et logement - sont considérés comme étant des supports centraux de l'insertion pour les personnes en situation de précarité, comme l'évoque Maryse Bresson (1997). Toutefois la possibilité d'accéder au marché du travail est mentionnée comme complexe voire comme impossible. Ceci- peut être mis en lien avec des difficultés personnelles, physiques ou psychologiques ou bien en raison d'un contexte socio-économique complexe : « Je suis courageux j'ai cherché, maintenant c'est pas comme avant y'a pas beaucoup de travail quoi. » (Sliman). En l'absence d'emploi, la nécessité de gagner de l'argent amènerait à devoir développer d'autres stratégies : « Tu as trois solutions : tu fais la manche, tu voles, tu fais le tapin ou tu vas en prison » (Olivier).

Le travail n'est toutefois pas seulement pensé comme un pourvoyeur de revenu. Nous constatons qu'il occupe dans certains discours une place centrale pour les personnes en situation de précarité. Ainsi, lorsque nous proposons à Olivier d'évoquer son parcours, ce dernier nous renvoie « *Le parcours professionnel ?...* », et déclinera ainsi ses différentes activités professionnelles, leur intérêt et leurs difficultés. Toutes ces activités sont de courtes durées :

« J'ai travaillé en restauration, en tant que plongeur puis j'ai travaillé aussi en nettoyage (...) Beaucoup plus en nettoyage qu'en plonge,(...) Nettoyage de bureaux, j'ai travaillé dans une école aussi, j'ai fait une bibliothèque aussi (...) j'ai fait six mois en intérim à la bibliothèque, dans une bibliothèque, nettoyage de bureaux, enlever les livres, nettoyer les étagères, faire le sol avec une brosse, c'est très très physique, j'ai fait une matinée et pffff. Oui parce que c'est vrai que les livres ça ramène de la poussière, j'en ai fait l'expérience et pfff, et puis on revient toujours au même, on fait les étagères, on descend, une fois qu'on a fini on remonte et voilà, en fait le matin c'était plus du nettoyage de bureaux, les toilettes et après l'après-midi plus le nettoyage des étagères...

Et là vous cherchez du travail ?

Je cherche du travail et entre deux j'ai aussi travaillé pour le LOSC, j'ai été agent d'accueil pour le LOSC, j'ai fait la saison dernier, cette année malheureusement n'ont pas récupéré le l'appel d'offres qui je travaillais mais par contre là j'ai fait trois jours dans l'euro basket » (Olivier)

Le thème du travail est fortement corrélé à la question de la formation et du rapport à l'école. Beaucoup mentionnent un rapport complexe à l'école, du fait de difficultés familiales contraignant leur concentration, ou simplement d'un intérêt n'étant pas là :

« Et moi l'école, bof ! Un tournevis un marteau, oui je vous fais une maison. Je suis dans le bâtiment. Y'a pas de soucis. Mais un stylo, là, ce n'est pas pareil, ce n'est pas pour moi. » (Jean).

D'autres évoquent des formations qui ne correspondent pas à leurs aspirations. Cette « erreur » d'orientation peut amener à une période de précarité pensée comme transitoire. Ainsi, Fatoumata a effectué une formation d'aide-soignante en Angleterre, mais n'a pas souhaité travailler dans ce secteur. Elle « fait le choix » aujourd'hui de vivre en CHRS et de faire des démarches afin de pouvoir accéder à son projet professionnel rêvé : travailler dans un aéroport :

« moi avant j'ai fait des études 4 ans d'auxiliaire de vie, après j'ai dit non ça n'allais pas, parce que je voulais devenir infirmière, mais j'ai dit non c'est trop avec la tête ça marche pas., trop d'études, et puis il faut te concentrer, et moi si je suis stress pour moi ça ne va pas (rires), ça ne va pas du tout, après je dis, comme j'aime voyager je peux faire quelque chose, là-dedans par rapport à ça, travailler dans l'aéroport, voir des gens, les artistes, les gens connus les stars et tout ça et là je dis ça allait bien, j'ai dit OK (rires), je me suis enfin retrouvée dans ça, un jour je me vois dans l'aéroport, devant un bureau, voir les gens venir, je dis « Hello, Welcome !! » (elle éclate de rire) » (Fatoumata).

Une orientation non adaptée aux aspirations peut amener à un refus d'accéder à une formation et à un travail pouvant permettre de « sortir » de la précarité ou de faire de ce vécu une expérience mobilisable sur le marché du travail :

« Je voulais faire une formation pour mettre des trucs en rayon, c'est un truc il faut faire une formation pour ça, je dois la faire bientôt. Je veux faire une formation pour être éducateur, mais ça va pas pour ce qui ont eu des problèmes psychiatriques, qui sont fous, ils recherchent pour la pair-aidance. Des semblables qui ont un peu de jugeote et qui vont faire une formation pour ça. Et moi, il n'y a qu'une seule formation en France et ça n'a jamais existé. Prendre des gens qui ont vécu la misère pour aider les autres. C'est une sorte de compétence, d'expérience mais apparemment ça ne mord pas, donc du coup, voilà je vais partir dans le rayonnage, une formation caca, pour dire de, qu'est-ce que vous voulez faire. » (Sébastien).

Il est intéressant à ce titre de mentionner que le lien organique n'est pas uniquement mentionné par le travail salarié, mais par l'activité. Ainsi, Olivier, lorsqu'il retrace son parcours professionnel, continuera son exposé en mentionnant l'implication qu'il a dans des activités culturelles et bénévoles. Ce qu'il recherche n'est pas uniquement un salaire, mais aussi une occupation qui reste centrée sur le lien aux autres :

« le but c'est d'avoir un peu de sous, car quand on a un peu de sous on est quand même content et puis oui j'aime le foot, le LOSC, la actuellement je regarde le rugby parce que là en plein dedans, l'équipe de France de foot quand ils ont gagné, on est content aussi donc euh.. voilà le basket aussi, je suis le USBVA, l'année dernière j'ai suivi leur saison, c'est-à-dire que je ne paye pas l'entrée, on est un COP où on met l'ambiance en fait, il y a des tambours et tout ça, et donc en contrepartie à la fin des matchs on nettoie les gradins, tout ce que les gens ont laissé et après on voit les joueuses on peut discuter et prendre des photos, avoir des autographes donc c'est vraiment... c'est vraiment sympa je, et moi j'aime bien faire des choses différentes, parce qu'on voit des gens différents, parce que j'aime bien discuter voilà, j'aime bien faire des choses différentes, je fais du yoga, je fais pas mal de choses, je me dis tant que je ne travaille pas, j'aime bien faire des choses, j'ai fait du bénévolat pour les personnes âgées (...) je vais faire du théâtre je commence le 21 novembre et la ça va être un autre truc ouais donc il y aura des enfants, des gens de mon âge, des personnes âgées donc euh...(...) j'essaye de faire des choses différentes, j'ai fait du défi run aussi (...) le dernier projet qui m'a tenu à cœur c'était Lille 3000 et ça c'était vraiment génial, (...)

Vous faites beaucoup de choses... !

Oui je me dis ce n'est pas le jour où je vais mourir je vais profiter donc tant que je peux faire maintenant, je le fais voilà parce que rester à la maison au bout d'un moment c'est pas toujours marrant, faire des activités je trouve que c'est enrichissant parce qu'on rencontre des gens différents » (Olivier).

Sébastien de même évoque la pratique de la manche comme un travail obligatoire – impliqué par le fait que le marché du « vrai » travail soit inaccessible - et qui nécessite de développer de nombreuses compétences ou règles qui peuvent être associées aux contraintes du marché du travail. Ainsi, il est nécessaire, pour gagner sa vie dans la rue, d'avoir des compétences en lien avec le savoir-être :

« Malheureusement il n'y a plus de travail. Vous allez me dire 'qui cherche trouve'. Et je vous promets que maintenant je dois même faire la manche, à 32 ans, pour avoir de l'argent. C'est pour vous dire la difficulté que j'ai en ce moment. Mais quand tu as un bon dialogue avec les gens, que tu es social et poli, avec la politesse vous allez partout. (...) Je gagne plus dans la rue avec 20 € par jour. À la fin du mois vous comptez, ça fait ça fait 600 €. Voilà comment je me débrouille, comment je vis, voilà. (...) quand je fais la manche, ça m'apporte beaucoup. »

L'activité de la manche nécessite également une « discipline » particulière :

« Les gens croient on fait la manche comme ça. Mais quand on fait la manche comme ça, on se fait jaqueter en deux minutes. Si on ne respecte pas le terrain, sa manche, il ne fera pas un euro. Parce que des mendiants, il y en a à tous les coins de rue, c'est à toi de faire ton terrain, à te faire respecter, chacun son tour, on partage. Le premier arrivé, le premier servi. Comme à la boucherie. Tu n'avais qu'à te lever à huit heures. Et être là avant. Et après une heure ou deux, il faut laisser la place, c'est normal. »

Nous voyons dans les discours - liés aux activités culturelles ou les activités liées à la manche - des termes empruntés au monde du travail. Sébastien dit « gagner » de l'argent, en évoquant un montant associé ou comparé à un salaire. Il évoque également une formation, et décliné à ce titre deux lieux pour se former : celui de l'école et celui de la rue « *Ils ont été formés par l'école ? Ou comme moi, par la rue, les foyers ?* ». Nous voyons poindre dans ces discours l'évocation des savoirs professionnels et des savoirs des usagers. Yacine va plus loin, évoquant même avoir obtenu un diplôme de la rue :

« Si vous voulez, j'ai pas de diplôme mais j'ai le diplôme à la rue. Voilà je suis diplômé de la rue c'est pas théorique, c'est pratique. Voilà c'est ça le parcours que j'ai fait et c'est bien... je veux dire c'est bien même si j'ai galéré comme maintenant, je suis dans la galère ça j'apprends des tas de choses, connaître les gens c'est normal. Parce que des fois on travaille tout le temps mais on ne connaît pas les gens. Je vous vois passer devant moi et je dis ah elles sont.., mais quand on connaît les gens... des fois ça nous arrive d'être dans la galère. » (Yacine)

Cette distinction amène également deux formes de travail : le travail salarié, et le travail bénévole : « *Ces gens-là ne travaillent pas avec le cœur. Ils travaillent avec leurs comptes en banque.* » (Sébastien). Travailler, ce n'est donc pas uniquement gagner de l'argent pour les personnes en situation de précarité, mais aussi parfois tout simplement trouver une occupation afin de lutter contre l'ennui et ne pas être « inutile au monde » (Castel) :

« Pas de travail j'ai partir au Secours Populaire pendant huit mois j'ai travaillé au bénévolat gratuit pourquoi je travaille gratuit c'est mieux que je restais pour pas que je pense si je reste tout seul je pense aux problèmes et après je devenu fou c'est pour ça que j'ai fait ça » (Sliman).

Enfin, ces formes « atypiques » de travail – bénévole ou de manche - permettent d'être en lien avec les autres. Nous voyons ici poindre le travail en tant que créateur de liens sociaux :

« Moi tout ce que je veux, c'est discuter avec les gens, avoir social, et surtout aider, pour moi c'est important »

Il permet ainsi une reconnaissance sociale :

« Les gens à Lille sont très sociales, ils aiment bien les gens disent : "tiens tu es en difficulté tiens voilà deux euros, va manger" (...). Les gens, ils viennent et me donnent 10 €. Non, ce n'est pas de ça que j'ai besoin. Viens on va aller manger un morceau à la frite. Un peu de compassion, de dialogue, de 'comment je pourrais t'aider'. ».

La distinction entre le travail bénévole et le travail de la manche peut être effectuée par la position de la personne en situation de précarité : l'un recevant l'aide, et l'autre aidant les personnes en difficultés. Toutefois, cette distinction supposée n'est pas celle qui est mise en avant par les personnes en situation de précarité.

5. 2. 1. 3. Les liens affectifs : lien de filiation et de participation élective

Si les liens sociaux de citoyenneté ou organiques sont reliés à l'accompagnement social, l'accent est mis par les personnes en situation de précarité, pour expliquer les événements leur ayant permis de « raccrocher », sur les liens affectifs : lien de filiation ou lien de participation élective. Si le lien de citoyenneté et de participation organique peuvent donner les moyens de s'en sortir, ils ne sont que des supports, des outils à une volonté de s'en sortir, qui elle, dépend de relations interpersonnelles. C'est au sein de ce type de lien que la question de la réciprocité est fortement évoquée. Ces liens, que nous pouvons qualifier de réseau primaires, sont dits « faibles » mais ils sont significatifs. Ils constituent la sphère de la réciprocité, qui n'est pas permise par l'assistance organisée. Ils permettent d'élaborer une chaîne du don consistant à donner, recevoir, échanger. Cette approche permet d'éclairer les propos des personnes en situation de précarité, qui se placent dans une situation où ils ne sont pas endettés. Il s'agit ainsi de pouvoir donner, ce qui permet d'exister, et de donner ce que l'on n'a pas eu : « *Ca m'apporte, j'aime bien donner ce que j'ai pas eu.* » (Sébastien).

Dans leur discours cependant, nous pouvons constater que cette possibilité est conditionnée par le fait d'avoir pu, lors de son parcours, être soi-même aidé. Les personnes les plus vulnérables ne mentionnent en effet pas ce point, et Olivier nous éclaire sur cette distinction. Il s'agit de pouvoir rendre l'aide qu'ils ont pu recevoir :

« Le collectif des SDF. Je peux leur rendre service, que ce soit pour des interviews ou autre, parce qu'il le mérite (...) ils m'ont aidé, c'est normal que je leur la monnaie de leur pièce. Je rends toujours la monnaie de la pièce que ce soit en bien. C'est la relance. »

La réciprocité est donc bien au cœur des relations avec les autres. Elle est d'ailleurs très largement mentionnée par défaut. Les personnes en situation de précarité ont le sentiment d'avoir été « abusés », « utilisés », « envahis » par les autres, sans retour. Ces discours concernent l'ensemble des relations de proximité ; tant la famille :

« Quand on a besoin de quelqu'un, en général, que ce soit pour des travaux ou autre, en général on l'appelle. Mais quand on n'en a plus besoin, et bien c'est 'retourne à ta maison'. » (Sébastien),

Que les relations amicales :

« qui payait tout, c'était moi... euh et eux aussi avaient des problèmes avec l'alcool, tout leur argent partait dans l'alcool et dans leurs dettes après j'ai dit c'est bon il faut arrêter je me faisais engueuler et tout, des fois ils partaient, ils ne disaient pas qu'il partait, on se retrouvait tout seul on les attendait pour manger, ils mangeaient à l'extérieur, on les attendait, ils ne nous invitait même pas manger (sur le ton de ils exagèrent !) Donc ça aussi, à un moment donné j'ai dit stop ! Stop on arrête là, moi je n'aime pas les gens qui profitent, ça va un temps mais bon, j'ai vécu ça je sais ce que c'est donc euh...(...) moi je veux bien aider mais si à un moment donné les gens ne nous aident pas... à un moment donné c'est bon, je suis comme ça je suis trop généreux mais faut pas... abuser non plus... parce que je trouve qu'il y en a qui ont abusé... c'est dommage quoi...on peut aider à des moments et après être reconnaissant de ce qu'on fait mais il y en a qui ne sont pas reconnaissants, c'est par profit,

et moi je n'aime pas ça qu'on fonctionne par profit, j'ai un copain qui est comme moi je lui ai dit attention, fais attention à ce que tu fais... je le mets en garde je lui dis...(silence) ce »

Nous voyons ici resurgir les termes de trahison, de rejet, d'abandon. La question de la « confiance » est au cœur des propos, souvent pour évoquer l'impossibilité à la donner, et les situations où elle a été remise en question :

« À chaque fois que je donne ma confiance, à chaque fois que j'essaye de faire confiance à quelqu'un, ça marche pas. Donc. » (Virginie)

Il est intéressant de noter que la question de la réciprocité, du don, de rendre est évoquée pour les relations de proximité et non pour les relations avec les éducateurs ou les institutions.

Enlevé ou pas développé

5. 2. 1. 4. Le réseau primaire VS le réseau secondaire ?

De nombreux auteurs (Castel, Paugam...) évoquent le fait que le réseau secondaire viendrait pallier ou masquer le réseau primaire. Lia Sanicola, résumant ces idées, nous indique que les institutions « comblent le vide », « tissent liens institutionnels là où le social a tendance à s'effiloche » : elles mettent en place dispositifs de régulation sociale là où famille, communautés et classes sociales le font plus. Elles ont une fonction de « substitution ». Selon Sanicola, les institutions auront alors tendance à s'imposer comme producteurs des différents rapports sociaux. A ce titre, elles remplacent et empêchent ces liens primaires, et pourraient alors être comparés à des institutions totale. Certains témoignages révèlent en effet le fait que l'inscription dans un accompagnement social ne peut être compatible avec le maintien de liens affectifs :

« On m'a donné une place à l'hôtel social parce qu'ils avaient un foyer à l'hôtel social et justement à cause de cette fille j'ai perdu ma place parce que normalement, je ne devais pas la faire rentrer et j'ai quand même trouvé le moyen de la faire rentrer, de la faire rentrer plusieurs fois malgré les caméras. » (Thierry).

Les institutions se placent comme titulaires et garantes de la vie sociale, insistant fortement sur le droit de citoyenneté. Ces propos ont été fortement ressentis dans les entretiens avec les professionnels, qui centrent la question des liens sociaux et leur accompagnement envers les personnes en situation de précarité sur l'accès au droit.

Toutefois, les entretiens avec les personnes en situation de précarité nous amènent à élaborer une analyse quelque peu différente. Réseau primaire et réseau secondaire n'ont pas la même fonction pour les personnes en situation de précarité, et n'impliquent pas les mêmes formes d'engagement (Lionti). Dans le discours des personnes en situation de précarité, le réseau secondaire ne vient alors pas masquer ou effacer le réseau primaire, mais, au contraire, pourrait permettre de le préserver. Le recours à l'assistance peut ainsi avoir pour fonction de préserver une image à laquelle on tient dans les relations interpersonnelles, l'estime de soi : elle permet d'éviter la « honte » :

« On a eu une nuit d'hôtel après on a recherché des amis, en fait on n'a vraiment pas vécu dans la rue nous et après on est arrivé au foyer je me dis voilà quelque part on a eu une grande chance quoi... grande chance » (Olivier)

« Vous n'avez pas connu l'étape de la rue...

non on n'a pas connu cette étape-là, c'est bien je suis quand même mais euh le vivre c'est... je ne souhaite à personne de vivre parce que même avec ma mère j'avais honte de le dire à ma mère parce que... » (Olivier)

L'assistance permet de maintenir un lien de réciprocité, de ne pas être situé dans une dette envers son entourage, et de pouvoir préserver une fonction d'aide pour ses proches. Le réseau secondaire permettrait donc parfois de préserver/conservé les liens sociaux de proximité, même si cette position est à relativiser: l'hébergement collectif ne permet par exemple pas d'inviter l'autre chez soi. Nous pourrions alors imaginer, comme l'ont indiqué certains travailleurs sociaux, que ce professionnel n'aurait pas de rôle dans le cadre des liens de proximité. Cela pourrait permettre de comprendre pourquoi son action reste centrée sur les liens de citoyenneté. Des réserves peuvent être posées à ce constat. Certains témoignages évoquent le besoin de soutien ou d'accompagnement par un professionnel pour travailler la relation avec les liens électifs :

« C'est-à-dire que j'en ai beaucoup qui disent à l'éducateur : j'aimerais bien voir ma fille ma femme ou quoi mais j'ose pas l'appeler. Et quand ils font un bon binôme avec l'éduc, « vas-y, appelle-la ». Voilà ça je sais que ça se fait et des fois ça marche des fois ça marche pas. Je sais que des fois ça passe mieux parce que l'éduc, il n'y a pas cette tension qu'ils ont eue et il arrive à faire que ça se passe bien des fois » (Pierre)

A ce titre, l'on peut se poser la question du manque d'étayage familial et de la difficulté à recréer un réseau de soutien électif. Nous voyons à ce sujet une différence dans les discours entre l'accompagnement au sein d'un dispositif, et l'accompagnement hors dispositif. Ce dernier permet en effet de ne pas être « au sein » ou « en dehors de », mais de pouvoir rencontrer des personnes ou des professionnels selon sa volonté. Il permet ainsi maintenir un lien, une histoire, de se voir évoluer et d'en rendre compte : il permet de dire une fierté du parcours accompli.

« Et là aujourd'hui vous ne venez plus pour vos papiers ?

Non du tout c'est juste pour dire bonjour parce que j'ai mon logement moi maintenant c'est juste pour dire bonjour et puis donner des nouvelles (...) je vais faire voir mes enfants »

C'est alors « l'institution » ou « le collectif » qui devient réseau et non uniquement les personnes qui la constituent. Elle semble davantage permettre le lien de réciprocité, elles peuvent, dans la réinsertion faire fonction de « Community organizing » (Talpin), amenant la personne en situation de précarité à développer son pouvoir d'agir, là où les institutions de l'aide sociale ne leur permettent que de « recevoir » de l'aide.

5.2.2. LES FONCTIONS DES LIENS SOCIAUX- VALERIE JANSON

Sluzki a repéré cinq fonctions venant modéliser le réseau social: la compagnie sociale, le soutien émotionnel, le guide cognitif et les conseils, la régulation sociale, l'aide matérielle et les services (Born et Lioni, 1998, pp34-35). Appréhender la fonction des différents acteurs avec lesquels les personnes en situation de précarité sont en lien permet de dépasser un clivage nous paraissant peu efficaces entre « réseau primaire » et « réseau secondaire ». Nous pouvons supposer que les institutions, les professionnels, les voisins, les amis, la famille, n'ont pas des rôles similaires. L'hypothèse selon laquelle le réseau institutionnel viendrait masquer voire se substituerait au réseau primaire mériterait alors d'être questionné. C'est en ce sens que nous nous proposons, dans cette partie, de décliner chacune des cinq fonctions du réseau social, afin de voir comment elles sont perçues et évoquées par les personnes en situation de précarité.

5.2.2.1. La compagnie sociale

« La compagnie sociale désigne la réalisation d'activités collectives ou le simple fait d'être ensemble » (Born et Lioni, 1998, p 34). Cette fonction est particulièrement mise en avant par Olivier, qui insiste sur les activités qu'il réalise et le plaisir qu'il a à être en présence d'autres personnes. S'il vit désormais en appartement en couple, et se dit soulager de ne plus devoir supporter la présence du collectif au sein du CHRS, il apprécie pour autant de pouvoir occuper ses temps de loisirs par des activités proposées au sein du CHRS, par la maison de quartier, ou par les réseaux sociaux. Cette fonction nous semble différente de l'appartenance à un groupe : il ne s'agit pas d'être comme les autres ou de trouver des individus qui nous ressemblent, mais bien d'être « entouré ». Ainsi, Fatoumata explique être présente auprès de ses camarades sans-papier, et, pour préserver ces relations et cette présence, elle cache le fait qu'elle-même soit en situation régulière sur le territoire. Ali nous dit de même :

« J'ai été voir les zonards, ils m'ont... j'étais avec eux... moi je buvais pas d'alcool, je me droguais pas tout ça, donc du coup, ça les dérangeait pas. Je faisais pas la manche, donc ça les dérangeais pas non plus que je sois là. »

Ce qui prime alors, ce n'est plus le statut des personnes, mais simplement le fait d'être « ensembles ». C'est l'une des vocations des groupes d'expression du collectif de sans-abri, qui se déroulent en extérieur :

« Il y a surtout le point rencontre parce qu'on est en extérieur, on est hors les murs, on est tous ensemble. Il y a même un moment où, j'ai déjà vu, dans les discussions tous ensemble il n'y a plus d'études qu'il n'y a plus de SDF il n'y a plus de collectif. On est une bande entre nous (...) » (Pierre)

Des témoignages nous montrent que ce besoin de présence sociale et de compagnie peut être l'une des raisons amenant à « choisir » de vivre dans la rue :

« À Marseille, je l'avais choisi ma vie de galériens. Moi je ne voulais pas habiter dans une maison. Moi j'étais avec des légionnaires, j'ai vécu avec eux, les képis plats, dans les duvets, on se démerdait bien.

C'était clair, ça me convenait bien, j'avais une belle vie. J'ai même eu un hôtel, enfin une chambre dans un hôtel et je l'ai laissé. Je payais 400 balles par mois, et j'y habitais pas » (Jean Marc)

Pour Virginie, à l'inverse, qui vit dans une structure collective, il n'y a « que » son ami qui constitue selon ses dires une présence sociale.

Nous constatons alors que le besoin de présence sociale peut être associé à une seule personne, à la présence parmi d'autres, au fait d'être ensemble – au sein d'un groupe. La compagnie ou les activités peuvent ainsi indifféremment être reliées à des proches, de l'entourage, des professionnels ou institutions. En effet, nous pouvons observer la place particulière que tiennent certaines institutions dans ce besoin de présence sociale. Ainsi, une structure d'accueil à la journée est utilisée par les personnes en situation de précarité afin d'éviter l'isolement relationnel du lieu de vie :

« Je viens ici, c'est pour voir des gens que je connais. Je viens de temps en temps boire un café, ou après pour éviter de tourner en rond dans la baraque parce qu'il il y a des moments quand il n'y a rien à faire il n'y a rien à faire, il pleut il n'y a rien à faire tu t'ennuies et après l'ennui » (Thierry)

5. 2. 2. 2. Le soutien émotionnel

« Le soutien émotionnel désigne les échanges qui connotent une attitude émotionnelle positive, un climat de compréhension, de sympathie, d'empathie, de stimulation et de soutien. C'est le fait de pouvoir compter sur la résonance émotionnelle et la bonne volonté de l'autre. C'est le type de fonction peu ambivalente et caractéristique des amitiés intimes et des relations familiales proches » (Born et Lioni, 1998, p34). Cette dimension semble la plus problématique pour les personnes en situation de précarité. Ils évoquent le fait de ne pas l'avoir eu dans leur enfance, ou de ne pas la retrouver dans les relations de proximité :

« je les connais mes parents, ils vont s'inquiéter, après ils vont me dire c'est ta faute na na na, et ça va encore plus me perturber » (Thierry)

Dans les relations avec les professionnels, cette forme d'aide ou de soutien semble « sonner faux ». Si le soutien existe, il n'est toutefois pas relié à une réelle attention personnelle :

« Ces gens-là ne travaillent pas avec le cœur. Ils travaillent avec leurs comptes en banque. C'est tout simple à comprendre. Tandis que le mec qui a vécu tout ça, et qui veut aider les autres, comme moi, il travaille avec son cœur. C'est ça la différence. » (Sébastien)

L'évocation la plus significative du soutien émotionnelle est ainsi reliée à un animal domestique qui est fortement investi par l'une des personnes rencontrées, et témoigne, selon lui, d'empathie :

« J. M. : ben voilà. C'est pas la même. Un chat, c'est vivant. Il vous le rend si quelque chose ne va pas. Il me parle, je comprends le Garfield (il rit).

P. D. : Vous avez l'impression qu'il sent les choses, qu'il sent comment vous vous allez ?

J. M. : oui aussi. S'il voit que je suis là, qu'il y a quelque chose qui va pas, hop il va venir, voilà » (Jean Marc)

5. 2. 2. 3. Le guide cognitif et les conseils

« Le guide cognitif et les conseils désignent les interactions destinées à partager une information personnelle ou sociale, à préciser des attentes et à fournir des modèles de rôles à jouer » (Born et Lioni, p34-35)

La fonction de conseil et de guide est davantage associée aux professionnels. Ainsi, Fatoumata se rapproche du référent du CHRS ou de la mission locale afin d'avoir des conseils, des réponses, et une aide sur la façon de procéder afin de parvenir à se former et mettre en œuvre ses projets. Thierry explique venir au sein de l'accueil de jour afin de rencontrer l'éducateur et l'assistante de service social.

D'autres interactions évoquent toutefois les attentes et les modèles à jouer. Ainsi, nombreuses sont les personnes évoquant leur rôle de conjoint ou de parent. Bien souvent, ils notent un écart entre ce rôle attendu et le rôle qu'ils parviennent effectivement à jouer. Ainsi, Sylvain explique qu'il s'est reconstruit grâce à la famille qu'il a créée, puis revient sur le fait qu'aujourd'hui, il est séparé et ne voit ses enfants que de façon temporaire ce qui l'amène à relativiser le chemin accompli :

« P : aujourd'hui quand vous dites votre famille c'est la famille que vous avez créée ?

Oui voilà c'est ça que mes enfants et puis ma copine

S : et les trois sont avec vous ?

bah en faite je suis séparé mais je les vois encore mes enfants c'est à l'amiable quoi ça reste à l'amiable

S : donc ils viennent le week-end

Ma dernière femme, là ma dernière fille je suis toujours avec mais mes deux autres enfants que je revois, je vais au parc avec eux on les dépose chez moi et on me les laisse un week-end pis voilà... mais ça va quoi je m'en sors petit à petit. » (Sylvain)

Plusieurs hommes en situation de précarité évoquent par ailleurs la difficulté qu'ils ont à construire une relation de couple stable. Si certaines femmes ont joué un rôle important dans leur vie, ils expliquent adopter des comportements ne pouvant être conciliable avec ce que l'on attend d'un conjoint :

« Mais vivre 12 ans avec quelqu'un, c'est pas rien quand même...

ouais, on m'a dit ouais... ouais mais nan, je l'aimais pas comme on devait aimer quelqu'un. C'était pas possible. Je connais pas ça moi... j'ai jamais eu... je suis quand même resté 12 ans pour voir si il y avait quelque chose à faire ou pas mais non, laisse tomber. Je préfère avoir plein d'amis moi.

Plein d'amis et sur du long terme ?

Ouais. Plutôt que d'avoir que une meuf et que ça. Surtout que, dans un couple, je réagis assez... c'est bizarre, dans mon couple, c'est plus un rapport mère fils, tu vois, ce que j'ai pas eu. Donc ben elle ça la dérangeait pas. Moi ça me dérangeait, c'est tout. Elle avait le droit de connaître un vrai amour... en espérant que...ça l'a fait quoi. Je me suis pas barré pour rien » (Ali)

Au sein des entretiens, c'est le collectif qui semble le plus permettre aux personnes en situation de précarité de trouver un modèle de rôle à jouer. Il s'agit, après avoir reçu de l'aide, de pouvoir la transmettre à d'autres, d'aider les autres, au nom de ce collectif.

« G. P. : Nous on fait, à part les réunions qu'on fait, les réunions des personnes accueillies. Quand ils sont relogés, voilà il parle un mec qui a été relogé il dit : « bah voilà j'ai été relogé, je peux expliquer ma problématique, maintenant je suis relogé, je peux revoir ma famille parce que je suis plus dans la rue ». Vous savez, c'est du travail, c'est sur la longueur. »

P.D. : Il y a quelque chose qui peut se transmettre qui peut redonner espoir à d'autres ?

G. P. : Oui moi je le vois ! Ici des fois il y a un qui vient, qui a un papier à faire ou autre, ils vont voir leur éduc, ils boivent un café à deux, il parle avec d'autres : "t'as vu ? T'as droit à ça", alors qu'on leur a dit qu'une fois, et après ils font entre eux. » (Pierre)

5.2.2.4. La régulation sociale

« la régulation sociale désigne les interactions qui rappellent et réaffirment les responsabilités et les rôles, neutralisent les déviations du comportement qui s'écartent de l'attente collective » (Born et Lioni, 1998, p35).

La régulation sociale est un rôle qui est souvent associé à celui des travailleurs sociaux – des règlements intérieurs des institutions - et qui rappellent leur mission originelle de socialisation. Ainsi, Virginie a été exclue d'un CHRS visant à soigner les conduites addictives :

« Il faut pas. Moi j'ai été virée parce que je me suis alcoolisé. Il y en a qui ont été dire que j'avais ramené de l'alcool au foyer et que c'était pas vrai. Donc, le 6 janvier je me suis retrouvée dehors. »

Elle a également été exclue une nuit du CHRS pour des écarts de comportements :

« Attendez, vendredi et samedi je me suis retrouvée dehors parce que je m'étais alcoolisée et j'ai failli me battre alors je me suis retrouvée encore une fois dehors sous la pluie, j'ai pris la pluie sur moi »

Si Virginie évoque ces situations comme des faits, sans poser de ressenti, d'autres personnes en situation de précarité évoquent la difficulté à devoir vivre dans ces relations de régulation sociale :

« j'en avais marre du foyer, c'était, je voulais pas du foyer. Je suis arrivé à un âge où je veux mon chez moi, c'est chez moi. Y'a pas un éducateur qui va toquer à la porte : « ouais bla-bla-bla, t'as fait du bruit » ou « t'as ci, t'as là, il faut être à l'heure pour les repas, il faut rentrer à telle heure ». Oh oh, t'es qui toi, t'es qui là ?

P. D. : C'est difficile à supporter ?

J. M. : pas à supporter, mais c'est chiant on vous coupe une partie de la liberté. Moi je trouve. Obligé de justifier à chaque fois les choses. Si vous rentrez pas à midi il faut passer par le 115 » (Jean Marc)

5. 2. 2. 5. L'aide matérielle

« L'aide matérielle et les services désignent la collaboration spécifique sur la base d'une connaissance experte ou d'une aide concrète comprenant les services de santé, les services sociaux, etc. » (Born et Lioni, 1998, p35). L'aide matérielle, pour les personnes en situation de précarité, est ce qui a souvent pêché dans les relations de proximité, et les a conduits à la rue.

« Je ne dis pas que ma famille est méchante, mais ma famille m'a toujours dit de me débrouiller. (...). Vous allez me dire 'il y a des gens qui n'ont plus leurs parents parce qu'ils sont morts ou autre'. Mais c'est peut-être plus malheureux pour moi. Tu as des parents qui ont de l'argent et qui ne veulent pas aider. Il y en a d'autres qui n'ont plus leurs parents et qui peuvent pas aller leur demander de l'aide. Vous voyez ce que je veux dire. Ça m'horripile. » (Sébastien)

Certains évoquent, de façon temporaire, des solutions d'hébergement possibles chez des amis (Olivier), ou auprès de la famille. Cependant, les situations sont utilisées de façon transitoires, ont été amenées à se dégrader, ou sont évincées afin de préserver d'autres fonctions pour les liens de proximité :

« Oui j'ai des amis, de la famille... »

P : Vous les voyez .. ?

Tous les jours, tous les jours oui

S : Et ils n'ont pas la possibilité de vous héberger ?

Si si pour cet hiver au mois d'octobre...je pourrais être hébergé la maintenant si je voudrais mais comme j'ai dit heu il fait encore un peu bon alors ...

S : Vous préférez être dehors que chez ces personnes ?

Ben oui parce que j'aime pas trop tellement les déranger donc, heu » (Paul)

La fonction d'aide matérielle serait alors peu compatible avec les autres fonctions du lien social. Elle serait alors plus facilement transférée dans des relations « anonymes », telles que la pratique de la manche, ou sur des services institutionnels.

« Je ne demande pas. Je ne demande rien à mes frères et sœurs. Je préfère me démerder par d'autres moyens en fait. » (Thierry)

Parfois cependant, ces services eux-mêmes ont montré leurs limites: lourdeur des dossiers administratifs, délais d'attente trop longs, critères d'affectation excluant l'accès...

« C'était avec le programme un chez soi d'abord. Ils font des accompagnements. Ils vous font tirer une lettre, et si dessus il y a un truc que vous allez avoir accès à un appartement, et si c'est marqué CHRS, ils vous suivent mais vous suivez le cursus normal.

P.D. : c'est un tirage au sort ?

c'est avec une lettre. Vous avez une chance sur deux. Il faut tirer la bonne lettre. C'est le programme un chez soi d'abord. Vous faites tout un dossier, il y a les psychologues, ceci cela, vous remplissez plein de papier, des tas de papier à remplir c'est affolant, et après vous avez accès au logement. Normalement ils disent qu'il faut trois semaines. Moi il m'a fallu trois mois. Et encore, c'est moi qui ai trouvé le proprio. Mais bon. » (Jean Marc)

Les solutions associatives peuvent alors de façon intermédiaire permettre ce soutien matériel :

« Le collectif de sans-abri, c'est tout, c'est franchement les seules personnes qui m'ont aidé depuis mes 18 ans, pour un logement, pour quelque chose de concret » (Sébastien)

5.2.3. LA RECONNAISSANCE SOCIALE – PASCALE PETILLEON

La reconnaissance sociale, concept majeur en sciences sociales, peut être définie comme « *un processus d'identification où chaque membre du groupe pose un regard sur l'autre membre. Il s'agit d'un système d'interactions, d'échanges qui impliquent l'intériorisation ou l'assimilation de normes, de modèles, de valeurs à partir de sa propre histoire, de son milieu familial et de sa trajectoire personnelle et professionnelle.* » (Lesne M., Minvielle Y., 1990, p 75)

Ce concept polysémique peut être appréhendé de plusieurs façons, ainsi dans notre corpus se dégage plusieurs types de reconnaissances que nous tenterons d'analyser à l'aide des théories de la reconnaissance qui ont cours depuis quelques années en nous inspirant de l'article *La reconnaissance au cœur du social*, d'Emmanuel Renault (2006).

5.2.3.1. La reconnaissance comme entité collective

Les personnes interrogées se reconnaissent-elles dans une entité collective ? Se reconnaissent-elles en tant que « précaire », développent-elle une identité sociale de précaire ?

Que les personnes soient en situation de précarité ou qu'elles en soient plus ou moins sortie, elles ne souhaitent pas être identifier à ce groupe à l'instar de Jean Philippe « non au contraire, j'ai envie de plus avoir étiquette de galériens, de SDF. Montrer que je suis quelqu'un comme tout le monde, maintenant que j'ai ça, mais même avant, j'esquivai d'aller dans certains endroits où je savais qu'il y avait certaines personnes. »

Pour certains cela va même jusqu'au refus de se côtoyer : « Dans la rue j'ai pas de contact, même ici j'ai pas de contact...Oh non y sont non pouf, j'ai pas envie de les fréquenter » Paul

Le désir de reconnaissance collective ne se perçoit pas plus par rapport à des communautés culturelles ou religieuses.

Même les personnes faisant parti du collectif de sans-abri ne semblent pas défendre ou adhérer à l'idée de cette entité collective.

Les seules revendications d'appartenance présentes dans les entretiens concernent la légion étrangère. Pour Thierry qui a effectivement été légionnaire et pour Jean Philippe pour qui les légionnaires ne sont qu'un groupe de référence puisqu'il n'a pu s'engager dans l'armée à cause de problème de santé :

« On ne peut compter que sur soi. À part quand j'étais avec des légionnaires, eux c'est pas pareil, c'est comme une famille et moi je traînais avec eux, on était une petite dizaine, c'était tous des anciens de la Yougo, tout ça. Moi ils m'avaient accepté, j'étais le civil. Ils m'ont dit que j'aurais pu être un légionnaire par rapport à tout ce que j'avais fait. J'ai burlingué avec eux. J'ai fait de ces trucs avec eux, putain. »

Nous ne percevons pas dans les entretiens de désir de se faire reconnaître en tant qu'entité collective quelle qu'elle soit ni de revendication sociale spécifique à ce titre. Certaines personnes disent aspirer à rentrer dans le rang, avoir une vie normale, se marier avoir des enfants, une maison, un travail. Ce discours normé n'est cependant pas présent dans l'ensemble des entretiens : certains au contraire se définissent par leur situation actuelle.

5. 2. 3. 2. La reconnaissance comme image positive ou négative qu'autrui ou la société peut renvoyer

Pour travailler cet aspect, nous nous appuyerons sur la théorie de la reconnaissance proposée par Axel Honneth (2008) dans la lignée de la Théorie critique de l'école de Frankfort.

Honneth constate qu'aujourd'hui, les revendications sociétales sont davantage motivées par des sentiments d'injustice, de manque de respect, de manque de reconnaissance ; plutôt que par des recours au droit ou des revendications financières.

Selon lui la société moderne inclue ses membres à travers trois sphères sociales de reconnaissances mutuelles :

- La « sphère de l'amour » qui confirment l'individu dans ses besoins affectifs et qui permettrait de développer la confiance en soi
- La « sphère juridique » établit par le droit moderne qui pose le principe d'égalité entre les personnes et qui permettrait de développer le respect de soi.
- La sphère « culturelle » : qui se comprend comme une forme de solidarité sociale post traditionnelle, et qui contribuerait à l'estime de soi

Que nous disent les entretiens à la lecture de cette théorie de la reconnaissance ?

Reprenons les trois sphères d'Honneth (2008).

5. 2. 3. 3. La sphère affective

Nous pouvons décliner cette sphère au niveau de la famille (parents, conjoints, enfants), des amis, et des collègues

La famille

La majorité des personnes interrogées semble être très attachée à cette reconnaissance puisqu'elles cachent la réalité de leur situation soit par honte ou par fierté.

« Avant j'allais tous les ans les voir mais en fait, si vous préférez heu mes parents croient que ma situation elle est bien parce que moi mon père il est gravement malade et puis moi mes parents, j'ai pas trop envie de leur dire que je suis dans la galère et tout ça, quoi que ce soit, je les connais mes parents, ils vont s'inquiéter, après ils vont me dire c'est ta faute na na na, et ça va encore plus me perturber. Eux ils croient que j'ai une bonne situation, que j'ai un logement, un travail. Le logement je l'ai mais je n'ai pas le boulot quoi » Thierry.

Et ne reprennent contact que lorsqu'ils sont sortis de galère :

« Oui. Par contre, ils étaient fiers là. Ils ont pleuré même, à ouais j'ai encore gardé j'ai, j'ai ma fourragère, mon costume, j'ai mon képi blanc j'ai encore mon béret vert. J'ai tout gardé au Portugal dans une malle. Oui ils étaient contents mes parents, ils étaient fiers, ils ont pleuré heu ils croyaient vraiment, ils étaient persuadés que j'étais soit en prison ou soit mort, ils croyaient ça mais c'était vraiment, c'était surtout mon père. » Thierry.

Ou alors reprochent aux parents de ne pas les avoir aidés :

« Et puis c'est quand même grave que tu as des parents qui ont de l'argent et qui veulent pas me trouver un logement. Rembourser un peu à la fois, 1500 €, on va voir ce qu'on peut faire. Non. C'est des gens que je connais pas qu'ils le font. Ça m'horripile, ça m'énerve. J'ai la rage. C'est du sang, c'est pas de l'eau, merde. On n'en devient vulgaire tellement c'est rageant. » Sébastien

Ce qui justifie à leurs yeux de ne pas donner de nouvelles quand tout va bien :

« Moi je sais que j'avais plus trop envie de les voir, ils n'étaient pas là quand j'en avais besoin, je vois pas pourquoi quand j'allais mieux, j'irai aller les voir » Pierre

Nous constatons que chez les personnes interrogées, la reconnaissance de la part des parents est perçue comme quelque chose qui devrait être naturelle, qui devrait aller de soi. Tous la recherchent même lorsque les relations n'étaient pas spécialement bonnes pendant l'enfance.

Concernant le conjoint et les enfants il semblerait qu'il se joue autre chose. Bien que les parcours conjugaux soient complexes, c'est bien souvent un conjoint qui permet de s'en sortir, en tout cas c'est un appui comme nous l'explique Sylvain :

« Puis ma dernière copine avec qui je suis avec qui m'a bien aidé aussi qui était là quand j'en avais besoin quoi... on dit les femmes les femmes des fois c'est bien d'avoir une femme (rire)... c'est vrai quoi mentalement puis des fois ça aide heureusement qu'elle était là quand j'étais pas bien »

Quant aux enfants ils sont très importants par rapport à la reconnaissance du statut de parent On peut le voir notamment à travers l'amertume de Sliman qui ne pouvant construire de famille

considère que sa vie est un échec total ou à l'inverse les personnes fières de venir présenter leurs enfants aux travailleurs sociaux par exemple.

Les amis

Chez les personnes interrogées le cercle des amis est très restreint voire inexistant.

« non, malheureusement, non non non, j'en ai eu, mais pas... c'est pour ça qu'on fait la différence entre connaissances, amis, voilà quoi. Beaucoup de connaissances, de potes de galère, j'en ai connu, mais bon on les garde jamais longtemps les potes de galère Il y en a même qui sont décédés » Jean Philippe

Ces personnes dans leur majorité n'ont plus d'amis car elles ont été « déçues » ou « trahies » ou ont volontairement voulu rompre avec ce milieu qui selon elle est propice au débordement et risque de les entraîner.

Elles ne souhaitent pas non plus établir de relation plus suivie avec les personnes dans leur situation comme si elles souhaitaient se différencier de ces groupes stigmatisés...reproduisant eux même cette stigmatisation.

Excepté peut être Fatoumata qui refuse de dire qu'elle a un passeport pour être comme les autres « parce que là ils vont se dire si elle a un passeport elle se croit.. ».

Quant aux relations avec les collègues elles sont inexistantes puisque les personnes ne travaillent pas ou plus ou alors au noir ...

Les entretiens nous montrent que la sphère affective est principalement axée sur la famille et très peu sur les amis. La famille tient une place prépondérante dans le besoin de reconnaissance quelque soit la nature (positive ou négative) des relations avec cette dernière.

Si comme le suggère Honneth la reconnaissance des parents ainsi que celle du conjoint permettraient de développer la confiance en soi, il apparaît que la relation avec les enfants permettrait plutôt le passage du « compter sur au compter pour » et de développer ainsi une estime de soi positive.

5. 2. 3. 4. La sphère juridique

C'est dans cette reconnaissance du principe d'égalité devant la loi qu'intervient le plus le travailleur social puisque les personnes interrogées n'y ont pas accès d'emblée comme le souligne Pierre « Ouais parce que après il faut savoir que quand vous êtes à la rue et que vous allez à l'administration c'est la pire des misères. Vous êtes pas reçus, vous êtes enfumés « ouais c'est bon c'est un SDF, il ne va pas nous prendre la tête ».

Cette difficulté semble exacerbé avec les personnes n'ayant pas la nationalité française (hors UE) tel Sliman qui présent depuis treize ans en France connaît des difficultés pour renouveler sa carte de séjour alors qu'il ne peut retourner chez lui.

Cette reconnaissance des droits permettrait le respect de soi or selon Honneth.

« L'idée forte derrière cela, c'est que sans ces formes de reconnaissance de soi personne n'est en mesure de participer de manière libre et sans contrainte à la formation politique d'une société. Il faut donc certaines conditions sociales, l'établissement de certaines formes de respect mutuel pour que les gens puissent intervenir dans le public sans crainte, sans douleur et sans contrainte. C'est l'idée normative au centre de cette théorie. C'est assez proche d'Adorno dans la tradition de Francfort, qui a souvent dit que la liberté c'est d'être sans anxiété en public. »

Le rôle des travailleurs sociaux est-il alors de permettre cette intervention publique?

5. 2. 3. 5. La sphère sociale

Il semblerait que la volonté d'avoir une utilité sociale se décline principalement par la solidarité, comme nous le voyons chez Olivier qui s'est occupé de la mère de sa copine pendant deux ans :

« elle a été heureuse avec nous, elle est restée 2 ans avec nous et pendant 2 ans elle a été heureuse, ça elle nous la dit, elle nous la dit, c'est pour ça aussi que je peux dire que je suis fier, je suis content parce que je lui ai apporté du bonheur, c'est important le bonheur, quand on peut en apporter aux gens, moi je suis content »

Et le bénévolat mais en « négatif » faute de mieux, c'est-à-dire faute d'un travail salarié et pour ne pas sombrer dans l'ennui. Comme Sébastien qui ne trouve pas de boulot et qui aurait voulu être éducateur :

« Mais bon, un éducateur qui n'est même pas capable de trouver un logement, je peux comprendre parce qu'il y a beaucoup de gens, il y a beaucoup de jeunes dans la rue, c'est vrai. Et puis il y a ceux qui méritent et ceux qui ne méritent pas. Moi je sais que je mérite, j'ai eu mon CAP. Si j'avais ma formation, il me relogerait. » « mais bon un educ qui n'est même pas capable de trouver un logement »

Il semblerait que plus la reconnaissance au niveau de la sphère sociale fait défaut, plus les personnes se tournent, ou recherchent de la reconnaissance au niveau de la sphère privée avec un repli sur soi.

Conclusion

Si la sphère privée est très importante dans la reconnaissance, pour les personnes précarisées ou en situation d'exclusion, le maintien des liens avec la famille et les amis ne semblent pas être un facteur permettant de minimiser le processus d'exclusion: les relations amicales sont très peu présentes mais surtout elles ne sont pas souhaitées (en tout cas cela est verbalisé comme tel) car trop décevantes ou alors néfastes pour la réinsertion. Quant à la famille, on ne reprend contact avec elles que lorsqu'on est sorti d'affaire pour dire que tout va bien.

Ainsi si le réseau primaire est ce qui empêche de tomber dans la précarité ou l'exclusion, il ne protégerait pas à lui seul quand le processus est enclenché.

Quant au niveau de la sphère sociale, le manque de reconnaissance peut dans certain cas entraîner une « pathologie de la reconnaissance » qui elle serait préjudiciable non plus seulement pour la personne mais aussi pour la société dans le sens où elle conduirait à une construction identitaire fondée sur une reconnaissance de rejet et de haine de l'autre.

5.2.4. LE SUJET DE PAROLE INSCRIT DANS LES DISCOURS –PASCALINE DELHAYE

5. 2. 4. 1. *Position subjective et permanence du lien*

La précarité est une condition de structure de l'humain : à sa naissance, le petit d'homme est fondamentalement dépendant des autres. Cet état d'immaturation, que l'on nomme néoténie, amène le sujet à s'inscrire dans un réseau de lien, d'aide, de dette et de don. Cette réalité subjective est à différencier de la précarité sociale, en tant que fragilisation de cette inscription dans les liens sociaux. Ces deux réalités, subjective et sociale, sont à dissocier (c'est l'exemple que nous donne à entendre Fatoumata par exemple), même si dans certaines situations elles en arrivent à se superposer (Sliman ou Virginie).

Cette remarque nous amène à traiter du lien fondamental entre sujet et lien social, et donc de l'importance de l'inscription du sujet dans les discours sociaux, quelles que soient les déclinaisons de cette inscription. Personne ne peut être hors lien. La question de départ s'est donc déplacée. A la question initiale de savoir ce qui persiste du lien social dans les situations de précarité, on en arriverait volontiers à penser que, ce qu'il s'agit de saisir, c'est davantage la position subjective dans ces discours liant le sujet au *socius*.

Ces liens seraient ainsi à penser comme un tissu, formé de fils de trame et de fils de chaîne entrecroisés, à l'image d'un filet. Dans les discours, ce filet peut apparaître troué par endroit, notamment en celui de la famille, sur un plan des coordonnées objectives. Quoiqu'il en soit, dans les discours des sujets, les liens persistent, quand bien même ils sont dénoncés, évocateurs de rage ou de honte. Dans ces discours, on retrouve des sujets en capacité à en dire quelque chose.

La catastrophe de l'exclusion, représentée notamment dans les discours par le passage dans la rue, voudrait signifier un temps sans altérité, un repli sur le corps physique (dont la préoccupation serait la satisfaction des besoins), un corps comme lieu privilégié de l'expression pulsionnelle en panne de représentation, confronté à la vacuité, au manque du corps social. La catastrophe subjective risque de subvenir en effet quand la violence reste sans récit, clandestine et secrète, tant psychisme et corporel s'étaient sur le lien social à condition de pouvoir se faire entendre et se faire reconnaître comme inscrit dans les

discours. Or ce corps social apparaît en filigrane, fut-il nommé par la négative, soit « la » société personnifiée qui fait défaut et qui exclut.

C'est alors que doit être pensé le rapport aux institutions, ou plutôt à ce que représente l'institution. L'institution, dans ce qu'elle représente une structure sociale, stabilisée dans le temps, définissant règles, tâches et conduites, peut être considérée comme une manière collective d'agir et de penser. L'institution a dans ce sens une existence propre en dehors des individus, venant définir ce qui pré-existe en un ensemble d'activités que les individus trouvent devant eux.

Au sein du travail social, au vu de la complexité des situations accompagnées, on a souvent tendance à entrevoir le rapport à l'institution sous la forme de la dépendance aux institutions, ou de l'institution globale ou totale. Mais, dans l'intrication fondamentale du psychique et du social, Castoriadis (1975) nous rappelle la capacité de l'individu à interroger les significations sociales et à produire de l'instituant produisant l'activité, pris et au-delà de l'institué, résultat de son activité créatrice. C'est ici que l'on peut repenser la notion d'autonomie dans sa capacité à « se » penser dans la socialisation, là où, dans le discours, les sujets peuvent parfois faire état d'une forme d'aliénation, quand ils leur semblent être dominés par un imaginaire dont ils ont été exclus dans sa fonction instituante.

Le travail social se donnerait alors pour finalité de ré-ouvrir cet espace de parole en allant à la rencontre des sujets, lui prêtant une adresse, en tentant de relancer l'élan vers cette inscription sociale dont il est finalement co-fondateur.

2. 2. 4. 2. Une recherche qui prend en compte la parole des sujets

Parti a été pris ici, au titre de la recherche dite clinique (Delhaye, 2014), d'entendre ce qui tente de s'exprimer en termes de subjectivité. Car, en tentant de neutraliser cette subjectivité, de ne rien vouloir en savoir afin d'obéir à une certaine forme d'exigence de scientificité, on risquerait de faire disparaître l'objet même de cette recherche, tant la question du lien social ne peut s'écrire à la troisième personne : le lien social ne se met en instance qu'à partir du moment où le sujet en parle.

Nous avons tenté ici, selon une démarche compréhensive, de donner la parole au fait clinique au travers d'une recherche dont les résultats, uniques, ne seront pas forcément formalisables. Le fait clinique s'est construit par le dispositif qui le recueille, initiative laissée au sujet interviewé de conduire son récit avec un « clinicien-chercheur » (Fernandez & Catteuw, 2001), celui-ci se laissant mener par son écoute permet au fait clinique de se construire. Cette écoute a permis de constituer l'histoire singulière qui détient la preuve clinique.

Ainsi n'avons-nous pas tenté d'objectiver par un recueil d'information venant apporter la preuve de la véracité des récits. Il nous a fallu par contre travailler sur notre implication, et c'est là que la distanciation apportée par les fréquentes réunions avec les membres constituant le comité scientifique ont été précieuses afin d'aider l'équipe de recherche à oser travailler ce qui a pu se jouer dans la relation entre le sujet interviewé et le chercheur.

5. 2. 4. 3. Des êtres de parole

Nous l'avons dit, l'être humain ne peut se signifier que dans les réseaux du lien, de l'aide, du don et de la dette, quoiqu'en disent les porteurs du mythe postmoderne de l'indépendance et de l'autonomie. La question est davantage de savoir quelle position le sujet occupe dans ce réseau de représentations l'unissant au corps social. C'est cette position dans les discours qui permettra au sujet de penser la communauté humaine et d'y vivre.

L'exclusion met à l'épreuve les façons d'habiter son corps, l'espace et le langage. L'exclu risque de n'occuper que la place du différent et l'empêche d'inventer (dans le sens de mettre en récit) et de transmettre son histoire, car le lien social est ce qui, finalement, garantit la possibilité de survie et de transmission du registre de la parole d'une génération à une autre, d'un espace à un autre.

Dans cette recherche, les enquêtés ont pris la parole pour faire le récit d'eux-mêmes, chacun à sa façon. Le lien se tisse quand la personne nous parle et s'inscrit dans un discours. En se racontant, ces personnes nous ont transmis plus que ce que les événements de leur vie nous diraient d'elles. Il y a ici un enjeu au niveau de la transmission. D'ailleurs, les sujets interviewés, notamment au sein du Collectif, ont semblé vouloir nous signifier comment former les futurs travailleurs sociaux (rappelons ici que c'est en tant que cadres pédagogiques que nous nous sommes présentés à eux).

C'est encore cette parole qui tourne au Parc Rouge, quand les uns et les autres s'y retrouvent pour discuter, échanger, se rencontrer, formant un groupe spontané mais organisé, bien loin de la situation figée d'un entretien face à un travailleur social, entretien qui définit et enferme l'exclu dans son besoin d'aide et d'assistance. Au Parc Rouge, dans cette parole retrouvée, dont il n'est pas privé et dans laquelle il n'est pas non plus enfermé, chacun suppose une adresse au-delà de ce qui se dit. Cette inscription dans un discours où les places peuvent changer, tantôt aidé, tantôt aidant, préserve du risque d'écrasement de toute position subjective.

L'entretien avec Pierre, qui occupe une double position dans notre enquête, à la fois ex-SDF et maintenant président du Collectif (ce qui pourrait être perçu comme un biais méthodologique) montre l'œuvre du passage à travers un récit qui n'est pas clandestin et qui, tout au contraire, transmet une expérience, fût-elle marquée de ruptures et de pertes.

A contrario, Virginie ne semble plus exister qu'à travers sa plainte qu'elle adresse, le temps de l'entretien à l'une des chercheuses, la convoquant dans sa capacité à l'aider. La violence portée par ses mots fait effraction dans un dire trop ténu et qui peine à se mettre en récit.

Ainsi, au travers de ces postures subjectives, ce qui se joue, c'est davantage le fait de produire le social plutôt que de le subir (on peut retenir ici l'exemple d'Olivier).

Parmi les réfugiés, les discours portent différemment l'idée d'héritage et de transmission (récit migratoire sur plusieurs générations comme celui de Thierry, ou personnel comme celui de Fatoumata ou de Yacine). A défaut, le récit est marqué de rupture qui peine à trouver un sens et une histoire (celui de Sliman notamment). « Faute d'un discours qui assume les destins de cette trace de la filiation, son effacement possible, ses retrouvailles aussi, le sujet vit son histoire non au singulier, mais dans une particularité sans adresse » (Douville, 2012, p 38).

Ainsi, le chercheur a été pris à témoin face aux injustices sociales subies certes, mais aussi face au traitement désobjectivant qui leur était parfois réservé dans les lieux où était attendue une fonction tiers, d'écoute et de compréhension au-delà de la satisfaction du besoin matériel (propos que l'on entend fort dans la revendication de Sébastien notamment). C'est aussi cette fonction de restauration du lien et de l'accueil qui apaise (notamment à l'accueil de jour) quand le sujet ne se sent pas réifié par certaines administrations qui aurait tendance à réduire sa parole à une communication positiviste (fournir des informations). Sont interrogées les instances symboliques qui font lien entre lui et les autres et qui vont rendre possible sa demande.

5. 2. 4. 4. Le clinicien chercheur

Pris à parti face à ce qui se donnait à voir et à entendre, ou transformés en témoin impuissant, les chercheurs ont été convoqués dans leur capacité à entendre et à en faire quelque chose. Pour un temps adresse de leur parole, ils ont été mis dans une place et tenus d'entendre la détresse, la souffrance, la rage, la haine, la honte, mais aussi la fierté, la joie.

Pour certains, ces temps de mise en récit de soi sont rares. Sliman nous a témoigné de sa nécessité vitale à parler ; Jean-Philippe a pu nous dire que son chat constituait finalement son plus fidèle confident, en tant qu'objet subjectif nécessaire à la survie psychique et sociale.

Le temps d'un entretien, les personnes qui ont bien voulu participer à notre enquête sont entrées dans le langage. On pourrait penser, à la manière du stade du miroir développé par Lacan, que cette parole s'engage quand le sujet est authentifié par le regard de l'Autre et est situé dans la langue commune en ayant une place dans les mots et le regard d'autrui. Cette forme de reconnaissance a une portée symbolique, dimension qui est finalement interrogée par les personnes interviewées. Renouer avec sa parole, c'est renouer avec soi et l'Autre, ce qui engage à la fois l'individu et le collectif, c'est entrer en relation avec un Autre supposé accueillir leur être en souffrance.

« L'accueil consiste alors à ouvrir à la parole et restitue chacun, symboliquement, comme sujet, en favorisant le devenir « actif » dans sa démarche d'accession au statut de sujet de Droit, pour être reconnu, réintégré en quelque sorte, dans la communication humaine » (Boukobza, Bernard, Mansouri, Quantin, 2012, p89-90). La parole n'est pas réduite à sa dimension utilitaire, mais vise à promouvoir un accès aux droits subjectifs, à renforcer la capacité des sujets à participer à la vie sociale. L'Autre est défini par Lacan (1967) comme un lieu où se déploie dans l'occasion une parole qui est une parole de contrat, la notion de contrat offrant au sujet d'élaborer quelques éléments de son désir et de tendre vers une relation du sujet à l'autre. Ce qui est convoqué dans l'Autre du clinicien, c'est l'expérience de langage, une sorte de remise en sens de la rencontre elle-même, d'autant plus que l'objet de la recherche traite du lien social dans la précarité. Les sujets y retrouvent une place dans le discours dont ils semblaient exclus, comme forclos du discours social ambiant. Réintroduire l'historicité, susciter l'historicisation suppose un endroit qui en supporte l'adresse. « L'étayage du psychisme et du corporel sur le lien social est lié à la capacité de se faire entendre, reconnaître et aussi à la possibilité de se voir attribuer des contenus psychiques, des émotions, des capacités de s'insérer dans les lois de la parole et les forces de l'énonciation » (Douville, 2012, p171).

Dans la situation d'entretien de recherche, le sujet interviewé est placé dans la position de celui qui sait ce que l'autre ne sait pas. Certains s'en sont trouvés gênés (Virginie face au micro), d'autres

particulièrement fiers (Ali). La parole s'engage dans un entre-deux, entre espace privé et espace public, et certaines personnes ont occupé cet espace pour une mise en récit qui portait leur aménagement subjectif. C'est le cas quand Jean-Philippe nous parle de la clé des postes qui lui permettait d'atteindre toutes les nuits des endroits à l'abri (comme des halls d'immeuble) eux aussi à la frontière entre l'espace public et les espaces privés des domiciles des « inclus » dont il était privé. Dans son récit, les chercheuses qui interviewent Paul finissent par comprendre que celui-ci a aménagé cet entre-deux par des temps découpés, six mois d'hiver chez une amie, six mois dehors dans un squat aménagé. Sébastien a nommé sa haine, sa rage, peut-être moyen de sauver la face et de continuer à s'adresser à l'Autre.

5.3. L'accompagnement social dans la précarité – Yann Whitead

5.3.1. LE RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX

5.3.1.1. Configuration des éléments sélectionnés pour cette focale

Notre équipe interdisciplinaire avait initialement formulé comme focale d'analyse trois éléments qui semblaient congruents à la lecture des entretiens de nos personnes interviewées pour comprendre comment évoluent leurs liens sociaux dans leur parcours caractérisé par la grande précarité : leur rapport aux institutions, leur rapport aux Travailleurs sociaux mandatés par ces institutions, ainsi que leur perception d'inclusion-exclusion des services institués pour leurs problématiques. Les deux premiers éléments nous semblaient intéressants à analyser ensemble, nous avons choisi d'inscrire notre réflexion dans la perspective dressée par François Dubet (2002) dans *Le déclin de l'institution*. En effet, le Travail Social y est perçu comme une des formes disponibles dans notre culture de *travail sur autrui* (avec l'Education, la Santé...) qu'il désigne comme « ensemble des activités professionnelles participant à la socialisation des individus » (Dubet, 2002, p.9). Il affine les contours de cette catégorie d'activités en précisant que leur « objectif [...] est [...] d'agir directement sur les conduites, les sentiments, les valeurs et les représentations des individus [...] ancré sur un métier, sur une organisation particulière, sur une formation spécifique, dans la mesure où les individus sont payés et formés pour agir sur les autres ». Cette catégorie d'activités retient notre attention d'abord de par sa spécialisation dans la mise en œuvre d'une certaine idée de la socialisation, puis par sa prolifération contemporaine. Néanmoins, l'adoption de ce seul cadre théorique nous aurait privés de la particularité de notre problématique : le travail sur autrui, vu justement par cet *autrui*. En effet, si on peut avoir l'impression que tout a été écrit sur le sujet, il nous semble que ce sont les professionnels qui ont surtout été enquêtés, et que l'on est toujours dans une sociologie de la domination et de l'aliénation, qui ne tient pas assez compte de dynamiques alternatives et d'une aspiration têtue à l'émancipation, qui peut se traduire par l'intérêt autour de l'*empowerment*. Intérêt dont le maintien en France depuis le début du XXI^e siècle démontre que ce n'est pas qu'un effet de mode, même s'il génère des confusions et des difficultés à l'opérationnalisation en contexte français. C'est en cherchant à renouveler notre approche du *faire société*, en s'appuyant sur le point de vue des « usagers », que l'on se situera, à bonne distance de deux attitudes issues du désenchantement institutionnel : la première peut être qualifiée de décliniste, dont une des figures de proue est N. Baverez (2003), et évoque le sentiment

d'impuissance des acteurs du Social (décideurs, professionnels et usagers) face aux enjeux contemporains. La seconde attitude est la défiance vis-à-vis des institutions, représentée par exemple par Algan, Cahuc et Zylberberg (2012), générée par notre conception étatiste de l'Etat-Providence à la française. Nous comptons sur différents auteurs – comme Le Bossé (2012), Ninacs (2008), Talpin (2013) ou Bacqué et Biewener (2013) – choisis pour leur abord diversifié de l'approche dite d'*empowerment* ou « Développement du Pouvoir d'Agir » pour comprendre ce que nos interviewés font de leur éventuelle impuissance ressentie sur les différents sites enquêtés, avec une approche comparative¹⁸. Quant au troisième élément initialement repéré pour construire notre focale, nous le traiterons au chapitre suivant, après avoir analysé en quoi les dimensions institutionnelles, organisationnelles et professionnelles font système et conditionnent en grande partie, selon nous, leur implication dans la quête d'autonomie et de bien-être.

5. 3. 1. 2. *Déclin d'un programme, persistance d'une influence dans la Doxa professionnelle*

L'un des intérêts de partir du cadre théorique de Dubet est de nous permettre de conceptualiser la relation entre institution et organisation de telle façon qu'elle donne sens aux discours entendus auprès des professionnels lors de la phase exploratoire, un sens à l'écart explicite ou implicite entre le travail prescrit et le travail réel. Un sens qui permette aussi de sortir de la description de parcours institutionnel de nos interviewés, restreint aux entrées et sorties dans les services sociaux ou médico-sociaux. D'autant qu'il aurait été dommageable pour la visée de cette recherche d'inférer des typologies sur la base de douze entretiens. Plus éclairant nous a semblé de réfléchir à partir d'un sens précis de l'institution (et éviter l'abyssale acception que tout ce qui est social est une institution), qui ne la résume pas à ses aspects organisationnels de distribution des normes et des biens, et qui lui assigne une certaine conception de la socialisation des individus. Selon cette définition donc, « la socialisation se fait d'abord par une intériorisation du social, par une intériorisation de la culture qui institue les acteurs sociaux comme tels » (Dubet, 2002, p. 24). Ce serait selon l'auteur le programme institutionnel, émergeant en France surtout depuis la fin du XIX^{ème} siècle¹⁹ dans son modèle de l'Etat Providence, qui « transforme des valeurs et des principes en action et en subjectivité par le biais d'un travail professionnel spécifique et organisé ». C'est par analogie avec l'institution religieuse que prend sens cette thèse. Prenant le relais de l'Eglise pour administrer son monde, la République peut être perçue en tant que système de valeurs et de principes préexistant à l'action, s'imposant même : « Aux définitions strictement religieuses du sacré se sont substituées des conceptions moins religieuses, mais tout aussi sacrées et hors du monde, sans que la vocation, la sanctuarisation des pratiques et la croyance dans la soumission aux disciplines libératrices aient, pour autant, disparu de la syntaxe du programme institutionnel » (Dubet, 2010, p. 27). Cette perspective très Durkheimienne permet d'interpréter l'héritage judéo-chrétien nourrissant, parfois à son corps défendant, la doxa du Travail Social. Ce dernier, conçu comme une vocation, « a pour but de produire un individu socialisé et un sujet autonome ». Les Travailleurs Sociaux rencontrés par nos interviewés, mandatés par leur institution pour résoudre des

¹⁸ Partant avec une intention heuristique, les déductions résultant de cette comparaison sont à prendre avec prudence. D'abord en raison de la durée de l'enquête relativement courte ; puis parce que l'intérêt comparatif s'est révélé *a posteriori*, et l'enquête n'a pas cherché à tester ces hypothèses ; enfin parce que cette partie du rapport a été rédigée par un enquêteur qui a fréquenté uniquement le site C. Le caractère atypique de ce site explique en partie sa prégnance dans l'analyse.

¹⁹ Mais aussi dans l'Allemagne de Bismarck et le Royaume Uni de Beveridge

problèmes d'autonomie résidentielle et/ou de désocialisation, peuvent donc être perçus comme s'inscrivant dans cette perspective. Cela nous semble en tout cas correspondre aux discours recueillis sur le CHRS et l'Accueil du Jour enquêtés, mais pas (ou beaucoup moins) sur le Collectif de sans abri. Le déclin de l'institution donne sens au désenchantement, voire au découragement exprimé par certains professionnels interviewés de ces deux premiers sites. Ainsi, bien qu'en déclin, ce programme institutionnel peut être utilisé comme un idéal-type afin de comprendre ce qui en relève encore de ce qui s'en distingue.

5.3.1.3. Face aux apories du programme institutionnel, un autre rapport au Pouvoir de l'usager

Ce qui s'en distingue justement peut être résumé dans la formule que nous inspire le cadre théorique proposé par Dubet : plus il y a d'organisations, moins il y a d'institution. C'est dire que la dimension symbolique des institutions est estompée par leur dimension politique (Dubet, 2010, p.24) : la reconnaissance du Travail Social par les pouvoirs publics, conquise de longue date par les acteurs sociaux, témoigne de l'idée d'institutionnalisation, faisant entrer dans l'espace républicain et le débat démocratique des préoccupations sociétales sécularisées (la charité, la bienfaisance). Conséquence de l'efficacité du programme institutionnel, l'institutionnalisation du secteur privé par le secteur public donne à voir l'extension ou l'approfondissement du paradigme de l'Etat-Providence (Rosenvallon, 1981), qui rencontra *a fortiori* ses limites au-delà des Trente Glorieuses : la finitude économique et écologique du monde s'impose au Travail Social, en voyant augmenter la précarisation dans toutes les dimensions de la vie et diminuer les moyens du secteur non marchand pour y faire face. Sans être du nombre des « déclinistes » tel que Nicolas Baverez, on peut se retrouver dans son analyse – bien que centrée sur la socialisation par le travail – de l'après chocs pétroliers (1973, 1979) : « *face au choc social, les instruments classiques d'intervention de l'Etat sont d'une efficacité limitée* » et attendre une réorientation des politiques publiques afin de faire « *face à l'implosion des trajectoires individuelles qui enclenche la marginalisation accentuée par la complexité des procédures administratives* » (Baverez, 2010). Il nous semble que c'est donc à un réinvestissement du programme institutionnel, dépendant d'une économie fondée sur la croissance, qu'invitent les déclinistes, tout en promouvant les instruments issus d'une certaine logique marchande, tenus pour seuls garants de l'efficacité du programme, et donc de sa solvabilité. Les sciences de l'organisation (management, gestion...) viennent ainsi « éclairer » les institutions afin de les réguler, elles, ainsi que tout ce qu'elles institutionnalisent. Ce qui serait un paradoxe selon la perspective de Dubet, pour qui les institutions peuvent être désignées comme « *l'ensemble des mécanismes de régulation des échanges qui ne peuvent se passer de règles et de conventions* » (Baverez, 2010). L'arroseur arrosé ? C'est ce climat institutionnel ambigu qui nous semble donner sens aux discours ambivalents des professionnels interviewés dans la phase exploratoire dans leur positionnement entre leur institution et les personnes accompagnées. Ont-ils perdu la vocation, sont-ils désenchantés, éprouvent-ils un sentiment d'impuissance ? Notre seule exploration du sujet ne peut prétendre le dire, mais elle met à jour la prégnance d'un sentiment de précarité dans l'exercice même de lutte contre la précarité.

5. 3. 1. 4. Le Développement du Pouvoir d'Agir, un idéal-type plus respectueux de la subjectivité et du bien-être des usagers ?

Pour refaire du lien avec la thèse de Dubet, il nous semble pertinent d'ajouter au but du programme institutionnel, à côté de l'autonomie, la production de bien-être, qui figure à notre connaissance dans la quasi-totalité des projets associatifs et d'établissements (autrement dit, des institutions) du secteur Social et Médico-Social. En effet, la quête de bien-être semble particulièrement difficile en contexte français, comme le démontre l'article d'Anne Chemin (2013), journaliste au Monde. Ce qui sous-tend le malaise français serait la déception d'un peuple qui, pour avoir (trop ?) cru au rêve civilisationnel de la France, qui s'est opérationnalisé par le fameux programme institutionnel, souffrirait de ne plus se voir comme modèle universel réussi d'émancipation. Le spectre de l'Etat-Providence rôde toujours et sa stratégie efficace pour obtenir le monopole de la socialisation serait d'autant plus dommageable qu'elle a affaibli les solidarités alternatives au programme institutionnel. Comme le suggère Anne Chemin, « *Dans une société pragmatique qui fait confiance à la vitalité de ses corps intermédiaires (syndicats, partis, élus locaux, chambres de commerce, associations), cet échec ne se transformerait sans doute pas nécessairement en drame national. Dans l'Hexagone, si. "Le moral des Français est indexé sur celui des grandes institutions", affirme le sociologue François Dubet* » (Chemin, 2013). Mais la journaliste convoque les auteurs de La société de la défiance (Algan & Cahuc, 2008) pour sortir du sentiment d'impuissance, « *qui suscite des rivalités et du ressentiment entre les citoyens* », auteurs qui malheureusement ne convainquent pas, malgré un deuxième ouvrage sur le sujet (Algan & al. 2012), par les moyens proposés pour y pallier. Ces moyens, nous suggérons d'aller les chercher conceptuellement dans un référentiel *a priori* américain autour du concept d'*empowerment* – plus précisément de son acception québécoise du Développement du Pouvoir d'Agir, et d'en trouver écho dans nos politiques sociales du début de ce siècle, et en particulier dans la loi de modernisation sociale. Quel lien propose-t-on de faire entre promotion de l'autonomie des personnes en grande précarité et promotion de leur bien-être ? Si la quête de bien-être peut paraître aux antipodes de la situation d'urgence relative commune aux interviewés des trois sites enquêtés, c'est peut-être à cause de la représentation que l'on peut avoir de la vie en grande précarité de logement : pour certains interviewés, ce n'en pas de l'urgence, c'est même parfois un mode de vie préféré *a posteriori*, voire *a priori*, puisque le résultat d'un véritable projet. Cette acceptation de la légitimité d'un projet dont serait auteur les SDF soulève des questions éthiques et révélerait une difficulté à s'inscrire pleinement dans l'esprit de la loi 2002-2. S'intéresser à ce qui satisfait des besoins d'autonomie et un sentiment de bien-être donne alors une perspective précise aux discours des personnes sur leur parcours, et devrait permettre de ramasser en un faisceau tenu des lignes de force *a priori* disparates : en quoi les affectent les aléas rencontrés, comment ils exploitent leurs ressources préexistantes, comment ils en trouvent d'autres, comment ils pâtissent de leurs faiblesses préexistantes, comment ils en gagnent de nouvelles... L'autonomie et le bien-être n'est alors pas vu comme capital fongible dont il faut limiter la perte inexorable au contact de la précarité, mais comme une norme auto-référencée, toujours située, toujours en construction et souvent à venir. La qualité de la construction dépend de ce que l'individu apprend de la situation. Mais l'apprentissage en question ne doit pas être vu de manière morale, et donc normative. Dans une certaine perspective humaniste, on peut considérer que chacun, même des personnes en grande précarité comme celles interviewées, peuvent prétendre à la *vie bonne*, qui intéresse la philosophie au moins depuis Aristote et au moins jusque Paul Ricoeur. Comment une démarche dite d'*empowerment* pourrait tenir

compte de cette aspiration postulée comme universelle ? Il s'agit de reconnaître au Sujet quatre capacités fondamentales : pouvoir dire ; pouvoir faire ; pouvoir raconter et se raconter ; pouvoir s'attribuer la paternité de ses actions. Concernant le premier et le troisième pouvoir, nous faisons l'hypothèse que notre recherche peut contribuer à son développement. Concernant le deuxième et le quatrième, ce rapport cherchera à démontrer, d'une part comment les usagers qualifient les actions qui jalonnent leur parcours de vie (et non plus seulement d'insertion), d'autre part en quoi les Travailleurs Sociaux peuvent penser leur accompagnement dans une perspective promotrice d'auto-détermination, et peut-être ainsi ré-enchanter leur professionnalité à l'aune d'une réinterprétation de leurs missions.

5. 3. 1. 5. Sortir des sociologies de la Domination et de l'aliénation, entrer dans une sociologie de l'émancipation

Ces considérations nous invitent à encore plus nous démarquer vis-à-vis de la thèse de Dubet, pour qui « le défaut d'institutionnalisation engendrerait les conflits et les protestations de groupes souhaitant voir leurs demandes entendues et reconnues comme légitimes » (Dubet, 2002, p.23). Dans son souci de vouloir tout expliquer par le programme institutionnel, l'auteur interprète peut-être toutes résistances ou toutes dissidences au programme comme une recherche de reconnaissance par les institutions, une sorte d'« appel à adoubement », de manière analogue au hacker qui pirate un site gouvernementale pour démontrer ses compétences (par un pouvoir de nuisance) et être en position avantageuse dans la négociation de son institutionnalisation. Or on est en droit de penser que toute initiative non (ou très peu) instituée de Travail Social peut ne pas être interprétée comme inscrite dans une dynamique « ascendante » (*bottom-up*), sinon dans une lecture managériale totalisante. En effet, on peut aussi considérer qu'un excès d'institutionnalisation d'organisations peut conduire un système de service social à une certaine contre-productivité au sens d'Illich (1975), et à se préoccuper peut-être trop de pérenniser sa reconnaissance et ses moyens de subsistance. Si des groupes protestent et sont en conflit, ce ne serait alors pas toujours dans un souci de « se faire une place au soleil », que de rappeler aux organisations instituées le sens de l'action organisée et les valeurs originelles, et de contester une certaine hégémonie d'acteurs sociaux appauvrissant le débat démocratique par leur conformation aux attentes, réelles ou imaginées, du Pouvoir²⁰.

L'un des sites enquêtés (le Collectif de sans abri) se prête particulièrement bien à illustrer l'idée que certaines organisations non (ou peu) institutionnalisées portent un discours critique sur l'institution : sur son programme et son extension (déficit démocratique) ainsi que sur son déclin (déficit d'efficacité). Ce discours critique concerne logiquement aussi les organisations institutionnalisées, bien que nuancé : ces organisations sont plus ou moins bien vus selon l'expérience qu'en ont vécu les protagonistes durant leur parcours d'insertion. L'une d'entre elles hébergent d'ailleurs transitoirement à titre gracieux le Collectif de sans abri dans un de ses locaux, précarisé par son faible niveau (et désir) d'institutionnalisation. Créé par des SDF pour des SDF, le Collectif de sans abri s'efforce de se démarquer des services sociaux classiques, se définissent comme témoins « de

²⁰ Illich aimait l'adage « *corruptio optimi quae est pessima* » : la corruption du meilleur devient le pire.

l'intérieur » du service d'hébergement d'urgence, et invitent à une remise en question (plus qu'en cause) d'une certaine qualité de travail sur autrui.

Leur posture contestataire appelle-t-elle à réinvestir le programme institutionnel ou plutôt à l'abandonner ? Les discours recueillis révèlent une certaine ambivalence dans la finalité de l'organisation. En effet, ce modèle d'action collective peut être considéré d'un côté comme innovant dans la proposition d'un service (trois axes : Maraude, Relogement, Plaidoyer²¹) mieux adapté au profil des usagers, et d'autre côté comme subversif dans sa posture défiante (ou méfiante ?) vis-à-vis des tutelles et partenaires imposés. D'ailleurs l'ambivalence téléologique du Collectif de sans abri s'exprime dans un questionnement actuel par ses leaders (membres du bureau associatif) sur l'opportunité de distinguer ces deux finalités en deux entités : l'une technico-professionnelle, l'autre politico-militante. En effet, pour stabiliser et rendre plus efficace le pôle professionnel, le Collectif de sans abri vient de recruter un Educateur Spécialisé, et accueille environ trois stagiaires régulièrement. Ce staff professionnel était l'activité initialement bénévole des anciens SDF sur les axes Maraude et Relogement, qui demande à la fois plus de disponibilité, de connaissances (politiques sociales, accès au droit), de distance relationnelle (avec les partenaires, les propriétaires)... et d'énergie : le coût psychologique d'un tel service, qui demandait aux militants une implication très forte, a fini par épuiser. En parallèle, l'activité bénévole tend à se concentrer sur le Plaidoyer : opposition et/ou négociation avec les institutions (« je peux avoir le Préfet en ligne direct » dit le président du Collectif de sans abri) afin de faciliter l'accès au droit et la reconnaissance de nouveaux droits pour les SDF. C'est principalement l'activité Relogement – puis secondairement celle de Maraude, qui semble demander le plus d'organisation et de ressources (humaines et financières), impliquant une reconnaissance des tutelles engageant le Collectif de sans abri vers un certain niveau d'institutionnalisation qui la fait ressembler aux plus conventionnels CHRS et Accueil du Jour. Pour reprendre la typologie proposée par Talpin (2013), cela correspond au type « Association prestataire de service ». On peut alors se demander si l'activité la moins professionnalisée (« Lobbying ») s'apparente à l'un ou l'autre des deux autres types d'*empowerment* analysés par l'auteur : le développement communautaire et le *Community Organizing (CO)*.

5. 3. 1. 6. Limiter la contre-productivité d'une institutionnalisation : vers un *empowerment* en poupées gigognes ?

En tant que mouvement d'insertion par le logement pour les SDF par les SDF, il paraît pertinent de comparer la dynamique du Collectif de sans abri avec celles Nord-Américaines, pays vers lesquels se tournent qui s'intéresse à l'*empowerment*. Si avec Ninacs (2008) nous distinguons trois niveaux d'*empowerment*, nous renverrions alors l'étude de son niveau individuel au chapitre suivant, et nous attarderions ici sur ce qu'il nomme son niveau communautaire, ainsi que sur sa relation avec son niveau organisationnel (même s'il serait plus adapté de le nommer *empowerment* institutionnel pour être plus cohérent avec les catégories proposées par Dubet). Nous retenons aussi des recherches de Ninacs la « mise en abîme inversée » de l'*empowerment*, qui s'emboîterait du niveau le plus intuitif et interpersonnel, jusqu'au plus abstrait et institutionnel.

²¹ Ce terme n'est pas complètement satisfaisant du fait qu'il implique que la personne qui défend ou requiert des droits est différente de la personne qui en bénéficie. Mais c'est toute l'ambiguïté de la posture de marginal-sécent (de *passer*) des leaders du site C qui sont pour la plupart sortis de la rue mais encore *usagers* d'un certain point de vue.

Mais son croisement avec la typologie proposée par J. Talpin nous semble générer de la confusion. Bien que nous reprendrons la typologie de Ninacs dans notre synthèse finale (cf. *infra* notre tableau), nous resterons pour cette partie d'analyse sur la distinction proposée entre développement communautaire et le *Community Organizing (CO)* car elle est déjà implantée en France, bien qu'avec une certaine maladresse semble-t-il. Le premier critère de distinction entre ces deux formes que nous pouvons invoquer est celui de l'autonomie financière vis-à-vis des pouvoirs publics²². De ce point de vue, aucun des sites enquêtés ne serait l'équivalent des *Community Development Corporations (CDC)*, formalisation typique du Développement Communautaire, qui ont eu d'abord une sorte de délégation de service public à réhabiliter le logement des quartiers pauvres et à faire ce que l'on nommerait aujourd'hui du développement social local, finalisé sur l'employabilité des habitants. Puis l'essor progressif des CDC a relevé en grande partie de la privatisation de l'Etat social par le recours à la société civile, un peu sur le modèle des entreprises dont on facilite l'installation en Zones Franches Urbaines. Ainsi les CDC « se sont ainsi peu à peu institutionnalisées, leurs tâches supposant davantage la construction d'une expertise spécifique que d'un contre-pouvoir. Le développement communautaire est dès lors largement critiqué aux États-Unis par les organisations de CO, incarnant le versant néo-libéral de l'*empowerment* » (Talpin, 2010). Peut-être qu'en cela, il y a une analogie avec les sites enquêtés, que l'on pourrait situer sur un continuum, et qualifier de plus ou moins institutionnalisés, conformistes et experts d'une problématique sociale. La perception mutuelle des organisations serait un projet de recherche en soi, mais qui semble pertinent au regard des discours analysés de leurs usagers, discours surtout présent chez les usagers du Collectif de sans abri. On retrouve là l'expression de son caractère polito-militant. En effet, des trois sites, c'est celui qui aurait l'approche la plus radicale de l'*empowerment*, si on le définit comme processus permettant « aux gens de se mobiliser par eux-mêmes pour obtenir des gains substantiels et bénéficiant aux groupes les plus défavorisés », définition que l'on rencontre dans la mouvance du *Community Organizing* selon Talpin.

5. 3. 1. 7. Etude de l'éventuel *Community Organizing* du **Collectif de sans abri**

C'est sur le Collectif de sans abri que l'on tient le discours le plus marqué sur l'implication (Ardoino, 1992) des usagers dans la vie de l'organisation : les leaders de ce site ont pour projet de développer une formation des usagers qui s'inspire du concept de Pair-aidance, mais son émergence dans le champ de la psychiatrie (ou plutôt de l'antipsychiatrie) fait craindre une stigmatisation compréhensible des personnes qui seraient habilités, dans un contexte où existe une polémique (cf. Baillon, 2011) sur les usages et mésusages des ressources des personnes dites « stabilisées », alors que ce concept semble s'exporter aisément dans d'autres secteurs de l'Action Sociale. Le président du Collectif de sans abri, ancien SDF, a par ailleurs conscience que, pour éviter de parler pour les usagers (et donc éviter l'advocacy à l'américaine), il faut faire émerger une parole, par une conscience politique, mais la stratégie choisie ne pouvant être le « porte-à-porte » typique des CO nord-américaine, la démarche semble mixer à la fois le développement de réseau d'acteurs locaux et la médiatisation. Peut-être que la porte ouverte à notre équipe de recherche relève donc de cette

²² Le rapport Bacqué-Mechmache fait des propositions sur la réforme du financement des associations en France

même stratégie. Par contre, le Collectif de sans abri ne partage pas d'autres traits caractéristiques du Community Organizing, tels que :

- un étayage sur les communautés religieuses, bien qu'hébergée temporairement dans les locaux appartenant à une association caritative importante ;

- un financement suffisamment basé sur les fondations et la cotisation des adhérents. L'extrême précarité de son public explique sûrement cela, ainsi que son effort d'indépendance aussi bien vis-à-vis du secteur public que celui du privé ;

- une inscription forte dans le tissu social local qui viserait une mobilisation des habitants de leur quartier d'implantation. Pourtant, ce site connaît une popularité grandissante, et médiatisée de plusieurs façons (chaînes d'informations grand public, écoles en Travail Social, articles professionnels et scientifiques, site internet, vidéos en ligne, etc.). Par ailleurs, cette popularité s'exporte hors de sa métropole d'implantation, et on assiste à un essaimage effectif ou en projet du modèle organisationnel dans d'autres grandes villes françaises.

Alors on peut s'interroger sur la forme que prendra le Collectif de sans abri dans un avenir relativement proche. Le développement social local suivra-t-il après une installation – organisationnelle et institutionnelle – plus stable ou a-t-on à faire à une autre forme de CO, déterritorialisée ?

Dans le premier cas, le Collectif de sans abri devrait alors, s'il choisit de s'inscrire dans le CO, s'attacher « à la fois à construire symboliquement l'unité des quartiers marginalisés en transcendant les clivages de classe et de race qui les traversent, et à promouvoir leurs intérêts en défendant des revendications territoriales qui bénéficieront à tous » selon Talpin. Par analogie avec les expériences étudiées par ce dernier, le Collectif de sans abri pourrait alors chercher à mobiliser les habitants du quartier face aux problèmes du logement pour mener auprès des collectivités locales une campagne visant à transformer les logements indignes, à faire évoluer les représentations sociales sur certains exclus, à favoriser des commerces de proximité de produits frais ou des lieux de convivialité, à limiter la spéculation immobilière, etc. Les *community organizers* devraient alors veiller à trois risques typiques du CO : les tensions inévitables entre sous-communautés aux intérêts relativement divergents au départ ; la représentativité des *organizers* ; l'accumulation du pouvoir par les *organizers* au long de leur parcours.

Dans le second cas, le Collectif de sans abri pourrait s'appuyer sur une autre acception du terme communauté, où on partagerait une problématique et non un territoire. Le « porte-à-porte » se ferait alors en fonction du parcours des usagers, et pourrait compter sur les deux domaines de compétences communs à tous les Travailleurs Sociaux, afin de mobiliser d'autres formes de Travail en équipe et de Communication²³ d'une part et d'autre part de développement partenarial et en réseau (respectivement DC3 et DC4 des Diplômes d'Etat du Travail Social de niveau III). L'*organizer* pourrait alors chercher à transcender les tensions et contentieux inter-organisationnels en cherchant le plus petit dénominateur commun. Les freins à cette coopération pourraient être levés, à la fois en développant un discours revendicateur mais plus stratégique (voire diplomate) auprès des alliés

²³ En face-à-face et pourquoi pas de manière dématérialisée, si la fracture numérique se résorbe un jour.

pressentis pour faire face aux tenants du programme institutionnel en déclin, mais aussi en trouvant comme interlocuteurs des partenaires potentiels plus ou moins institutionnalisés et donc *a priori* peu enclins au rapport de force avec les institutions de tutelle.

Dans les deux cas, il paraît opportun que, pour éviter une institutionnalisation contreproductive ou une marginalisation destructrice, les leaders du Collectif de sans abri aient à se positionner dans son environnement (physique ou virtuel), s'il veut profiter de l'efficacité du répertoire d'action du *community organizing*. En effet, selon Talpin, cette efficacité tient au fait que le CO « va chercher les gens où ils sont et n'attend pas que la population participe spontanément. Il faut pour cela partir des problèmes soulevés par les habitants, tels le logement l'emploi ou la discrimination – qui se trouve aujourd'hui au cœur de "l'économie morale des banlieues françaises" mais est peu prise en charge collectivement. L'alliance et la politisation des espaces d'agrégation existants dans les quartiers populaires – centres sociaux, lieux de cultes, clubs de sport, associations, etc. –, de façon autonome des pouvoirs publics, pourraient contribuer à enrayer une spirale de marginalisation qui paraît sans issue ».

5.3.2. PRESENTATION DU TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ANALYSES SUR LE RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DES USAGERS DES TROIS SITES ENQUÊTES

Le tableau ci-dessous explore l'approche comparative évoquée plus haut, à titre heuristique et non évaluatif. En première colonne, on y trouve les différents types de discours que permettent de distinguer les concepts mobilisés précédemment. Les lignes 1/ 3/ permettent de distinguer les discours sur les versants institutionnel et organisationnel des sites étudiés. Nous avons glissé entre deux une ligne pour formuler une hypothèse sur la concordance entre le discours institutionnel de la ligne 1/ et ce que nous avons compris du projet associatif (Ligne 2/). La ligne 4/ concerne les discours portant sur les autres services aux SDF rencontrés. La ligne 5/ tente de qualifier la place du collectif dans l'institution, plus ou moins promotrice d'un mode de vie communautaire. Sur la ligne 6/, nous avons tenté de voir comment se structure le discours des interviewés sur les professionnels en croisant le lieu d'exercice de ces derniers avec le type de relation avec eux privilégiées. Puis nous avons en ligne 7/ essayé d'en inférer une dominante de la posture de l'utilisateur globalement retrouvée sur chaque site, selon la terminologie d'Ardoino (2012). Enfin nous avons essayé, en lien avec cette posture, de repérer sous quelle forme serait envisagée par les usagers un progrès dans la participation à la vie du site, une plus grande implication toujours selon Ardoino, en distinguant à nouveau le niveau organisationnel (8/) du niveau institutionnel (9/).

	CHRS	Accueil du Jour	Collectif de sans abri
1/ Discours sur le versant institutionnel du site PI = Programme Institutionnel DPA = Développement du Pouvoir d'Agir (synonyme d'Empowerment)	Discours absent. Quelques éléments permettraient de penser que les usagers du CHRS le considèrent comme un opérateur conforme au PI.	Discours plutôt absent, mais avec quelques signes d'une lecture décliniste du PI mis en œuvre sur l'Accueil du Jour. Le caritatif pallie le déclin du rôle de l'Etat	Discours à teneur parfois défiante, parfois orienté vers le DPA.
2/ Hypothèse sur l'assonance entre le Programme Institutionnel et le projet associatif du site	Etant très institutionnalisé, on peut faire l'hypothèse que l'implication des usagers du CHRS est envisagée sur un mode de coopération avec les institutions. Illustration : la posture conformiste du Conseil de Vie Social	Degré d'institutionnalisation moyen Coopération a maxima et rapport de force a minima ?	Degré d'institutionnalisation faible. Dissonance entre le PI et le projet associatif du Collectif de sans abri. La posture est assumée subversive. La coopération avec les institutions est acceptée a minima mais c'est surtout un rapport de force avec qui est envisagé avec celles-ci
3/ Discours sur le versant organisationnel du site	Les usagers du CHRS semblent plutôt dans un rapport de prestation de service +/- satisfaisant. L'un d'entre eux se situe parfois dans un rapport de don / contre-don / dette	Les usagers de l'Accueil du Jour sont plutôt satisfaits de sa prestation de service. Recherche d'un lien électif avec un TS	Trois d'entre eux sont dans un rapport Don / contre-don / dette envers les pairs. Envers Pierre spécifiquement pour deux d'entre eux
4/ Discours sur les autres services	Le discours est parfois neutre, exceptionnellement positif. Présence mineur d'une critique de type « mauvaise prestation de service »	Le discours est de manière équilibré soit neutre, soit positif. Présence mineur d'une critique de type « mauvaise incarnation du PI »	Le discours est critique : - soit de type « mauvaise incarnation du PI » ; - soit du type « Affaiblissement de la capacité d'agir »
5/ Discours sur la dimension collective de l'accompagnement	Vie en collectivité +/- appréciée, de manière passive ou active, et parfois limitée	Vie en collectivité parfois évitée ou limitée	Pas de vie en collectivité, mais action communautaire promue voire projetée
6/ Discours sur les Travailleurs Sociaux - Selon son lieu d'exercice - Selon le type de relation ➤ Relation affective	Distinguo faible entre les TS en général et ceux du CHRS. Pour l'extérieur : - Relation affective : + - Relation utilitariste :	Distinguo faible entre les TS en général et ceux de l'Accueil du Jour. Pour l'extérieur : - Relation affective : -	Distinguo fort entre les TS en général et ceux du Collectif de sans abri. Pour l'extérieur : - Relation affective : - - - Relation utilitariste : +

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Relation utilitariste ➤ Relation revendicative ➤ Relation conflictuelle ➤ Relation de réciprocité 	<p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relation revendicative : + - Relation conflictuelle : - - Relation de réciprocité : - Pour l'intérieur : - Relation affective : + - Relation utilitariste : + - Relation revendicative : - - Relation conflictuelle : - - - Relation de réciprocité : - 	<ul style="list-style-type: none"> - Relation utilitariste : + - Relation revendicative : + - Relation conflictuelle : + - Relation de réciprocité : - - Pour l'intérieur : - Relation affective : + - Relation utilitariste : - - Relation revendicative : - - Relation conflictuelle : - - Relation de réciprocité : - 	<ul style="list-style-type: none"> - Relation revendicative : ++ - Relation conflictuelle : + - Relation de réciprocité : - - Pour l'intérieur : - Relation affective : ++ - Relation utilitariste : - - Relation revendicative : - - - Relation conflictuelle : - - - Relation de réciprocité : ++
<p>7/ La posture de l'utilisateur</p> <p>Agent / Acteur / Auteur</p>	<p>Plutôt agent, parfois acteur</p>	<p>Plutôt acteur, parfois agent</p>	<p>Plutôt acteur, parfois auteur</p>
<p>8/ Formes envisagées d'implication dans l'organisation</p>	<p>Faible implication pour 2 des usagers du CHRS, forte un d'entre eux. DPA communautaire - Insertion par la culture</p>	<p>Faible implication envisagée dans cet Accueil de Jour. L'implication est plus envisagée à l'extérieur</p>	<p>DPA individuel : - Aide proposée indéfinie - Pair-aidance (Maraude, Relogement) DPA communautaire - Aide proposée indéfinie - Pair-aidance (Maraude, Permanences)</p>
<p>9/ Formes envisagées d'implication dans l'institution</p>	<p>Aucune</p>	<p>Aucune</p>	<p>DPA institutionnel parfois envisagé : - Formation auprès de futurs TS - Participation à la médiatisation - Participation à la Recherche</p>

Conclusion

Sous réserve de ne pas avoir surinterprété les paroles recueillies, il semble que se dessine un gradient, allant du CHRS au Collectif de sans abri, qui montre une corrélation négative entre niveau d'institutionnalisation et propension au Développement du Pouvoir d'Agir. Il y aurait peut-être un paradoxe à vérifier : plus le service aux usagers est de type collectif, moins il y a d'aspiration à une approche communautaire. Le poids de la vie en collectivité est souvent souligné, et semble pousser

les usagers à adopter des stratégies d'évitement, voire de fuite, plus ou moins temporaires pour « s'oxygéner », voire pour se protéger des effets relativement perçus comme aliénant du caractère impersonnel de cette modalité d'accueil. La longueur du parcours, corrélée aux nombres des entrées et sorties des différents services aux SDF, semble accentuer ces stratégies. Une autre stratégie consisterait en la recherche d'un lien électif et privilégié avec un des travailleurs sociaux du site, afin justement de personnaliser l'accompagnement. Sur le Collectif de sans abri, ce n'est pas avec un professionnel que ce type de relation est recherchée, mais avec un bénévole militant et ancien usager (président de l'association). Par ailleurs, le savoir-vivre en collectivité est très sollicité sur le CHRS, moins sollicité sur l'Accueil de Jour bien qu'indispensable, et non sollicité sur le Collectif de sans abri (logement dans le parc privé), sauf avec le voisinage, qui ne relève pas des services de ce site. Nous sommes tentés d'affirmer que c'est le degré d'institutionnalisation qui explique, de manière inversement proportionnelle, le niveau d'implication des usagers. Selon ce point de vue, plus le regard des usagers est critique vis-à-vis des versants institutionnels et organisationnels du service social classique, plus le processus d'autorisation est fort. Lien de cause à effet ou simple corrélation, il est impossible de le dire au regard des données de cette enquête. Par contre, ce que nous pouvons affirmer, c'est que c'est sur le Collectif de sans abri que nous avons entendu le plus d'aspiration à l'empowerment, quelque soit le niveau (individuel, communautaire ou institutionnel).

Si nous avons fait dans cette partie une large place à l'analyse du Collectif de sans abri, peut-être au détriment de celle des autres, c'est sans doute pour deux raisons : d'une part l'auteur de cette partie a enquêté sur ce site (voir répartition de l'équipe de recherche durant l'enquête de terrain); d'autre part le caractère atypique du site est tellement étonnant et connaît un développement tellement dynamique qu'il inviterait à réaliser une réelle étude de type ethnographique. Ce serait notamment utile pour ne pas l'idéaliser ou le simplifier. Mais ce serait surtout intéressant pour saisir le caractère innovant du service rendu à son public, qui impose une acception très particulière de cette notion de service, qui peut être rapproché des nouvelles modalités de service de type « do it yourself ». Bien que ces derniers services sont plus ou moins commerciaux, ils s'insèrent parfois dans un modèle économique alternatif, qui reste malheureusement trop étranger au monde du Travail Social. En effet, c'est peut-être une piste à suivre pour sortir d'un programme institutionnel désenchanté, et repenser les modalités d'accès à l'autonomie et au bien-être, par des relations cherchant le Développement du Pouvoir d'Agir, entre les usagers et les Travailleurs Sociaux, entre les usagers entre eux, entre les Travailleurs Sociaux entre eux... cependant, pour rendre tangible cette perspective utopique au sens noble du terme, il semble stratégique de revenir aux relations usuelles entre professionnels et public, et de prendre le temps de réfléchir au rôle du Travail Social dans le développement des compétences préalables des usagers à ce Développement du Pouvoir d'Agir. Ceci nous invite à problématiser dans la partie suivante l'*empowerment* individuel au carrefour des Sciences de l'Education et de la Psychologie de la Santé, afin d'y choisir les concepts opératoires permettant de proposer un sens innovant aux résultats de l'enquête.

5.3.3. PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION BIO-PSYCHO-SOCIALE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN GRANDE PRECARITE

Commençons ce chapitre en reprenant la perspective téléologique du Programme Institutionnel, qui se donnerait pour fin, dans le champ du Travail Social, l'accès pour tous ses usagers à l'Autonomie et au Bien-être. Dans l'intention de le dépasser (ou de le ré-enchanter ?), nous nous sommes aussi intéressés dans le chapitre précédent à la façon dont un *empowerment à la française* pourrait contribuer à l'émancipation des citoyens, en articulant trois niveaux emboîtés, comme le suggèrent Ninacs (2008) ou Bacqué et Biewener (2013) : individuel, communautaire (ou collective) et organisationnel (ou politique).

Si le précédent chapitre explorait les relations entre les niveaux communautaire et institutionnel avec un point de vue plutôt abstrait et théorique, il s'agira à présent de se rapprocher, grâce à un point de vue plus pragmatique, des relations entre Travailleurs Sociaux et Usagers : notre attention focalisera sur la question de l'*empowerment* individuel, tout en dégageant quelques-uns de ses liens avec son niveau communautaire, dans l'enquête de terrain. En effet, l'équipe interdisciplinaire de cette recherche avait identifié comme focale d'analyse le thème de l'accompagnement, c'est-à-dire du rôle du Travailleur Social dans le parcours des usagers. Ce thème, central dans le champ professionnel, faisant l'objet de nombreux travaux dans le champ des Sciences Humaines et Sociales, nous souhaitons l'aborder de manière originale, afin de mieux tenir compte d'un enjeu éthique qu'il nous semble important de prioriser : la vie n'est pas tendre avec les « bénéficiaires » de l'Action Sociale, qui peuvent encore souffrir de cette dernière, lorsqu'elle s'opérationnalise de manière mécaniste et technique. Elle peut devenir contreproductive quand elle pense et agit à la place du « bénéficiaire », inhiber le pouvoir d'agir de la personne par la tension qu'elle génère dans l'esprit comme dans le corps de l'utilisateur, ce qui lui inflige une double-peine. Ce choc redoublé, celui des aléas de la vie et celui de l'Action Sociale, on peut le considérer comme une agression.

Notre intérêt pour l'*empowerment* consiste, dans son acception préventive d'une part, à chercher les conditions pour que la personne concernée ait le pouvoir d'atténuer seule le premier choc, et dans une acception plus réparatrice d'autre part, à chercher les conditions pour qu'elle le pouvoir de se défendre du deuxième choc. Pour comprendre comment faire face psychologiquement à de tels chocs, il nous semble que le Travail Social a l'habitude de privilégier (trop ?) les outils conceptuels issus de la psychopathologie. Pourquoi ne pas s'y intéresser, aussi, du point de vue de la récente Psychologie de la Santé ? En effet, les notions de « choc psychologique », de « tension », de « faire face à », peuvent être problématisés à partir du concept pivot de stress. Loin de chercher à prouver une théorie par confrontation de concepts prédéfinis aux données du terrain, nous préférons adopter une démarche heuristique, afin d'éclairer certains enjeux éthiques de l'accompagnement en Travail Social.

Quelques postulats contre quelques éléments de la doxa

En préalable, il nous semble important de commencer par énoncer certains postulats, construits le long de notre parcours professionnel, qui remettent en cause certaines représentations (qui

mériteraient d'être déconstruites dans le cadre d'une autre recherche) à propos des relations entre *Empowerment*, Travail Social et Promotion de la Santé :

- Les Travailleurs Sociaux peuvent promouvoir l'*empowerment* individuel, mais aussi les deux autres niveaux. En effet, souvent, ces enjeux communautaires et organisationnels sont au mieux attribués au supérieur hiérarchique immédiat, au pire au plus haut échelon décisionnel. On peut y voir une réminiscence du programme institutionnel, et un manque de Pouvoir d'Agir ;

- Il n'existe pas de chaîne de causalité simple entre *empowerment* individuel, promotion de l'autonomie, et promotion du bien-être des usagers. Les relations entre ces trois paramètres sont éventuellement systémiques. Par exemple : un bien-être ressenti peut émanciper de certains besoins, qui peuvent libérer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ;

- Il ne suffit pas d'être accompagné dans le cadre de l'Action Sociale pour tendre vers ses buts : le Travail Social peut être contreproductif. L'ingénierie sociale des parcours, construite selon un modèle « en escalier » montre ses limites et exerce une pression grandissante sur le public comme chez les professionnels. En outre, on sait depuis les travaux sur le *burnout* que le *travail sur autrui* provoque un stress chez les Travailleurs Sociaux, mais on a peut-être peu étudié le stress qu'il génère *sur autrui*. Par ailleurs, des personnes non accompagnées peuvent évoluer mieux vers ces buts ;

- Parce que le public est jugé « en situation d'urgence », l'amélioration de la qualité de vie semble négligée, car estimée comme un besoin non-prioritaire. Peut-être peut-on y voir l'influence d'une référence implicite à la trop fameuse pyramide de Maslow. On tient en général pour prioritaire l'accès au travail. Or si les relations entre stress et travail sont très étudiées, par enjeu économique, celles entre stress et « non-travail », beaucoup moins. Nous pensons que l'auto-évaluation accompagnée de la qualité de vie améliore la qualité du parcours. C'est une activité pertinente pour le Travailleur Social s'il quitte une conception de la santé comme « absence de maladie » pour rejoindre celle de l'OMS (1946), plus globale²⁴ ;

- La méthodologie de projet utilisée par les Travailleurs Sociaux a encore trop souvent tendance à profiler le parcours d'insertion d'un usager, en s'appuyant sur un diagnostic des besoins socio-éducatifs, négligeant certaines ressources. La première d'entre elles est la capacité potentielle à être auteur de son projet. Ce potentiel se développe par des compétences psychosociales qui facilitent l'implication et donc le processus d'autorisation des usagers. On peut ainsi se référer à une méthodologie de projet qui, après une phase de diagnostic et de définition d'objectifs, et avant d'identifier les moyens et programmer des actions, prend au sérieux une phase stratégique qui, si elle s'intéresse au Développement du Pouvoir d'Agir, développe ces compétences psychosociales elles aussi formalisées par l'OMS en 1993 ;

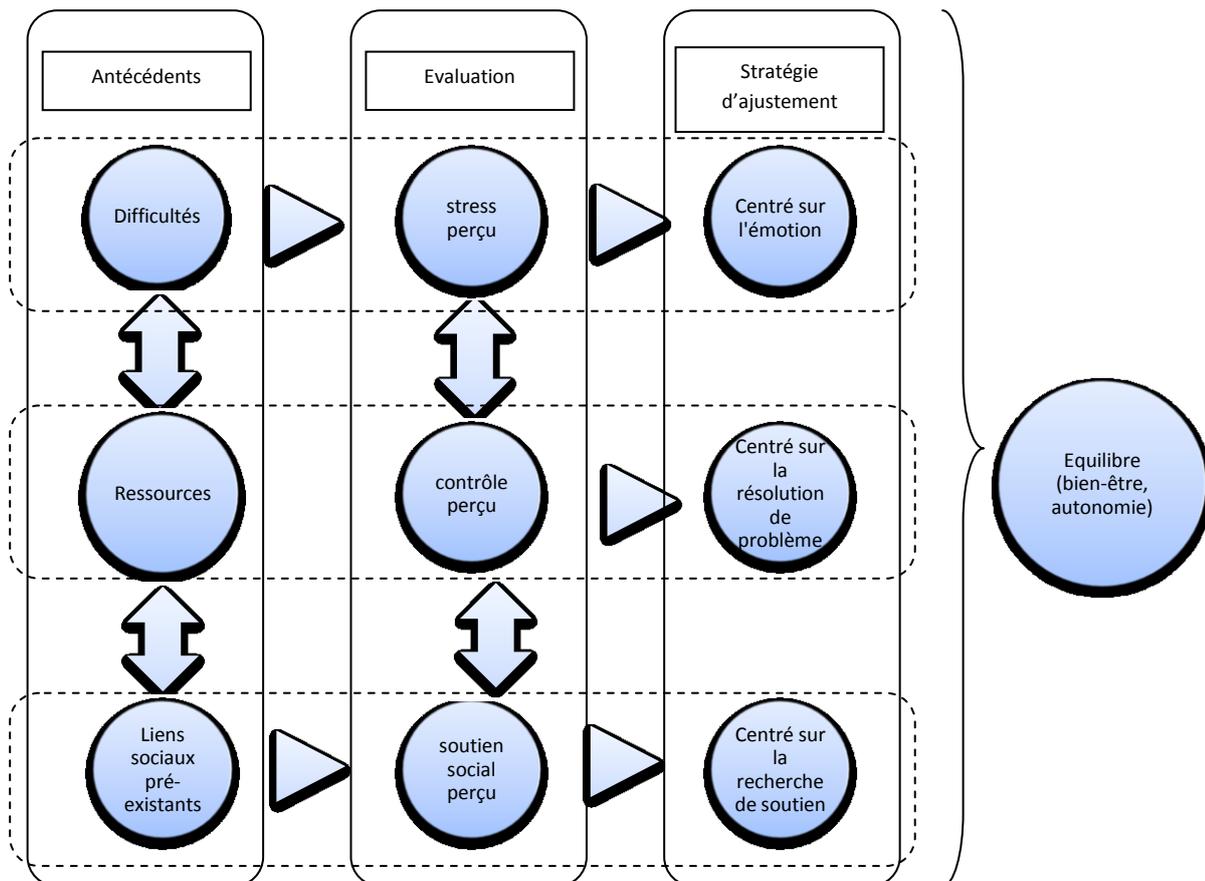
- Les Travailleurs Sociaux sous-estiment l'accompagnement des processus modérateurs du stress, qui se divisent en deux catégories : l'évaluation du stress par l'utilisateur et son mode d'adaptation (ou *coping*). Considérant que les antécédents psychosociaux (personnalité, événements de vie traumatiques, carences, pathologies, etc.) et environnementaux (pauvreté des conditions de vie, isolement, etc.) déterminent le stress et son rôle, et comme on ne peut les changer, ils n'en tiennent compte qu'en tant que freins à la démarche d'insertion, que d'autres professionnels lèveront – ou pas. Or s'il faut orienter vers des « spécialistes », le Travailleur Social est un généraliste qui est légitime pour intervenir sur les modérateurs du stress, qui s'éduquent.

²⁴ Voir le rapport de N. Wallerstein publié en 2006 pour l'OMS, qui démontre l'efficacité des stratégies d'empowerment (selon les trois niveaux de Ninacs) pour améliorer la santé.

Le stress, lorsqu'il sort du champ strictement bio-médical, concerne les Travailleurs Sociaux

Le stress est une notion populaire dans le champ de la médecine, comme chez le grand public. On confond souvent stress et facteurs de stress et on ne distingue pas toujours stress d'origine physique et stress psychosocial. Sa popularité en fait une notion fourre-tout qui qualifie à la fois la cause (« c'est dû au stress ») et la conséquence (« j'ai un stress ») d'une situation : mais qui de l'œuf ou de la poule est arrivé le premier ? La notion devient concept dans la récente Psychologie de la Santé, d'où on a retravaillé les définitions. Selon Bruchon-Schweitzer & Dantzer (1994), un consensus semble apparaître autour de la celle de Lazarus et Folkman reprise par Sarafino, qui précise que « **le stress est la résultante de transactions entre la personne et son environnement, qui conduisent l'individu à percevoir une discordance, réelle ou imaginée, entre les demandes d'une situation et les ressources de ses propres systèmes biologique, psychologique et sociologique** ». En outre, la Psychologie de la Santé a proposé un modèle intégratif pour prendre en compte, tout en les dépassant, les modèles explicatifs qui se sont succédés. Nous en proposons une appropriation, résumée par un schéma qui croise en lignes les dimensions bio-psycho-sociales et en colonnes les différentes instances qui expliquent l'état d'équilibre global (associant Autonomie et Bien-être), autrement dit l'état de santé d'une personne.

Schéma inspiré du modèle intégratif et multifactoriel en Psychologie de la Santé



Nous avons conscience que présenter un tel modèle en quelques lignes ou traits relève plus que d'une gageure, c'est un pari perdu d'avance. Nous optons pour un renvoi à la littérature autorisée et

la présentation sommaire des six variables que nous avons retenu pour notre modèle d'analyse. En effet, les antécédents sont les facteurs psychosociaux, médicaux et environnementaux qui sont traditionnellement tenus pour responsables intrinsèquement du stress, et donc de son impact sur l'état de santé globale. Nous dirons quelques mots des six variables d'ajustement, véritables « variables-tampon » entre causes et effets du stress, qui se distinguent entre Processus perceptivo-cognitifs (phase d'Évaluation) et Processus cognitivo-comportementaux (phase de *coping*).

La phase d'Évaluation :

- Le stress perçu (Évaluation primaire) : plus que les faits en eux-mêmes, ce qui importe le plus c'est l'évaluation subjective de la situation et de sa capacité à dépasser l'individu ;
- Le contrôle perçu (Évaluation secondaire) : se réfère à la manière dont les individus apprécient le degré d'influence qu'ils peuvent avoir sur l'environnement. Il dépend notamment de la représentation qu'a un individu du lien qui existe entre ses comportements et/ou traits personnels et ce qui lui arrive (son *Locus de Contrôle*) ;
- Le soutien social perçu (Évaluation tertiaire) : plus que le réseau social réel, c'est la perception d'être entouré et de pouvoir compter sur quelqu'un qui compte. Un soutien social perçu comme faible accroît la vulnérabilité des personnes ;

La phase de *coping* :

- La stratégie d'ajustement (*coping*) centré sur l'émotion : tentatives pour contrôler ou modifier la tension émotionnelle induite par la situation ;
- Le *coping* centré sur la résolution de problème : tentatives pour contrôler ou modifier la situation ;
- Le *coping* centré sur la recherche de soutien : tentatives pour réévaluer la situation ou pour trouver des personnes ressources ;

Dans les tableaux suivants, on peut voir comment les éléments du discours recueillis dans les onze entretiens²⁵ (deuxième colonne) peuvent correspondre à ces six variables, et de comprendre l'ensemble au regard des finalités poursuivies explicitement par les usagers dans le cadre de leur parcours (première colonne). Dans la troisième colonne se trouvent l'analyse de contenu en tant que telle.

²⁵ Sur les 12 entretiens, celui de Pierre a été écarté, car il porte un discours plutôt sur le public que sur lui-même. Cela nous a semblé trop biaiser l'interprétation et manquer de données pour notre illustration.

Tableaux d'analyse des entretiens au regard des concepts de Psychologie de la Santé :

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Fatoumata CHRS	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « parce que en fait j'aime être indépendant et pas dépendre aux autres. J'aime voir pour moi et pas demander comme ça je cherche moi-même tu vois je suis habituée de ça ». - « Après j'ai mon projet aussi de devenir euh... agent d'escale » - « comme j'aime voyager je peux faire quelque chose là-dedans par rapport à ça, travailler dans l'aéroport, [...] j'ai dit OK (rires), je me suis enfin retrouvée dans ça, un jour je me vois dans l'aéroport [...] je dis « Hello, Welcome !! » (elle éclate de rire), après j'ai dit c'est bon » 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie % Famille - Autonomie % Travail - Bien-être % Travail
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Je suis là pour six mois, je ne sais pas ce qu'il va se passer » - « mais j'ai dit non c'est trop avec la tête ça marche pas, trop d'études, et puis il faut te concentrer, et moi si je suis stress pour moi ça ne va pas (rires), ça ne va pas du tout » - « Parce que à chaque fois je sors avec mon passeport si je le perds parce que chez nous on n'a pas de carte [...] j'ai peur de le perdre et puis si je le perds ça va être chaud. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité forte à moyen terme - Réorientation professionnelle - Précarité administrative
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « je ne sais pas ce qu'il va se passer, si j'aurais du boulot, ou je trouve mon formation, après je sais pas je vais déménager je ne sais pas. » - « j'ai appris le français un peu et ça va » 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible contrôle perçu, mais consciente de ses ressources apprises ou à apprendre
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p>Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille : « j'ai une sœur... mais on se voit pas beaucoup tu vois [...] j'ai ma tante là-bas mais on se voit pas » - Communauté d'appartenance (ethnique) : « maintenant ça va, moins de problèmes ici, n'a pas de Guinée » « On vient du même pays et puis on se rencontre là-bas, et puis on parle après du coup on se sépare comme ça » <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amis : « Avant je venais ici chaque vacances parce que j'avais une copine ici. Et puis elle maintenant elle n'est plus ici [...] parce que moi je connaissais personne » « Parce que j'étais avec eux, ils sont demandeurs d'asile tu vois. Maintenant, on les a amenés à D. ». - Petit ami : « lui il est en Belgique [...] loin comme ça, c'est bien [...] je n'aime pas prendre quelqu'un à côté parce que sinon moi je ne peux pas suivre deux « thing » à la fois » - Communauté de référence (locale ou nationale) : « on est là, on rigole » ; « y'a pas guinéenne ici, c'est mélangé et tout » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau social primaire maintenu volontairement à « bonne » distance, sans réellement couper les liens. Au contraire, la distance permettrait la qualité de lien attendu de chacun - Désir d'émancipation de la communauté d'appartenance par inclusion dans une communauté de référence plus ou moins élargie

<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<p>- « j'aime me concentrer (fais le geste avec ses mains vers sa tête) et tu me gênes pas »</p> <p>- « Comme ça des fois, je pars pour le week-end et puis le reste des journées je fais mais que je veux faire, pour me concentrer sur ce que je veux devenir tout ça. [...] parce que problème de gars c'est trop »</p>	<p>Comportements d'Évitement ou de Fuite face à des situations aversives et stressantes en vue d'en être soulagé provisoirement</p>
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<p>- « je vais voir et puis on a rempli des trucs, beaucoup de trucs tu vois [...] Et puis moi je pars là-bas pour prendre des rendez-vous, pour m'engager dans tout ça tu vois. »</p> <p>- « ce qui est bien on m'apprendre comment vivre ici parce que je n'ai pas d'expérience tu vois aussi. [...] ça se passe bien parce qu'ils voient que je veux apprendre beaucoup de choses avant d'habiter pour moi. [...] avec eux, j'apprends tout »</p>	<p>- Comportements visant à faire disparaître la source de stress par une démarche de résolution de problème</p>
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>Réseau social primaire :</p> <p>« je dis je prends week-end pour aller chez des amis [...] j'ai été là-bas ce weekend, c'était bien » « dans les foyers [...] j'ai gardé quelques contacts »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <p>- <u>Référent Mission Locale</u> : « maintenant j'ai changé de mission locale je suis à Fives. Mais ici j'ai des problèmes à propos de mon CMU [...] et puis il se renseigne de beaucoup de choses et puis il me dit tout ça tu vois.</p> <p>- <u>Les TS CHRIS</u> : « Mes référents aussi sont biens, ils m'aident à faire mes trucs. À chaque fois que j'ai besoin d'eux je pars là-bas et puis ils m'aident à faire tout. [...] Maintenant c'est ça que j'aime ici pour ça tu vois. Même si je vais quitter parce que ils sont là à nous aider tu vois. Par rapport à d'autres c'est différent tu vois il fait rien ils aident pas. [...] Ah oui on m'accompagne. [...] je leur demande de dire, les autres aussi tu vois, ça se fait vite. Même si je prends pas rendez-vous avec eux ils sont là. Des fois je prends pas, je dis je veux te voir il dit directement viens je vois, et puis j'ai quelque chose à dire et il m'aide à faire tu vois ils dit ça se fait comme ça il part sur Internet on recherche après tu vois. »</p> <p>- <u>Référent à Londres</u> : « lui il est bien, il est là pour moi à chaque fois que je lui dis je peux vous voir, il me dit OK je lui explique et il me dit c'est bien, et puis il m'encourage il me dit il ne faut pas rester, il faut taper à la porte, il faut aller parce que si on voit que tu es motivé et par rapport à ça ils vont aider mais si tu fais comme ça ils vont s'asseoir »</p>	<p>Comportements visant la réévaluation du stress perçu et/ou la recherche de solution :</p> <p>- Réactivité et suivi dans les démarches administratives et d'insertion professionnelle</p> <p>- Se sent comprise et aidée par les professionnels depuis le dernier changement de foyer</p> <p>- Disponibilité de l'équipe, pas seulement du référent</p> <p>- Au-delà de l'accompagnement administratif, il y a du soutien, voire du coaching</p>

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien d'Olivier CHRS	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « moi j'aime bien faire des choses différentes, parce qu'on voit des gens différents [...] moi je dis que c'est des bonnes expériences [...] oui ça me fait du bien, ça me fait du bien, ça me fait du bien » ; « je me suis dit qu'est-ce-que je peux faire pour aider les gens quoi après est-ce que c'est un don naturel je ne sais pas je le fais » - « on habite ensemble depuis 97 [...] au foyer même non c'est très compliqué [...] et tout ça donc à un moment donné on n'en pouvait plus il fallait qu'on parte fallait qu'on parte parce que notre couple en prenait un coup [...] depuis le mois de juin on a un appartement extérieur mais qui fait toujours parti du foyer donc on est un peu plus son autonomie » - « moi je veux remonter et pas redescendre » 	<ul style="list-style-type: none"> - Bien-être % Travail ou bénévolat - Autonomie % vie de couple - Autonomie % anciens problèmes
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Suite à une expulsion en fait on n'avait pas payé notre loyer on ne s'en sortait plus du tout, on n'avait pas l'APL c'était très très dur là [...] parce qu'on croit, quand on voit la télé et quand on le vit ce n'est pas pareil c'est tellement... c'est... je l'ai vraiment mal vécu » ; « parce que toujours stressé, la vie stressante » ; « Oui c'était très dur c'était très très dur je n'y arrivais pas je n'y arrivais pas » - « je me suis rendu compte que quand on est trop les uns sur les autres c'est comme ça qu'il y a beaucoup de tensions » - « on nous avait annoncé la troisième guerre mondiale euh... on n'est pas loin, on n'est pas loin parce que... moi ça me fait peur, ça me fait peur... » 	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de la situation de rupture - Effet de la vie en collectivité - Effet de la connexion aux grands médias
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « je fais la cuisine... avant je n'aimais pas mais je me découvre des choses que je me sentais pas capable de faire maintenant je fais la cuisine » ; « je me rends compte avec l'âge je muris plus, après mes 40 ans je suis fier de ce que j'ai fait, je me dis le jour où je vais mourir, j'ai fait tellement de choses c'est... c'est énorme quoi, c'est vrai ? » - « une fois que le loyer est payé voilà ça c'est fait je mets ça de côté et ça de côté et je sais qu'il me reste autant et avec ça je dois faire attention, tous les mois j'arrive à mettre l'argent de côté alors qu'avant [...] l'année dernière c'était la première fois que j'arrivais à mettre 50 € de côté la première fois je me suis dit alors la... ! J'étais quand même fier j'ai réussi à faire ça en faisant attention » 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle perçu en progression constante, confiance dans sa capacité à s'ouvrir sur l'inconnu - Sentiment d'auto-efficacité renforcé par des indicateurs objectifs
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p style="text-align: center;">Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille : « j'avais honte parce qu'on se dit, dire ça à sa mère, c'est honteux quoi, c'est très dur à vivre, c'est très dur à vivre je lui ai dit oui je suis en foyer,... ma mère en a pleuré... Elle est à 200 km donc je ne la vois pas souvent donc euh... [...] on s'appelle quand même le lien quoi soit par texto soit par appel... malgré tout elle me manque ... » <p style="text-align: center;">Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amis : « j'en ai un vraiment » ; « il est comme moi ». - Vie de couple au foyer : « Oui, depuis 21 ans, 21 ans qu'on se 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau social primaire initial = 4-5 liens familiaux maintenus électivement mais très importants, malgré les difficultés relationnelles

	<p>connaît et 18 ans qu'on vit ensemble juste après être revenu de l'armée [...]... bah oui j'avais toujours dit que le jour j'aurais une copine il faudrait que ce soit la bonne, le jour où elle meurt il n'y en aura pas d'autres, avec ses hauts et ses bas parce que c'est pas simple, c'est pas simple c'est tous les jours quoi ce n'est pas évident parce que des fois bon, des fois on se dit... » ;</p> <p>- Pairs du foyer : « on aime bien revenir quand même on revoit les copains on discute tout ça on va dans la petite cuisine, ça se ça aussi c'est un truc »</p>	<p>- Fort désir d'intégration, de normalisation des modes de socialisation, bien que le plus souvent basé sur le bénévolat, sur la logique du don et contre-don</p>
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<p>- « je ne souhaite à personne de vivre parce que même avec ma mère j'avais honte de le dire à ma mère parce que... il n'y a pas longtemps je lui ai avoué, il fallait que je lui dise, elle ne le savait pas, j'avais honte parce qu'on se dit, dire ça à sa mère, c'est honteux quoi, c'est très dur à vivre [...] mais quand j'ai le cafard, je l'appelle elle me rappelle et puis voilà et c'est que si j'ai un coup de blues, ma sœur m'a dit si tu as un coup de blues, tu peux m'appeler [...] quand j'ai des problèmes j'aime pas les dire, ma mère, rien qu'au son de ma voix elle s'est dite si j'ai un souci ou quoi elle me connaît quoi voilà... »</p> <p>- « je suis content parce que je lui ai apporté du bonheur, c'est important le bonheur, quand on peut en apporter aux gens, moi je suis content »</p> <p>- « ça c'est bien, c'est ce qu'on nous a appris le lâcher prise, ça c'est important, lâcher prise, et on ne le fait pas assez et cela fait un bien fou, partir pas longtemps mais aller à la mer où aller en forêt ça fait un bien fou, sans bruit, sans pollution, sans tout ça, c'est vraiment important ça fait du bien »</p>	<p>- Dans les moments difficiles, recherche tacite de compassion maternelle</p> <p>- Le stress dû à la grande précarité peut être soulagé par l'aide à un plus vulnérable</p> <p>- Ce stress devient supportable avec l'apprentissage de techniques de relaxation et des activités en milieu naturel</p>
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<p>- « on essaye de remonter on ne veut pas retourner dans nos travers on essaie de voilà on fait les choses, je fais des enveloppes je mets mes trucs et je m'y tiens, [...] donc j'ai mon salaire, j'ai une enveloppe où je paye mon loyer... enfin voilà je me fais des enveloppes... je ne veux pas retourner dans mes travers d'avant je veux vraiment que ce soit... » ; « on a tout le droit de faire des erreurs on n'est pas des surhommes, j'ai fait l'erreur voilà je l'assume, je l'assume »</p> <p>- « je voulais discuter, on va dans un bar et on crève l'abcès et après on en parle plus, moi je suis comme ça, on règle le problème et on tourne la page et on passe à autre chose... »</p>	<p>La démarche de résolution de problèmes d'autonomie ou de bien-être cherche à être « directe » et se confronter au principe de réalité</p>
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>- <u>Amis du foyer</u> : « donc j'essaye de faire sortir les gens un petit peu d'ici, quand il y a une sortie intéressante comme la vendredi il n'y avait la nuit des piscines et du coup il y en a qui sont venus avec moi, quand j'ai des places de basket je fais venir les gens au basket dont j'essaye de les faire sortir un peu du contexte parce que rester trop au foyer c'est pas bon pour le moral » ; « il faut les faire sortir un peu [...] quand on fait sortir les gens déjà on les voit différemment, on voit les éducateurs différemment donc c'est important ça, la culture c'est important » ;</p> <p>- <u>Activités bénévoles ou indemnisées</u> : « Oui je me dis ce n'est pas le jour où je vais mourir je vais profiter donc tant que je peux faire maintenant, je le fais voilà parce que rester à la maison au</p>	<p>- La solidarité avec les pairs développerait de nouvelles ressources pour résoudre ses problèmes tout en atténuant le stress occasionné par la grande précarité</p> <p>- Le support des activités culturelles</p>

	<p>bout d'un moment c'est pas toujours marrant, faire des activités je trouve que c'est c'est enrichissant».</p> <p>- <u>Les TS du CHRS</u> : « et après on est arrivé au foyer je me dis voilà quelque part on a eu une grande chance quoi... grande chance » ; «et là dès que je suis arrivé au foyer ils m'ont dit qu'il faut euh si vous voulez partir d'ici il faut partir avec des choses concrètes ils m'ont dit si tu veux retrouver un logement... parce que là on est fiché, on doit rembourser tous les mois une somme et ils nous ont dit qu' il faut vraiment qu'ici ça se passe bien avec les éducateurs, avec les hébergés même si des fois c'est pas simple et puis que votre loyer soit payé parce que c'est important voilà mettre un cadre quoi, le cadre c'est important »</p>	<p>inclusives (non spécifique à ce public)</p> <p>- La relation aux TS semblent peu personnalisées mais étayante pour le <i>coping</i> centré sur la résolution de problème</p>
--	--	---

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Virginie CHRS	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - «d'avoir une vie normale [...] De vivre avec mes enfants, de me marier, d'être heureuse. Parce que je vais vous dire, en ce moment je suis pas très heureuse. Je ne suis pas si heureuse que j'en ai l'air. Même si je rigole, même si je souris, sourire forcé. ». - «Ce n'est pas ça, je n'aurais pas voulu avoir une vie comme ça. Normale, un appartement, un mari, mes enfants. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie et bien-être % Famille (à recomposer) - En contraste avec la vie actuelle
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Je suis anxio-dépressive. Je suis reconnue » ; « mais quelque part en moi... je m'ennuie, je ne sais pas quoi faire, je tourne en rond.» ; « C'est lourd à supporter... il y a des moments j'ai envie de mourir.» ; « Et oui, la vie, elle n'est pas facile. Elle est vraiment pas, pour moi, elle est pas facile la vie. » ; « ah oui oui, croyez moi quand je ferme les yeux, je revois la position, c'était,... » ; « Oui. Il y a beaucoup de choses que je m'en veux » - J'en ai marre de cette vie, j'en ai marre d'être violée, j'en ai marre, j'en ai marre de me battre. Je suis au bout du rouleau. Je suis carrément au bout du rouleau-là. Il n'y a plus rien qui va. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours marqué par une succession impressionnante d'événements de vie stressants (avec réminiscences), qui semblent mener souvent à un sentiment d'impuissance extrême - Incidence forte des viols
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mort du 1er concubin : « toutes façons, je crois que, de toutes façons, si j'avais été là j'aurais pu faire quelque chose » - « Oui. Il y a beaucoup de choses que je m'en veux » - A la rue : « je me suis planquée, j'ai trouvé un endroit. Si un jour je me retrouve dehors, je retournerai à cet endroit-là.» 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible contrôle perçu sur les événements, mais avec des adaptations notables
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p>Globalement : « non, non je ne suis pas toute seule, mais, pour moi oui je suis toute seule. Je me sens seule. [...] je me suis toujours sentie seule, depuis toute petite » ; « À chaque fois que je donne ma confiance, à chaque fois que j'essaye de faire confiance à quelqu'un, ça marche pas »</p> <p>Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille : « J'ai pas de famille donc. Quand on n'a pas de famille en est pas soutenu. » ; « J'ai un frère. [...] mais je le côtoie pas, je ne le vois pas, je ne sais pas où il est [...] Il a été abandonné aussi lui. On était dans la même rue mais pas dans la même maison. » - Amis : « Je pourrais faire mes amis mais, ils me tournent le dos donc » <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} concubin : « j'ai vécu pendant 16 ans avec quelqu'un et malheureusement, la personne, elle est décédée. » ; « Il me manque. » - Enfants (placés) : « Audrey elle avait deux ans et Thomas il avait un an, et Cassandra elle avait neuf mois. Cassandra c'est moi qui ai fait la demande pour la placer. » ; « Sur les trois enfants je n'en vois qu'un » - Futur conjoint : « ça va faire un an qu'on est ensemble. Ça fait 	<ul style="list-style-type: none"> Fort sentiment d'isolement malgré un entourage repéré en deuxième analyse - Perte ou rupture des liens initiaux - Ne reste de la première famille conçue qu'un lien avec un enfant placé, lien restreint mais très investi - Vie conjugale engagé avec un pair perçu comme un sauveur,

	trois ans qu'on se connaît mais ça fait un an qu'on est ensemble » ; « Il y a mon copain qui me soutient mais... » ; « À part Daniel, il n'y a que lui qui compte. » ; « Il a eu peur quand je suis tombée dans les rails du tramway il a eu peur. Il est handicapé, il a des problèmes avec ses pieds, et comment il a sauté, comment il m'a poussé sur le rebord, ça a été (souffle) [...] il m'a sauvé la vie »	engageant sur un projet de recomposition de famille
Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i>	- « J'avais pris une plaquette de Seresta 2 jours de temps, j'avais fumé le joint, picolé » - « Moi j'ai été virée parce que je me suis alcoolisée. » ; « je me suis retrouvée dehors parce que je m'étais alcoolisée et j'ai failli me battre alors je me suis retrouvée encore une fois dehors sous la pluie, j'ai pris la pluie sur moi, je n'avais pas d'endroit où aller, donc j'étais trempée »	Comportements de Fuite par comportements à risque face à des situations aversives et stressantes
Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i>	- « Et maintenant que j'ai ça (montre ses mains) je ne peux plus rien faire, c'est pas très pratique, je fais ce que je peux. J'en ai marre d'avoir ça. » - « On a visité et tout, ça été accepté. On attendait pour savoir la date d'entrée. » - « ici on fait la cuisine pour tout le monde donc non mais à la pension de famille ou c'est qu'on va aller j'aurais l'occasion de lui faire des petits plats. »	Malgré des obstacles importants à l'autonomie, comportements efficaces de résolution de problème de logement, rendant faisable l'accès au bien-être visé
Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i>	Réseau social primaire : <i>Et vous aimez bien le voir (Thomas) ?</i> « ah oui (visage ébloui). » Réseau social secondaire : <u>Les TS du CHRS:</u> « Jonathan. C'est mon référent. [...] Il me fait rigoler. Il m'écoute. Et puis voilà » ; « Après il y a Justin. » ; « Celle que je préfère c'est, [...] Virginie. » « oui, ça dépend des jours. Je trouve qu'ils sont assez à l'écoute. » ; « ils m'ont viré » ; « De toute façon ici ils l'ont vu, ils se sont aperçu que je n'étais plus comme avant » - <u>Autres professionnels</u> : « Je suis suivie par une auxiliaire de vie, tous les, deux fois par semaine, elle vient m'aider à faire ma toilette, elle m'aide à ranger ma chambre, elle m'aide à préparer mes repas. »	- Lien filial très investi en visites médiatisés - Le caractère aidant des TS est reconnu, malgré la pénibilité induite par les solutions imposées en cas de non-respect du règlement intérieur - Aide perçue pour pallier aux conséquences des conduites à risques

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Paul Accueil du Jour	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	- « s'en sortir » - « ben c'est important le confort »	- Autonomie indéfinie - Bien-être aussi indéfinie
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	- « C'est se retrouver dehors sans avoir le confort tout ça »	- Précarité <i>a priori</i> forte, mais pas expressément stressante. Par euphémisation ou par déni ?
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	- « Ben 750 euros c'est bon pour vivre dans la rue, parce que si on prend un logement derrière ya plus rien quoi »	- Faible contrôle perçu, malgré une certaine stabilité financière
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	Réseau social primaire : - Famille : « j'ai un frère qui est décédé et j'ai ma sœur et mes deux frères » ; « on se voit tous les dimanches...chez ma mère » - Amis d'avant la rupture : « Ouais j'ai toujours gardé mes amis ouais ouais, j'ai une bonne entente avec eux, ya mes amis qui me rendent des services et je leur rend des services quoi » ; « J'ai un ami qui a un café restaurant, je l'aide à décharger la camionnette ou a tous des trucs comme ça quoi » ; « Ya longtemps qu'on se connaît parce que moi j'suis de La madeleine, donc c'est des que je connais depuis petit » « y n'a beaucoup qui tiennent des commerces. Y m'rapporte à manger tout ça » Réseau social secondaire : - Animaux de compagnie : «Oui un ptit compagnon pis des autres » ; « Tigris [...] Oh oui il est important » ; « Ca fait 5 ans, je l'ai récupéré abandonné dans une vieille usine » - Communauté d'appartenance (SDF) : « non ya des gens que je leur parle pas, y sont pas intéressant quoi. Dans la rue j'ai pas de contact, même ici j'ai pas de contact. »	- Soutien familial et amical (étonnement) suffisant, diversifié, stable et paisible - Soutien « amical » d'animaux important dans la rue - Refus de se socialiser avec les pairs
Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i>	- « Ben entre deux j'allais dormir dans des hôtels mais ça revient cher...sur Roubaix au formule 1, sur Lille y'en a pas, ya pas de formule 1, ya qu'à Roubaix pi Tourcoing puis ailleurs bien sur, Comines Belgique » - « Ben [...] et pis.....pour passer le temps »	- Comportements d'Évitement ponctuels (séjour de répit ?) - Comportements quotidiens de Fuite relative en venant voir les TS de l'accueil de jour
Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i>	- « Ben.....pour essayer de s'en sortir.....» - « Pour aider pour s'en sortir »	- Comportements évoqués qui peinent à convaincre qu'ils relèvent d'une démarche de résolution de problème

<p>Stratégie d'ajustement 3 Centré sur la recherche de soutien</p>	<p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les pairs</u> : « Dans la rue j'ai pas de contact, même ici j'ai pas de contact. » - <u>Les TS de l'Accueil du Jour</u> : « Le seul contact que j'ai ici c'est avec mon assistante sociale ou les éducateurs » ; « de toute façon ici ya qu'avec les éducateurs que j'discute ou l'assistante sociale » ; « Ben dans les démarches administratives...ben moi je sais pas écrire donc » - <u>Le référent de l'Accueil du Jour</u> : « Thomas [...] Ben il ya longtemps que j'le connais alors...ca fait..bou bien 16 ans 17 ans...ben oui ya longtemps que chu [sur le site B] moi, avant j'étais rue ste Anne, j'ai connu les anciennes assistantes sociales...ah oui ya longtemps que jsuis [sur le site B] moi » - <u>Les autres professionnels extérieurs au site</u> : « Ben heu le 115 y m'ont donné des couvertures, y passent, quand c'est pas eux c'est la police » - - <u>Autre</u> : « ya une dame aussi a Marquette heu qu'elle me donne un coup de main aussi..ben elle m'ramene des plats » 	<p>Au vu de l'apparente absence de stress perçu et de stratégies pour l'influer, on se demande si Paul est en demande d'accompagnement ou de compagnie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécie le référent par son acceptation du mode de vie ? - Semble en demande caritative plutôt d'accompagnement
--	--	--

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Sliman Accueil du Jour	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai demandé...comme français comme tout le monde quoi ». - « Moi j'aime bien aimerait bien un travail parce que je dois payer mon loyer. » - « [...] pour ne pas devenir fou » 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie % citoyenneté - Autonomie % Travail - Bien-être % vie sociale
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « J'ai parti avec beaucoup de difficultés jusqu'aujourd'hui j'ai beaucoup de difficultés, jamais je sortir des difficultés » ; « là je suis au jour d'aujourd'hui dans la merde... » - « maintenant t'as pas de travail pour les autorités un contrat [...] je sais pas comment faire pour m'en sortir [...] je pas dormir parce que j'ai pas de boulot, toujours penser comment faire pour payer le loyer, toujours penser comment faire pour payer tout la dette avec 400 euros tu arrives pas t'en sortir » - « t'es réfugié politique t'as pas droit de rentrer chez toi » ; « mêmes pas le droit de les voir c'est ca les choses du mal » 	<ul style="list-style-type: none"> - Fort sentiment d'impuissance, résultant d'un parcours de réfugié (en soi déjà stressant), jalonné d'événements et conditions de vie stressantes, avec effets physiologiques. - Précarité du statut de réfugié, renforcé par son non-renouveau, mais son pays encore classé à haut risque
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai beaucoup de difficultés parce que je parlais français mais ni lire ni écrire [...] même pas j'ai fait une formation ici. » ; « jamais je travaille de Lille toujours je travaille à Paris avec interim » ; « jamais j'ai fait l'argent coté, maintenant même pas la carte elle est fini ça fait 9 mois m'ont pas renouvelé. » - « je paie des impôts Arras [...] tu payes tu payes partout » ; « quelqu'un a fait avec mes papiers des crédits a faits des autres choses a Strasbourg, jamais j'ai été à Strasbourg [...] parce qu'à chaque fois il arrive des factures je sais pas il arrivent de où » ; « j'ai 1 logement un logement très cher avec la charge ça coûte 500 après j'ai pas beaucoup d'aide quand j'ai payé la dette de la CAF il reste 400 € » ; « j'arrive pas à mettre de l'argent de côté, tu arrives tu as 0€ » ; « comment je vais faire après pour mettre de l'argent de côté pour me marier, j'ai perdu 15 kg [...] même pas de femme pas d'enfant » - « Quand même c'est bizarre tu es resté à la France pendant plus de 10 ans et tous les 3 mois je dois partir à la préfecture [...] je ne sais pas pourquoi la carte de 10 ans et finit il y a un renouvellement normalement mais c'est bizarre ça fait 9 mois d'attente attend 3 mois tu travailles si tu paies des impôts après au final t'attends, tu ne sais pas ce que tu attends » ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible contrôle perçu, malgré les efforts (surtout en français). Une accumulation de problèmes administratifs en entraînent des financiers, voire des judiciaires. En dépit de ça, on observe une persévérance à gagner en contrôle en se conformant aux procédures censées régulariser la situation
Evaluation Niveau 3	<p>Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Famille</u> : « après ça fais même pas de 11 même pas de voir ma 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau social primaire

<p><i>Soutien social perçu</i></p>	<p>maman » ; « je retourne même pas la guerre je ne sais pas où est ma famille il en reste Soudan Tchad ils vont mourir et sont pas mourir ça fait 10 ans » ; « Tout le monde a une famille le papa la maman les sœurs et moi je ne sais même pas où est ma famille jusqu'aujourd'hui »</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Communauté d'appartenance</u> : « j'ai les gens du Soudan où c'est la même galère ici j'ai beaucoup de soudanais c'est rare que tu trouves quelqu'un qui a fait une formation » Réseau social secondaire : - <u>Amis</u> : « je connais des amis français les amis de beaucoup de pays d'étrangers comme l'Espagne je ne veux pas changer de ville parce que comme je suis intégré » - <u>Communauté de référence</u> : « moi quand même je dis merci je dis merci la France je dis merci tous les gens parce que c'est pas toujours la même chose que tu trouves dans les bureaux des fois gentils » 	<p>complètement perdu du fait de l'exil, dont la situation en guerre génère un stress supplémentaire pour Sliman</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liens de solidarité entretenus entre réfugiés, avec partage de la même impuissance - Intégration perçue étayante - Grande reconnaissance envers et dans la communauté nationale
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai partir au Secours Populaire pendant huit mois j'ai travaillé au bénévolat gratuit pourquoi je travaille gratuit c'est mieux que je restais pour pas que je pense si je reste tout seul je pense aux problèmes et après je devenu fou c'est pour ça que j'ai fait ça » - « je veux pas enfermer chez moi c'est mieux que je parle avec des gens plutôt que je reste tout seul je vais acheter des bières après je vais finir alcoolique c'est beaucoup de jeunes qui finissent ici alcoolique parce que à cause des problèmes va venir de la guerre » 	<p>Comportements d'Évitement ou de Fuite face l'isolement perçu comme très stressant et favorisant des comportements à risque</p>
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « je suis courageux j'ai cherché, maintenant c'est pas comme avant ya pas beaucoup de travail quoi. La maintenant je fais la langue français un petit peu avec quartier la mairie » - « moi je paye des impôts, la taxe ... comme tout le monde ça fait 10 ans » - « je sors le matin je fais la boîte d'intérim après je viens ici je parle des gens » 	<p>Comportements de résolution de problème de moins en moins efficaces, ce qui semble générer en retour un stress</p>
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Référent</u>: « j'ai venu ici à Fanny qui connaît mon histoire » ; « Si quelqu'un aider nous Fanny, Fanny je lui ai amené les dossiers » ; « à chaque fois que je venir ici je suis parti à la mer avec les gens avec Fanny j'ai pas le choix comment je vais faire si je viens pas ici » ; « Expliquer beaucoup de fois à Fanny aujourd'hui » ; « Fanny fait toujours les choses bien » - <u>Les TS de l'Accueil du Jour</u> : « Si je ne viens pas ici je vais devenir fou [...] je viens ici je bois du café je discute tu tombes malades tu peux venir voir le médecin si tu as un problème tu peux contacter l'assistante sociale ou comme vous aujourd'hui j'échange parle un petit peu » ; « il faut m'expliquer comment il faut faire parce que j'ai pas d'assistance sociale » - <u>Autres professionnels extérieurs de l'Accueil du Jour</u> : « j'ai 	<p>Comportements visant la réévaluation du stress perçu et/ou la recherche de solution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le problème de langue et l'isolement sont les motifs d'une recherche quotidienne de contacts avec un maximum de

	<p>cherché assistante sociale même pas j'ai trouvé ça fait 10 ans ici, j'ai parti de mairie de Wazemmes , mairie de wazemmes envoie mairie de lille,» ; « j'ai un autre rendez-vous avec une autre société après j'ai rendez-vous avec des avocats après chercher une info »</p> <p>- <u>Activités bénévoles</u> : « Non j'ai rencontré des gens je parle avec des gens réfugiés avec des gens d'Australie avec des gens ici de Lille s'est obligé si je parle pas avec des gens je vais devenir fou comment je vais faire moi »</p>	<p>personnes - même si la figure du référent paraît centrale</p>
--	--	--

Modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Sylvain Accueil du Jour	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « ça m'a calmé ben du coup ben voilà je suis papa de trois enfants et puis ben voilà quoi » - « Une vie de rêve, enfin pas une vie de rêve mais une vie normale quoi quelle travaille que par la suite elle ait ses enfants voilà quoi j'ai pas envie qu'elle soit malheureux je ne veux pas qu'ils vivent ce que j'ai vécu... » - « suis toujours à la recherche d'un emploi » 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie % Famille - Autonomie % Travail
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai commencé à boire, à mal parler à ma mère puis je rentrais plus du coup elle en a eu marre et m'a mis dans un foyer [...] je ne retournais que le week-end et ça aussi ça prenait la tête parce que ma mère j'l'aimais bien, j'ai pas accepté qu'elle me mette en foyer et puis en foyer j'ai commencé à foutre le bordel [...] me retrouver à la rue » - « j'ai eu ma tête qui s'est un peu retourné parce que j'ai le décès de mon père » <ul style="list-style-type: none"> - « Manger, manger puis se retrouver sans argent, des moments j'étais obligé de faire la manche ou de voler [...] je dormais dans une tente » ; « j'ai des coups de galère [...] j'ai quand même été incarcéré je suis tombé plus bas qu'à terre » - « j'ai déjà travaillé [...] dans l'élagage des arbres mais je me suis fait mal au dos [...] alors j'ai dû arrêter un moment [...] j'étais mal en point parce que je travaillais aussi en voirie qui porte les briquettes tout ça m'a tué le dos pendant plus de deux ans » 	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité forte du à un placement précoce, puis famille d'accueil étayante, jusqu'à l'adolescence. - Décès très significatif - Parcours de rue très isolé, avec recours à des conduites illégales pour survivre - Après une bifurcation biographique, le parcours se normalise, bien que menacé
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai toujours réussi à remonter la pente et puis c'est ça qui m'a fait ma fierté » ; « Ben moi j'ai su dire stop » ; « mais ça va quoi je m'en sors petit à petit » ; « mais avant de connaître mes enfants ce qui a fait que je m'en suis sorti c'est la volonté puis la niac comme on dit... parce que j'étais à la rue pendant longtemps j'ai dormi plus de 2 ans dehors sans rien [...]... et ce qui a fait je m'en suis sorti c'est la volonté » - « j'ai aussi passé un CAP quand j'étais jeune j'ai un CAP en peintre en bâtiment j'ai de l'expérience dans le carrelage aussi tout ce qui est carrelage dans l'espace vert aussi tout ce qui est l'élagage dans les arbres » 	<ul style="list-style-type: none"> - Fort contrôle perçu, grâce notamment à un Locus de contrôle interne valorisé. - Une confiance en ses compétences professionnelles fait envisager positivement l'insertion professionnelle
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p style="text-align: center;">Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Famille de sang</u> : « je me suis fait placer dès mon plus jeune [...] on a tous été placés j'ai des frères et sœurs mais j'ai pas eu de contact avec eux [...] ils se sont désertés » ; « j'avais des contacts avec ma mère [...] mais après elle n'est plus venue au tribunal » - <u>Famille d'accueil</u> « j'ai le décès de mon père de ma famille d'accueil en fait que j'estimais comme mon père » ; « ce qui a fait je m'en suis sorti c'est la volonté et ma mère qui m'appelait de temps en temps » - <u>Famille créée</u> : « je suis papa de 3 enfants » ; « Puis ma dernière copine [...] qui m'a bien aidé aussi qui était là quand j'en avais » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau social primaire initial disparu dès l'adolescence - Après le départ de la famille d'accueil, les liens sont restés forts - Deux rencontres

	<p>besoin [...]» ; « elle a toujours été là quand j'étais dehors pendant 2 ans elle a toujours été derrière moi à me dire ben vas-y tu vas t'en sortir »</p> <p><u>Communauté d'appartenance</u> : « j'ai fait des foyers et même dans les foyers je les donnerai des nouvelles je vais faire voir mes enfants »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Amis</u> : « le seul ami que j'ai eu c'est 1 copain qui lui aussi a eu des enfants que je vois de temps en temps » ; « J'ai eu qu'1 seul copain dans ma vie qui a dormi avec moi dans 1 sous-sol à côté de moi et qu'on dormait l'un à côté de l'autre pour moi ça c'est 1 pote » 	<p>amoureuses permettent la reconstruction et d'investir un rôle paternel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens créés lors du parcours ASE sont maintenus - L'amitié dans les galères finit par être très élective
<p>Stratégie d'ajustement 1</p> <p><i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « ben dès que j'ai commencé à boire et puis dès que j'ai commencé à fumer j'ai commencé à faire des conneries » - « et puis ben après j'ai eu j'ai rencontré une fille j'ai eu la naissance d'un petit garçon qui a fait que ça m'a calmé ben du coup » 	<p>Comportements d'évitement et de Fuite face au stress progressivement abandonnés avec une vie conjugale</p>
<p>Stratégie d'ajustement 2</p> <p><i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « bah je me prenais pas la tête à aller là-bas... bah après quand vous êtes à la rue vous pensez plus quand vous vous réveillez sous une tente et puis que vous savez que vous êtes en galère vous vous réveillez et vous vous dites qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui quoi vous pensez plus, à tout de suite essayer de faire un petit peu d'argent pour pouvoir vivre au moins la journée quoi et puis bah c'est un vice et puis un cercle vicieux » - « ce qui m'a fait réfléchir c'est la prison aussi c'est évidemment ça fait réfléchir quand on est enfermé on est tout seul et puis qu'il y a une personne qui vient vous voir ben vous cogitez » ; - « je suis venu à Lille j'ai réussi à trouver du travail ben maintenant j'ai un nouveau logement [...] suis toujours à la recherche d'un emploi » 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la rue, comportements de résolution de problème très situationnels et court-termistes, créant de nouveaux problèmes Choc salutaire de la détention Puis adoption d'une stratégie d'insertion classique
<p>Stratégie d'ajustement 3</p> <p><i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>Réseau social primaire : « et j'ai toujours des contacts avec ma mère ma famille d'accueil et puis je la vois souvent je vais même à Noël et tout ça [...] c'est comme si c'était ma mère c'est elle qui m'a élevé » ;</p> <p><u>Famille créée</u> : « Grâce à mes enfants oui c'est ça mes enfants c'est mes enfants qui... »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les TS de l'Accueil du Jour</u> : « j'ai toujours été bien accueilli les éducateurs je les connais bien et tout, ça fait longtemps que j'étais ici pis voilà j'ai même eu un des éducateurs qui était venu me voir [au] point de repère [...] quand je reviens c'est pour boire un café pour dire bonjour et puis voilà... pour donner des nouvelles aussi » ; « puis ben faire des papiers voir mon assistante sociale » ; « le médecin aussi et puis ils sont bien à [l'Accueil du Jour] » ; « heureusement qu'il y a des trucs comme ça à Lille parce que je ne sais pas comment on aurait fait » - <u>Autres professionnels extérieurs au site</u> : « au point repère de ce faite j'ai même un éducateur de là-bas qui venu me voir quand j'étais en prison et tout en faite... » 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements visant la réévaluation du stress perçu en gardant contact avec l'AssFam - Centralité et force de ce soutien pour l'insertion - Reconnaissance forte du rôle étayant du site B dans le parcours, d'un point de vue technique et humain - Importance du suivi de l'accompagnement « au delà » de l'institution

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Yacine Accueil du Jour	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	- « Si je trouve un travail polyvalent, comme on appelle ça, du moment que je travaille, un travail normal, un travail où je puisse gagner de l'argent et louer un appart [...]. C'est vrai le départ, c'est le travail sûr sans travail on n'a rien, le travail c'est plein de choses, avoir de l'argent, s'occuper, moi ça m'intéresse, je suis intéressé, je veux travailler » ; « moi personnellement j'aimerais bien trouver quelque chose, rentrer dans la société française, s'intégrer, [...] trouver une femme, comme les Français, vivre la vie quoi... moi je suis simple et facile à vivre je ne demande pas à toucher le ciel, c'est juste pour vivre »	- Autonomie et Bien-être % Travail avant tout
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	- « Le logement, je sais que c'est pas, it's not easy, c'est pas facile à trouver et c'est aussi, quand on n'a pas de travail, on ne peut pas trouver, moi ce qui m'intéresse c'est le travail » ; « Non, moi je n'ai pas de revenus rien. Je n'ai pas de ressources »	- Précarité forte, pourtant le stress qu'elle occasionnerait est peu perceptible
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	- « J'ai au moins une langue que je maîtrise, [...] c'est plus facile pour communiquer avec les gens et tout. Donc j'ai préféré la France. Sinon je pouvais partir en Norvège même si on peut parler en anglais mais j'ai dit je préfère aller en France » - « plongeur, puis j'ai commencé du travail. Après c'est polyvalent dans une boulangerie dans une usine et voilà j'ai gagné ma vie tranquille normale » - « Si vous voulez, j'ai pas de diplôme mais j'ai le diplôme à la rue. Voilà je suis diplômé de la rue c'est pas théorique, c'est pratique. Voilà c'est ça le parcours que j'ai fait et c'est bien... je veux dire c'est bien même si j'ai galéré comme maintenant, je suis dans la galère ça j'apprends des tas de choses, connaître les gens c'est normal » ; « Compter sur qui et bien je compte sur moi-même, c'est de faire un effort comme on appelle ça. Ça dépend de moi, de ce que je veux, il faut que moi je cherche [...] Voilà c'est pour ça que je bouge » - « c'est pas compliqué comme ici, en France, il y a plein de papiers. »	- Fort contrôle perçu, grâce à la langue, les expériences professionnelles, un Locus de contrôle très internalisé. - Le parcours en précarité permettrait avant tout de s'enrichir humainement - Ces caractéristiques donnent confiance pour faire face aux menaces dues à la précarité administrative et l'absence de diplômes
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	Réseau social primaire : - <u>Famille</u> : « mes parents sont décédés [...] je suis retourné en 2003, je suis allé voir ma mère parce que ma mère était malade. Elle est morte en 2005. Suis partie là-bas et depuis ça y est » ; « sinon voilà j'ai des frères et sœurs, en Algérie » - <u>Communauté d'appartenance</u> : « bah moi l'Algérie... c'est pas que je l'aime pas, c'est mon pays avant tout, mais... pour moi l'Algérie elle est encore heu... il y a du travail à faire [...] c'est un beau pays, c'est un riche pays c'est vrai... j'aimerais bien, mais voilà » Réseau social secondaire :	- Réseau social primaire affaibli après les décès parentaux - Depuis, le lien avec le pays d'origine est distendu, malgré l'affection - La vie irlandaise ne

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Couple</u> : « Je sortais avec une irlandaise, c'était bien » - <u>Amis d'Irlande</u> : « oui j'ai des amis là-bas. Des filles que je connais des femmes oui des femmes, oui je suis en contact » - <u>Communauté de référence</u> : « Donc comme on est nous algériens [...] rattachés à la France donc ça fait des siècles [...] On a une histoire avec la France et l'Algérie » ; « J'allais boire un café là-bas [l'Alliance Française] et discuter avec les gens là-bas, des Français » ; « La France est riche, elle est riches de choses. Les français, ils sont riches d'idées » 	<p>semble pas avoir donné lieu à des ancrages relationnels forts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pragmatisme autant que la sentimentalité rapprochent Yacine de la communauté Française
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Moi j'ai tout, j'ai tout arrêté. J'ai dit je me casse, l'm going. Donc j'ai laissé ma maison [...] une location et j'ai quitté, voilà d'un seul coup j'ai quitté... parce que j'en avais marre de tout... donc faire ça c'est... j'en avais marre de la routine ... » ; « comme j'étais toujours sans travail, que j'étais à boire un café dehors, à sortir dans les pubs et tout, j'ai dit il faut que je change donc je me suis retrouvé ici » 	<p>Comportements</p> <p>Fuite face au stress généré par l'inactivité</p>
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Je suis en train de faire des démarches, pour trouver un petit boulot, quelque chose pour s'intégrer dans la société française et comme européen » - « j'ai un entretien le 19 avec le conseiller professionnel à République, le pôle emploi, j'ai mon CV, j'ai tous mes papiers ici. Alors je vais à la CMU parce que j'ai un dossier à fournir, j'ai complété l'application et là, je vais aller voir comment ça se passe » 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche classique de résolution de problème d'emploi
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « c'est-à-dire que de Lille j'ai fait des connaissances à la gare petite à petit. La première, c'était une femme [...] et je crois elle vivait ici, [...] elle était bien, elle était avec son portable, son ordinateur, et moi je dormais à côté des prises, [...] et elle m'a regardé, moi je me suis levé, moi j'étais fatigué et là la demoiselle [...], elle m'a donné un thé. [...] et on a discuté comme ça et après elle m'a donné l'adresse ici à l'ABEJ, et après petit à petit... » - <u>Amis</u> : « Dans un squat. Je suis dans un squat ouais chez des amis. D'abord je les connais pas, je les connais juste ici et on a sympathisé. C'est des gens bien ». - <u>Accueil du Jour</u> : « mais j'aime bien discuter avec les gens c'est pour ça que j'ai dit à Josselin je vais y aller discuter avec vous » ; « avec tout le monde bonjour comment ça va le premier qui bronche je parle avec lui bonjour... ça dépend comment ça commence la communication. Voilà moi je discute avec tout le monde je n'ai pas de différences ni de race ni de religion je suis un humain du monde » ; « Moi je ne me plains pas des gens, je ne me plains pas des associations [...]. Je sais que c'est pas facile il faut être à leur place. À chaque fois, ils reçoivent des gens il y en a qui sont bien, qui ne sont pas bien » - <u>Autres professionnels extérieurs à Accueil du Jour</u> : « Hier j'ai été au secours catholique, chez Coluche les restos du cœur. et la normalement j'ai préparé mes trucs pour aller à la CMU, 	<p>Comportements visant la recherche de solution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sagacité dans un projet sans programme - Qualités relationnelles qui lui ouvrent toutes les portes depuis un mois (son arrivée en France). L'adaptation au système français surprend au regard de l'absence de préparation

	<p>pour la santé. Donc j'ai mon passeport, le docteur traitant, l'adresse de l'ABEJ, j'ai rendez-vous ouais ouais ouais (rire) c'est cela la France. Y' a plein de papiers c'est pas comme en Irlande rien qu'avec passeport, vous rentrez vous travaillez. Donc ça c'est le rendez-vous avec Pole emploi, j'ai déjà un entretien encore ça, les papiers, c'est les rendez-vous pour la CMU voilà c'est ça j'ai tout préparé »</p>	
--	--	--

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Thierry Accueil du Jour	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « maintenant je ne me pose même plus la question de qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je veux pas. Je vis au jour le jour voilà [...] enfin moi personnellement heu, le jour je trouverai un boulot c'est sûr, si il y a quelque chose qui se présente à moi je vais prendre » - « et puis en espérant le bonheur pour tous... c'est tout » 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible espoir en une autonomie % Travail - - Bien-être global
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « quand j'étais petit, mon père il était trop violent. Il était alcoolique [...] il nous frappait dessus, faut dire aussi que je faisais pas mal de conneries, mais le problème c'est qu'il battait ma mère et ça m'a choqué [...] » ; « mon père qui est malade » - « le problème c'est que j'ai trop d'ennuis par rapport à certains trucs au boulot, je suis tombé en dépression » ; « je suis suivi par un psychiatre par rapport à tout ça aussi. J'ai fait quand même des tentatives de suicide » ; « La descente aux enfers » - « On a fait un test de paternité et c'est là, que j'ai su que c'était vraiment ma fille, et même ça, ça m'a retourné le cerveau [placée en famille d'accueil, plus de liens avec la mère] Alors ça fait que moi je suis bloqué déjà sur cette histoire-là » ; « jamais vu qu'en photo » ; « C'est choquant » 	<ul style="list-style-type: none"> - Stress précoce du à 1 contexte de violences conjugales. Pourtant, Thierry stresserait aujourd'hui pour l'état de santé de l'auteur - Incidence sur la santé mentale qui se lit dans tout le parcours - Expérience conjugale qui aggraverait les menaces d'être dépassé par les aléas de la vie
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Arrêter tout quand on est petit..., on est impuissant, on peut rien faire. J'avais peur de mon père moi à l'époque. Du coup, [...] et moi, j'ai pas réussi, je suis resté bloqué sur ça » « il nous frappait et disait qu'on était des bons à rien, qu'on ne savait rien faire et tout » - « j'ai quand même eu des petits boulots [...] le plus longtemps que je suis resté dans un taf c'était 3 ans... après voilà quoi... après c'était le néant » ; « pendant quelques temps 1 année je vais aller bien ou après pendant 1 autre année mon cerveau il va aller mal, et à chaque fois que j'ai du boulot, j'arrive pas à le maintenir » ; « quand j'arrive pas à contrôler certaines situations alors ça fait que ça m'échappe, il y en a eu plein » ; « j'ai 1 diplôme dans la sécurité, Il faut juste que je le renouvelle » - « mais c'est pas trop grave, ça va s'arranger » 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'impuissance appris très tôt - Evaluation ambivalente du contrôle perçu : Locus de contrôle très fort, mais qui lui échappe cycliquement, notamment dans son rapport au travail - Mais le contrôle suffit pour se stabiliser dans le dispositif
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p style="text-align: center;">Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille : « ils sont au Portugal, ils croient que ma situation elle est bien parce que moi mon père il est gravement malade [...] j'ai pas envie de leur dire que je suis dans la galère [...] ils vont s'inquiéter [...] ça va encore plus me perturber » ; « J'ai 4 sœurs et un frère [en contact ?] Oui, pas tous les jours mais on se contacte par téléphone ou bien par les réseaux sociaux [...] je 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau familial évalué comme très important, après une rupture radical des liens. Il soutient, malgré tout, et le plus

	<p>leur demande rien [...] je vais aller les voir, pour les neveux surtout»</p> <p>- <u>Fille</u> : « Et j'ai 1 fille de 12 ans [accès conditionné par la mère] Hélas, quand je lui ai expliqué tout ça [refus de la condition], elle ne me donne plus de ses nouvelles, ni rien. »</p> <p>- <u>Amis</u> : « J'avais un ami, un ami d'enfance, on a grandi ensemble, et je croyais que c'était un frère moi. Il m'a trahi [...] Donc du coup pour moi l'amitié, c'est éphémère » ; « le problème, c'est que il n'y a pas eu de reconnaissance vis-à-vis de tout ça »</p> <p>- <u>Communauté d'appartenance</u> : « je suis né dans le 93, mais après là-bas c'était la misère [...] Dès que j'ai commencé à fréquenter le collège, c'est là où la situation s'est inversée. J'ai commencé à fréquenter des gens » ; « J'ai fait la prison, j'ai connu pendant 6 ans la rue. Après j'en ai eu marre de là-bas, c'est pour ça que je suis venu dans le nord » « Bon j'y vais quand même là-bas, et je rencontre des connaissances [...] on a grandi ensemble. Il y a toujours un moment où c'est sympathique aussi »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <p>- Amis : « en fait c'était juste comme ça par rapport à un ami je devais venir juste pour quelques jours et je devais rentrer et finalement je suis resté ici » ; « je ne peux pas dire, des amis, non. Peut-être un »</p>	<p>souvent à distance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paternité apprise tardivement, jamais concrétisée - Liens électifs rompus par sentiment de trahison ou de recherche de profit - Influence des pairs dans le parcours progressif de délinquance - Prise de distance géographique qui permet au temps d'en apprécier certains liens - Avec cette délocalisation, l'amitié se conjuguerait à présent au singulier
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<p>- « Alors j'ai commencé à faire des fugues [...] Tous les jours, je perçais, j'allais avec la pince coupante pour percer la grille. Avec des potes, on sortait c'était pas un problème quoi. Du coup, après ils ont mis des trucs en béton. Même comme ça, on a réussi à les casser »</p> <p>- «Après j'en ai eu marre de cet environnement et je suis parti » ; « j'étais là-bas [Légion Etrangère] justement c'était pour éviter ça »</p> <p>- « J'ai quelques connaissances mais bon après c'est des [addictes] à la drogue donc j'y vais pas trop souvent si c'est pour tomber dedans c'est pas la peine donc j'y vais rarement. Si je sors, c'est à Lille et je viens ici ou des fois je me balade un peu le soir »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements d'Évitement ou de Fuite appris dès la Primaire - Fuite radicale, vers la guerre, confrontant à de nouveaux débordements émotionnels - Aujourd'hui Thierry sait éviter les contextes à risque
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<p>- « Et bien à l'heure actuelle, j'ai 1 logement ça fait 1 an que je l'ai eu » ; « Bon je rencontre quelques difficultés pour les factures EDF gaz mais bon ça va quand même » ; « j'ai bien fait de venir ici »</p> <p>- « Après j'ai essayé de trouver du boulot, je n'y arrivais pas alors j'ai essayé de partir dans le sud, à Marseille j'ai trouvé un petit boulot tout ça » ; « Il y a une période où je commence à prendre conscience comme vous dites [...] j'ai été cinq ans à la légion étrangère » ; « il y avait même un truc qui s'appelle le CAVA pour travailler un peu dans les chantiers tout ça on ne m'a jamais accepté alors que j'avais envie de bosser quoi même une petite connerie de la peinture je m'en fous. Pas tout</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements visant à faire disparaître les sources de stress que sont le logement et l'emploi : pour la première, la démarche de résolution de problème semble porter ses fruits ;

	<p>le temps à rester là et à tourner en rond » « Le RSA et aussi, quand il y a des petites brocantes ou pour faire des petits chantiers dans le bâtiment, ça m'arrive quoi mais au noir. Je fais de la peinture, je pose des placos de la rénovation intérieure ça m'arrive de temps en temps. Après pour manger tout ça il y a les associations, les restos du cœur ou bien tu as la banque alimentaire. » ; « et là je commence à prendre conscience, c'est déjà pas mal oui il faut que je m'active »</p>	<p>pour la seconde, l'effectivité fait encore défaut malgré les potentialités repérées</p>
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<p>Réseau social primaire : « alors là j'ai rendez-vous avec T. qui suit ce truc, il y a Monsieur qui s'occupe des trucs des enfants et ceci et cela, et là j'ai rendez-vous avec lui lundi pour voir ce qu'on peut faire par rapport à la petite. »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Couple</u> : « il y en a marre enfin de compte on dit tous ça mais à un moment donné, on a tous besoin d'une femme (rire), celui-là qu'il me dit non, je ne le crois pas du tout. » ; « Et bon, ben maintenant je m'aperçois que ça devient compliqué la solitude. Il faut que je commence à m'activer. » - « je ne compte que sur moi-même, « en laissant les associations de côtés entre guillemets quoi ! » - <u>Les pairs de Accueil du Jour</u> : « Avant je venais souvent, tous les jours mais là de moins en moins. Je viens ici, c'est pour voir des gens que je connais » ; - <u>Les TS de l'Accueil du Jour</u> : « et de temps en temps je viens ici à l'ABEJ parce que quand je suis arrivé ici sur Lille c'était la première association que j'ai connue. » ; « Je viens de temps en temps boire un café, ou après pour éviter de tourner en rond dans la baraque » 	<p>Dans sa vie privée comme dans le reste Thierry articule des comportements visant la réévaluation du stress perçu et la recherche de solution, en identifiant les personnes ressources pour chacun des problèmes. La convivialité de l'Accueil du Jour permet de supporter un sentiment de solitude grandissant</p>

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Hakim Collectif de sans abri	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<p>- « Me laisser vivre comme je le veux. Avec mes symptômes, avec mes petits problèmes, me laisser vivre comme je le veux, et si je suis pas capable de travailler ben... qu'on ne me prenne tête, qu'on ne me dise pas "va travailler"... si je ne suis de gérer une meuf [...] qu'on ne force pas la donne... on me l'a déjà fait çà. Il y a toute une conception de la vie qui est vraiment un peu différente des gens » ; « Pas de responsabilité. Pas de facture, rien. » ; « et vivre une sorte de vacuité en vivant à la rue »</p>	<p>- Absence d'autonomie globale assumée et revendiquée - Bien-être qualifié de « spirituel », basé sur le détachement</p>
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<p>« Après, moi j'ai vécu la précarité de la rue, mais il y en a aussi une autre, et je crois qu'il y en a beaucoup qui sont dans mon cas, c'est la précarité dans la petite enfance [...] ce qui fait qu'inconsciemment, il retrouve çà, quand ils sont grands. » ; « j'ai vachement bien vécu les foyers quand j'étais petit. À croire, un petit peu trop »</p> <p>- « Des expériences que je fais qui sois assez douloureuse pour que je les comprends. C'est normal. Vous savez moi... ma mère c'était une prostituée... mon père, un proxénète... je suis né "sous héro"... à l'époque, il n'y avait pas de méthadone pour les gamins, n'y avait rien... j'ai pris cher... ce qui fait que j'ai 1 dérèglement neurologique... entre mon cortex, mon ganglion de la base et la partie droite du cerveau... »</p>	<p>- Précarité causée dès la petite enfance, à laquelle les services sociaux ont pallié, induisant une dépendance - Expression dramatisée d'une souffrance, non masquée par la rationalisation</p>
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<p>- « Je suis un beau contradictoire aussi. Et je l'ai toujours été [rires] » ; « Moi, j'ai toujours vécu au foyer. [...] je ne sais pas si je pourrais aller plus loin que ça, je ne sais pas si je pourrais travailler un jour, je ne sais même pas si je veux garder cet appart'. Je n'en sais rien » ; « Après, on veut me faire dire, à moi, ben "Hakim, réussis ta vie". Putain, fais chier... je suis incapable de finir un projet que je commence [...] comment voulez-vous que je suis comme tout le monde [...] tout çà pour une enfance... l'Etat il m'a pris et il m'a enlevé de mes liens parentaux. C'est l'État qui m'a géré jusqu'à mes 18 ans » ; « on voudrait que je m'insère dans la société [...] c'est impossible. Malheureusement [...] vous n'avez plus qu'à nous supporter. Et à nous accompagner. Parce qu'on ne fera rien de plus de nos vies. Si on arrive à gérer un appart', c'est déjà merveilleux »</p> <p>- « Je sais que, pour l'instant, j'apprécie de prendre cher : j'ai tout quitté pour venir là » ; « "T'as une grande force mentale pour arriver à faire ça". Bon, est-ce que c'est vrai ou pas, comme j'ai arrêté, je ne pourrais pas savoir [...] Ça m'a appris que je devais avoir des manques, et j'en n'ai pas, que ça n'a rien changé en plus dans ma vie, et que donc les médecins disaient la vérité. Tant mieux. » ; « il n'y a rien qui se voit, j'arrive à gérer, je ne prends aucun médicament, rien... » ; « Depuis l'âge de 2 ans, troubles de l'émotion, troubles du comportement, troubles de l'identité... ça, j'arrive à gérer. Mais ça tient sur un fil hein ! » ; « Après si je veux, je travaille, je fais bien plus que tout le monde, j'ai juste pas envie. J'ai juste été cassé quand j'étais petit. C'est tout » ; « Qu'on peut tout choisir ce qu'on veut »</p>	<p>- Discours apparemment contradictoire sur la force de la volonté et la capacité à s'insérer selon les normes en vigueur - Le locus de contrôle oscille constamment entre le plus externe ("c'est l'Etat qui m'a enlevé...") et le plus interne ("si je veux je peux") - Hakim revendique un certain assistanat, comme compensation aux dégâts causés par son patrimoine biologique et éducatif</p>

<p>Evaluation Niveau 3</p> <p><i>Soutien social perçu</i></p>	<p>Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Famille</u> : « plus de père, plus de mère, pas de frère ou soeur » ; - <u>Communauté d'appartenance</u> : « J'étais entouré... j'étais en sécurité, rien ne pouvait m'arriver : "on ne pourra pas me retrouver dans une poubelle", ça c'est sûr. Parce que ça avait déjà été fait. Donc c'était la sécurité, le cocon... une sécurité. Mais là, vous me dites là maintenant... je vous jure que c'est vrai... vous ne dites là maintenant : "Hakim, on annule ton appartement et on te file un C.H.R.S" moi, j'y cours direct.» <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Couple</u> : « j'avais vécu 12 ans avec une fille, et ça n'allait pas... du à mon enfance... à cause de moi j'avoue... engueulades, c'était vraiment une galère mentale qu'il y a eu [...] au bout de 12 ans, je l'ai quitté » ; - <u>Amis</u> : « j'avais peur d'avoir des amis sur du long terme... peur que ça clash... c'est un peu l'abandon, c'est la même chose. Peu importe les excuses ... l'événement, c'est le même : t'es plus là. Ça ne m'intéresse pas moi. Si je veux un pote, un ami ou une amie, c'est pas pour me dire « peut-être que dans un an il est plus là » 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau social primaire inexistant - Se sent encore appartenir au « monde de l'ASE » - Vie couple entretenue jusqu'à une rupture provoquée, pour éviter de faire souffrir - Profil abandonnique dans l'amitié, dont Hakim s'émancipe progressivement
<p>Stratégie d'ajustement 1</p> <p><i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Je suis parti à Grenoble à la recherche de moi-même... je ne sais pas trop pourquoi » ; « au bout de 12 ans, je l'ai quitté, pour faire un voyage... on va dire, "spirituel" [...] pour voir comment... m'accepter mieux... le monde qui m'entoure » ; « la rue, ce qu'il y a de bien, c'est qu'on fait toujours quelque chose » ; « Il m'a fallu 2 ans pour y accéder, donc 2 ans pour accepter un lâcher prise énorme sur le matériel... Sur une maison, sur un travail... et vivre une sorte de vacuité en vivant à la rue [...] enlever tous les tabous, tous les préjugés des gens, toute la honte... et puis j'ai fait un gros travail sur moi même sur une grosse année, et ça m'a appris à s'aimer, soi-même » ; « c'est pas que j'aime Lille, c'est pas que j'aime pas, c'est que je me suis barré d'Lille pour une bonne raison et... mes fantômes ils sont ici, t'sais » ; « la capacité de jouer avec mes émotions... et pas ceux des gens... c'est pour ça que j'aime bien prendre cher... parce que si je veux... je l'inverse : "je prends pas cher" » ; « Pendant un an, j'ai fait ça, j'ai joué avec mes émotions : ça pète sa race hein ! [...] ça peut servir vraiment dans les cas... de précaire.» - « Oui, carrément, j'ai augmenté mon empathie... j'ai diminué ma pitié, son exact opposé... j'ai diminué la haine de tout ce qui m'entoure... ouais il y a beaucoup de choses améliorées, beaucoup de respect » 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements d'Évitement ou de Fuite face aux situations aversives et stressantes du quotidien. Marginalisation de type initiatique-thérapeutique qui semble avoir réussi - Apaisé, Hakim se réinsère avec un nouvel objectif de développement personnel
<p>Stratégie d'ajustement 2</p> <p><i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'avais mon RSA, pour manger et après, à Grenoble, il y a des fontaines d'eau partout... donc pour boire, il n'y a pas de problème. Ça a été très dur pour moi, de vivre dans la rue "comme des clochards" comme on dit... c'est vachement difficile. Il m'a fallu 2 ans pour le faire, et je l'ai fait alors en 3 » - « j'vais pas faire ma vie ici, mais c'est un peu un challenge que je me suis : avoir un appart' là où t'as jamais voulu... c'est 	<p>Après avoir appris à résoudre des problèmes de SDF marginalisés, Hakim expérimente la résolution de ceux des exclus en</p>

	encore une recherche que je fais. C'est vrai que, quand on est à la précarité comme ça, et que d'un seul coup, tu as ton appart'... On a cette sorte de responsabilité... faire ses papiers, payer ses loyers, refaire sa CMU, etc. enfin tout ça quoi, c'est énorme. C'est vraiment très fatigant »	insertion
Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i>	<p>- <u>Communauté de référence</u> : « sur Grenoble... j'ai vécu en mode SDF, voulu, je l'ai voulu. J'ai été voir les zonards » ; « la 1^{ère} année, j'étais en colloc... à titre gratuit [...] donc, petit à petit, j'allais dans la zone, discuter avec eux, 1 heure ou 2 par jour... jusqu'au moment où, j'ai réussi à dormir 1 fois dehors, 2 fois dehors... et puis après... tu vois ? Mais il m'a fallu 2 ans ... donc SDF, je ne l'ai vécu qu'un an, mais fort tu vois ? » ; « j'ai besoin de gens à qui parler régulièrement... chose que je n'ai pas encore ici mais, ça va venir tout seul » ; « Alors... mon expérience, il fallait que je la fasse avec des gens autour de moi. Parce que pour savoir qui j'étais au plus profond de ma tête... c'est l'effet miroir, c'est à travers les gens, en parlant avec les gens... ils discutent de leurs problèmes, et moi je discute des miens, c'est en discutant avec les gens qu'on se répare tout seul : c'est l'effet miroir, c'est comme ça » ; « c'est vraiment une belle solidarité que j'ai vécue » ; « tous les gens que j'ai connus là-bas, sans rien leur dire, au revoir » « et à l'heure d'aujourd'hui, je ne pense qu'à une chose, c'est à y retourner » ; « J'avoue que, pour l'instant, je pense pas trop à repartir »</p> <p>- <u>Le Collectif de sans abri</u>: « Un tremplin » ; « je suis revenu et j'ai toqué à la porte donc du [Collectif de sans abri]. Ils m'ont ouvert grandement la porte. Après ça a été vite, pourquoi, je sais pas » ; « Et par le biais d'un vieux pote, qui m'a conseillé d'aller les voir [...] ils ont quand même cette compétence là, à se dire... " tiens, lui, c'est le bon moment"... parce qu'il y en a qui la vive bien, la précarité, d'autres pas. mais ce n'est pas totalement déchiffrable, eux, ils arrivent à faire... tant mieux » ;</p>	<p>- En cohérence avec sa posture « contradictoire », Hakim se déclare à la fois toujours attiré par sa communauté de « zonards », et à la fois en recherche de nouvelles solutions à sa quête initiatique. Le caractère atypique du Collectif de sans abri lui donne peut-être une autre perspective, un autre challenge plus intéressant</p> <p>- La réévaluation du stress est sa plus grande source de jouissance, de par sa « biologie »</p>

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Jean-Philippe Collectif de sans abri	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<p>- « ... l'indépendance [...] Je suis arrivé à un âge où je veux mon chez moi, c'est chez moi. Y'a pas un éducateur qui va toquer à la porte : " t'as fait du bruit" ou "t'as ci, t'as là, il faut être à l'heure pour ceci cela". "Oh oh, t'es qui toi ?" ; « je veux qu'on me laisse tranquille, avoir mon petit chez moi »</p> <p>- «j'ai envie de plus avoir étiquette de galériens. Montrer que je suis quelqu'un comme tout le monde, maintenant que j'ai ça » ; « j'essaie de paraître normal. Ça me fait un plaisir phénoménal, c'est un délire, c'est quand un galérien, comme moi avant, me demande « une petite pièce, svp ». Là je me dis « ah putain, c'est à moi qu'il demande ». [...] il ne connaît pas ma situation, je suis entre les 2, je suis galérien et plus galérien, je vais garder cet appartement comme le voisin qui est là depuis 14 ans.»</p>	<p>- Autonomie globale</p> <p>- Bien-être de se voir et d'être vu comme « normal »</p>
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<p>- «c'est chiant on vous coupe une partie de la liberté. Obligé de justifier à chaque fois les choses. Si vous rentrez pas à midi il faut passer par le 115. À moins d'avoir le numéro de l'Armée du Salut pour dire "je suis désolé, je vais pas pouvoir être là à l'heure, si vous pouvez me mettre 1 plat sur le côté", sinon vous mangez pas [...] » ; « je lui ai dit "vas-y, dort là, tu rentreras demain". Pour une nuit, ça passe encore à l'Armée du Salut. Mais vous faites ça 3 jours, et vous êtes exclus. Je sais pas moi, il peut vous arriver n'importe quoi, vous allez à l'hôpital, [...] il y a des situations où vous pouvez pas appeler.</p> <p>- « Si je pouvais esquive tout ça [suivi CMP], putain ! » ; « une artérite sévère évolutive, j'ai plus d'artères ici [...] je suis branché sur la grosse aorte, donc ça craint quoi »</p>	<p>- Précarité forte du parcours social de par le mode de vie en collectivité mal supporté</p> <p>- Stabilisation attendue avec cet appartement « hors social »</p> <p>- Mais précarité induite par les problèmes de santé</p>
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<p>- « oui j'ai voulu [devenir Légionnaire], mais j'ai pas pu, P 2 exempté, maladie, j'ai eu une rupture de l'anévrisme géante à l'âge de 7 ans. Et puis j'ai grandi. Et moi l'école, bof ! Un tournevis un marteau, oui je vous fais une maison. Mais un stylo, là, c'est pas pareil, c'est pas pour moi. Et après j'ai fait mes 3 jours, je voulais faire carrière. [...] Le médecin m'a dit « non avec la rupture de l'anévrisme, si vous pétez les câbles ». C'était l'époque où je pétais encore des câbles et je faisais des crises d'épilepsie et je faisais aussi d'autres crises où mes yeux, je n'avais plus de blanc, c'est tout rouge, et là je pète tout [...] Maintenant, je touche du bois, ça fait longtemps que je n'en ai pas fait. À cause de ça, j'ai pas pu. »</p> <p>- « Ma situation allait s'arranger, je savais que j'allais le récupérer »</p>	<p>- Faible contrôle perçu en général sur la capacité à s'insérer, pour raisons médicales</p> <p>- Mais fort contrôle perçu sur la capacité à se sortir de la galère</p>
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p>Réseau social primaire :</p> <p>- <u>Famille</u> : « j'étais dans un milieu assez familial [...] Ma mère elle m'a dit "t'es un toxicomane", mon père pareil » ; « je n'ai plus de famille. Depuis que ma mère m'a mis dehors à 18 ans, plus aucun contact. C'est comme le film "seul au monde" [...] Mon père, il acceptait moins que je galère. Mais ma mère,</p>	<p>- Réseau social primaire quasi perdu, sauf un contact irrégulier avec le père</p>

	<p>autoritaire. Elle, « vas-y, dégage ». Mon père non, il est venu me rechercher, dans ce foyer de brun »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <p><u>Ex-communauté d'appartenance</u> : « Ah, j'avais des tas d'amis ! [De vrais amis ?] Non, des amis qui savaient que j'avais des sous. Mais de vrais amis non. [...] c'est pour ça qu'on fait la différence entre connaissances, amis. Beaucoup de potes de galères, mais bon on les garde jamais longtemps » ; « Sinon, dans la rue c'est la jungle, quoi ! Il faut faire attention [...] On ne peut compter que sur soi »</p> <p>- <u>Ex-communauté de référence</u> : « A Marseille, je l'avais choisi ma vie de galériens. C'est pas du tout la même vie, rien à voir. Là-bas vous faites la manche, on se mettait à plusieurs. Les galériens, c'est pas le même. Là-bas les gars sont plus solidaires. Ici à Lille, vous avez un problème, on est pas en groupe, on se fait démonter » « À part quand j'étais avec des légionnaires, eux c'est pas pareil, c'est comme une famille [...] ils m'avaient accepté, j'étais le civil. Ils m'ont dit que j'aurais pu être un légionnaire »</p> <p>- <u>Couple</u> : « Vous pouvez accueillir personne. Vous rencontrez une nana, vous n'êtes pas dans la merde »</p> <p>- <u>Animal de compagnie</u> : « J'avais un roux, comme le dessin animé, comme Garfield » « Il m'a toujours suivi. Même quand j'étais en galère » « C'est mon bébé » « Ça m'évite la solitude » « Il me parle, je comprends le Garfield (il rit) » « S'il voit que je suis là, qu'il y a quelque chose qui va pas, hop il va venir » « ça m'est déjà arrivé de pleurer pour lui »</p> <p>- <u>Amis</u> : « Il n'y a qu'un pote, celui qui m'a sorti des squats, c'est lui qui a réussi à me tirer il m'a dit « prends ton sac, on se barre dans le sud, on esquive les mauvaises fréquentations d'ici »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fort ressenti d'appartenance à la communauté des « mauvais galériens » jusqu'à il y a peu - Se réfère toujours à la communauté rejointe ailleurs, des « bons galériens » - Vie de couple jamais vraiment envisagée - Affection forte pour son chat, antidote à la solitude - Un ami reste à travers les ruptures
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « parce que j'ai toujours été d'un addictif à un autre. J'ai arrêté l'héro, et je suis passé au label 5 » ; « je faisais tout par téléphone et j'ai eu un rappel. Pas mal d'argent. Tout est parti dans la coke. Tout est parti dans la coke. Un peu dans la bouffe, vite fait. Mais sinon, tout tout tout » - « à Lomme, je restais toujours tout seul. À un moment donné je ne bougeais plus de chez moi. Je sortais pour faire les commissions, pour 15 jours, et puis il y avait la télé, mon chat, et je bougeais pas » - « Je traînais beaucoup avec des toxicomanes, pour dire les choses aussi comme elles sont. Maintenant j'essaye de les esquiver. Ou alors plus retomber dans leur jeu » 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements de Fuite par les produits psychoactifs - Comportements d'Évitement des personnes à risque dans les périodes de sevrage
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « Jusqu'à temps que mon ex elle me dit "tu es malade, tu vois comment tu es, tu es sque" [...] J'ai mis 2 verrous à la porte de ma chambre [...] et là j'ai arrêté à la dure. » ; « oui je me suis barré, j'ai été séquestré et tout. La coke c'est un sale milieu. [...] Moi j'ai arrêté tout ce bordel. Je suis bien tranquille maintenant [...] J'ai réussi à me barrer, définitivement. Je me suis arrangé pour qu'on ne retrouve pas » - « Ça m'a fait du bien de quitter Lille. Les gars savent que j'ai 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements visant à faire disparaître la source de stress par une démarche de résolution de problème : sevrage « à la

	<p>bon cœur. Là ils vont plus venir »</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Vous faites tout un dossier [...], vous remplissez plein de papier, des tas de papier à remplir c'est affolant, et après vous avez accès au logement. [...] c'est pas mal » « J'avais un rendez-vous mais je l'ai sauté. J'avais un rendez-vous au CMP et mais j'ai sauté le rendez-vous. (il soupire). J'avais un rendez-vous un suivi SPIP mais je me suis dit " j'y vais pas". [...] Aujourd'hui je devais y aller, mais bon » - « c'est un truc qu'il faut que je règle avec moi, parce que je suis pas comme «G.». J'ai la même mentalité, c'est aider son prochain, mais moi j'ai pas les moyens d'aider mon prochain, même si je vais faire tout pour l'aider, je vais me foutre dans la merde mais je vais lui donner ce qu'il a pas. » 	<p>dure » et éloignement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche administrative et thérapeutique engagée mais difficilement suivie - Volonté d'être un « pair-aidant », mais cherche à travailler la distance éducative
<p>Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Amis</u> : puis je me suis mis avec un pote que vraiment lui ne te tape pas, il a rien à voir avec mon milieu. Il travaille et tout, c'est vraiment un bon ami à moi. Je lui ai expliqué tout le bordel. Il m'a dit "t'en fais pas. Tu restes là en attendant et puis si t'a un problème tu m'appelles, je viens tout de suite" » - <u>Autres services sociaux</u> : « c'est avec le programme "Un chez soi d'abord". Ils font des accompagnements [...] C'était eux qui trouvaient des logements pour les personnes, puis après APL, FSL, tout le truc, l'assurance habitation, voilà le truc normal » - <u>Le Collectif de sans abri</u>: « Moi je savais qu'il y avait le collectif, et qu'il y avait «G.» que je connais très bien. Tous les 2 on est des anciens de l'Armée du Salut, il fait partie du CVS et on a toujours eu de bons contacts. Et quand je suis venu le voir "et ti là", "ouais ben ti là, il est à la cour !" [...] C'est grâce à lui que les éducateurs m'ont trouvé cet appart' gardé mon chat. Je pleurais pour mon chat » 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement visant d'abord la réévaluation du stress perçu, grâce à un ami. <ul style="list-style-type: none"> - Puis comportement visant la recherche de solution intermédiaire par l'accès à un programme recommandé par un ami. - Enfin recherche de solution plus durable grâce à un autre ami.

Concepts du modèle intégratif	Extraits du verbatim de l'entretien de Sébastien Collectif de sans abri	Catégorisation synthétique
Critères de réussite du changement visé	<ul style="list-style-type: none"> - « il vaut mieux un petit chez soi plutôt qu'un grand chez les autres » ; « je ne demande qu'une chose, partir de là, je vous le dis franchement. Juste que j'ai ma douche et mon toilette dans ma chambre. Parce que là c'est en commun. On dirait que je suis marié avec la communauté.» - « « Je veux faire une formation pour être éducateur [...] la pairaidance. Des semblables qui ont un peu de jugeote et qui vont faire une formation pour ça. [...] C'est une sorte de compétence, d'expérience » - « la vie, elle n'est pas dure, elle est dans le sens faux jeton, est fausse. Les gens sont faux. Les gens sont faux. Donc la vie est fausse. Les gens seraient vrais, la vie serait vraie. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie % Logement - Autonomie % Travail - Bien-être % Travail, discours au contenu à haute teneur morale
Evaluation Niveau 1 <i>Stress perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « À 30 ans j'avais 10 ans de foyer, un an et demi de rue, parce que j'étais en cavale, et j'avais 6 ans d'internat et 8 ans de foyer normal à droite et à gauche. Donc à 30 ans je pense que c'est beaucoup » ; «Ça m'a pas traumatisé, mais ça m'a perturbé quand même. Ça a été une épreuve vraiment difficile » - « Et puis c'est quand même grave que tu as des parents qui ont de l'argent et qui veulent pas... C'est des gens que je connais pas qu'ils le font. Ça m'horripile, ça m'énerve. J'ai la rage. C'est du sang, c'est pas de l'eau, merde. On n'en devient vulgaire tellement c'est rageant » 	<ul style="list-style-type: none"> - Stress ressenti tout le long du parcours, qui a généré un fort ressentiment général, mais envers la famille en particulier
Evaluation Niveau 2 <i>Contrôle perçu</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Et je vous promets que maintenant je dois même faire la manche pour avoir de l'argent. C'est pour vous dire la difficulté que j'ai en ce moment. Mais quand tu as un bon dialogue avec les gens, avec la politesse vous allez partout. Quand vous voyez que les mecs vont chercher 1200 € par mois et que le mec qui ne travaille pas va en chercher 1400, ça fait réfléchir » ; « quand je suis sorti de prison, j'ai voulu me reprendre en main. Donc je suis allé en foyer et j'ai fait une formation en maçonnerie. J'ai mon diplôme. J'ai beau téléphoner, à 60 entreprises. C'est à peine s'ils me disent pas 'vous vous êtes trompé de numéro' » ; « Des gens me disent 'va travailler', et je leur réponds "les conseillers ne sont pas les payeurs". Trouve-moi travail et j'y vais tout de suite. C'est facile de dire va travailler. Ça me vexé, parce que je ne suis pas fainéant » ; « je vais pas dire que je suis pessimiste, mais... » - « Les droits ça passe par la politesse et le respect. Et bien sûr le courage. » 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible contrôle perçu sur sa capacité à trouver un emploi - Ayant appris à être autonome sans emploi, il est de plus en plus difficile de s'y projeter - Mais les convictions morales permettent d'y croire encore
Evaluation Niveau 3 <i>Soutien social perçu</i>	<p style="text-align: center;">Réseau social primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Famille</u> : « Les parents en ont eu marre que je fasse des bêtises, en l'occurrence il me dit 'tu te débrouilles' » ; « J'ai des liens familiaux bien sûr. Quand on a besoin de quelqu'un, en général, que ce soit pour des travaux ou autre, en général on l'appelle. Mais quand on n'en a plus besoin, et bien c'est 'retourne à ta maison' » ; « Vous allez me dire 'il y a des gens qui n'ont plus leurs parents parce qu'ils sont morts ou autre'. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liens familiaux maintenus, mais très douloureusement. Sentiment d'injustice qui semble avoir

	<p>Mais c'est peut-être plus malheureux pour moi. Tes parents ont de l'argent et veulent pas aider [...] Ça m'horripile » ; « Mais qu'est-ce que vous voulez, quand vous avez des parents qui [...] vous téléphonent quand ils en ont besoin. Mais quand vous vous en avez besoin, c'est nient »</p> <p>Réseau social secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Couple</u> : « j'ai une copine [...] elle fait sa vie, je fais la mienne. Ça se résume en un mot, matérialisme » - <u>Communauté d'appartenance</u> : « les voisins, pas tellement. Parce que les gens sont faux, la vie est fausse. Les gens une cellule, 8 m². Moi j'ai la chance d'avoir un 20 m². Les gens sont jaloux sur moi. [...] On se bouffe un peu la gueule. » ; « Des fois je vois des gens qui dorment par terre. Je téléphone 115. [...] C'est compliqué, tu peux pas expliquer à un mec de 45 ans qui a 10 ans de rue derrière lui, d'essayer de le remettre dans le bon chemin, dans une vie correcte. Ils ont leur habitude » ; « Faites 4 ans de vie en collectivité. Vous verrez, 4 ans, c'est long. Je peux vous le dire. Quand vous rentrez à la maison, vous avez votre intimité. Vous avez tout. Mais quand vous êtes assis dans une chambre... » - <u>Amis</u> : « sur la main, je ne peux pas les compter. Faute à qui ? Pour moi c'est la faute du système. Le système fait que, comment voulez-vous vivre avec 400 €, le mec n'est pas débrouillard, qui est un peu zozo dans sa tête, pas comme moi, soit il va sur le tapin, soit il vole, soit il va en prison, soit il se suicide. Il n'y a pas 36 solutions [...] parce qu'on se bouffe la gueule plutôt qu'autre chose » ; 	<p>structuré tout le profil de Sebastien</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vie de couple est décrite froidement - La solidarité entre pairs n'est pas facilité par les modes de vie en collectivité, au contraire
<p>Stratégie d'ajustement 1 <i>Centré sur l'émotion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « j'ai pas grand-chose, mais au moins, je n'ai pas été pleuré à la porte de ma famille, je ne me suis pas rabaissé, j'ai ma fierté. Je l'ai toujours gardé et je la garderai toujours » - « C'est quand on est psychologiquement bas, qu'on est le plus vulnérable, que ce soit pour la drogue ou l'alcool, que ce soit la cigarette. Le mec qui a tout ce qu'il faut, qui est bien, tu m'étonnes, il ne va pas boire d'alcool. Il va voir du jus d'orange. Mais le mec qui est dans la merde, il va avoir une chope, et après tu n'arrêtes plus » ; « Arrêter la cigarette et l'alcool, c'est une question de volonté et de santé et de caractère, je pense. Après, je pense que ça pourrait m'aider [de sortir de la précarité] » 	<ul style="list-style-type: none"> - Evitement du recours à la famille après les déceptions - Stress de la précarité partiellement contenu par des addictions relativement maîtrisables
<p>Stratégie d'ajustement 2 <i>Centré sur la résolution de problème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - « je vais bientôt avoir l'âge du Christ, 33 ans, c'est l'âge de la raison » - « Je me contredis un peu dans le sens où, je suis courageux, ça donne envie de travailler. Si on me donnait une place, je foncerai direct. Mais le système fait que ça devient difficile [...] donc du coup, voilà je vais partir dans le rayonnage, une formation caca, pour dire de, qu'est-ce que vous voulez » - « j'aime bien donner ce que j'ai pas eu. J'aurais bien voulu, quand j'étais dans la rue, que quelqu'un dise 'vient on va essayer de trouver un foyer' [...] Moi, je me suis fait un mea culpa » ; « grâce au collectif, si je n'avais pas été à la rue, c'est pas moi qui aurais été aidé les gens. J'aurais dit 'trouve toi 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche d'insertion par défaut, sans conviction, en espérant qu'en parallèle un projet de formation à la pair-aidance aboutisse et permette de se réaliser

	quelque chose'. C'est normal, ils m'ont aidé, je les aide. C'est l'étoile du bon Dieu, je sais pas » ; « Moi tout ce que je veux, c'est discuter avec les gens, et surtout aider, pour moi c'est important »	
Stratégie d'ajustement 3 <i>Centré sur la recherche de soutien</i>	<ul style="list-style-type: none"> - « Quand on se sent seul, on va voir des gens et puis c'est tout. quand je fais la manche, ça m'apporte beaucoup. Les gens à Lille sont très social, ils disent 'tiens tu es en difficulté tiens voilà 2€, va manger'. Je suis assis avec quelques pièces devant moi, les gens sont pas cons. Les gens proposent quelque chose, une mandarine, quelquefois ils me donnent 10 € ou des tickets restaurant. C'est bien. » ; « Les gens, ils viennent et me donnent 10 €. Non, c'est pas de ça que j'ai besoin. Viens on va aller manger un morceau à la frite. Un peu de compassion, de dialogue, de 'comment je pourrais t'aider' » - <u>Le Collectif de sans abri (Communauté de référence)</u> : « y a que le [Collectif de sans abri] qui compte, c'est tout, c'est franchement les seules personnes qui m'ont aidé depuis mes 18 ans, pour un logement, pour quelque chose de concret » ; « Ici, c'est les seuls qui m'ont invité en vacances. Les seuls qui m'ont permis de souffler un peu » ; « si j'avais des liens, je ne serais pas ici, je suis dans un truc encore une fois social, le [Collectif de sans abri]. Je peux leur rendre service, que ce soit pour des interviews ou autre, parce qu'il le mérite » - <u>Autres professionnels extérieurs au site</u> : « les éducateurs viennent boivent leur café, font leur ronde dans les chambres et puis ils se barrent. C'est fou » ; « Ils ont leur vie, je peux comprendre. C'est leur boulot » ; « Remplir un papier, et voilà, c'est tout ce qu'ils font. "T'as payé ton loyer ? Non ? Dehors" » - <u>Futurs professionnels</u> : « La haine. Là que j'ai à l'intérieur. Ça ils ne peuvent pas l'avoir la rage que j'ai, ils ne peuvent pas l'avoir. Ça j'aimerais bien leur enseigner ça [...] Travailler avec le cœur, pas avec leur compte en banque. C'est tout simple à comprendre » 	<p>Comportements visant la réévaluation du stress perçu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire la manche, voir du monde - Recevoir l'aide d'inconnus - Même si c'est pas une solution, même s'il ne suffit pas de donner <p>Comportements visant la recherche de solution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner du temps, de l'empathie, du plaisir, et une vraie offre de logement indépendant - A la différence de Travailleurs Sociaux rencontrés, non investis - Un message pour les étudiants : s'appuyer sur les pairs pour comprendre la précarité

Conclusion :

Nous avons été surpris par la relative aisance à trouver des éléments du discours à faire correspondre avec tous les concepts proposés. Nous nous attendions à des « trous » dans les tableaux, soit par manque de pertinence des concepts, soit par le fait que nous sommes partis réaliser les entretiens sans avoir ce contexte théorique en tête. Force est de constater que l'heuristique semble porter ses fruits :

- Il ne nous paraîtrait pas étonnant que le stress perçu déduit de discours de personnes en très grande précarité soit supérieur à la moyenne (peut-être que les contextes d'entretien amplifie ceci) : tous les interviewés sauf un nous semblent vivre une grande tension intérieure, vécue sur le mode hyper ou hypo-vigilant, peut-être en fonction de la durée plutôt que de l'intensité ;
- Le contrôle perçu est en général faible sur les événements majeurs et les comportements en réaction. Par contre, il apparaît globalement fort sur la « gestion de la galère ». C'est peut-être sur l'accès à l'emploi que le contrôle reste le plus faible. Un certain sentiment d'impuissance apprise se lit dans ces parcours ;
- Le soutien social perçu est très hétérogène : du sentiment de grande solitude à la perception d'être au centre d'un réseau important et vivant, on trouve toutes les configurations possibles. Quitter un réseau très fort est un enjeu qu'on retrouve systématiquement lorsque des addictions à des psychotropes sont en jeu : on peut même avoir une relation addictive à une communauté d'appartenance. Mais les pairs fréquentés avant le parcours social peuvent représenter encore une communauté de référence, où il semble ne tenir qu'à un fil d'y retourner. Dans le cadre d'un parcours social, les pairs sont plus rarement considérés comme aidants, souvent même menaçants (et donc générateurs de stress) ;
- Le *coping* centré sur l'émotion : on peut y placer toute la palette des comportements iatrogènes (consommations et comportements à risque, violences) et salutogènes (entraide, culture et loisirs, sports, liens affectifs...) permettant d'éviter ou de fuir les situations stressantes ;
- Le *coping* de résolution de problème : si là on retrouve une belle diversité de démarches, on peut remarquer que celle induite par le parcours d'insertion est difficile à comprendre et à maintenir dans le temps, du fait de leur efficacité relative. Leur aspect administratif met particulièrement à rude épreuve les efforts consentis. Efforts d'autant plus difficiles que le sentiment d'impuissance appris est fort. Une succession ténue de petits succès semblent y remédier, plutôt que des grandes victoires éphémères ;
- Le *coping* centré sur la recherche de soutien : il concerne le plus souvent les professionnels de l'aide. On a en général recueilli un discours contrasté sur ceux-ci : ceux de l'extérieur sont généralement critiqués pour leur manque d'implication ou d'efficacité ; ceux du site interviewé sont globalement estimés aidants. Le rôle du référent est presque unanimement reconnu pour y parvenir ;

Notons que les travaux en Psychologie de la Santé ont cherché à démontrer une efficacité relative des stratégies de *coping*. Celui centré sur le problème semble le plus efficace à long terme et dans le cas d'événements contrôlables, tandis que le *coping* centré sur l'émotion serait le plus adapté à court terme et pour des événements incontrôlables. En outre, il existe un effet protecteur des stratégies

centrées sur le problème et un effet nocif des stratégies centrées sur l'émotion. Bien que l'efficacité d'une stratégie dépende du critère utilisé (qualité de vie, critère somatique...), le *coping* centré sur l'émotion se révèle souvent dysfonctionnel chez les personnes présentant une pathologie chronique. Le *coping* centré sur la recherche de soutien a été peu étudié, ce qui semble une piste à encourager, notamment pour comprendre la place du Travailleur Social dans ce processus. Nous pensons notamment au développement des compétences psychosociales évoquées plus haut. Cela nous semble pertinent, en autres, pour développer l'implication des usagers. Mais en miroir, nous gageons qu'elle favorisera aussi celle des Travailleurs Sociaux, et donc leurs propres compétences psychosociales.

En guise de recommandations, nous ferons quelques invitations à approfondir les pistes dégagées trop rapidement ici :

- Tout d'abord, il semble opportun d'engager une enquête par récits de vie plus poussés, permettant de structurer les tranches de vie et d'y revenir plus systématiquement. Cette enquête gagnerait à s'appuyer sur des outils permettant de mesurer de manière plus fiable les processus en jeu ;
- Pour affiner le lien entre *empowerment* et promotion de la santé, nous serions tenté de mieux cerner les points de convergence et de divergence entre le concept d'*agency*, plus typique du premier champ, et le concept de *coping*, plus proche du second ;
- Une démarche d'insertion pour un public en grande précarité représente un travail sur soi très angoissant et stressant. Il paraît donc nécessaire de réfléchir au fait qu'il génère des risques psychosociaux analogues aux contextes de travail classique ;
- Tout passage d'un statut à un autre générant une certaine angoisse (donc *a priori* du stress), nous aurions aimé pousser plus loin l'analyse en exploitant la perspective développée par Thierry Goguel d'Allondans (2002), Educateur Spécialisé de formation et chercheur en Anthropologie, qui revisite le concept de rites de passage, en tant que mode collectif de gestion de cette angoisse. Cette grille de lecture permettrait de comprendre pourquoi certains traits biographiques de personnes en grande précarité contribuent à une mise à la marge de la société, et permettrait aussi d'imaginer en quoi l'invention de rites modernes permettraient le franchissement de certains seuils : « Le rite crée du lien en mettant des formes à des énergies débridées ».

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Partant d'une expérience ancrée à la fois dans la clinique et dans la formation professionnelle, le Pôle Recherche a proposé à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale une recherche en cohérence avec les orientations de politique publique : « étude dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté afin d'améliorer le pilotage du dispositif d'hébergement d'urgence ».

La thématique retenue a évolué dès les premières phases de mise en œuvre de la présente recherche amenant l'équipe de recherche – pluridisciplinaire - à formuler la question suivante : **Qu'est ce qui fait lien social dans la précarité, selon les professionnels, et les personnes accompagnées ?**

Une première phase exploratoire auprès de travailleurs sociaux accompagnant des personnes en situation de précarité dans des structures diverses nous a permis de penser la question du lien social et de la précarité comme étant contextuelle. Les travailleurs sociaux témoignent ainsi de différentes situations : ces situations selon eux sont fonction des stratégies des personnes, de leur vécu, des diverses formes de lien, etc. Ces mêmes travailleurs sociaux pensent que c'est aussi fonction des objectifs qu'ils projettent dans l'accompagnement. Les éléments recueillis ont ainsi amené le mouvement des chercheurs vers la rencontre de la personne concernée elle-même et de son discours sur le lien social. La méthodologie retenue, dans le cadre d'une démarche qualitative, s'est basée sur une perspective compréhensive (Kaufman, 2007), permettant à l'entretien de se rapprocher d'une conversation afin de provoquer l'engagement de la personne concernée. La logique est inductive : la théorie se construit dans le va et vient entre proximité et distance, accès à l'information et production d'hypothèses, observation et interprétation des faits.

L'équipe de chercheurs a rencontré douze personnes en situation de précarité : au sein d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, d'un accueil de jour et d'un collectif de sans-abri, sur la métropole Lilloise. La présentation de vignettes cliniques permet de retracer les discours des sujets, et de les contextualiser.

L'analyse des discours, basée sur une approche pluridisciplinaire des concepts de lien social et de précarité sociale, a permis de distinguer des focales et de dégager trois perspectives. Une première perspective autour d'une approche dynamique des trajectoires spatiales et temporelles de la précarité et du lien social. Une seconde perspective portant sur une analyse du lien social : de la fonction des liens sociaux à la position subjective dans ces liens. Une troisième perspective axée sur l'accompagnement social dans la précarité.

L'approche dynamique des trajectoires spatiales et temporelles de la précarité et du lien social soulève le fait que les personnes en situation de précarité, même lorsqu'elles ont vécu des mouvements migratoires, s'ancrent dans un territoire et un espace social. Elles ne sont à l'inverse toutefois pas toujours ancrées dans une histoire. Nous notons la forte présence à travers le vécu d'une multiplicité de ruptures (familiales, scolaires, conjugales, d'emploi), qui peut freiner l'établissement d'une relation et donc, d'un lien social. La précarité, lorsqu'elle attaque le lien social fondamental, éprouve la santé physique, sociale et mentale, au risque de ne plus percevoir la personne que comme un être de besoin. D'où l'importance de créer un espace permettant de cerner la personne en situation de précarité comme un être de parole, pensant, et de recueillir la

subjectivité, ce qui implique un Autre social en face de soi. Cette posture adoptée par les chercheurs a ainsi permis de comprendre ce qui faisait lien social pour les personnes en situation de précarité. Les liens sociaux, comme la reconnaissance sociale sont composés de différentes sphères, ce qui amène des perceptions plurielles tant pour les personnes en situation de précarité que pour les travailleurs sociaux. Les différences de perception du lien social et de la précarité peuvent amener des écarts entre les attentes des personnes et les accompagnements proposés. En tenant compte de la subjectivité, il s'agit de permettre au sujet de s'inscrire dans le lien social à partir de la prise en compte de sa parole. Soutenir le développement du pouvoir d'agir est alors un enjeu aussi pertinent pour le public que pour les travailleurs sociaux, et profiterait d'une articulation entre les niveaux individuel, communautaire et institutionnel. Si l'on envisage cette articulation dans une perspective ascendante, il serait opportun d'étayer le développement du pouvoir d'agir sur le renforcement ou l'acquisition de certaines compétences psychosociales, pré-requises pour « faire avec » le stress généré par la précarité autant que par les parcours d'insertion.

Il apparaît ainsi que le lien social ne peut se penser uniquement comme l'inscription citoyenne et l'accès au droit commun. Les personnes en situation de précarité construisent et pensent le lien social sous des formes multiples : certains placent le travail comme un préalable à l'insertion, d'autres se centrent sur une vie familiale, d'autres recherchent un groupe d'appartenance, une communauté de référence, etc. La pluralité de ce qui fait lien pour les personnes en situation de précarité nous invite à déconstruire les représentations et à aller au-delà des discours normatifs. Ceux-ci sont parfois tenus par les personnes accompagnées elles-mêmes, dans une fonction de « monnaie d'échange » dans le lien avec le travailleur social, visant à correspondre aux attentes afin d'obtenir l'aide souhaitée. Dans ce cadre, il semble nécessaire et indispensable de proposer des lieux d'accueils et des formes d'accompagnement, pouvant répondre à cette diversité.

La trajectoire de vie des personnes en situation de précarité est souvent ponctuée de ruptures, dès la petite enfance, qui peuvent amener une pathologie de la relation, une difficulté à s'attacher, un évitement du lien. Les personnes risquent alors de s'enfermer dans une boucle d'auto-exclusion. Le travail de l'accompagnant n'est alors pas tant une réinscription dans l'accès au droit qu'un « prendre soin », permettant de recréer le lien, rattacher la personne en situation de précarité. Il est important alors de laisser place à la possibilité de se raconter, de se replacer au sein d'une trajectoire, ancrée dans le passé, et permettant d'ouvrir vers l'avenir. Le rapport au temps est ici central. Beaucoup de personnes se disent en incapacité pour se projeter, et la vie familiale, le fait d'avoir des enfants, est parfois un moyen permettant de se mettre en lien avec l'avenir. Dans ce cadre, il paraît nécessaire de ne pas typologiser les situations de précarité, au risque de ne pas permettre l'accompagnement : ainsi, le travail social pourrait avoir tendance, pour une personne en situation d'immigration, à ne pas laisser de place à ces discours sur l'enfance et la construction des liens. La place de la famille, soit le réseau primaire s'avère donc être important, mais il est source de paradoxes dans la relation entre la personne en situation de précarité et le travailleur social. Ce dernier le place en effet comme premier support, permettant de s'en sortir, tandis que les personnes en situation de précarité affirment souvent vouloir préserver, auprès de ce réseau, leur image et ne souhaitent pas recourir à leur aide afin de conserver leur fierté, de ne pas avoir honte.

Le rôle du travailleur social peut donc constituer une « préparation » visant à redonner confiance en soi et permettre de retrouver le lien avec le réseau primaire. La question de la réciprocité nous semble alors au cœur des discours. Ainsi, le collectif de sans-abri permet d'aider les autres, de donner et transmettre : il apporte un lien communautaire, une forme de réciprocité, qui n'existe pas dans la relation éducative. L'éloignement de l'institution semble ici nécessaire. La communauté se réunit dans l'espace public, dans l'extériorité aux lieux du travail social : l'existence de lieux permettant le regroupement, dans les villes, apparaît alors centrale pour permettre à cette forme de lien social d'exister.

Il n'est cependant pas question ici de supposer que la pairaidance soit l'unique solution à la précarité. En effet, il apparaît dans certains témoignages le besoin d'un lieu institutionnel repérant. Si certains pourraient qualifier ce lien d'institutionnalisation, il semble ici qu'il ait davantage une fonction spatio-temporelle : il est possible de s'y rendre, d'y rencontrer des interlocuteurs divers, de demander de l'aide, mais aussi d'y revenir, à différents stades de sa vie et ainsi de se voir évoluer, de témoigner de son parcours. L'accueil de jour permet ainsi à la fois la libre adhésion et la possibilité de s'y inscrire dans le temps. Les centres d'hébergements et de réinsertion sociale enfin peuvent pour d'autres constituer un lieu de repos, de protection face aux difficultés du dehors, mais aussi de prise en charge par des professionnels à l'écoute. Ils peuvent être l'occasion de créer un temps de suspens, un espace, permettant le retour sur soi, et la libération de la parole.

La question des contrats, des objectifs, des projets, et des délais semble toutefois être un paradoxe pour les personnes en situation de précarité, ayant à la fois besoin d'un temps de repos, mais devant pour y accéder se mettre en action, se projeter.

Dans l'ensemble de ces modes d'accompagnements, nous constatons des écarts entre la définition que l'on peut donner de la précarité, et le vécu subjectif des personnes. Ainsi, certaines personnes semblent s'être pour ainsi dire installées, et avoir trouvé leurs repères, dans la précarité : ce qui semble être un paradoxe, la précarité étant l'absence de cette sécurité.

Enfin, au-delà des modes d'accompagnement, les valeurs des organisations (institutions ou collectifs) semblent colorer les propos des personnes rencontrées : la pluralité des modes d'accompagnement semble devoir donc se combiner avec une pluralité des intervenants (sociaux, médicaux, bénévoles, pairs), mais aussi de valeurs associatives permettant le réel libre choix de l'utilisateur (loi 2002-2) pour son accompagnement, permettant de répondre au mieux à ses attentes, à ce qui fait, pour lui, lien social.

BIBLIOGRAPHIE

- About, N. (2004). Paysages et visages de l'abandonnique. *Gestalt* 2004/2 (n°27).
- Agamben, G. (1997). *L'homme sans contenu*. Circé.
- Algan, Y. & Cahuc, P. (2008). *La société de défiance : comment le modèle social s'autodétruit*. Paris : Éditions d'Ulm.
- Algan, Y., Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2012). *La fabrique de la défiance : ...et comment s'en sortir*. Paris : Albin Michel.
- Alpe, Y., Beitone, A., Dollo, C., Lambert, J-R., & Parayre, S. (2013). *Lexique de sociologie*, Paris : Dalloz.
- Alphandéry P. (2004). Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot In : *Ethnologie française*, 2004/1, Paris : PUF, pp. 5-12.
- Ardoino, J. (1992). *L'implication*. Lyon : Voies Livres.
- Assoun, P.- L. (1998). Du préjudice inconscient au préjudice social. In *Pratiques en Santé Mentale*, n°1.
- Aulagnier, P. (1995). *La violence de l'interprétation - du pictogramme à l'énoncé*. Paris, PUF.
- Aymard, A. (2012). Dynamique des groupes. In Jacqueline Barus-Michel et al., *Vocabulaire de psychosociologie*. Erès, Hors collection, 2002, pp 329-342.
- Baqué, M.-H. & Biewener, C. (2013). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La Découverte.
- Bardin, L. (2014). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Barreyre, J.-Y., Bouquet, B. (2006). *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard.
- Baverez, N. (2003). *La France qui tombe : Un constat clinique du déclin français*. Paris : Perrin.
- Baverez, N. (2010). Nouvelle question sociale. En ligne sur le site web [lemonde.fr](http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/03/08/la-nouvelle-question-sociale-par-nicolas-baverez_1315820_3232.html), http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/03/08/la-nouvelle-question-sociale-par-nicolas-baverez_1315820_3232.html, consulté le 7 mars 2016.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte. (éd. 4ème édition augmentée).
- Berger, F. (2009). Sujets et lien social contemporain. *Cliniques méditerranéennes*, 2009/1, n°79. Pp 279-295.
- Birraux, T. (1997). Les recours à « l'échappée belle ». In *Informations sociales*. La rue. Paris, CNAF, 1997, N°60, p.61.118p.
- Born, M. (1997). Le rôle du réseau social. Présentation d'une recherche-action. *Les Cahiers de l'Actif*,

n°258/259, pp 45-52

Born, M., Lionti, A.-M. (1998). *Familles pauvres et intervention en réseau*. Paris : L'Harmattan.

Boukobza, C., Bernard, B., Mansouri, M., Quantin, L. (2012). Bébés précaires. Comment les accueillir. In O. Douvielle, *Clinique psychanalytique de l'exclusion*. Dunod.

Bowlby J. (1954). Soins maternels et santé mentale. OMS, Genève.

Bouquet, B. (2006). Exclusion sociale. In *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard.

Bourdieu, P., Wacquant, L. (1992). *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

Bresson, M. (2011). *Sociologie de la précarité*. Armand Colin.

Bresson M., (2005) *La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie*. Pensées Plurielles, Pauvreté, dignité, intervention, n°16, 2007/3, pp9-16

Bresson, M. (1997). *Les S.D.F. et le nouveau contrat social*, Paris : L'Harmattan.

Bruchon-Schweitzer, M. & Dantzer, R. (1994). *Introduction à la psychologie de la santé*. Paris : PUF.

Castel, R. (1995). *Métamorphoses de la question sociale*. Fayard.

Cingonali, P. (2005). *La précarité*. Paris : P.U.F.

Chantreau, G. (2006). Lien social. In *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard.

Chatel, V., Soulet, M.-H. (2003). *Agir en situation de vulnérabilité*. Presses universitaires de Laval.

Chatel, V., Roy, S. (2008). *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*. Presses universitaires du Québec.

Chemin, A. (2013). *Liberté, égalité, morosité*. En ligne sur le site web lemonde.fr, http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/20/liberte-egalite-morosite_3433505_3224.html, consulté le 7 mars 2016.

Cusset, P.-Y., Singly de, F. (2011). *Le lien social*. Armand Colin.

Declerck, (2004). *Les naufragés*. Terre Humaine, Plon, 2001.

De Gaulejac, V., Blondel, F., Taboada-Leonetti, I. (2014). *La lutte des places*. Desclée de Brouwers.

Delhaye, P. (2014). La recherche clinique en travail social Projet épistémologique et enjeux éthiques. *Le Sociographe*, Hors-série, novembre 2014.

Delhaye, P., Mélan, S. (2014). Le défi de l'interdisciplinarité dans l'acte de formation en travail social. *Pensée Plurielle*, n°36, p.111-120.

Demazière, D., & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Paris : Nathan.

Direction des Affaires Sociales (1999). *Guide méthodologique de la démarche de diagnostic partagé sur l'errance et la grande marginalité des jeunes*.

Dubar, C. (1996). *La socialisation*. Paris : Armand Colin.

Douville, O. (2012). *Clinique psychanalytique de l'exclusion*. Dunod.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil

Dubet, F. (2010). Institution : du dispositif symbolique à la régulation politique. *Idées économiques et sociales*, 159(1).

Duvoux N. (2010). « Territoire », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », pp. 116-118.

Elias, N. (1991). *La société des individus*. Fayard.

Emmanuelli, X. (1998). Préface. In Alexandre Vexliard, *Le clochard*. Paris, Desclée de Brouwer.

Fernandez L., Catteeuw, M. (2001). *La recherche en psychologie clinique*. Nathan Université, Paris.

Freud, S. (1923). *Le moi et le ça*. Paris: Petite Bibliothèque Payot, 2010.

Freud, S. (1929). *Malaise dans la civilisation*. P.U.F. ; Paris.

Fonagy, P. (2004). *Théorie de l'attachement et psychanalyse*. Paris, Erès, col. La vie de l'enfant.

Foucart, J. (2012). Travail social et approche scientifique. De l'intérêt de l'interdisciplinarité. *Forum*, 03/2012, n°135, pp. 33-40.

Foucault, M. (1994). « La vie : l'expérience et la science », *Dits et écrits*, t. 4, Paris, Gallimard.

Furtos, J. (2005). La clinique psychosociale au regard de la souffrance psychique contemporaine. Dans Répondre à la souffrance sociale. Pages 99-115. Toulouse ; Érès).

Furtos, J. (2015). Ce que veut dire le terme de clinique psychosociale. *Empan*, 2015/2 (n° 98)

Giroux, S., Tremblay, G. (2002). *Méthodologie des sciences humaines*. Editions du renouveau pédagogique. Québec.

Goguel d'Allondans, T. (2003). *Anthropo-logiques d'un travailleur social : passeurs, passages, passants*. Téraèdre. L'anthropologie au coin de la rue.

Grange-Ségéral, E. (2014). Lien social, lien thérapeutique, lien familial. *Connexions*, 2014/2 n°102, pp 69-86.

Honneth, A. (2008). *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. La Découverte.

Illich, I. (1975). *Nemesis médicale*. Paris : Seuil.

Kaes, R. (1976). *L'appareil psychique groupal*, Paris, Dunod.

- Kaes, R. (1993). *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod
- Karsz, S., Autès, M., Castel, R., Roche, R., Sassier, M. (2004). *L'exclusion. Définir pour en finir*. Dunod.
- Kaufman, J.-C. (2007). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- Lacan, J. (1986). L'éthique de la psychanalyse, 29 juin 1960. *Séminaire XVII*. Seuil.
- Lazarus, A. (dir.) (1995). *Une souffrance qu'on ne peut plus cacher*. Rapport du groupe de travail, Ville Santé Mentale, « Précarité et exclusion sociale », Paris.
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1*. Québec : Ardis.
- Lesne, M., Minvielle, Y. (1990). *Socialisation et formation*. Paris, édition païdeia.
- Le Petit Larousse illustré* (2015). Paris : Editions Larousse.
- Lemay, M. (1979). *J'ai mal à ma mère*. Fleurus.
- Lyotard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*. Paris, les éditions de Minuit, p 12-13.
- McDougall, J. (2004). L'économie psychique de l'addiction. *Revue française de psychanalyse*, 2004/2 vol. 68, p. 511-527.
- Maisondieu, J. (1998). Exclusion, psychiatrie et fraternité. *L'information psychiatrique*, avril 1998.
- Maisondieu, J. (2002). La dépression est une maladie, pas l'exclusion. *Lien social*, n° 615. 28 mars 2002.
- Moreau de Bellaing, L., & Guillou, J. (1995). *Les sans domicile : un phénomène d'errance*, Paris : L'Harmattan.
- Morin, E. (1973). *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Seuil.
- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- ONPES, (2008). « Le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008 », Paris : La Documentation française.
- Parlebas, P. (1992). *Sociométrie, réseaux et communication*. P.U.F.
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale*. P.U.F.
- Paugam S., (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*.
- Paugam, S. (2008). *Le lien social*. P.U.F.
- Pedinielli, J.-L., Rouan, G., Bertagne, P. (1997). *Psychopathologie des addictions*. Nodules ; P.U.F.

- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Rammstedt, O. (1991), « La 'Soziologie' de 1908 de Georg Simmel », *Sociétés*, n° 37, pp. 253-266, Paris : Dunod.
- Renault, E. (juin 2006) *La reconnaissance au cœur du social*. Sciences Humaines N°172.
- Rey, A, Tomi, M, Hordé, T, Tanet, C, (2010), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- Ricoeur, P. (2004). *Parcours de reconnaissance*. Paris : Stock.
- Rosenvallon, R. (1981). *La crise de l'Etat-Providence*. Paris : Seuil.
- Rose, D. (2001). *Retour sur les méthodologies de recherches féministes*. Document de travail : http://www.swc-cfc.gc.ca:pubs/revisiting/revisiting_f.pdf.
- Rullac, S. (2004). *Et si les S.D.F. n'étaient pas des exclus ? Essai ethnologique pour une définition positive*. L'Harmattan.
- Rullac, S. (2012). *La science du travail social*. Paris ; ESF.
- Rullac, S. (2014). *La scientifisation du travail social*. Rennes ; Presses de l'EHESP.
- Sanicola, L. (1994). *L'intervention en réseau*. Paris, Bayard.
- Sanicola, L. (1997). Le travail avec les réseaux primaires. *Les cahiers de l'actif*. N° 258/259. Pp 53-70.
- Simmel G., (1907), *Les pauvres*, Paris, PUF, coll.Quadriges
- Soulé M., Lauzanne K., Leblanc N., (1985). « La carence des soins maternels et ses effets », in Lebovici S., Diatkine R., Soulé M., *Nouveau traité de psychiatrie de l' enfant et de l' adolescent*, Paris, Puf, T. iv, pp. 2529-2548. Réédition : 2004.
- Soulé M. (1997). *Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris, PUF, 1997, Tome IV, 148, pp2529-2548.
- Strauss, A., Corbin, J. (2003). L'analyse des données selon la Grounded Theory. Procédures de codages et critères d'évaluation. In *CEFAÏ D., L'enquête de terrain*. Paris, La découverte.
- Talpin, J. (2013). *Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du community organizing vu de France*. En ligne sur le site web de La Vie des Idées, <http://www.laviedesidees.fr/Mobiliser-les-quartiers-populaires.html>, consulté le 7 mars 2016.
- Thalineau, A. (2002). L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés. *Ethnologie française*, 2002/1 Vol. 32, pp 41-48.

Vandecasteele, I., Lefebvre, A. (2006). De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale. *Cahiers de psychologie clinique*, 2006/1, n°26, pp 137-162.

Wresinski, J. (1987) « Grande pauvreté et précarité économique et sociale, rapport présenté au nom du conseil économique et social par m. Joseph Wresinski ». Avis et rapports du conseil économique et social session de 1987, séances des 10 et 11 février 1987. Journal officiel de la république française.

7.1 Acronymes

- ARTS Association Régionale du Travail Social
- ALEFPA Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
- ASE Aide Sociale à l'Enfance
- CAF Caisse d'Allocations Familiales
- CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- DALO Droit Au Logement Opposable
- DRJSCS Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- MECS Maison d'Enfants à Caractère Social
- RSA Revenu de Solidarité Active
- SIAO Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- UNAFORIS Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale

7.2. Curriculum Vitae Equipe de recherche



Pascaline DELHAYE

Docteur en psychologie - Psychologue clinicienne
Responsable Pôle Recherche et cadre pédagogique

Activités professionnelles actuelles

Association Le Home des Flandres à Tourcoing. Maison d'Enfants à Caractère Social. Psychologue clinicienne. Accompagnement psychologique des enfants et des familles, depuis 2006. Membre du Conseil d'Administration en tant que salariée élue depuis 2012.

Institut Régional du Travail Social Nord Pas de Calais :

- Cadre pédagogique depuis 2002. Création et animation d'actes pédagogiques, formation initiale, continue et intra pour travailleurs sociaux. Cours de psychologie (développement, pathologique). Supervision d'équipe.
- Responsable du Pôle Recherche depuis 2013. Structuration et animation de l'activité de recherche ; mise en synergie entre professionnalisation, recherche et pratique professionnelle. Actions de recherche, cycle de conférences, séminaire pédagogique, séminaire de recherche, valorisation, publication, développement du partenariat.
- Chef de projet depuis 2015 du Pôle Ressources Recherche Formation en Action Sociale (PREFAS) Nord Pas de Calais.

Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines, Département de Psychologie à Lille. Chargée d'enseignement, auprès des étudiants Master 2 : séminaires *Psychopathologie des addictions et de la dépendance* ; supervision de stage ; suivi de mémoire, depuis 2013.

Formation initiale et continue

2009- 2013 : **Doctorat de psychologie** - Mention Très Honorable avec félicitations du jury. Université de Nice Sophia-Antipolis

2006-2009 : *Thérapie familiale psychanalytique* - Temps Forum. Lille

2005-2006 : *Séminaire psychanalytique* animé par Juan David Nasio. Paris

2000-2002 : *Séminaire psychanalytique* animé par Christian Colbault. Lille

1994 : **Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées de Psychologie Pathologique et Clinique.** Mention Très Bien. Université de Lille III Lettres et Sciences Humaines.

Activité scientifique

Travaux de recherche

2014-2015 : Recherche-action *Psychiatrie adulte et protection de l'enfance. IRTS-Home des Flandres*. Restitution publique et organisation d'un colloque 28 janvier 2016 IRTS Loos.

2013 : *La vengeance ou le temps de l'Autre ; d'un enjeu de structure à une clinique dans la postmodernité*. Doctorat de psychologie - Université de Nice Sophia Antipolis - Sous la direction de S. Lesourd. Mention très honorable avec félicitations du jury. Article à paraître.

2008-2009 : « *mon intimité, ça me regarde* ». *Le respect de l'intimité : enjeux et paradoxes* ». Participation à l'action - recherche regroupant professionnels et usagers au sein de l'association Home des Flandres Tourcoing et à sa journée de restitution.

1994 : « *L'expression de la psychopathie en milieu carcéral* ». Mémoire de recherche pour le D.E.S.S. Dir. de mémoire : J. Chasseguet-Smirgel. Mention Très Bien.

1993 : « *Les implications à court terme de la césarienne sur la maternité* ». Mémoire de recherche pour la Maîtrise. Dir. de mémoire : J. Chasseguet-Smirgel. Mention Très Bien.

Membre de communautés scientifiques

Laboratoire OCeS *Organisation, Clinique et Sujet*, Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines, Lille, depuis 2013.

Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France, depuis 2013.

Comité scientifique de l'ALEFPA, Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie, depuis 2015.

Participation à des comités de lecture

Membre associé au comité de lecture de l'AIFRIS Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale 2013.

Membre du groupe de lecture de la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'Agence Nationale d'Évaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM) : *Évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur/jeune majeur en cours de mesure en protection de l'enfance*. 2012.

Publications

Delhaye, P., Cadière, J., Leroy, D., Tano, R. (2016). Oser la recherche-action vers un changement de posture professionnelle : A partir d'une Maison d'Enfant à Caractère Social, penser le lien entre protection de l'enfance et psychiatrie adulte. *Psychiatrie de l'enfant*. Soumis.

Delhaye, P., Lesourd, S. (2015). La parole de vengeance, ou le temps de l'Autre. *Cliniques Méditerranéennes*. Accepté.

Delhaye, P., Goubet, R., Ropart, D. (2015). Une expérience d'atelier d'art-thérapie en Maison d'Enfants à Caractère Social : un autre espace clinique. *Vie Sociale et Traitements*, CEMEA. Accepté. A paraître en 2016.

Delhaye, P. (2015). Le héros et le barbare. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*. Accepté. A paraître.

Delhaye, P. (2014). La recherche clinique en travail social Projet épistémologique et enjeux éthiques. *Le Sociographe*, Hors-série, novembre 2014.

Delhaye, P., Mélan, S. (2014). Le défi de l'interdisciplinarité dans l'acte de formation en travail social. *Pensée Plurielle*.

Delhaye, P., Goubet, R., Leroy, D., Pennel, F., Tierrie, C. (2014). Le savoir des usagers : approche clinique et volonté institutionnelle.. *Les Cahiers de l'Actif*, novembre 2014.

Delhaye, P. (2012), « Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire » de Danièle Epstein, recension pour *Le Sociographe*, n° 39, septembre 2012, p 135.

Bourzat V., Delespierre B., Delhaye P., Sarlon, D. (2012). Quand la parole fait advenir le sujet. Un groupe d'expression en CHRS. *Le Sociographe*, n° 37, janvier 2012, p65-73.

Delhaye, P. (2001). Un toxicomane en prison : la question de la confrontation des structures. *Interventions*, n° 4, volume 18, déc. 2001, p90-96.

Communications

Delhaye, P. (2016). *L'entrée dans la recherche par la clinique*. Colloque *Psychiatrie de l'enfant et protection de l'enfance : le champ des possibles*. IRTS Loos.

Delhaye P., Leroy, D., Tano, R. (2015). *Psychiatrie de l'enfant et protection de l'enfance*. Journées de valorisation de la recherche UNAFORIS (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale), Paris.

Delhaye, P. (2015). *Place, rôle et fonction de la recherche dans un EFTS : le développement d'une culture professionnelle à l'IRTS Nord Pas de Calais*. Journées de valorisation de la recherche UNAFORIS Paris.

Delhaye P. (2015). *Une recherche sur le lien social et la précarité : le sociographe*. *Multiplication des précarités : quelles interventions sociales ?* 6^e Congrès International de l'AIFRIS (Association Internationale des Formateurs FRancophones en Intervention Sociale). Porto, Portugal.

Delhaye P. (2015). *En temps de crise, présenter sa thèse en 180 secondes peut-il contribuer à la publicisation accrue des recherches en travail social ?* *Multiplication des précarités : quelles interventions sociales ?* 6^e Congrès International de l'AIFRIS. Porto, Portugal.

Delhaye, P., Hintea, D. (2014). *La recherche dans les formations en travail social : Un séminaire pour les cadres pédagogiques*. *Les formations sociales en transformation : l'affaire de tous*, Biennales de l'UNAFORIS, Paris.

Delhaye, P. (2014). *Ma thèse en 180 secondes: une gageure, un exercice de style ou une nécessité ? De la valorisation et du transfert des résultats de la recherche dans la formation en travail social*. Biennales de l'UNAFORIS Paris.

Delhaye, P. (2014). *Les conditions de la paix ou le retour de la vengeance*. Colloque de l'Unité facultaire de Psychologie, Centenaire 1914-1918, *Traumatisme et mémoire*, Université Catholique de Lille.

Delhaye, P. (2014). *Prendre en compte la parole des personnes accompagnées sous la forme de témoignage dans l'acte de formation initiale en travail social et Retours commentés. Assises Territoriales du Travail Social*, IRTS Nord Pas de Calais.

Delhaye, P. (2013). *Le double attachement : une chance pour l'enfant - Journée de Rencontre des accueillants des lieux de rencontre parents-enfants* organisée par le Conseil Général du Nord, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Delhaye, P. (2013). *Clinique, éthique et recherche : penser l'action*. Journée d'Étude inter-régionale Nord Pas de Calais - Picardie - Champagne Ardenne, CHRD - IRTS Nord Pas de Calais *Pour l'acteur social aujourd'hui, face aux évolutions multiples, quelles références déontologiques, quelle culture de l'éthique partager ?* Loos.

Delhaye, P. (2013). *La posture du chercheur en travail social*. Les Journées d'études sur le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) *Ingénierie sociale et recherche - développement : quels enjeux pour le travail social ?* IRTS Nord - Pas-de-Calais, Loos.

Delhaye, P., Mélan, S. (2013). *Le défi de l'interdisciplinarité dans l'acte de formation en travail social*. AIFRIS, Loos.

Delhaye, P., Pennel, F., (2013). *Le savoir des usagers : approche clinique et volonté institutionnelle*. AIFRIS, Loos.

Delhaye, P. (2012). *Conférence introductive et animation de la table ronde*. In : Esterlé, M., Kettani, M. : *Les conséquences de la précarité sur l'enfant, sa famille et son environnement*. Cycles de conférence Sciences Po Lille/IRTS Nord Pas de Calais. Maison de l'Education Permanente, Lille.

Delhaye, P. (2011). *Œdipe vengeur ou vengeance œdipienne, telle n'est pas la question !* Journées doctorales « La construction du sujet dans la modernité : vers de nouvelles configurations de l'Œdipe ». Equipe Société et Psychanalyse (SoPsy) de l'Unité de Recherche en Psychologie, Subjectivité, Connaissances et Lien social - EA 3071. Strasbourg

Delhaye, P. (2011). *De la fonction de la vengeance dans la restauration des frontières symboliques. Perspectives psychanalytiques*. Journée doctorale de l'ED SHS sur le thème : « Interroger les frontières mentales. Enjeux et méthodes ». Strasbourg.

Delhaye, P. (2011). *Conférence introductive et animation de la table ronde*. In : Versini, D., Martin-Blachais, M.-P. : *Précarité, politiques publiques et droits de l'enfant : bilan de cinq années de mandat*, Cycle de conférence Sciences Po Lille/IRTS. Maison de l'Education Permanente, Lille.

Delhaye, P. (2010). *Je vais me venger ! Approche psychopathologique de la vengeance, ou quand la victime devient agresseur...* XIème journée doctorale du Séminaire Inter Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse. Toulouse

Delhaye, P. (2004). *Quel travail social auprès des auteurs d'agression sexuelle ?* Conférence introductive et animation de la journée d'études et de débat. I.R.T.S. Loos.

Delhaye, P. (2001). *Un toxicomane en prison : la question de la confrontation des structures*. Toxicomanies et territoires urbains, XXIèmes Journées Nationales de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie, 8 - 9 juin 2001 Chambéry

Création - Organisation - Animation de journées d'études

2016 : Colloque *Psychiatrie de l'enfant et protection de l'enfance : le champ des possibles*. Home des Flandres - IRTS, 28 janvier 2016, Loos.

2013-2015 : *Travaux publics*, cycle de 14 conférences rassemblant chercheurs issus des sc. humaines et sociales, étudiants, formateurs, professionnels, valorisation des travaux de recherche.

« *Pour l'acteur social aujourd'hui, face aux évolutions multiples quelles références déontologiques, quelle culture de l'éthique partager ?* » Journée d'études inter-régionale Nord Pas-de-Calais Champagne-Ardenne Picardie, en partenariat CNAD-CNRD, Loos, 9 octobre 2013.

En partenariat avec l'Institut d'Études Politiques de Lille :

- 2011-2012 : Cycle de conférences « *Enfance et précarité* »
- 2012-2013 : Cycle de conférences « *Travail social et développement durable* ».

« *France 2010 : Accueil, Intégration, Exclusion, Les enjeux de société autour des Roms* ». IRTS Nord Pas de Calais. 25 Novembre 2010 Loos

« *Quel travail social auprès des auteurs d'agression sexuelle ?* » Journée d'études et de débat I.R.T.S. Métropole lilloise : création et animation de la journée. 17 juin 2004 Loos.

Expériences professionnelles antérieures

En tant que psychologue

2003 - 2008 : expert-psychologue assermenté auprès de la Cour d'Appel de Douai.

2000 - 2001 : Association « *Le Relais* », Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes à Roubaix.

1997 - 2000 : Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille Service Médico-Psychologique Régional de la Maison d'Arrêt de Loos.

1996 - 1997 : Centre Hospitalier Spécialisé de Lommelet. Mission « *Lazarus* ».

1995 - 1997 : Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education, Maison de l'Enfance de Roubaix.

2009- 2012 : supervision d'équipe du Centre d'Education Motrice Les Cyclades, Leforest

2011-2012 : supervision d'équipe Centre Petite Enfance Home des Flandres, Roubaix

En tant que formatrice

2006 : « *Coopération avec les familles* », MECS, Temps de Vie à Croix

2003-2005 : « *Psychopathologie de l'agresseur et de la victime* », E.P.S.M. Armentières

2001 et 2002 : « *Pratique de la Relation d'Aide en Secteur Mère - Enfant* », CHR de Metz.

2001 : « *Parentalité et toxicomanie, approche psychodynamique et systémique* », ABCD, Saint Omer

2001 : « *Psychosociologie de l'adolescent ; les usages et les usagers : de l'expérimentation à l'usage problématique* », CDRIPD du Conseil Général du Nord.

2000-2005 : « *la relation d'aide* ». Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier d'Arras.

CADRE PEDAGOGIQUE

Anne-Sophie
FUGALDI-BEUGNET

Née le 03/12/1975



COMPETENCES

Expertise en politiques sociales, action sociale et médico-sociale : ingénierie de projet (du diagnostic au plan d'action), pilotage de l'activité éducative, pédagogique et thérapeutique. Ingénierie de formation. Forte capacité à travailler en partenariat et en équipe.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

✓ *Novembre 2013 à aujourd'hui* **Cadre Pédagogique | IRTS Nord-Pas-De-Calais**

Référente de la formation Moniteur-Educateur et Cadre Pédagogique pour la formation Assistant de Service Social. Ingénierie de formation, face à face pédagogique, pédagogique directe, recherche, international, missions intersites.

✓ *Mars 2013 – Juin 2013* **Chef de Service Educatif | APEI**

Cadre intermédiaire de 2 services : un SESSAD accompagnant des enfants et des adolescents en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés, un internat accueillant des enfants et des adolescents porteurs d'autisme ou présentant un Trouble Envahissant du Développement (TED).

✓ *Décembre 1999- Février 2013* **Educatrice de Jeunes Enfants | APEI**

Prise en charge d'enfants porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, à domicile et dans tous les lieux de vie de l'enfant. Guidance familiale et accompagnement du jeune pour une meilleure inclusion scolaire et sociale.

✓ *2003-2008* **Formatrice vacataire | CRFPE de Lille**

- Directrice de mémoires pour le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants.
- Suivis de projets d'action éducative, visites de stages, oraux de psychopédagogie, cours sur le handicap, le travail à domicile, oraux de sélection pour l'entrée en formation, actions de formations diverses.
- Participation et Evaluation au jury final à la DRASS.

TRAVAUX DE RECHERCHE

✓ *Mars 2015-Janvier 2016* **Participation au groupe de recherche Lien Social et Précarité de l'IRTS Nord-Pas-De Calais financée par la DRJSCS**

✓ *Mars 2010- JANVIER 2012* **Mémoire de recherche à visée professionnelle DEIS/MASTER**

Intitulé du Mémoire : « Jeunes en rupture...Professionnels désorientés...Une ingénierie nouvelle pour « supporter » des jeunes dits incasables » sous la direction de Michèle Guigue, Professeur des universités Emérite. Mémoire ayant reçu le prix ALEFPA 2013 (Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie).

✓ *Septembre 2010- Janvier 2011* **Ingénierie de développement**

Etude de terrain quantitative et qualitative (sur 82 communes) portant sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique. Ingénierie de projet portant sur une stratégie de développement d'une association.

DIPLÔMES

✓ *Juin 2012* **Université de Lille 3- MASTER EN SCIENCES DE L'EDUCATION**, spécialité Travail éducatif et formation : acteurs et organisations, option professionnelle TISLE « Travail social, Insertion Sociale et Lutte contre les Exclusions » en juin 2012, mention Bien

✓ *Mars 2012* **IRTS de Loos DEIS** : Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale

✓ *1999* **CRFPE de Lille DEEJE** : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants, Major de Promotion

**EXPÉRIENCE****CADRE PEDAGOGIQUE – IRTS NORD-PAS-DE-CALAIS**

Depuis janvier 2013

Ingénierie de formation - assistant de service social – CAFERUIS

Pédagogie : sociologie des organisations, sociologie thématique, recherche.

Relation avec les sites qualifiants

Organisation de séminaire en transversalité

Participation à la recherche en travail social

FORMATRICE – IRTS NORD-PAS-DE-CALAIS

2010-2013

Dispositif Etude de Situation pour la formation Educateur Spécialisé

FORMATRICE – IRFFE AMIENS

2019-2013

Suivi de formation et analyse de pratique pour la formation moniteur-éducateur

Jury de sélection et d'entraînement aux épreuves de certifications

FORMATRICE – ECOLE KIENTZ, MARCQ EN BAROEUL

2011-2012

Enseignement en psychologie sociale, formation conseillers en économie sociale et familiale

EDUCATRICE SPECIALISEE – HOME DES FLANDRES, TOURCOING

2007-2013

Accompagnement d'enfants en situation de danger, groupes verticaux et accueil modulé

Membre du groupe de réflexion sur la Vie-Affective et Sexuelle

Auditrice interne dans le cadre de l'évaluation continue de la qualité (audits croisés sur les dossiers, projets individualisés, auprès des professionnels, familles et usagers)

COORDINATRICE – ASSOCIATION DIABOLO, DAOURS (80)

2005-2007

Mise en place de centres de loisirs et vacances en partenariat avec les structures d'accueil pour enfants en danger, formation d'animateurs et de directeurs de centre gestion administrative et budgétaire

EDUCATRICE SPECIALISEE – PROTECTION DE L'ENFANCE

2002-2005

Au sein de Maisons d'Enfants à caractère social et de foyers de l'enfance avec un public enfant, adolescent, et mineurs isolés étrangers

EDUCATRICE SPECIALISEE – HANDICAP

2002 et 2003

Au sein d'un centre de rééducation pour enfants et adolescents atteints de troubles du comportement, et d'un externat médico-pédagogique avec des enfants et adolescents porteurs d'un handicap mental léger et moyen.

FORMATION

DOCTORAT EN SOCIOLOGIE

soutenance le 11 mars 2016.

Analyse des fonctions de coordinateur mises en place dans les établissements sociaux et médico-sociaux, laboratoire Ceriès, Université Lille 3

MASTER 1 ET MASTER 2 EN SOCIOLOGIE

2008-2009

Enquête sur la légitimité accordée aux chefs de service par les équipes éducatives.

DEMARCHE QUALITE ET EVALUATION INTERNE

2007-2013

Formation à la démarche qualité, construction d'indicateurs et de grilles d'entretiens participation à la démarche d'audits croisés au sein du Home des Flandres

LICENCE 3 SOCIOLOGIE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

2007 - Analyse des rôles et fonctions de directeur et président au sein d'une association

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE

2003 - Major de promotion

ANIMATION – BAFA - BAFD

2000 et 2006

BACCALAUREAT ECONOMIQUE ET SOCIAL

1998 - Mention Assez-Bien

COMMUNICATION

Formation coordinateurs, ISSM de Mulhouse, février 2015 : « la fonction de coordinateur : naissance, évolutions et enjeux »

Travaux Public, « le coordinateur dans les établissements sociaux et médico-sociaux », IRTS Nord-Pas-De-Calais, octobre 2012 colloque « *L'Etat Social dans tous ses états* », organisé par l'Association des Chercheurs des Organismes de la

Colloque « *L'évolution des métiers du travail social* », organisé à l'IRTS de Besançon, le 22 mai 2012 : « le coordinateur, un nouvel intermédiaire ? »

Formation et Intervention Sociales (ACOFIS) à Marseille, 8 et 9 décembre 2011 : « le coordinateur, révélateur de la modernité dans le secteur social et médico-social ? »

PUBLICATION

« Le coordinateur dans les établissements sociaux et médico-sociaux, un nouvel intermédiaire ? », *Les Cahiers du travail social* - les métiers de l'encadrement dans le travail social, n°72, p13-23, 2013

Mohamed LOUALICHE
Cadre-documentaliste



CONNAISSANCES PRATIQUES ET THEORIQUES

Anglais, Allemand : lu, écrit, parlé

Organisation des entreprises :

Gestion de projet, communication professionnelle, management de l'information et des connaissances

Veille Stratégique et Intelligence Economique (mise en place d'un dispositif de veille)

Approches des systèmes d'information : méthodes et outils

Conception d'outils de gestion de l'information (bases de données), outils de programmation, création/animation de sites Web et de thésaurus

Ingénierie Linguistique et Systèmes d'Information :

Traitement Automatique de la Langue, reformulation de requêtes, recherche d'information

Techniques documentaires et structures de l'information :

Logiciels et traitement documentaires, lecture efficace, écriture (synthèses et résumés)

Actualité de la recherche et formation à la recherche

Accompagnement des usagers, pédagogie directe

Éléments de professionnalisation :

Anglais professionnel, analyse des usages, évaluation des services, démarche qualité

Tâches documentaires :

Accueil et information des usagers, saisie de documents multi-supports (catalogage, indexation), bulletinage des périodiques, équipement des ouvrages, enregistrement des prêts et des retours, archivage

Outil informatique :

Word, Excel, Access, Outlook, Powerpoint, Publisher, BCDI, Alexandria, Cindoc, SID/MC, Kentika, Cadic Intégral, Photoshop, Dreamweaver, Hot Potatoes, Sphinx

FORMATION

2004 – 2005 : **MASTER II (DESS) IDEMM (Ingénierie du Document Et Médiation Multimédia) – Lille III**

2004 : **MASTER I SID (Sciences de l'Information et de la Documentation) mention AB – Lille III**

2003 : **Licence Sciences de l'éducation avec mention documentation - Lille III**

2002 : **DEUG LEA langues étrangères appliquées - Lille III**

1998 : **Baccalauréat Economique et Social – Lycée Maxence Van der Meersch**

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Du 1^{er} septembre 2009 à aujourd'hui : cadre-documentaliste à l'Institut Régional du Travail Social Nord-Pas de Calais (CDI).

Du 1^{er} septembre 2008 au 30 juin 2009 : administrateur de portail documentaire à l'Institut Pasteur de Lille (CDD).

Du 26 septembre 2006 au 15 juillet 2008 : documentaliste puis chargé de communication à l'Agence de l'eau Artois-Picardie (CDD).

Du 07 juillet 2006 au 23 septembre 2006 : téléconseiller pour Vitalicom (sous-traitant pour le fournisseur d'accès Club-Internet), service commercial et technique (CDD).

Du 24 octobre 2005 au 28 avril 2006 : documentaliste à la Médiathèque de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille (CDD).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Titulaire du permis de conduire (1998), véhicule personnel

Sport : basket

Loisirs : cinéma, lecture

Sandrine MELAN

CADRE PEDAGOGIQUE : SOCIOLOGUE

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- 2001 à aujourd'hui **Cadre pédagogique** (IRTS Nord Pas-de-Calais – Site Métropole Lilloise)
Enseignement en sociologie ; Ingénierie de formation (diplômes de travailleurs sociaux) ; Etudes et recherches.
- 2000-2001 **Chargée d'études** (Conseil Economique et Social - Commission Spéciale du Plan - Paris)
Contribution à la réalisation d'un rapport d'étude portant sur "*la dynamique de la population active et de l'emploi : la gestion prévisionnelle des âges à l'horizon 2010*" (publication au J.O. oct. 2001).
- 1999-2000 **Chargée d'études** (Centre de Liaison, d'Etudes, d'Informations et de Recherches sur les Problèmes des Personnes Agées - Paris)
Etudes et recherches sur les politiques sociales et le cadre de vie des personnes âgées.
- 1994-1999 **Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherches** (Laboratoire G. Friedman - Université Paris I Panthéon-Sorbonne)
Chargée de Travaux Dirigés en sociologie (licence – master I) ; chercheur

FORMATION – DIPLÔMES

- 1994 DEA en Sociologie « *Politiques sociales et société* » – Paris I Panthéon Sorbonne
- 1989 Baccalauréat Economique et Social – Paris

PUBLICATIONS ET RAPPORTS D'ETUDE

- Deudon, G., Mélan, S. (2016). *Tous les entrainements du DEES*, Paris : Studyrama.
- Delhaye, P., Mélan, S. (2014). Le défi de l'interdisciplinarité dans l'acte de formation en travail social. *Pensée Plurielle*, 2014/2, n°36, (pp.111-120), Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Mélan S. (2002). *Analyse des besoins sociaux de Lille Hellemmes Lomme*. Document non publié, CCAS de la ville de Lille, Lille, juin 2002.
- Mélan, S. (2001). *Cessation anticipée d'activité : les relations entre l'Etat et les entreprises*. In Legrand, M., *La retraite, une révolution silencieuse* (pp.31-53). Paris : ERES.
- Guillemard, A.-M., Mélan S. et alii, (1997). *La gestion des âges dans l'entreprise en France. Combattre les barrières d'âge au recrutement et à la formation*, EHESS, Paris.
- Guillemard, A.-M., Mélan S. et alii, (1996), *Emploi et protection sociale dans la Seconde partie de la vie active*, Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Paris.

Pascale PETILLEON

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Cadre pédagogique depuis mars 2000
Institut Régional du Travail Social de Loos

Mission/recherche

- **Recherche : Travail, santé et précarité.** Interroger l'expérience des usagers et les conditions contemporaines d'exercice des métiers du soin et du travail social en région Nord-Pas de calais
- **Recherche :** l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés travaillant auprès des mineurs étrangers isolés
- **Formation intra du personnel :** Maison d'Enfants de Croix
- **Etude quantitative sur les personnes âgées :** Mairie de Lille
- **Etude violence au travail :** CAF du Loiret
- **Mission :** Formation intra du personnel de la Maison d'Enfants de Croix

Formation DEIS

- **Enseignement :** méthodologie du questionnaire
- **Direction de mémoire**

Formation CAFERUIS

- **Enseignement :** méthodologie de recherche, méthodologie du mémoire.
- **Guide mémoire**

Formation des Educateurs Spécialisés

- **Enseignement :** psychosociologie, anthropologie, psychologie de l'enfant, méthodologie de recherche
- **Suivi individuel :** visite de stage, tutorat, suivi mémoire, bilan
- **Coordination de promotion :** planning, gestion du collectif
- **Ingénierie :** conception pédagogique, suivi administratif

Formatrice – Coordinatrice de 1997 à 2000

CREFO de Lille et Douai

- **Coordination d'une formation au Centre de Détention de Loos :** définition du contenu pédagogique, sélection des détenus, animation de réunion d'équipe
- **Enseignement :** communication, technique de recherche d'emploi, développement de l'enfant, sociologie de la famille
- **Suivi individuel :** définition de projet professionnel, visite de stage, accompagnement reclassement professionnel

PUBLICATIONS

- Delaval D., Petilléon P. (2015) *Comment les transformations organisationnelles pèsent sur les conditions d'exercice du travail social...Biographisation collective de membres de Comités d'Hygiène, de sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) du secteur social*. AIFRIS Porto
- Petilléon P. (2013) *Quand les mineurs étrangers isolés viennent questionner l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés* V.S.T. Revue du champ social et de la santé mentale n°120, p34-39
- Petilléon P.(209) *Au cœur de l'incertitude identitaire des éducateurs spécialisés* in Niewiadimski C ; Marteau E., Casanova R. *Travail Social : accompagnement des usagers et formation des professionnels* p143-148 Contradictions
- Petilléon P.(2004) *Un regard anthropologique sur la culture* (2004) in « Tout au long de la vie : Education ? Formation ? Culture... », Actes de la journée régionale du 19/04/2004 *Action Culture Lille 3 et Observatoire de la citoyenneté Européenne*

FORMATION

Master 2 Recherche Sciences de l'éducation option *Travail Educatif et Formation* Lille 3

Maîtrise Psychosociologie et Psychologie du travail Lille3

Licence Psychologie Lille3

DEUG Psychologie Lille 3

BAC A1

Yann WHITEAD



EXPERIENCES ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES

• Cadre pédagogique

⇒ *Institut Régional du Travail Social, site Grand Littoral (depuis 2013)*

- ✦ Gérer le DC2 "Expertise Sociale" dans la formation des Ass. de Service Social
- ✦ Intervenir en face à face pédagogique sur toutes les formations du site (Cours, GAP, Visite de Stage, Sélection...)
- ✦ Développer des outils de coordination et d'optimisation (base de données, tableaux de bord, grilles d'évaluation)
- ✦ Développer les coopérations avec des formations (transversalité, évaluation, mutualisation) et avec divers partenaires favorisant la qualité de l'alternance (études territoriales, projets, inscription dans des réseaux)

⇒ *Institut Régional du Travail Social, site Hainaut Cambresis de 2010 à 2012)*

- ✦ Organiser deux domaines de compétences dans la formation des Ass. de Service Social
- ✦ Accompagner les étudiants dans leur parcours de formation, en pédagogie directe ou indirecte
- ✦ Développer des outils de coordination et d'optimisation (base de données, tableaux de bord, grilles d'évaluation)
- ✦ Développer les coopérations avec des formations (transversalité, évaluation, mutualisation) et avec divers partenaires favorisant la qualité de l'alternance (études territoriales, projets, inscription dans des réseaux)

• Formateur

⇒ *IRTS de Loos (2008-2009)*

- ✦ Être « guide de terrain » pour initier à l'Etude Territoriale en 1^{ère} année d'A.S.S., former au travail en réseau
- ✦ Former à la prévention et à l'Education pour la santé des Moniteurs-Educateurs

⇒ *IFCS et IFSI DAUMEZON de St André (2004-2007)*

- ✦ Former à la méthodologie de projet, à la Psychologie de la Santé, aux pratiques coopératives

⇒ *SARL PROFORM' de Tourcoing (2005-2006)*

- ✦ Définir des projets professionnels (OPI), former aux Techniques de Recherche d'Emploi
- ✦ Solliciter les partenaires du réseau de bassin d'emploi

⇒ *Unité de Sécurité Civile n°7, B.R.H. (2000-2001)*

- ✦ Accompagner des projets de réinsertion pluri-thématiques (emploi, formation, logement, santé)
- ✦ Former aux techniques de recherche d'emploi pour des stagiaires de niveaux VI bis à IV
- ✦ Animer un réseau de partenaires civils et militaires pour favoriser la réinsertion du public sortant d'Unité

• Directeur de C.L.I.C. (2008-2009)

⇒ *Association d'Information et de Coordination Gériatrique d'Haubourdin*

- ✦ Organiser un service favorisant le maintien à domicile des personnes âgées
- ✦ Coordonner les institutions et les partenariats médico-sociaux sur un territoire de 25 communes
- ✦ Gérer un budget de 130000 €, manager une équipe de 2 salariés
- ✦ Monter des actions collectives de prévention, animer des Commissions Thématiques

• Educateur Spécialisé préstagiaire (différents contrats)

⇒ *Rencontres, l'Education au Développement en réseau. ADNSEA (2008) ;*

- ✦ Participer à l'organisation des sessions d'Education à la Citoyenneté et au Développement
- ✦ Animer une mission d'évaluation participative du réseau, visant la valorisation des initiatives locales

⇒ *IR.P. "Didier Motte" à Trassin (1997-1999)*

- ✦ Participer à un projet pédagogique et psychothérapeutique au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- **Animateur**

- ⇒ *Forum des Sciences de Villeneuve d'Ascq (2007)*

- ↳ Animer, dans le cadre de l'exposition « Remue-Méninges », des visites différenciées en fonction du public

- ⇒ *Centre Socio Culturel de Grand-Fort-Philippe (1991-1998)*

- ↳ Programmer et animer des activités dans le respect du projet pédagogique

- **Référent Généraliste de Parcours**

- ⇒ *C.C.A.S. de Tourcoing (2005-2006)*

- ↳ Diagnostiquer une situation sociale, aider à définir puis à réaliser un projet d'insertion

- ↳ Solliciter différents dispositifs, construire des partenariats ciblés, être médiateur (EDF/GDF, HLM...)

- ↳ Assurer le rôle de référent PLIE pour l'équipe en lien avec les acteurs de la Maison de l'Emploi de Tourcoing

- **Chargé de Mission**

- ⇒ *Service Formation Continue et Education Permanente de « Lille 3 » (2003-2004)*

- ↳ Participer à l'organisation, la conduite, la valorisation de journées de formation

- ↳ Participer au recueil et à la publication spécialisée des traces (audiovisuelles et écrites) de ces journées

- ⇒ *Institut Pasteur de Lille, Service Nutrition, Mission « Santé Sociale » (2002-2003)*

- ↳ Professionnaliser des intervenants « Santé-Social » de la région, capitaliser les expériences innovantes

- ↳ Construire les référentiels (emploi, compétences, contenus) d'une formation

- ⇒ *Université de Lille 3, Mission « Conditions de vie des étudiants » (2001-2002)*

- ↳ Réaliser la 1ère étape d'une Recherche-Action d'amélioration des conditions de vie des étudiants

- ↳ Valoriser les initiatives solidaires étudiantes et analyser les processus d'affiliation des primo-arrivants

FORMATIONS

- **MASTER EDUCATION ET SANTE (2003) :** *Universités " Lille 2 - Lille 3 "*
- **LICENCE DE PSYCHOLOGIE (1998) :** *Université " Lille 3 "*
- **INFORMATIQUE :** Windows, Office, Internet, statistiques assistées par ordinateur, Mindmapping
- **DIVERS :** Anglais (lu, écrit, parlé) ; Arabe (débutant) ; BAFA, Gestion d'une association (CNED)

RESEAUX FREQUENTES / BENEVOLAT

- *Réseau des Actions Locales de Santé 59/62*, promotion de la santé communautaire : www.reals59-62.fr
 - *En tant qu'Administrateur*
- *Bilpela Burkina*, ONG luttant pour la santé et l'éducation des enfants de Koudougou
 - *Développer, avec la population, les moyens d'une prise en charge adaptée des orphelins et malades*

AUTRES CENTRES D'INTERET

- *Aikido, Randonnées, Lecture, Secourisme (Moniteur et Equipier)*

7.2. Curriculum Vitae Comité scientifique

Pierre DELOR

Profession : Directeur honoraire d'établissement médico-social (Etablissement public départemental de soins d'adaptation et d'éducation).

Actuellement : consultant-formateur occasionnel

DIPLOMES PROFESSIONNELS

- ✓ Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé (Institut Régional de Formation aux Fonctions éducatives, Amiens) 1976
- ✓ Certificat de Thérapie familiale, Conjugale Individuelle et Systémique (Université de Lille 3) 1995
- ✓ Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Etablissement social (Ecole Nationale de Santé Publique de Rennes) 1996

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- ✓ Licence en Sciences sociales appliquées, option : Travail social (Université de Picardie)
- ✓ Maîtrise en Sciences de l'Education (Université de Lille 3)
- ✓ Maîtrise en Droit privé (Université de Lille 2)
- ✓ Master 2 Droit privé et sciences criminelles
- ✓ Doctorant en Droit public (soutenance de thèse en mai 2015)

Activités annexes

- Assesseur au Tribunal pour enfants de Lille
- Président du comité scientifique d'éthique des pratiques professionnelles et de l'évaluation du Groupement national des établissements publics sociaux et médicosociaux (GEPSO)
- Délégué départemental de l'Association française contre les myopathies (AFM TELETHON), ancien Vice Président national
- Administrateur de SANTELYS Association, gérant des structures de dialyse à domicile, respiration et nutrition, SSIAD et IFSI.(580 salariés)
- Trésorier de la crèche d'entreprise associative KIDYLIS
- Membre de la Commission exécutive de la Maison départementale des personnes handicapées

Publication et notoriété :

1

- ✚ Mémoire ENSP: " Développer le professionnalisme pour la cohérence d'un service d'accompagnement en unités décentralisées"
- ✚ "Le service d'accompagnement ou la promotion de la personne handicapée dans la cité" in *"J'ai dix ans "* Ed. EPDSAE, 1993
- ✚ « Le concept d'accompagnement des déficients intellectuels dans la fonction de parentalité » in *les Parents avec une déficience intellectuelle*, Gaëtan Morin Editeur Europe, coll. Interventions psycho-sociales, 1999
- ✚ "Les répercussions de la loi sur la protection juridique des majeurs dans l'accompagnement des personnes handicapées mentales" avec Francisco Mananga: in *la revue d'action juridique et sociale*
- ✚ « Les services à domicile pour personnes âgées et personnes handicapées, faciliter l'accès aux services et protéger les bénéficiaires » in *Design des lieux et des services pour les personnes handicapées*, dirs. Thiéblemont Sylvie et Meyer Vincent, Les Etudes Hospitalières Bordeaux 2010
- ✚ « L'évaluation des établissements médicosociaux, replacer encore et toujours l'éthique dans le débat » in *Normes et normalisation en travail social, pour une posture critique entre responsabilité, résistance et créativité*, dir. Meyer Vincent, Les Etudes Hospitalières Bordeaux 2010
- ✚ « Avant-propos » in 2012-2012 : *Performance et usure dans les pratiques des professionnels en travail social*, dir. Meyer Vincent, Les Etudes Hospitalières Bordeaux 2012
- ✚ « Avant-propos » in *Les technologies numériques au service des usagers...au secours du travail social*, dir. Meyer Vincent, Les Etudes Hospitalières Bordeaux 2014

✚ « TIC, entre droit et éthique » in *Les technologies numériques au service des usagers...au secours du travail social*, dir. Meyer Vincent, Les Etudes Hospitalières Bordeaux 2014

✚ Reportage dans Envoyé Spécial sur France 2, intitulé « L'Amour fou » sur l'accompagnement des parents avec une déficience intellectuelle.(Février 2001)

✚ Reportage dans le Journal de la Santé sur France 5 sur la sexualité des déficients mentaux.

Direction de recherche action:

✚ "Si tu m'aides, lâche-moi" La notion de "démaîtrise" pour aider sans aliéner.

✚ "Compagnonnage d'infortune". Contribution à une éthique de l'accompagnement.

Interventions dans les formations initiales et continues à l'IRTS (Institut régional du Travail social) à destination des Educateurs spécialisés et Assistantes de service social :

- ✚ "Du pater familias à l'autorité parentale, 2000 ans d'histoire
- ✚ La réforme de l'autorité parentale du 4 Mars 2002
- ✚ "L'assistance éducative"
- ✚ Morale, Ethique, Droit et Déontologie
- ✚ "Le secret professionnel, ce qu'il faut savoir pour éviter la correctionnelle
- ✚ "La responsabilité juridique"
- ✚ "Quelle éthique pour le travail social?"
- ✚ "La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale"
- ✚ " La loi du 11 février 2005" dite loi handicap
- ✚ " Introduction au droit, droit de la famille"
- ✚ La réforme de la protection juridique des majeurs

- ✚ Des « Zandicapés » à la personne en situation de handicap
- ✚ Les institutions politiques et administratives de la France
- ✚ Les institutions politiques et administratives de l'Europe
- ✚ La réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007

- ✚ Introduction au colloque régional des missions locales « Droit des jeunes ou non droit des jeunes ? » Lille
 - ✚ Organisation du colloque, en collaboration avec l'Université de Nice Antipolis « Les technologies numériques au service des usagers...au secours du travail social », Menton sept. 2014
 - ✚ Animation du colloque régional Picardie : 40 ans d'action sociale, et après ? Nov 2014
 - ✚ Conférence pour le Conseil général de la Somme : Ethique, responsabilité et secret professionnel dans le travail social, Amiens, décembre 2014
 - ✚ Intervention lors du colloque Monde numérique et travail social, « Pour une posture éthique dans l'utilisation des TIC en travail social », Lille, mars 2015
 - ✚ Intervention lors de la journée d'étude sur L'appropriation de l'évaluation dans le travail social, *L'exemple d'une recherche comparée dans le champ de la protection de l'enfance en France et au Québec : sur le déploiement de l'évaluation et la place des usagers, « Y-a-t-il une éthique de l'évaluation ? »*, Nancy, septembre 2015
 - ✚ Intervention lors du colloque : Personne protégée et participation, Un nouvel acteur dans l'organisation des services MJPM, « Repères pour l'action : philosophiques, légaux, pratiques », Arras, novembre 2015
 - ✚ Intervention lors des 6èmes Assises des établissements publics de la protection de l'Enfance, Prise de risques : Oser l'action, cultiver la responsabilité, « *La responsabilité juridique dans l'action* », Colmar décembre 2015

- ✚ Direction de mémoires des élèves directeurs du CAFDES
- ✚ Direction de mémoires des stagiaires CAFERUIS
- ✚ Formation des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (IRTS LOOS et ISL Vauban)

Centres d'intérêt et de recherche en droit :

Droit de la famille

Droit et politiques sociales en direction des personnes handicapées et des personnes âgées.



RENIERS Dominique

Docteur HDR en psychologie clinique et pathologique

Téléphone professionnel : 03-20-13-40-57

Courriel : dominique.reniers@univ-catholille.fr

Thèmes de recherche

- Les nouvelles figures pathologiques dans le monde postmoderne
- Les troubles de l'humeur
- Pulsion et destin à partir du schéma szondien
- La question du maternel dans le contemporain
- Mythe et psychanalyse

Mots clefs thématiques

Contemporain – Humeur – Maternel – Mythe - Psychanalyse

Activités de recherche

- Directeur de l'Unité de recherche OCeS (Organisation Clinique et Sujet)
- Directeur de l'équipe DSCP (Dynamique Subjective et Clinique Psychanalytique)
- Responsable du séminaire doctoral en psychologie
- Responsable du séminaire mensuel « Pulsions, Destin et Clinique »
- Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cognitives et Sociales (SJA3 / MSHS) de l'Université Sophia Antipolis de Nice

Enseignements

- Introduction à la psychopathologie (L1)
- Psychopathologie (L2 & M1)
- Psychologie de la projection et des phénomènes transitionnels (M1)
- Clinique et transfert (M1)

-Concepts fondamentaux en psychopathologie (M2)

-Suivis de TER et Mémoires (L3, M1 & M2)

Responsabilités pédagogiques et administratives

-Vice-doyen du Département de Psychologie

-Membre du Conseil scientifique

-Responsable du Master Psychopathologie

-Responsable de l'organisation des examens pour le département de Psychologie

-Membre des jurys de validation en Licence et master de Psychologie

Publications

Rapport HDR :

Reniers, D. (2012). *Entre Autre. Au fond, le maternel*. Rapport pour l'HDR réalisé sous la direction du Professeur Serge Lesourd.

Thèse de Doctorat :

Reniers, D. (2003). De la pulsion aux figures du désir. L'objet (a) dans le système pulsionnel szondien. Thèse réalisée sous la direction du professeur Serge Lesourd.

Articles dans revues à comité de lecture :

Reniers, D & Roose O. (2017) . Destin, trace et clinique dans le contemporain, *Cliniques méditerranéennes* (accepté).

Reniers, D & Guillen, J. (2015). Le réel du concept. La formation du psychologue clinicien aujourd'hui. *International Psychology, Practice and Research* , www.fiuc.org/PIPER/.

Reniers, D., Cousin A.-L., Verclytte P., V., & Pinel, C. (2013). Effet d'énoncé. Apocalypse et Révélation. *Cliniques méditerranéennes*, 88, 219-234.

Reniers, D. (2012). Enfant et enfance. D'un discernement nécessaire... Approche psychanalytique. *Recherches familiales*, 9, 105-115.

Reniers, D. (2012b). Là touche. Contact et jouissance. *Szondiana* , 31 (pp. 216-237)

Reniers, D. (2011). De l'Université à la pratique psychologique : d'un raté nécessaire. *International Psychology, Practice and Research* , www.fiuc.org/PIPER/.

Reniers, D. (2009). La parentalité à l'épreuve de l'adolescence. réflexions psychanalytiques sur un concept adolescent. *Revue des Sciences Sociales*, 41 , 102-109.

Reniers, D. (2009b). A partir de Schotte... La structure triadique de la pulsion. *Institutions. Revue de psychothérapie institutionnelle*, 44, 41-55.

Reniers, D. (2008). Des circuits pulsionnels à la boucle du désir : Au-delà du principe du pathologique dans le système pulsionnel szondien. *Szondiana 28. Zeitschrift für Schicksalsanalyse und Beiträge zur Tiefenpsychologie*, 217-244.

Reniers, D. & Joye, V. (2012). Y être en fin : Hominescence, Palliatif et Contact. *Szondiana*, 31, 44-59

Reniers, D., & Lesourd, S. (2011). Fantômes originaires et revoilement adolescent. *Adolescences*, 819-841.

Reniers, D., Pinel, C., & Guillen, J. (2011). Dépôt de plainte : de la mélancolisation à la querulence comme figure de la plainte propre à la postmodernité. *Cliniques Méditerranéennes*, 83, 201-215.

Reniers, D., & Pinel, C. (2011). Chthoniè : le maternel qui fait demeure. *Topiques*, 114, 173-186.

Pinel C., Guillén J., Reniers D. (2011). Transparence et vérité : vers un culte de l'aveu ?. *Recherches en Psychanalyse* (en ligne), 11-2011.

Declercq, T. & Reniers, D. (2012). Hyster Victim Neurotica. *International Psychology, Practice and Research*, www.fiuc.org/PIPER/

Articles dans revues sans comité de lecture :

Reniers D. (2009). L'épopée ou du voyage comme condition à l'héroïsme dans l'instauration du patriarcat dans la Grèce archaïque, *Mélanges de Science religieuse*, 66, p. 5-29.

Reniers, D. (2008). Violence et actuel d'une pratique psychologique contemporaine. *Mélanges de Science religieuse*, 65, 2, 81-88.

Reniers D. (2006). On n'apprend pas la tête pleine. *Le journal des psychologues*, 240, septembre 2006.

Reniers, D. (2004). Système pulsionnel szondien et logique du désir. *Cahiers du CEP*, 10, 14-24.

Reniers, D. (2004b). Les figures du désir : De l'originnaire à la pulsion dans la construction szondienne. *Fortuna*, 31-44.

Reniers D. (2003). Le désir en-visagé dans le test de Szondi, *Le journal des psychologues*, 213, décembre 2003.

Reniers D. (1999). Rien à-voir... À partir du fétichisme, *L'infâme, Bibliothèque freudienne de Lille*, 75, Décembre 1999, p. 12-22.

Ouvrages :

Bernard-Tanguy, L. & Reniers, D. (2013). *Mini manuel de psychologie clinique*. Paris : Dunod

Reniers, D. (2010). *De la pulsion aux figures du désir. L'objet (a) dans le système pulsionnel szondiën*. Sarrebrück : Editions Universitaires Européennes.

Chapitres d'ouvrages scientifiques :

Reniers, D. (2016). Perversion, reproduction et Contemporain (*à paraître*)

Reniers, D. (2013). Entre les lignes du texte freudien, la métaphysique qui échoue à se faire entendre, Bérard B., Brun A., Cazenave M., Dawalibi P., Lucas D. & Reniers D., *Métaphysique psychanalyse* (pp. 63-90), Paris : L'Harmattan.

Reniers D. (2013b). La vérité, ça ne va pas sans dire. Bérard B., Brun A., Cazenave M., Dawalibi P., Lucas D. & Reniers D., *Métaphysique psychanalyse* (pp. 145-161). Paris : L'Harmattan.

Reniers, D. (2012). Famille sue, famille tue. Famille et discours de la postmodernité. Dans V. Larger & P. Despina, *La famille, invention humaine ou dessein divin* (pp. 29-48). Puteaux: Editions du Net.

Reniers, D. (2012b). La parentalité, un concept adolescent. Dans D. Foyer, D. Reniers, & C. Temynck, *Le lien familial, questions et promesses*. Paris: Desclée de Brouwer.

Reniers, D. & Pinel, C. (2011). La parole fétichisée. Clinique sociale d'une pratique psychologique contemporaine. Dans A. Galiano, *Langage, parole et discours en psychologie* (pp. 19-38). Paris: Desclée de Brouwer.

Reniers, D. (2011). Plainte étouffée, plainte revendiquée. Du droit à être victime. Dans P. Martin-Mattera (éd), *Violences et victimation* (pp. 117-174). Villeneuve d'Asq: Presses Universitaires du Septentrion.

Reniers, D. (2009). Ce sans quoi... Chaos et réel. Dans P. Martin-Mattera, *Réel et réalité, qu'en pense la psychanalyse ?* (pp. 164-184). Paris: Desclée de Brouwer.

Communications :

Reniers D. (26 avril 2016). *La diction sans dictée... L'intime et l'extime dans l'usage des réseaux sociaux chez l'adolescent*. Colloque CERCL, "Adolescence et lien social : entre affiliation et désaffiliation", Valence.

Reniers D. (22 janvier 2015). *Du "Sortir en boîte" au "Qu'est-ce que je fous là ?". La question du Contact chez l'adolescent...* Colloque CERCL, "Adolescence et langage", Valence.

Reniers, D. (11 décembre 2014). *Le pouvoir psychiatrique*. Conférence Cercle Culturel Vauban, Lille.

Reniers D. (10 décembre 2014). *Qui est victime de qui ?*. Colloque "Nouvelles familles et protection de l'enfant". FLD, Lille.

Reniers. D. (5 décembre 2014). *Tautégorisme et démission subjective*. Colloque SIUEERP "Psychanalyse et politique. Regards croisés", 4-5 décembre, Angers.

Reniers. D. (18 novembre 2014). *Traumatismes de guerre*. Conférence Cercle Culturel Vauban, Lille.

Reniers D. (3 octobre 2014). *Du masque à gaz au masque du simulateur*. Colloque "Traumatismes et mémoire", Lille.

Reniers D. (26-28 mai 2014). *Perversion, Reproduction et Contemporain*. Colloque international sur la métapsychologie de la perversion " Incidences (inter)subjectives de la perversion". Angers.

Reniers D. (28 janvier 2014). *Ricœur et la psychanalyse*. Conférence Cercle Culturel Vauban, Lille.

Reniers, D. (2013, 28-29 novembre). *Enjeux, défis et questions autour de la vulnérabilité. Vulnérabilité, comment la questionner en sciences humaines et sociales et dans les politiques d'action publique ?* Colloque GIPsé, Cycles SHS-Psychologie. Lyon.

Reniers, D. (2013, 10-12 avril). *Réapprendre à compter... Vulnérabilité de la pratique clinique aujourd'hui*. IV^{ème} congrès international de psychologie de la Fédération Internationale des Universités Catholiques "Misión de la Psicología en un Contexto de fragmentación social y vulnerabilidad". Buenos Aires, Argentine.

Reniers, D. (2011, 18 novembre). *La santé n'attend pas*. Troisième journée d'Etude de la fédération Française de Recherche en Psychologie des universités catholiques "La santé en travail". Toulouse.

Reniers D. (2011, 26 mars). *Famille et postmodernité*. Colloque "La famille, invention humaine ou dessein divin ?". Dijon.

Reniers D. (2010, 10 décembre). *Enfant et enfance. D'un discernement nécessaire... Approche psychologique*. Journée de travail "Droits et Discernement de l'enfant". Lille.

Reniers D. (2010, 3-6 novembre). *De l'université à la pratique psychologique : d'un raté nécessaire*. III^{ème} congrès international de psychologie de la Fédération Internationale des Universités Catholiques "Diversité et université : valeur(s) de la psychologie entre pratiques et savoirs". Lille.

Guillen J., Pinel C. & Reniers D. (2010, 6-9 juillet). *L'entropie comme nécessité de structure*. XVI^{ème} congrès de l'AIPTLF, Lille.

Reniers, D. & Pinel, C. (2009, 6 novembre). *La parole fétichisée. Clinique sociale d'une pratique psychologique contemporaine*. Seconde journée d'étude en psychologie des universités catholiques de France "La place du langage, de la parole et du discours en psychologie : Problématiques actuelles". Lyon.

Reniers, D. (2008, 14 novembre). *Victimation et dépôt de plainte. La question de la quérulence dans la postmodernité*. Première journée d'étude en psychologie des Universités catholiques de France, "Violences et victimation". Angers.

Reniers, D. (2008, 2-4 octobre). *Les nouveaux horizons psychopathologiques de la postmodernité et leurs effets sur la pratique psychologique*. Congreso Internacional de Psicología "Los lugares del psicólogo y la psicóloga en el mundo contemporáneo, retos para la formación, la investigación y la práctica". Ponce, Puerto-Rico.

Reniers, D. (2008, 14-15 février). *L'effet d'énoncé. La vérité peut-elle se dire ?* Colloque international francophone C-SIS, "La santé : communiquer pour qui, pourquoi, avec quels enjeux". Lille.

Reniers, D. (2008, 19-22 août). *Sujet et organisation. Revendication et démission chez le demandeur d'emploi comme expressions des discours de la postmodernité*. 15^{ème} congrès de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française. Québec, Québec, Canada.

Reniers, D. (2008, 14 novembre). *Le Chaos comme 'Ce sans quoi'...* Conférence à l'université Catholique de l'Ouest. Angers.

Reniers, D. (2008, 10-12 juillet). *Des circuits pulsionnels à la boucle du désir. Au-delà du principe du pathologique dans le système pulsionnel szondien*. XVIII^{ème} congrès de l'Association Internationale Szondi. Lisbonne, Portugal.

Reniers D. (2007, 15-17 mars). *Méduse, figure du monde contemporain*. Colloque international "Trastornos Psicologicos en el siglo XXI". Madrid, Espagne.

Reniers D. (2005, 15-17 septembre). *On n'apprend pas la tête pleine. Des besoins de l'enfant comme persistance d'un refoulement d'adulte contemporain*. XIX^{ème} congrès de l'Association Française des Psychologues scolaires (AFPS). Lille.

Reniers D. (2005, 15-16 octobre). *Cette origine qui insiste*. Colloque AECF-Lysimaque "Origine(s), Identité(s), Identification(s)". Lille.

Reniers D. (2004, 30 octobre /1 novembre). *Pulsionnalité et désir dans le schéma szondien*. Colloque Centre d'Etudes Pathoanalytiques (CEP), "Etre szondien aujourd'hui". Gand, Belgique.

Reniers D. (2003, 6 juin). *Fantasmes originaires, pulsion et signifiante. Du système pulsionnel szondien aux quatre figures de l'objet (a)*. Troisième journée doctorale de l'université Louis Pasteur. Strasbourg.

Reniers D. (2003, 18-19 octobre). *Tirésias et les limites du ça-voir*. Colloque AECF-Lysimaque "Figures de l'extrême et limite fondatrice". Lille.

Reniers D. (2003, 28-29 mars). *Concept de maladie chronique : être malade ou avoir la maladie*. Congrès "La mucoviscidose de l'enfant à l'adulte". Lille.

Reniers D. (2001, 20-21 octobre). *Présent sans présence, présence sans présent. Abord existentiel des psychoses*. Colloque AECF-Lysimaque "À propos des psychoses". Lille.

Reniers D. (1999, octobre). *Rien à-voir. A partir du fétichisme*, Colloque AECF-Lysimaque "Sexualité, Loi et perversion". Lille.

Communications internes et dans groupes de travail :

Reniers D. (2008, 19 janvier). *Réel et discours. Lacan, Newton et le tournant de 1969*. Conférence organisée dans le cadre des journées d'étude et de recherche de l'AECF. Lille.

Reniers D. (2008, 2 février). *Répétition de principe*. Conférence commandée par Association Temps Fort. Lille.

Reniers D. (2006, 20 mai). *Nécessité et contingence*. Conférence organisée dans le cadre des journées d'étude et de recherche de l'AECF. Lille.

Reniers D. (2004, 8 mai). *Pulsion et désir, une lecture szondiennne*. Conférence organisée dans le cadre des journées d'étude et de recherche de l'AECF, Lille.

Reniers D. (2003, 8 février). *Anankè et Thanatos. Le savoir et le négatif*. Conférence organisée dans le cadre des journées d'étude et de recherche de l'AECF. Lille.

Reniers D. (2003, 27 mars). *Incertitude de l'origine, transitionnalité du de-venir*. Communication orale aux journées de la recherche, Facultés Catholiques de Lille.

Reniers D. (2002, 30 novembre). *La pulsion en héritage*. Communication orale à la troisième journée doctorale du SIUERPP "Clinique et découverte(s)". Aix-en-Provence.

Reniers D. (1995, 17 mai). *De la demande au Je du désir*. Conférence organisée par le RASSED-Nord. Lomme.

Reniers D. (1992, 18 octobre). *Les aphones au fil ou j'ouïr n'est pas du Je*. Conférence organisée par l'Association SOS Amitié. Lille.

Conférence de vulgarisation :

Reniers D. (2011, 3 février). *Venir de... De-venir. Comment joindre les deux bouts...* Conférence Centre Culturel Vauban. Lille.

Reniers D. (2010, 11 mars). *Victime de soi-même*. Conférence Centre Culturel Vauban. Lille.

Reniers D. (2010, 3 février). *Plus... Toujours plus de ce qu'on n'a plus. L'économie désirante aujourd'hui*. Wimereux.

Publication internet sur site institutionnel :

Reniers D. (2010). *Plus... Toujours plus de ce qu'on n'a plus. L'économie désirante aujourd'hui*, Site Echoterra, clinique individuelle et groupale (echoterra.over-blog.fr).

POSITION ACTUELLE

Chargé de recherche en science politique au CNRS. Membre du Centre d'Études et Recherches Administratives Politiques et Sociales (Ceraps/UMR 8027 – Université Lille 2).

Directeur de rédaction de la revue *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*

Directeur du projet de recherches ANR OEDIPAR (Expériences des discriminations, participation et représentation dans les quartiers populaires): 2015-2018

TITRES ET DISTINCTIONS UNIVERSITAIRES

2017 : Chercheur invité au centre de recherche CIRHUS (Center for International Research in the Humanities and Social Sciences) à l'Université de New York (NYU)

2016 : Promotion en tant que Chargé de recherche 1^{ère} classe au CNRS (section 40)

2012 : Fulbright visiting scholar. Chercheur invité à l'Université de Californie du Sud (USC, département de sociologie), Los Angeles.

2011 : Recrutement en tant que Chargé de recherche 2^e classe au CNRS (Section 40)

2008 : Qualification en sections 19 et 04 par le CNU de science politique et de sociologie pour le recrutement aux emplois de maître de conférences.

2007 : Doctorat de science politique. Institut Universitaire Européen (Florence, Italie).

Thèse défendue le 30 novembre 2007, à l'Institut Universitaire Européen. Directrice : D. Della Porta. Co-tutelle avec l'Université de Paris 8. Co-directeur : Y. Sintomer.

Titre de la thèse: « Schools of democracy. How ordinary citizens become competent in participatory budgeting institutions. »

Jury : Donatella Della Porta (Directrice), Peter Wagner (IUE), Yves Sintomer (co-directeur, Université Paris 8), Bastien François (Université Paris 1).

2003 : DEA de Pensée Politique. Institut d'Études Politiques de Paris (2003)

Mémoire intitulé : « Une politique de la présence. Les vertus éducatives de la délibération et de la participation à l'épreuve des assemblées populaires argentines. »

Directeur : Jean Leca

2003 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris

Majore de spécialisation : Recherche et enseignement en sciences sociales.

PUBLICATIONS

Ouvrages

1. *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux Etats-Unis*, Paris, Raisons d'agir, 2016.
2. *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines sur Seine, Le Croquant, 2015, (avec P. Cossart)
3. *Schools of democracy. How ordinary citizens (sometimes) become competent in participatory budgeting institutions*, Colchester, ECPR Press, 2011.

Direction d'ouvrages et de numéros spéciaux de revue

1. J. Talpin, F. Frégosi, J. O'Miel (dir.), *L'islam : un support d'engagement pour les classes populaires ?* Lille, Presses du Septentrion, 2016 (à paraître).
2. J. Talpin, H. Balazard, M. Carrel, S. Cottin-Marx (dir.), « Ma cite s'organise. Community organizing et mobilisations dans les quartiers populaires », numéro de la revue *Mouvements*, 2016/1 (n°85).
3. J. Talpin, M.-H. Bacqué, A. Flamand, A.-M. Paquet-Deyzis (dir.), *The Wire: l'Amérique sur écoute*, Paris, La Découverte, 2014.
4. J. Talpin, D. Céfai, M. Carrel (dir.), « Ethnographies de la participation », *Participations*, 2012-3.
5. J. Talpin, P. Cossart, W. Keith (dir.), « Participation et histoire », *Participations*, 2012-2.
6. J. Talpin, Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
7. Julien Talpin, Yves Sintomer (dir.), « La démocratie délibérative et la question du pouvoir », numéro spécial de la revue *Raisons politiques*, juin 2011.

Articles dans des revues scientifiques à comité de lecture

1. « La représentation comme performance. Le travail d'incarnation des classes populaires au sein d'organisations communautaires à Los Angeles », *Revue française de science politique*, février 2016 (à paraître).
2. « Canvassing alone ? Field organizing and party structures in the American and French 2012 Presidential Campaigns », *French Politics, Culture and Society*, 2016 (à paraître).
3. « Espace et conflits dans la participation. Lutes symboliques et matérialité d'une controverse autour de la localisation d'une mosquée à Florence », *Lien social et politique*, 2015 (3), p. 33-52 (avec J. O'Miel).

- 4.« Politiser les jeunes du ghetto. L'organizing de jeunesse entre empowerment et endoctrinement aux États-Unis », *Sciences et actions sociales*, N°1, 2015.
- 5.« "Le supporter de l'Algérie" et ses doubles. Enjeux de la coupe du monde à Roubaix », *Savoir/Agir*, n°47, 2015 (avec R. Cos).
- 6.« Frapper aux portes pour gagner les élections ? Ethnographie de la campagne présidentielle socialiste dans deux villes du Nord de la France », *Politix*, 2014, 105 (1), p. 185-211, (avec R. Belkacem).
- 7.« La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local », *Savoir/Agir*, n°25, p. 23-30, 2013.
- 8.« Discutere lo spazio. Come le pratiche partecipative toscane dividono la controversia rispetto alla localizzazione di una moschea a Firenze », *Partecipazione e conflitto*, VI (3), 2013, p. 5-29 (avec Julien O'Miel)
- 9.« What can ethnography bring to the study of deliberative democracy? Evidence from the study on the impact of participation on actors », *Revista Internacional de Sociología*, 70 (2), 2012 p. 143-163.
- 10.« Cachez ce politique que je ne saurais voir. Ethnographie des conseils de quartier à Roubaix », (avec M. Carrel), *Participations*, 2012-3.
- 11.« La maison du peuple comme espace de politisation. Etude de la coopérative La Paix à Roubaix (1885-1914) », *Revue française de science politique*, vol. 62, n°4, 2012, p. 583-610 (avec P. Cossart).
- 12.« Ces moments qui façonnent les hommes. Eléments pour une approche pragmatique de la compétence politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n°1, 2010, p. 91-115.
- 13.« Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement communisme municipal en trompe l'œil ? », (avec H. Nez), *Genèses*, n.79, juin 2010, p. 97-115.
- 14.« Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », avec (A. Mazeaud), *Sociologie*, vol. 1, n°3, 2010, p. 357-374.
- 15.« When the youth talk about climate change. A comparison of the learning potential of on-line and face-to-face deliberation », (avec S. Wojcik), *Policy and the Internet*, vol. 1, n.2, 2010.
- 16.« Démocratie participative ou démocratie de proximité? Le Budget Participatif des Lycées de Poitou-Charentes », (avec Y. Sintomer et A. Röcke), *L'Homme et la Société*, 172-173, 2009: 212-233.
- 17.« Pour une approche processuelle de l'engagement participatif : La construction de la compétence civique dans des institutions de budget participatif et ses conséquences sur la démocratie représentative. », *Politique et sociétés*, vol. 27, n.3, 2008, p.133-164.
- 18.« Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de la participation à des dispositifs participatifs. » *Politix*, 19 (75), 2006, p.13-31.

Articles dans des ouvrages collectifs

1. « How can constitutional reforms be deliberative ? The hybrid legitimacies of constitutional deliberative democracy », in M. Renchamp, J. Suiter (dir.), *Constitutional Deliberative Democracy*, Colchester, ECPR Press, 2016 (à paraître).
2. « De nouvelles 'machines politiques' ? Comment les organisations communautaires investissent les campagnes référendaires en Californie », in L. Baamara, C. Floderer, M. Poirier (dir.), *Faire campagne*, Paris, Karthala, 2016 (à paraître).
3. « Faire campagne aux Etats-Unis et en France. Engagement militant et structuration partisane lors des élections présidentielles de 2012 », in D. Sabbagh, M. Simonet (dir.), *Comparaisons franco-américaines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (à paraître).
4. « The Cultural Consequences of Engagement in Participatory Processes » (avec M. Funes et M. Rull), in J. Font, D. Della Porta, Y. Sintomer (dir.), *Participatory Democracy in Southern Europe: Causes, Characteristics and Consequences*, Londres, Rowman & Littlefield, 2014, p. 151-189.
5. « Talking in the Wind ? Discussion on the Quality of Deliberation in the Ideal-EU Project » (avec L. Monnoyer-Smith), in R. Kies, P. Nanz (dir.) *Is Europe Listening to Us ? Successes and Failures of EU Citizen Consultations*, Farnham Ashgate, 2013.
6. « Former ou politiser les participants ? Comment se fabriquent les savoirs citoyens dans un quartier populaire de Séville », in A. Deboulet, H. Nez (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 117-124.
7. « When democratic innovations let the people decide: An evaluation of co-governance experiments » in B. Geissel, K. Newton (dir.) *Evaluating Democratic Innovations: Curing the Democratic Malaise?* Abindon, Routledge, 2013.
8. « When Deliberation Happens. Evaluating Discursive Interactions Among Ordinary Citizens », in B. Geissel, M. Joas (dir.), *Participatory Democratic Innovations. Improving the Quality of Democracy?* Berlin, Burdich Publishers, 2013.
9. « Participatory Democracy or 'Proximity Democracy'? The 'High-School Participatory Budget' in Poitou-Charentes, France », (avec Y. Sintomer et A. Röcke), in Y. Sintomer, R. Traub-Merz, J. Zhang (dir.), *Participatory Budgeting in Asia and Europe. Key Challenges of Participation*, Londres, Palgrave MacMillan, 2013, p. 245-258.
10. « "Les coopératives ne valent que pour battre monnaie". Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin XIX^e - début XX^e siècle) », in Laurent, Le Gall, Michel, Offerlé et François, Ploux (dir.), *La politique informelle en France et en Europe. XIX^e-XXI^e siècle*. Rennes, PUR, 2012 (avec P. Cossart)
11. « Délibérer pour quoi faire ? De l'assemblée participative électronique des régions Poitou-Charentes, Toscane et Catalogne au Parlement Européen », in J. Talpin, Y. Sintomer (eds), *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 91-109.

12. « Schools of democracy: How ordinary citizens become competent in participatory budgeting institutions in Europe », in D. Schngerentsky, J. Lerner, E. Pennington (eds.) *Learning Democracy by Doing*, Cambridge: Cambridge Scholars Publishing, 2010.

13. « Les savoirs citoyens en interaction: Transferts de connaissances et apprentissages collectifs au sein du budget participatif du 11^{ème} arrondissement de Rome », in S. Topcu, C. Cuny, K. Serrano-Velarde, (eds.) *Savoirs citoyens, expertise et démocratie. Perspectives franco-allemandes*, Paris: L'Harmattan, 2008, p. 97-118.

14. « Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif », in T. Fromentin, S. Wojcik, dir., *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, coll. "Logiques politiques", 2008, p. 159-184.

15. « Who Governs in Participatory Governance Institutions? The Impact of Citizen Participation in Municipal Decision-Making Processes in a Comparative Perspective » in P. Dewitt, J.-B. Pilet, H. Reynaert et K. Steyvers (Eds.) (2007), *Towards DIY-Politics. Participatory and Direct Democracy at the Local Level in Europe*, Bruges: Vanden Broele, p. 103-125.

16. « Creating Social Capital through Deliberative Participation: The Experience of the Argentine Popular Assemblies » in Derrick Purdue (Ed.) (2007), *Civil Societies and Social Movements*, Londres, Routledge, p. 203-219.

Notices de dictionnaire

1. « Democratic Innovation », in *Oxford Handbook of Social Movements*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
2. « Démocratie », in *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Collin, 2014.
3. « Qualité de la délibération », in *Dictionnaire de la participation*, GIS, 2013.
4. « Démocratie participative, démocratie délibérative » in A. Cohen, B. Lacroix, P. Rivort (eds), *Nouveau manuel de science politique*, Paris : La Découverte, 2012, p. 511-512.

Traductions et entretiens

1. Traduction en français de l'article de Joshua Cohen et Archon Fung, "Radical democracy", *Revue Suisse de science politique*, 2004, pour *Raisons politiques*, juin 2011.
2. Collaboration à la traduction en français du livre de Rashid Khalidi, *The Palestinian Identity. The Construction of Modern National Consciousness*, Columbia University Press, New York, 1997 pour les éditions La Fabrique, en 2003.
3. Entretien avec Pierre Rosanvallon, John Dryzek et Bernard Manin pour la revue *Participations*.

Recensions et évaluations d'articles

Evaluateur pour les revues *American Political Science Review*, *Ethnography*, *European Political Science Review*, *French Politics, Culture and Society*, *Local Government Studies*, *Mobilization*, *Participations*, *Quaderni*, *Sociologie et sociétés*.

1. Recension de l'ouvrage de D. Estlund, *L'autorité de la démocratie. Une perspective philosophique*, Paris, Hermann, in *Revue française de science politique*, 63 (3-4), 2013.
2. Recension de l'ouvrage de M.-H. Bacqué, C. Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013, in *Revue française de science politique*, 63 (5), 2013.
3. « L'essentiel n'est pas de participer », *La vie des idées*, Octobre 2011, compte-rendu de l'ouvrage de N. Eliasoph (2010) *Making volunteers. Civic Life before Welfare's End*, Princeton: Princeton University Press.
4. Compte rendu de l'ouvrage de R. Lefebvre, A. Roger, *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, in *Revue française de science politique*, 2010.
5. Compte rendu de l'ouvrage de l'ouvrage de M. Carrel, C. Neveu, J. Ion, *Les intermittences de la démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2009, in *Politix*, 2010.
6. Compte rendu de l'ouvrage de L. Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008, in *Revue française de science politique*, 58 (4), août 2008, p. 684-685.
7. Compte rendu de l'ouvrage de A. Gutmann et D. Thompson, *Why Deliberative Democracy?* Princeton, Princeton University Press, 2004, in *Government & Policy*, vol. 23, n.4, 2005, p. 790-791.
8. Compte rendu de l'ouvrage de A. Fung *Empowered Participation: Reinventing Urban Democracy*. Princeton, Princeton University Press, 2004 in *Government & Policy*, vol. 23, n.4, 2005, p. 785-786.
9. Compte rendu de l'ouvrage de A. Fung et E.O. Wright (dir.) *Deepening democracy: institutional innovations in empowered participatory governance. Real Utopias Project*, Londres, Verso, 2003, in *Government & Policy*, vol. 22, n.6, 2004, p. 935-936.

Diffusion de la recherche

1. « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, février 2016.
2. « Le *community organizing*: Faire des classes populaires les auteures de leur propre émancipation », *Alternative Libertaire*, été 2015.
3. « Les vertus de la confrontation », *Le 1*, novembre 2014.
4. « Pour une démocratie participative inclusive », *MJ. Revue du grand Lyon*, n°7, 2014.

- 5.« Faire de l'habitant le sujet de l'histoire. Retour sur la lutte de l'Alma-Gare dans les années 1970 », *La Brique*, mars 2014.
- 6.« Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du *community organizing* vu de France », *La vie des idées*, 2013.
- 7.« Des formes nouvelles de démocratie » (avec H. Nez), *Revue du Projet*, septembre 2013.
- 8.« Former des sujets démocratiques. Les effets de la participation sur les individus », *Idees économiques et sociales*, n°173, 2013, p. 17-24.
- 9.« Budget participatif : le retour de la star mondiale », numéro spécial de la revue *Territoires*, 2012.
- 10.« Les budgets participatifs en Europe : des pratiques diversifiées, des résultats inégaux », *Cahiers du Brésil contemporain*, 2010.
- 11.« S'interroger sur la formation des préférences individuelles » in *Problèmes politiques et sociaux*, n. 959, « La démocratie participative », edited by Y. Sintomer, April 2009.
- 12.« Les effets politiques de l'inclusion des citoyens dans la production des politiques publiques en Europe. Résultats de l'étude de trois budgets participatifs » in Centre d'Analyse Stratégique, *La participation des citoyens et l'action publique*, Paris, La documentation française, 2008: 112-126.
- 13.« Quand la participation rend cynique. Les déçus de la démocratie participative au prisme de trois expériences européennes », in *Territoires*, décembre 2007.
- 14.« Elitisme et délibération dans la pensée politique de Pierre Bourdieu : pour une Realpolitik de l'universel », *Sens public*, n.1, 2004, p. 73-89.
- 15.« Bloquer les routes : originalités et limites des *Piqueteros* argentins » in *Vacarme*, n.26, 2004.

ORGANISATION DE COLLOQUES ET SEMINAIRE

« **Le community organizing : Politisation et action collective dans les quartiers populaires** », Séminaire Université Lille 2/Université Paris Ouest Nanterre, 2013 (co-organisé avec H. Balazard, M-H. Bacqué, M. Carrel).

« **Historiciser la démocratie délibérative** », Journées d'études ADA, Maison Européenne des sciences humaines et sociales, Lille, Automne 2013 (avec M. Carrel, P. Cossart, S. Hayat).

« **La participation politique des musulmans dans les sociétés occidentales** », (avec J. O'Miel), ST 29, Congrès de l'Association française de science politique, Paris, juillet 2013.

« **Historicizing deliberative democracy** », Conférence générale de l'ECPR, panel co-organisé avec P. Cossart et S. Gustafson, Bordeaux, septembre 2013.

« **The Wire: visages du ghetto** ». Colloque co-organisé avec M.-H. Bacqué, A.-M. Paquet-Deynis, A. Flamand. University of Paris X/Nanterre, 26-27 octobre 2012.

« **The wire: a fiction in the ghetto. Race, classe et genre dans les séries télévisées** », séminaire co-organisé avec M.-H. Bacqué, A.-M. Paquet-Deynis, A. Flamand. University of Paris X/Nanterre, January-June 2012.

« **Le tournant délibératif : bilan, critiques et perspective** » Colloque international co-organisé avec Bernard Manin, Florence Haegel, Loïc Blondiaux, Yves Sintomer et Philippe Urfallino – Paris, EHESS, 15-16 Juin 2011.

« **Participation ou délibération ? Sociologie historique de l'implication des citoyens en démocratie** », ST 37 du Congrès de l'Association Française de Science Politique, Co-organisée avec P. Cossart, Strasbourg, 2011.

Conférence internationale Europe/Ameriques : « **Mobiliser les classes populaires** », Sciences-po Poitiers, April 2010.

« **La démocratie participative dans les régions européennes** », atelier co-organisé avec Y. Sintomer, Poitiers, March 2009.

« **La démocratie participative: aspects historiques et contemporains** », Séminaire, MESH/University Lille 3, avec P. Cossart et M. Carrel. 2009 – 2010.

« **Les figures médiatiques de la représentation** », Séminaire co-organisé avec G. Garcia, G. Villeneuve, Sciences Po/CSU, 2009-2010.

COMMUNICATION DANS DES CONFERENCES ET SEMINAIRES

Interpretive Policy Analysis Conference, Panel "Back to the future? Cross analysing less visible participation and its publics", papier: « **Politicizing the Ghetto. Youth Organizing between Empowerment and Indoctrination in Los Angeles** », Université Lille 2, 8-10 juillet, 2015.

Conférence "Question raciale et démocratie dans la ville néolibérale", papier: "L'évitement

des discriminations. Comment l'évitement de la question raciale démobilise les quartiers populaires français », Université Paris 8/CGET/Université Paris Ouest Nanterre, 26 juin 2015.

Congrès de l'association française de science politique, ST Grepo « Au-delà du mandat : une approche globale de la représentation politique. Papier : « Construire l'unité symbolique des classes populaires. Le travail de représentation des organisations communautaires à Los Angeles », IEP d'Aix-en-Provence, 22-24 juin 2015.

Journées d'études sur les élections municipales de mars 2014, papier : « Mobiliser ses réseaux. Clientélisme et participation en campagne dans une ville du Nord de la France », Université Paris 1, 9-10 avril 2015.

Journées d'études « Classes populaires et organisations militantes ». Papier : « Mobiliser les classes populaires. Travail politique et socialisation au sein de deux organisations communautaires à Los Angeles », Université Paris 8/AFS RT34, 16-17 mars 2015.

Colloque « conflits de lieux/Lieux de conflits. L'espace des mobilisations territoriales ». Papier : « L'Alma-Gare. L'ancrage territorial comme support d'une mobilisation improbable dans une lutte urbaine à Roubaix (1968-1987) » (avec Paula Cossart). CHERPA/IEP d'Aix-en-Provence, 29-30 janvier 2015.

Journée d'études « Get Out the Vote! Campaign Techniques and Innovations to Mobilize Voters in France and in the U.S. » Papier « Canvassing Alone? Door-to-Door and Party Structures in French and American 2012 Presidential Campaigns ». New York University/Institute of French Studies, New York, 17 octobre 2014.

Colloque « Fiction et sciences sociales. Bonnes et mauvaises fréquentations », Présentation : « The Wire : Une série sur éconte scientifique ». Université Paris 1/Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, 25-26 septembre 2014.

Journées d'études « Séries télévisées et sciences sociales ». Présentation : « Le rapport des classes populaires au politique dans The Wire », Université Lille 2, 26 septembre 2014.

Conférence « Empowerment, participation, activation ... Des concepts aux pratiques d'intervention sociale ». Papier : « Ethnographies des pratiques participatives : une comparaison États-Unis/France », Université de Perpignan, 19 septembre 2014.

Atelier de discussion scientifique de Pacte, « The Wire. Emprise et démission des institutions », Sciences Po Grenoble. 7 juillet 2014

Colloque « Faire Campagne ». Communication intitulée « S'en remettre à la communauté. Comment les organisations communautaires investissent les campagnes référendaires en Californie », IEP d'Aix, Décembre 2013.

European Sociological Association Congress (ESA), communication: « Mobilizing minorities. Clientelism, co-optation and civic engagement during the French presidential campaign in a working-class city », Panel du RT 32 « Political Sociology », Turin, août 2013.

Congrès de l'Association française de sociologie (AFS), Nantes, août 2013. Communication au RT2, intitulée : « Putting faith into action ». La communauté religieuse au service de la justice sociale dans une community organization à Los Angeles ».

Colloque « comparaisons franco-américaines », organisé par M. Simonet et D. Sabbagh, Paris, juin 2013. Papier : « La méthode Obama ». Transferts pratiques et profits symboliques d'un répertoire d'action partisan lors des campagnes présidentielles française et américaine de 2012 ».

Chaire d'étude de la France contemporaine, UQAM, Montréal. Communication intitulée : « Actualité de la démocratie participative en France et aux États-Unis », Mars 2013,

« S'engager dans les espaces publics », conférence internationale, papier : « Se discuter l'espace. Étude d'une controverse autour de la construction d'une mosquée à Florence », Paris, CERI/Sciences-Po, Avril 2012.

« **Methodological challenges in Participation research** », Conference, Paper: "Evaluating the impact of participatory democracy on actors: The virtue of ethnographic methods", Cordoba (Spain), CIS, November 2011.

Congress of the GIS "Participation du public, décision, démocratie participative", Paper presented in the session « Les effets sur l'action publique : « Quand la participation du public transforme la ville. Délibération et rapport de force à l'Alma-Gare dans les années 1970 », with P. Cossart, Paris, EHESS, October 2011.

Congrès de l'Association française de science politique (AFSP): « La réunion du mercredi. Délibération et construction d'une identité collective à l'Alma-Gare dans les années 70 », with P. Cossart, in ST 37, Strasbourg, August 2011.

Congrès de l'Association française de sociologie (AFS): « De la dénonciation de l'injustice à l'action collective ? La difficile conversion de la critique dans les instances de démocratie participative de la ville de Roubaix », with M. Carrel, in RT 9 « Sociologie de l'urbain et des territoires », Grenoble, July 2011.

International Political Science Association Congress (IPSA): "Facing the micro-macro dilemma. The wvv on global-warming as a transnational-mini-public", Panel on "Deliberative Mini-Publics" chaired by B. Geissel, and K. Gronlund, Sao Paolo (Brazil), February 2011.

European Sociological Association – RN 32 Political Sociology conference: "Do citizens' criticisms matter? Citizenship practices and relationship to politics in an ordinary participatory experience in the North of France", with M. Carrel, Lille, Ceraps, November 2010.

European Consortium for Political Research (ECPR) General Conference: « When deliberation happens. A comparison of two deliberative experiments at the local level in Europe », paper presented in the panel « Democratic Innovations in the Public Sector », Potsdam, September 2009.

International Political Science Association Congress (IPSA): « Deliberating for nothing? The limited impact of the of the ETM in Catalonia, Poitou-Charentes and Tuscany », paper presented in RC 05 « Comparative Studies on Local Government and Politics », Santiago, Chile, July 2009.

French Political Science Association congress: « Ceci n'est pas une pétition ». Définition et évaporation du politique au sein de dispositifs participatifs en Europe », paper presented in the panel « la démocratie locale en débat », convened by A. Faure, Grenoble, 7-9 september 2009.

French Sociology Association congress: « Les dispositifs participatifs comme lieux de production de l'activité politique », paper presented in the panel « Formes et lieux de production de l'activité politique », Paris, April 2009.

« Learning Democracy by Doing: Alternative Practices in Citizenship Learning and Participatory Democracy » conference: Paper entitled « Schools of Democracy: How Ordinary Citizens Become Competent in Participatory Budgeting Institutions », Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, Canada, October 2008.

« Citizens in policy making » conference: Paper entitled « Power in action. The Contrasted Impact of Citizen Involvement in Participatory Budgeting Institutions », organised by Cinefogo (Civil Society Network for Governance), Bristol (GB), February 2007.

Italian Political Science Association annual congress: « Politicization, Activists and Urban Democracy: The Case of Rome Municipio XI Participatory Budget », Paper presented in the panel « Associations, Movements and Participation », Bologna University, 9-11th of September 2006.

Second Conference on Local Government in Europe: « Who Governs in Participatory Governance Institutions? The Impact of Citizen Participation in Municipal Decision-Making Processes in a Comparative Perspective. », Brussels, May 2006.

ECPR Joint Session of Workshops: « Civic Competence in Action. Lay Political Discussions in Participatory Governance Institutions in a Comparative Perspective », paper presented in Workshop n.23: « The Role of Political Discussion in Modern Democracies », Cyprus, 25-30th of April 2006.

ECSR (European Consortium of Social Research) Summer school on social capital: « Social Capital and Deliberative Democracy », presentation, Trento (Italy), August 2004

« Deliberation, Participation and Social Movements » conference: « The Deliberative Practices of Argentine Social Movements: The Dilemmas of Participation and Representation in a Contentious Context. » presentation, EUI, Florence, 2004.

ECPR Joint Session of Workshops: « Building Social Capital through Deliberative Participation: The Experience of the Argentine Popular Assemblies. », paper presented in at the workshop « The changing structure of civil society » Uppsala, Sweden, 18-25th of April 2004.

Annual Conference of the SLAS (Society of Latin American Studies): « Identity Building and Citizenship Formation through Deliberative Participation: The Experience of the Argentine Popular Assemblies. », Leiden (Netherlands), 18-20th of april 2004.

Participation à des conférences et manifestations grand public

- Intervention aux journées d'études des Ateliers Santé-Ville, Paris, mai 2015.
- Audition par la commission Richard sur « la démocratie participative et le dialogue environnemental », Paris, avril 2015.

- « Community organizing et pouvoir d'agir : comment mobiliser les classes populaires », Conférence organisée par l'association Place Publique, Maubenge, avril 2015.
- « Empowerment », « pouvoir d'agir », « remettre les gens en mouvement » : Les nouveaux mots d'ordre face au désenchantement à l'égard de la démocratie participative. Journées d'études sur la démocratie participative, Région Poitou-Charentes, 4 mars 2015.
- « Pouvoir d'agir et *community organizing* : comment faire participer les catégories populaires ? » Intervention au cycle de conférence « travaux publics » de l'IRTS du Nord, Loos, 4 décembre 2014.
- « Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? » Intervention à la journée d'études « Pouvoir d'agir et travail social », Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes, 25 novembre 2015.
- « À quelles conditions la participation peut-elle accroître le pouvoir des habitants dans les quartiers populaires ? », Journée d'étude du réseau DSU Ile-de-France/Profession Banlieue, 25 novembre 2015.
- « Faire des sections un vecteur de mobilisation de masse ? » Intervention au congrès de la Fédération Socialiste du Nord, Lomme, 12 septembre 2014.
- « Mobiliser les classes populaires », Intervention au centre social/Collectif des Chômeurs et Précaires, Toulouse, mai 2014
- Animation d'un atelier sur la démocratie participative, Région Nord Pas de Calais, Lille, le 23 mai 2014
- « Empowerment et community organizing : des outils pour renouveler le travail social », Rouen avril 2014.
- « Où en est le budget participatif ? », Assises de la démocratie participative mairie de Metz, avril 2014.
- « Utopies et luttes urbaines », Présentation dans le cadre du Bureau Lillois d'Observation de la Cité (Bloc), Lille, 5 avril 2014.
- Participation à la conférence « Youth Empowered by Skills », organisé par l'ADICE/Cluster Interreg des 2 mers, Présentation autour du « Youth Empowerment », Roubaix, 13 mars 2014.
- Participation au colloque « Evaluation des procédures participatives », organisé par l'association Sciences Citoyennes, Sénat, 18 décembre 2013.
- Participation aux rencontres nationales de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET), panel sur « La participation : enjeux et savoir faire à l'échelle internationale », Strasbourg, 29 septembre 2013.

Interventions dans la presse écrite et audiovisuelle

- « Les freins à la démocratie participative », interview pour *La gazette des communes*, 29 février 2016.
- « Dynamiser la démocratie », interview sur la chaîne WEO, 12 février 2016.
- « Que reste-t-il de l'Alma-Gare ? », interview sur Pastel FM, 10 février 2016.
- « Comment faire participer les quartiers populaires ? » interview sur RCF, 21 janvier 2016.
- « Et si l'Alma-Gare avait 40 ans d'avance », interview pour *Nord Eclair*, 20 janvier 2016.
- « 6 solutions pour réinventer la démocratie », interview pour *Nord Eclair*, 19 décembre 2015.
- « Baltimore : Quand la réalité dépasse la fiction », *Libération*, 7 avril 2015.
- « Les vertus de la confrontation », *Le Un*, décembre 2014
- « Quelle réalité de la participation citoyenne en France », *L'Humanité*, 10 octobre 2014
- Janvier 2014 : Interview sur France Bleu Nord sur la concentration de la pauvreté à Roubaix
- Janvier 2014 : Interview dans la Voix du Nord dans le cadre d'un Webdoc Roubaix
- Novembre 2013 : Interview sur une radio québécoise au sujet de la demande de participation
- Octobre 2013 : Participation à une conférence sur la démocratie participative organisée par l'ambassade de France en Pologne (Varsovie). Interview sur la Radio Polonaise RT1, sur la démocratie participative en France et en Europe.
- Novembre 2011 : Interview sur la chaîne Al-Jazeera sur l'expérience du G1000 à Bruxelles

Recensions de l'ouvrage sur *The Wire* dans Télérama, Les Inrocks, France culture, Libération.

PARTICIPATION A DES PROJETS RECHERCHE COLLECTIFS

2015-2018: Coordination du projet de recherche ANR OEDIPAR: Expériences des discriminations, participation et représentation dans les quartiers populaires.

Projet qui s'intéresse au ressenti individuel de la discrimination ethnique, territoriale et religieuse et aux façons d'y faire face. Le sentiment d'injustice lié aux discriminations est-il vecteur d'engagement et d'action collective ? Ce projet compare la réaction aux discriminations dans 8 villes, en France, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis.

2011-2012 : Participation au projet européen Urban-net : « Dilemmas of urban network democracy Functional networks, political equality and local elites in a comparative perspective », coordonné par N. Herting (Université d'Uppsala, Suède).

Période : mars 2011-mars 2012.

Type d'activités : Recherches sur la participation dans le domaine de l'aménagement urbaine.

Poursuite des travaux sur l'expérience de l'Alma-Gare et recherches sur les pratiques politiques

autour des éco-quartiers.

2010-2011 : Post-doctorat au sein du projet ANR « Parthage » - « Traduction, Hybridation et Apprentissage dans la Gouvernance et l'espace public de l'Environnement. » dirigé par R. Lefebvre, Université Lille 2/Ceraps.

Période : Mars 2010-Mars 2011.

Type d'activités : Recherches sur les formes de participation des citoyens aux politiques publiques environnementales. Etude de l'expérience de l'Alma-Gare à Roubaix, dans le domaine du logement, et du Grenelle de l'environnement.

2009-2010: Post-doctorat au sein du projet de recherche « La démocratie participative: aspects historiques et contemporains », dirigé par M. Carrel et P. Cossart, département de sociologie, Université Lille 3/Maison Européenne des Sciences Humaines et Sociales.

Période : Mars 2009-Mars 2010.

Type d'activités : Recherches sur les transformations de la participation politique à Roubaix au 20^{ème} siècle. Travail socio-historique sur les coopératives de consommation. Etude sociologique sur le rapport ordinaire au politique dans un quartier populaire de Roubaix.

2008-2009: Post-doctorat au sein du projet « La démocratie participative à l'échelle régionale en Europe », coordonné par Y. Sintomer (Paris 8) et J. Font (Université de Madrid), CSU/CNRS.

Période : Mars 2008-Mars 2009.

Type d'activités : Organisation d'une journée d'étude, coordination des recherches et édition d'un ouvrage collectif (à paraître en juin 2011 aux Presses Universitaires de Rennes).

2007-2008 : Participation au projet « Les formats de l'expression citoyenne: une comparaison européenne », dirigé par Laurence Monnoyer-Smith, dans le cadre du programme Concertation, Décision, Environnement (CDE) du MEDDAT.

2004-2006 : Participation au programme de recherche « La démocratie participative en Europe : vers une démocratie technique ? », PICRI Ile-de-France/CSU, dirigé par M.-H. Bacqué et Y. Sintomer.

ACTIVITES DE COORDINATION DE LA RECHERCHE

- Directeur de rédaction de la revue *Participations*
- Membre du conseil de direction de la Maison Européenne des Sciences Humaines et Sociales (MESHS/Lille) (2011-2013)
- Membre du European Political Science Association standing group on "democratic innovations" (depuis 2010)
- Membre de l'association française de science politique (depuis 2007)
- Membre de l'association française de sociologie (depuis 2008)

EXPERIENCE D'ENSEIGNEMENT

Cours

2013-2016 : Cours de Sociologie de la citoyenneté et de la démocratie participative, M1, Département de sociologie, Université Lille 3.

2012 : Cours intitulé « sociologie de la démocratie représentative », 39 heures, effectif de 15 étudiants. Université Paris 8/Saint-Denis – Master 1 de science politique.

2011 : Cours intitulé « sociologie de l'action publique » : 20 heures, effectif de 20 étudiants. Université Lille 3 – Licence de sociologie

2011 : Cours intitulé « éthique et histoire des idées » : 18 heures, effectif de 80 étudiants. Université Paris Est-Val-de-Seine – Licence de carrières sociales

2010 : Cours intitulé « collectivités territoriales et proximité » : 15 heures, effectif de 25 étudiants. Université d'Angers, UFR de sociologie ; Master « Métiers du développement, mutations des territoires et des sociétés ».

2010 : Cours intitulé « connaissance des institutions » : 18 heures, effectif de 25 étudiants. Université Paris Est-Val-de-Seine – Licence professionnelle « Communication des associations et des collectivités ».

2010 : Cours intitulé « Sociologie urbaine » : 15 heures, effectif de 30 étudiants. Université Lille 3 – Master 2 de sociologie.

2007-2010 : Cours intitulé « sociologie des comportements politiques » : 36 heures, effectif de 80 étudiants. Université Paris 8/Saint-Denis – Licence de science politique

2008 : Cours intitulé « Introduction à la sociologie politique » : 36 heures, effectif de 90 étudiants. Université Paris 8/Saint-Denis – Licence de science politique

2006 : Cours intitulé « Méthodes de la science politique » : 36 heures, effectif de 90 étudiants. Université Paris 8/Saint-Denis – Licence de science politique

Travaux pratiques ou dirigés

2012-2014 : Séminaire Research Design, M2, Département de science politique, Université Lille 2.

2012-2014 : TD de Sociologie politique approfondie, M1, Département de science politique, Université Lille 2.

2013 : TD de Sociologie des comportements politiques, 2e année, IEP de Lille.

2010 : « Institutions et politiques de l'Union Européenne » : 20 heures, effectif de 20 étudiants.

Université Lille 2 – Licence de science politique

2009 : « Théories sociologiques » : 20 heures, effectif de 25 étudiants.
Université Lille 3 – Licence de sociologie.

2008 : « Méthodes sociologiques » : 18 heures, effectif de 20 étudiants.
Université Paris 8/Saint-Denis – Licence de science politique

Formation professionnelle

2015-2016: Formations auprès de l'Union régionale des centres sociaux autour de la thématique pouvoir d'agir et discriminations

2012-2015: Interventions au sein de l'Institut des Hautes Etudes Régionales - formations sur la démocratie participative au près de fonctionnaires territoriaux

2011-2015: Formations au CNFPT sur la démocratie participative.

Encadrement de la recherche des étudiants

2015-2016 : Co-directeur de thèse de Thomas Chevallier (Université Lille 2), avec Pierre Mathiot, portant sur la politisation des classes populaires en France et en Allemagne.

2013-2016 : Encadrement de la partie française de la recherche doctorale d'une étudiante égyptienne, dont la thèse porte sur la participation dans la rénovation urbaine.

2014-2016 : Membre du « comité de thèse » d'un doctorant belge (Université de Louvain la neuve) et d'un doctorant français (Université Paris 1).

2012-2016 : Suivi du travail de recherches de 5 étudiants du Master 2 de science politique de l'Université Lille 2.

2012 : Encadrement du mémoire d'un étudiant de Master 1 à l'Université Lille 2, portant sur la pratique du porte-à-porte pendant l'élection présidentielle.

2011-2012 : Coordination du séminaire « research design », Master 2 de science politique, Université Lille 2, initiant les étudiants à la recherche dans le cadre d'un projet de recherche collectif portant sur les meetings de la campagne présidentielle.

2008-2009: Encadrement de deux mémoires de fin d'étude d'étudiants en Licence de science politique à l'Université Paris 8/Saint-Denis. L'un portant sur les pratiques politiques de collectifs d'artistes, l'autre sur les enjeux politiques du football professionnel.

EXPERIENCES DE CONSEIL

Consultant pour le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, en lien avec leurs politiques participatives (2011-2012).

Evaluation des politiques participatives du Conseil régional de Poitou-Charentes (2009-2010) – et en particulier du dispositif de Budget Participatif des Lycées.

LANGUES

Anglais (bilingue), Espagnol (lu, parlé, écrit), Italien (lu, parlé, écrit)

Précarité Lien social Réciprocité Sujet Famille Travail social Pouvoir d'agir Rupture Entraide

L'étude en quelques mots

La recherche lien social et précarité a été menée par une équipe pluridisciplinaire du Pôle Recherche de l'IRTS Nord-Pas-de-Calais.

Partant d'une expérience ancrée à la fois dans la clinique et dans la formation professionnelle, la thématique cible la question suivante : Qu'est ce qui fait lien social dans la précarité, selon les professionnels et selon les personnes accompagnées ?

Optant pour une méthodologie qualitative et compréhensive, l'équipe de recherche est allée à la rencontre des professionnels du travail social lors de la phase exploratoire, puis s'est consacrée au discours des personnes accompagnées.

Cette recherche montre en quoi la précarité n'est pas synonyme de défaillance ou de manque de compétences sociales mais, bien davantage, que la précarité provoque des situations où le pouvoir d'agir est empêché de s'exercer. Quand celui-ci parvient à se restaurer, les savoirs expérientiels développés nous permettent de comprendre comment se retisse le lien social.



➤ Adresse

20 Square Friant les Quatre Chênes
80039 AMIENS Cedex 1

➤ Contacts

Téléphone :
+ 33 3 22 33 89 00

Télécopie :
+ 33 3 22 33 89 33

